THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Avril 1742. /2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dediés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Avril 1742.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1722.	12.	v.
1702.	12.	v.	1723.	12.	v.
1703.	12.	v.	1724.	12.	v.
1704.	12.	v.	1725.	12.	v.
1705.	12.	v.	1726.	13.	v.
1706.	12.	v.	1727.	12.	v.
1707.	12.	v.	1728.	12.	v.
1708.	12.	v.	1729.	12.	v.
1709.	12.	v.	1730.	12.	v.
1710.	12.	v.	1731.	12.	v.
1711.	12.	v.	1732.	12.	v.
1712.	12.	v.	1733.	12.	v.
1713.	12.	v.	1734.	12.	v.
1714.	12.	v.	1735.	14.	v.
1715.	12.	v.	1736.	15.	v.
1716.	12.	v.	1737.	13.	v.
1717.	12.	v.	1738.	13.	v.
1718.	12.	v.	1739.	14.	v.
1719.	12.	v.	1740.	13.	v.
1720.	5.	v.	1741.	12.	v.
1721.	12.	v.	1742.	4.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1742.

ARTICLE XXIII.

SUITE DES REPONSES AUX principales Objections contenues dans l'Examen des Leçons de Physique de M. l'Abbé de Molieres, *en forme de Lettres à M.* Sigorgne. *Quatriéme , & cinquiéme Lettre.*

DAns ces deux Lettres, M. D.L. s'est sur-tout attaché à justifier les Explications du célebre de M. de Mol. sur la pésanteur , la

dureté, l'inſenſible réſiſtance de l'Ether ; ſi nous voulions ſuivre exactement l'Ordre de l'attaque, & de la défenſe, nous ne ferions appa-remment que les refléxions qui ſont déja venues à l'eſprit des perſonnes qui s'occupent de ces matieres. Nous nous contenterons de rappeller quelques principes de réſolution que M. D. L. paroît regarder comme un retranchement diffici-le à forcer, & propre par ſa ſituation à défendre pluſieurs autres pieces du ſyſtême, qui ſe trouvent pour ainſi dire ſous le canon de ce rempart.

Un principe de réſolution ſur lequel M. D. L. fait grand fond, & qui devient très-fécond entre ſes mains, c'eſt qu'il y a dans les corps graves une certaine force d'inertie, qui ne ſe trouve pas dans les corps ſans péſanteur. Ce qui paroît fondé, ſelon M. D. L. ſur l'aveu de tous les Méchaniciens, qui ont remarqué qu'un corps péſant contient ſous viteſſe égale, plus de force mouvante, qu'un corps ſans péſan-

teur ; & que pour donner à ce corps péſant une certaine viteſſe horizontale ; il faut une force infinie en comparaiſon de la force qui ſeroit néceſſaire pour lui donner la même viteſſe, s'il n'étoit point péſant.

Delà on conclut 1o. que des tourbillons péſants pour être en équilibre avec les autres, doivent être plus grands que ces tourbillons voiſins qui n'ont point de péſanteur, afin de perdre par cet excès de grandeur, conſéquemment aux principes établis ailleurs, l'excès de force centrale que leur donneroit leur péſanteur, à viteſſe égale. Et voilà ce qui ſemble déja faire diſparoître quelques-unes des contradictions que l'on croyoit avoir trouvées dans les Leçons de Phyſique ; car il eſt bien vrai que dans un milieu compoſé de tourbillons homogenes, l'équilibre exige que le volume des tourbillons ſoit égal, quand les viteſſes ſont égales ; mais on nie que cette regle d'équilibre ait lieu, lorſqu'il s'agit de tourbil-

lons hetérogenes ; puiſque des tourbillons qui auroient la force de péſanteur de plus que les autres, auroient encore ; ſans compter cette force, autant de viteſſe que les autres dans leur derniere ſuperficie, s'ils n'étoient pas plus grands que ces tourbillons qui n'ont point de péſanteur.

2o. l'on conclut du même principe que des tourbillons du troiſiéme Element, voiſins d'une Planete, ſeront plus grands que les tourbillons du troiſiéme Element les plus éloignés de cette Planete. En effet les tourbillons les plus proches de la Planete, que l'on ſuppoſe au centre de ſon tourbillon, doivent être les plus péſants, puiſqu'ils tendent à s'approcher du centre avec plus de force ; & puiſqu'ils ſont les plus péſants, ils doivent être les plus grands ; car ſans cela ils auroient un excès de force, qui troubleroit l'équilibre. M. D. L. remarque encore que cette regle ne contredit point un autre loi ſuivant laquelle les petits tourbillons

des différentes couches d'un tourbillon composé, doivent être plus grands à proportion qu'ils sont plus éloignés du centre, quand on n'a point égard à la pésanteur. Car puisque la grandeur des tourbillons, selon cette derniere loi, ne croît qu'en raison directe des distances, & que la pésanteur croît en raison inverse des quarrés des distances, l'excès de pésanteur sera bien plus considérable dans les tourbillons, ou globules proches du centre, que l'excès de grandeur dans les petits tourbillons éloignés du centre. Il faudra donc pour compenser cet excès de pésanteur, que les tourbillons proches du centre deviennent plus grands que les tourbillons éloignés du centre.

30. L'on conclut encore du même principe, qu'un mobile pésant ne doit perdre qu'une quantité infiniment petite de son mouvement, lorsqu'il traverse un milieu qui n'est point pésant, tel que l'Ether, parce qu'il ne communique à chaque volume d'Ether égal au sien, qu'une

quantité de force infiniment petite, puisque ce volume d'Ether, qui n'a qu'une pésanteur infiniment petite, en comparaison de celle du mobile, n'aura aussi qu'une force infiniment petite en comparaison de la force du mobile pésant, lors même que ce volume d'Ether sera mû avec une vitesse égale à la vitesse du mobile. C'est ainsi que M. D. L. du même endroit fait face à plusieurs objections de M. Sigorgne, & l'on doit convenir qu'il défend la place avec vigueur, & avec beaucoup de zele pour le célebre Académicien, sous l'étendart duquel il combat. Qu'il nous soit permis cependant de faire quelques remarques sur le principe qu'on établit, & sur les conséquences qu'on en tire.

La pésanteur d'un corps est une tendance de ce corps vers le centre de son tourbillon; Tendance que le corps pésant n'acquiert que par l'impulsion de la matiere environnante, qui a elle-même une tendance directement opposée, à la

quelle elle ne peut ſatisfaire, qu'elle ne pouſſe vers le centre du tourbillon le corps qui ne tend point, ou qui tend moins à s'en éloigner. Or peut-on prendre pour une force d'inertie une tendance du mobile, non pas en tous les ſens ; mais vers un point déterminé, une tendance qui ne vient que d'une impulſion extérieure, comme la tendance d'un mobile à ſe mouvoir, lorſqu'il eſt pouſſé par quelqu'autre corps dans cette direction ? Et ſi l'on veut reconnoître dans le mobile péſant quelque force d'inertie, ne ſera-t-on pas obligé conſéquemment de reconnoître que cette force qui agit, ou réſiſte en tout ſens, eſt quelqu'autre choſe qu'une tendance vers le centre du tourbillon ? ce qui nous conduiroit à croire que c'eſt une quantité de matiere plus grande réellement dans le volume péſant, que dans le volume égal non péſant ; puiſque cette quantité de matiere paroît être le ſeul principe de force, qui ſe faſſe ſentir en tout

ſens, & qui ne vienne pas d'une cauſe ou impulſion extérieure. Il eſt ſûr que cette conſéquence ne feroit pas du goût de M. de Mol. cependant on a bien de la peine à concevoir, ſi on le conçoit, comment une ſimple tendance vers le centre du tourbillon qui n'ajoûte rien à la quantité de matiere, peut être une force agiſſante, ou réſiſtante, ſi elle agit autrement que de la ſuperficie au centre, & ſi elle réſiſte dans une autre direction que du centre à la ſuperficie du tourbillon. Car 1°. elle ne doit point réſiſter du tout à une force, qui pouſſe le mobile de la ſuperficie au centre; puiſqu'alors les deux forces tendent à pouſſer le mobile précisément vers le même point. 2°. Cette force de péſanteur ne doit point agir du centre à la ſuperficie, puiſque le mobile péſant n'eſt point du tout pouſſé de ce côté-là. 3°. Elle ne doit ni agir, ni reſiſter horizontalement du moins ſur une ſurface ſphérique également éloignée du centre en tous ſes points, puiſ-

qu'une tendance vers le centre, ne doit point résister à une force, qui ne tend point à éloigner le mobile du même centre, comme elle ne doit point seconder une force, qui ne tend pas à approcher le mobile de ce centre; & si la pésanteur résiste, ou agit dans ce cas, ce ne peut être, à ce qui semble, par une simple tendance vers le centre.

Mais pour partir du principe le plus clair dans l'examen de la difficulté que l'on peut faire contre l'insensible résistance de l'Ether; tenons-nous à la supposition dans laquelle le mobile pésant s'éloignera du centre de son tourbillon, par un autre mouvement qu'on lui aura donné.

Nous croyons avoir droit de supposer que la pésanteur ne contribue pas à donner au mobile une force qui l'éloigne du centre, si l'on accorde d'ailleurs que cette pésanteur n'est qu'une tendance vers le centre. Comment donc arrive t-il que le mobile pésant mû,

par exemple, ſelon une tangente du tourbillon, ou du globe terreſtre parcourre plus de trois de ſes Diametres ſans avoir perdu une partie conſidérable de ſa viteſſe dans cette direction ? On avoue que s'il n'avoit pas de péſanteur, il auroit au moins perdu la moitié de ſa viteſſe dans cet eſpace. Mais il a une force de péſanteur, dit-on, & cette force eſt infinie en comparaiſon de celle d'un pareil volume d'Ether, qui n'a point de péſanteur, ou qui en a infiniment moins ! Quand cela ſeroit, que s'enſuit il ? La péſanteur du mobile, bien loin d'agir dans cette direction, ne tend qu'à détourner le mobile péſant de cette direction, dans laquelle il s'éloigne toujours du centre. On ne peut donc pas dire que dans cette direction, le mobile ait plus de force que s'il n'étoit pas péſant, & qu'il eût égale viteſſe. Dira-t-on encore qu'il a fallu employer plus de force pour donner au mobile péſant la viteſſe qu'il a dans cette direction, qu'il

n'en auroit fallu employer, s'il n'avoit pas été pésant? Cela ne prouve pas qu'après l'impulsion, il reste au mobile plus de force dans cette direction qu'il n'en auroit à vitesse égale, s'il n'étoit pas pésant. Cela prouveroit plûtôt que l'opposition de la pésanteur a fait perdre beaucoup de la force avec laquelle on a lancé le mobile. En effet pourquoi a-t-il fallu employer plus de force? parce la pésanteur du mobile résistoit. Pourquoi résistoit-elle? parce qu'elle étoit opposée. Or cette opposition a dû faire perdre une partie de la force du mobile, & il doit y avoir autant de force perdue, qu'il en a fallu pour faire équilibre avec la force que la pésanteur opposoit. Cette force détruite ne reste donc plus pour fortifier le mouvement du mobile dans la direction de la tangente.

Pour rendre l'hypothese encore plus décisive: supposons que le mobile soit porté directement contre sa pésanteur avec la même force,

qui lui feroit parcourir horizontalement plus de cent de ſes Diametres, ſans avoir perdu une partie conſidérable de ſa viteſſe horizontale. On ne dira pas apparemment, qu'après avoir parcouru dans cette direction perpendiculaire à la ſurface de la terre trois de ſes Diametres, il aura perdu la moitié de la viteſſe qu'il avoit au premier inſtant. Eſt-ce donc encore la péſanteur, qui lui donne la force par laquelle il conſerve preſque toute ſa viteſſe, après avoir parcouru trois de ſes Diametres, en s'éloignant du centre vers lequel il eſt porté par toute ſa péſanteur? Qu'on diſe encore, ſi l'on veut, que pour lui donner la viteſſe qu'il a, il a fallu employer une force beaucoup plus grande, & infiniment plus grande que celle qui auroit été néceſſaire pour lui donner la même viteſſe, ſi ce mobile n'avoit pas été péſant. On peut laiſſer dire tout cela, & le laiſſer prouver par des calculs, dont on ſe paſſera bien, ſi l'on ne cherche

qu'à éclaircir la matiere. Il suffit de remarquer qu'il ne reste toujours au mobile pour s'élever en haut que la force, qui n'est pas détruite par l'opposition directe de la pésanteur ; c'est-à-dire, l'excès de la force qu'on lui a imprimée sur la force de pésanteur ; lequel excès n'étant nullement contrebalancé par la pésanteur doit être précisément égal à la force, qui auroit pû donner au mobile la vitesse qu'il a, s'il n'avoit point eû de pésanteur.

Tous les calculs qu'on a pû faire ne prouvent rien de contraire. L'expérience à la vérité nous fait voir qu'un corps plus pésant lancé en haut,parcourt plus d'espace avec sa premiere vitesse, qu'un corps moins pésant ; mais qui empêche qu'on ne réponde à cela tout autre chose que ce que répond M. D. L. & qu'on ne dise par exemple, qu'une plus grande pésanteur suppose plus de matiere, ou moins de vuide dans le volume, qui doit par cette raison moins communi-

quer de son mouvement? ou bien l'on dira encore avec les ennemis mêmes du vuide que dans le corps plus pésant, dans la bale de plomb, par exemple, il y a moins de pores, & parconséquent moins de superficie; qu'il y a aussi plus de parties solides, & inséparables ou difficiles à séparer que dans la bale de liege dont le volume renferme beaucoup de matiere fluide du milieu dans lequel elle est contenue; de sorte qu'il y a bien plus de parties de la bale de plomb propres à faire un effort unanime, & dans la même direction où elles ont été poussées toutes ensemble. Si cela suffit pour faire concevoir que sa bale de plomb doit aller plus loin que la bale de liege; nous ne disons pas que cela explique aussi bien pourquoi la bale de plomb parcourt plus de trois de ses diametres sans avoir perdu la moitié de sa vitesse; parce que nous ne sommes point chargés d'expliquer ce Phénomene. Dans la supposition que le monde est plein de matie-

se, tout ce que nous disons, c'est qu'on ne voit pas comment la pésanteur peut être cause que le mobile conserve plus long-tems une force contraire à cette pésanteur.

Enfin quand on voudroit encore que le mobile pesant après avoir déplacé une pareille quantité de matiere fluide retint une force infiniment plus grande que celle qu'il a communiquée; ne suffiroit-il pas pour cela qu'il retint la moitié de la vitesse horizontale qu'il avoit au premier instant? En effet ce reste de vitesse multiplié par la pésanteur du mobile que l'on suppose infinie en comparaison de la pésanteur du fluide, donneroit toujours au mobile pesant une force infinie en comparaison de la force d'un pareil volume du fluide. C'est ce que l'on pourra trouver en suivant exactement le calcul de M. D. L. pag. 309 où il est question d'un mobile A pesant qui choque un mobile B non pesant. » Selon l'hypothese, » dit-on, on a F. f : : R V. r u.

» Donc pour faire que V = u, ou
» que la viteſſe du mobile A pe-
» ſant ſoit égale à la viteſſe du
» mobile B non peſant, il ne faut
» qu'avoir cette proportion F f : :
» R. r. Or R. peſanteur du mo-
» bile A eſt infiniment plus grand
» que r. peſanteur du mobile B;
» donc auſſi F doit être infini-
» ment plus grand que f. pour
que V = u. D'ou il ſuit manifeſtement que ſi A a perdu la moitié de ſa viteſſe horizontale en la communiquant à B. V. étant alors = u le mobile A aura encore une force infinie en comparaiſon de la force du mobile B. & l'on aura toujours F. f : : R. r. ainſi ſur ce calcul l'on n'eſt point obligé de conclure que le mobile peſant n'a perdu qu'une partie infiniment petite de ſa viteſſe horizontale; tandis que l'on ſuppoſe d'ailleurs que le mobile B. après le choc a une viteſſe horizontale toute égale à la viteſſe du mobile A qu'il ne tient que de la percuſſion de ce mobile A. Reſte donc toujours à

faire concevoir comment ce mobile A ne communique pas la moitié de toute la force qui agit horizontalement, puiſque cette force quelque grande qu'elle ſoit eſt une force qui ſe peut & ſe doit communiquer, étant tout-à-fait diſtinguée de la quantité de matiere, & ayant été toute imprimée au mobile A peſant, par une impulſion extérieure. Ce qui n'eſt pas moins vrai de la peſanteur même que de tout autre mouvement.

On auroit encore bien des réflexions à faire ſur la ſolidité de ce principe : que la force d'un corps peſant eſt une force infinie en comparaiſon de la force d'un corps non peſant, qui auroit égale viteſſe.

On ne prétend pas apparemment que la ſeule force de peſanteur par laquelle un corps parcoureroit, ſi l'on veut, 15 pieds en une ſeconde, ſoit une force infinie en comparaiſon d'une autre viteſſe par laquelle ſeule un corps égal parcoureroit auſſi 15 pieds en

une seconde : car on ne voit dans ces deux suppositions que deux forces tout-à-fait égales. La pesanteur du premier corps n'est donc pas plus une force infinie que la force du second. Ainsi si la pesanteur du corps pesant est une force infinie, ce n'est point en comparaison des autres vitesses que nous pourrions appercevoir dans les corps sans pesanteur, si nous en voyons quelqu'un de cet espece ; mais cette pesanteur n'est force infinie qu'en comparaison de ces vitesses infiniment petites qui ne nous affectent point, & que nous comptons pour rien. C'est ce qu'on peut dire aussi de toutes les autres vitesses sensibles, car ce sont toutes des forces infinies en ce sens qu'elles peuvent se diviser à l'infini, & qu'elles sont infiniment plus grandes que chacun des degrés de vitesse qu'elles ont en nombre infini. Or si la pesanteur n'est infinie qu'en cc sens, on ne voit pas comment on peut assurer qu'un corps pesant a une force infinie en com-

paraiſon d'un mobile qui a égale viteſſe ſans peſanteur ; car tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'il y a deux forces infinies dans le corps peſant comme il y a une force infinie dans le corps non peſant ; mais deux forces infinies ne ſont à une force infinie que comme 1 eſt à 2, & non pas comme l'infini eſt au fini.

Il eſt vrai cependant que ſi la viteſſe horizontale étoit telle que le mobile peſant ſuivit exactement cette direction en vertu de la force qu'on lui auroit imprimée horizontalement, enſorte qu'il ne s'approchât nullement, ou qu'il s'approchât infiniment peu du centre de la terre, il faudroit qu'il eut une viteſſe horizontale infinie, puiſqu'elle feroit infiniment plus grande que la force de peſanteur, qui dans cette ſuppoſition agiroit infiniment peu ; tandis que le corps parcourroit un eſpace fini dans la direction horizontale.

Mais ſi l'on ſuppoſe que le mobile a une force horizontale par

laquelle il parcourt ſenſiblement un pied dans cette direction, tandis qu'il s'approche réellement d'un $\frac{1}{1000}$ p. du centre de la terre. Alors ni ſa peſanteur ne ſera infinie en comparaiſon de toute autre viteſſe par laquelle ce mobile parcourroit en même tems $\frac{1}{1000}$ pied, ni ſa force horizontale ne ſera infinie en comparaiſon de ſa peſanteur. Et quand il faudroit ajouter ces deux forces finies enſemble pour avoir toute la force du mobile, on ne trouvera jamais dans cette ſomme une force infinie.

On enviſagera peut-être la choſe d'un autre côté, pour trouver dans le mobile peſant la force infinie qu'on voudroit bien y voir. Et l'on dira que la viteſſe horizontale ne doit pas être ſeulement ajoutée à la force de peſanteur; mais qu'elle doit être multipliée par cette force de peſanteur. Accordons pour un moment ce principe, au riſque d'être obligés de l'abandonner dans la ſuite.

Suppoſons donc un mobile qui

a une pesanteur à lui faire parcourir 15 pieds dans une seconde & une vitesse à lui faire parcourir horizontalement 15 pieds dans le même tems. Ce mobile aura une force de 225 degrés, de même qu'un mobile qui n'aura qu'une vitesse pour parcourir 15 pieds horizontalement aura une force de 15 degrés. Mais 225 degrés ne font pas une force infinie en comparaison de 15 degrés. Et si l'on suppose que la matiere fluide qni remplit le tourbillon de la terre ait une vitesse circulaire par laquelle elle parcoure 225 pieds, en une seconde, le mobile qui n'aura que 225 degrés de force dans une direction opposée la perdra donc toute entiere vis-à-vis d'un volume égal du fluide. C'est encore une des objections de M. Sigorgne. Si l'on va jusqu'à dire que pour avoir la force d'un mobile pesant, il faut multiplier sa vitesse horizontale par le nombre infini des degrés infiniment petits de la force de pesanteur,

ne faudra-t-il pas dire de même que pour avoir la force d'un volume d'éther, il faudra multiplier sa vitesse horizontale par les degrés infiniment petits de sa force centrale ? Et si l'on considere que cette force centrale de l'éther, ou du fluide que le mobile traverse, est la cause, & l'unique cause de la pesanteur du mobile ; cette force centrale paroitra-t-elle inferieure à la pesanteur du mobile ? peut-être que cette attention seule auroit pû épargner bien du calcul.

Mais est-il donc vrai que pour avoir la force d'un corps pesant on doive multiplier sa vitesse horizontale par sa pesanteur ?

On ne nous fait regarder la pesanteur que comme une tendance vers le centre de la terre, provenante de l'impulsion de quelqu'autre corps ; cette pesanteur ne differe donc du mouvement horizontal, ou de la tendance à ce mouvement, que parce qu'elle porte le corps vers le centre de la terre, au lieu que la vitesse hori-

zontale le porte horizontalement. Pourquoi ces deux forces seroient-elles plûtôt mutipliées l'une par l'autre que deux autres forces, qui auroient aussi des directions differentes ?

On nous a fait entendre ailleurs que si un corps est poussé tout à la fois par deux forces, dont l'une est perpendiculaire à l'autre, ce mobile ne parcourt que la diagonale du Parallelograme dans le même tems qu'il auroit employé à parcourir un des côtés de ce rectangle. Cependant si le mobile avoit une force qui fût le produit des deux forces qui l'ont poussé, il devroit aller bien au-delà de la diagonale dans ce même tems : surtout si chaque force étoit multipliée par le nombre des degrés infiniment petits de l'autre force ; car il paroît que, s'il n'y avoit point d'obstacle, le corps devroit alors parcourir une espace infini au-delà de la diagonale du Parallelograme, dans le même tems qu'il mettroit à parcourir un des côtés de ce

Parallelograme par une des deux forces.

On avoue bien que, si l'on confond la pésanteur avec la quantité de matiere, on aura droit de dire que pour avoir la force d'un corps, il faudra multiplier sa vitesse par sa pésanteur, & l'on ne pourra plus faire les mêmes difficultés contre la force d'inertie, telle que M. D. L. l'attribue aux corps pésants; mais on ne croit pas que M. D. L. veuille se rapprocher des principes de Neuton, jusqu'à regarder comme Synonimes ces termes de masse, de quantité, de matiere, de pésanteur.

Voyons à présent s'il ne naîtra point quelque inconvénient considérable pour le sistême que l'on soûtient, de cette force d'inertie que l'on reconnoît dans les corps pésants; car les principes sur lesquels on tâche d'établir un sistême de Physique, sont ordinairement plus féconds qu'on ne voudroit; après nous avoir donné de belles espérances, ils nous montrent souvent un côté moins favorable, & des conséquences bien incommodes.

Avril 1742.

Un corps pésant, nous dit-on, a une force infinie, en comparaison de la force d'un autre corps non pésant, qui a vitesse égale. Nous lisons ailleurs que des tourbillons qui ont de la pésanteur doivent s'aggrandir pour perdre leur excès de force centrale; mais s'ils ont en comparaison des petits tourbillons qui ne pesent point, une force infinie, ne faudra-t-il point que pour perdre cet excès de force, ils deviennent infiniment plus grands que les autres? Nous n'insistons pas davantage sur cette difficulté; en voici une autre, qui nous paroît encore plus pressante. Nous concevons, par ce qui a été dit sur cette matiere, que des globules, ou petits tourbillons pésants, qui circulent autour d'un grand tourbillon ont à vitesse égale plus de force centrale. D'un autre côté nous remarquons que la cause de la pésanteur est un défaut de force centrale; puisqu'un petit tourbillon ne tend au centre du grand tourbillon, que parce qu'il a moins de

force centrale que les autres petits tourbillons. D'où M. Sigorgne conclut fort ſimplement, & avec une préciſion qui fait ſentir toute la force de l'objection, que ſi vous ôtez ce défaut de force centrale, il n'y a donc plus de péſanteur. Allons plus loin : or le défaut de force centrale eſt pour le moins ôté, auſſi-tôt que le tourbillon commence à être péſant; puiſqu'à viteſſe égale avec de la péſanteur, il a plus de force centrale, & qu'il a même une force infinie en comparaiſon des tourbillons ſans péſanteur : d'où il s'en ſuivroit qu'auſſitôt que le tourbillon commence à être péſant, il n'eſt plus péſant; & qu'au contraire tous les autres tourbillons ſont devenus péſants à ſon égard, parce qu'ils ont dès lors moins de force centrale que lui. M. D. L. a ſenti parfaitement la force du raiſonnement, & pour détourner habilement le coup, il avoue que le tourbillon qui devient péſant, n'eſt pas encore péſant, comme ſi c'étoit-là tout ce

qu'on pouvoit tirer de ses principes. Mais ici l'on conclut que le tourbillon n'est plus pésant, dès qu'il commence à être pésant, & non pas seulement lorsqu'il devient pésant.

Au reste quand ce raisonnement démontreroit sans replique l'opposition des principes établis, M. D. L. n'en mériteroit pas moins d'éloges, pour avoir dit ce qu'on peut dire quand on est vivement pressé. On avouera toujours qu'il défend avec adresse la cause dont il s'est chargé. Il est sûr qu'il la défend avec chaleur, & que son feu n'est pas inférieur à celui de l'assaillant. Tout cela peut servir à éclaircir de plus en plus les matieres, à animer ceux qui sont disposés à prendre parti pour quelqu'un des combattans, & à réjouir les indifférens. La réputation même du célebre Auteur n'y court aucun risque, & elle ne souffriroit rien de la ruine de son ingénieux sistême. Si cette disgrace devoit lui arriver, il l'auroit, sans doute, mieux pré-

vue que tout autre, & il n'y trouveroit peut-être qu'un dernier trait de ressemblance avec les plus grands Physiciens qui l'ont précédé. Il aura toujours eu l'honneur d'avoir bien fait connoître les avantages que la Physique peut tirer du tourbillon spherique; & l'on avouera, à ce que nous croyons, que si les Phénomenes de la pésanteur ne sont pas bien expliqués par M. de Mol. il faut renoncer à en trouver la cause dans les propriétés du tourbillon. Il est vrai que M. Sigorgne y renoncera volontiers, aussi bien que tous ceux qui ne sçauroient concevoir que des plans circulaires, dont les mouvemens sont perpendiculaires à l'axe du tourbillon, puissent pousser les corps graves selon une autre direction, que celle qui est perpendiculaire à cet axe. Cela n'est pas aisé à concevoir sans doute, surtout lorsqu'on ajoûte aux refléxions qu'on a déja faites là-dessus, deux autres remarques, qui nous semblent mériter quelque attention, & par lesquelles nous finirons.

1o. Les plans circulaires proches du Pole, ont sans comparaison plus de force centrifuge, que de force centrale ; puisque leur force centrifuge est beaucoup plus grande que celle de l'Equateur, & que leur force centrale est tout au plus égale à celle de l'Equateur. La force céntrifuge pousse les graves selon une direction perpendiculaire à l'axe, & la force centrale les pousse directement au centre du tourbillon. Les graves devroient donc obéir beaucoup plus à la force centrifuge qu'à la force centrale, & tomber presque perpendiculairement à l'axe de la terre, du moins vers le pole de la terre.

2o. La force centrifuge des plans très-éloignés de l'Equateur, qui est incomparablement plus grande que la force centrifuge de l'Equateur, doit se changer par l'obstacle de la convacité spherique, en tendance vers l'Equateur, selon les principes même du sistême ; puisqu'un mobile tombant sur un plan, ou sur une circonférence circulaire dans

une direction oblique, tend à ſe mouvoir après le choc du côté qui forme le plus grand angle avec la direction que le mobile ſuivoit avant le choc. Voilà donc dans ces plans fluides une force axifuge beaucoup plus grande que la force centrale; voilà de plus une tendance vers l'Equateur, d'où il doit réſulter, ce ſemble, pour les graves qui ſe trouvent dans ces plans, deux autres forces directement oppoſées à la double tendance de la matiere fluide de ces plans. Les graves devroient donc plûtôt être pouſſées du côté du Pole en s'éloignant de l'Equateur vers le centre de l'Equateur, & du tourbillon. Ce ne ſeroit pas là ſans doute le compte de M. de Mol. Mais enfin comment concilier les effets que nous voyons avec les principes que l'on veut nous faire admettre? Peut-être ſommes-nous trop curieux. La curioſité qui bâtit les ſiſtêmes eſt la premiere à les renverſer. C'eſt une autre Pénélope, qui ſemble avoir ſbien profité du jour pour avancer on ouvrage, & qui le détruit pen-

dant la nuit, dont elle n'est jamais bien éloignée. Il faut aussi convenir qu'il est beaucoup plus difficile de bien soûtenir un sistême, que de le bien attaquer. C'est un camp qui doit être également bien défendu de tous côtés ; il suffit de l'avoir forcé par un endroit pour porter la confusion dans tous les quartiers ; si l'on réussissoit à crêver, ou à dissiper un petit tourbillon, il seroit fort à craindre qu'avec la même méthode on ne fit bien-tôt un cahos de ce merveilleux arrangement de tourbillons, qui ouvre une si belle carriere à l'magination. Continuons cependant d'imaginer tant qu'il nous plaira, le sujet nous est livré depuis long-tems. Cela ne gâtera rien à l'Univers, apparemment que nous ne serons jamais condamnés à habiter un monde construit suivant nos idées.

ARTICLE XXIV.

DISSERTATION SUR LE premier jour du monde.

LE Commentaire Littéral de Dom Calmet, l'Ouvrage des six Jours attribué à feu M. l'Abbé Duguét : l'Histoire de l'Ancien Testament avec des refléxions, & des éclaircissemens, dont les trois premiers Volumes me font ardemment souhaiter la suite, attribuée à M. de Mésangui : & peut-être plusieurs autres Ouvrages qui ne sont pas venus à ma connoissance, prétendent que la premiere nuit du premier Jour du monde, étoit déja écoulée avant le *fiat Lux* : & pour cela, ils supposent douze heures d'un absolu néant de Lumiére, entre la Création ; & le moment qu'elle parut.

Plus j'ai d'estime pour ces sçavans Auteurs, plus je suis étonné qu'ils ayent embrassé un sentiment qui

me paroît si peu réfléchi. Je sçais qu'ils ont pour eux quelques Anciens ; mais ils ont trop d'érudition pour ignorer que le plus grand nombre, même parmi les S. S. Péres, est contre eux. J'ai dit, *ils ont*, & non pas *ils avoient*, parce que je ne veux parler ici qu'aux vivans, tel que je crois, & que je souhaite, Monsieur de Mésangui : Je le supplie très-humblement, ou à son défaut, ceux d'entre les Sçavans qui sont dans le même sentiment, de vouloir bien lire avec bonté, & sans prévention, les raisons sur lesquelles j'appuye le mien. Je ne demande point à disputer ; mais à être instruit. Ceux qui sont en état de le faire, peuvent-ils sans dureté, me refuser cette grace ? Je les prie donc de m'honorer d'une réponse par la voie de ce Journal.

Il ne s'agit point entre nous de la sensation que tout animal vivant reçoit de la Lumiére ; puisque cette sensation n'a pu précéder le cinquiéme Jour, auquel la Lumiére fut apperçue pour la premiere fois

par des yeux vivans. Il ne s'agit point non plus de la matiére préparée par le Créateur pour imprimer cette ſenſation lumineuſe dans tout œil vivant & ouvert : car il eſt certain que cette matiere, de quelque façon que les Philoſophes veuillent la concevoir & la nommer, fut créée dès le premier inſtant, avec le cahos matériel. Il ne s'agit donc ici que du mouvement impulſif de cette matiére, au moyen duquel l'œil frappé fait paſſer dans l'animal vivant la ſenſation de la lumiere. Or Dieu, dès le premier moment de la Création, a-t-il imprimé ce mouvement à cette matiére? En ſorte que ſi Adam eût été deslors créé, il auroit vû la lumiére, comme nous la voyons; ou bien Dieu attendit-il douze heures? En ſorte qu'Adam durant ces douze heures ſeroit demeuré les yeux ouverts dans de parfaites ténébres? Voilà la queſtion. Nos Modernes diſent que Dieu différa de douze heures le *fiat Lux*. Et moi je crois que non: Voici mes motifs.

Avril 1742.

1. Il eſt indubitable qu'au moment du *fiat Lux*, Dieu ne fit paroître la Lumiére que ſur un côté du cahos matériel, & qu'il lui imprima deslors un mouvement circulaire vers un certain côté de ce cahos, qui pour cela a reçu le nom d'Occident ; car autrement elle n'auroit pas pû faire la diſtinction du ſoir & du matin, de la nuit & du jour : & par la même raiſon, il eſt indubitable que cette lumiére en circulant revint au même point, d'où elle étoit partie dans un certain eſpace de tems qu'il a plû aux hommes de diviſer en 24. heures. Enfin il eſt certain que cette circulation, entiére & parfaite, eſt ce que Moïſe a entendu par le ſecond, le 3e. le 4e. le 5e. & le ſixiéme jour ; donc, ſelon moi, il a dû entendre cette même circulation entiere & parfaite, quand il a parlé du premier jour. Et néanmoins dans le ſentiment que je combats ce premier jour, au moyen des 12 heures de nuit antérieures au *fiat lüx* aura été parfait & achevé dans une demie circulation de

la lumiére, depuis son lever jusques à son coucher. Cela est-il croyable ?

2. Il est indubitable que ces termes *jour* & *nuit*, sont par l'institution de Dieu même, destinés à signifier la circulation successive de la lumiere, & des ténébres autour du monde dans l'espace de 24. heures suivant cette expression de Moyse, *& il donna* (*Dieu*) *à la lumiére* (c'est-à-dire à sa présence) le *nom de jour*, *& aux ténébres*, (c'est-à-dire à son absence) *le nom de nuit*, & par conséquent ce mot *nuit*, veut nécessairement dire absence de lumiére; puisque Dieu ne l'a donné aux ténébres qu'après la lumiére créée; or qui dit absence d'une chose, suppose nécessairement sa présence ailleurs, & par conséquent son existence. Qu'on n'appelle donc pas *nuit* le néant de lumiére, qui a précédé le *fiat lux*; car ce qui n'existe point, n'est ni présent ni absent; puisqu'il n'est point du tout. Il étoit alors néant du jour, car l'existence de la lumiére est essentielle au jour. Je demande présentement, si le néant d'une chose,

peut faire la moitié de cette chose ? Quoi, ce qui n'est pas encore, non seulement a commencé, mais encore est à moitié écoulé, avant que d'être ? Le comprendra qui pourra.

Croira encore qui voudra, que ce mot, *nuit*, puisse avoir eu un double sens dans la bouche de Moyse ; qu'il ait signifié néant de lumiére pour la premiere nuit, & absence de lumiére pour toutes les suivantes.

¶ 3 Il est inoüi que, chez aucune Nation, la lumiére descendante depuis midi jusqu'à son coucher, ait jamais été appellée matin, ni que la lumiére remontante depuis minuit jusques à son lever, ait jamais été appellée soir ; c'est pourtant ce que l'on attribue à Moyse, car on lui fait appeller matin toute l'illumination de l'Hémisphére supérieur, depuis le lever de la lumiére, jusques à son coucher, & on lui fait appeller *soir* les cinq dernieres fois qu'il l'a prononcé, toute l'illumination de l'Hémisphére inférieur, depuis le coucher de

la lumiére juſques à ſon lever ſuivant.

4. Adoptons pour un moment ces prétendues 12. heures de ténébres, avant le *fiat lux*, & voyons enſuite de combien d'heures aura été le premier jour.

Pour l'Horiſon d'Adam que Moyſe enviſageoit, ſans doute, dans ces termes *ſoir* & *matin*; le premier jour aura véritablement été de 24. heures, ſçavoir des 12. heures de ténébres avant le *fiat lux*, & de 12. heures de la préſence de cette lumiére depuis ſon lever pour Adam, où l'on fait opérer le *fiat lux* juſques à ſon coucher. Nous pouvons raiſonner, ſans que cela tire à conſéquence, comme ſi Adam eût déja été créé, & qu'il fut placé ſous la ligne.

Tranſportons-nous préſentement au 90. dégré d'Adam vers ſon Occident; le premier jour y aura été de 30. heures; car le *fiat lux* n'aura opéré qu'au point de minuit, & la lumiére aura été ſix heures ſans ſe lever. Donc 12. heures de

néant de lumiére, 6. heures d'absence de lumiére, & 12. heures de présence de lumiére depuis son lever, jusques à son coucher, font bien, je crois 30. heures pour cet endroit-là.

Transportons-nous delà aux Antipodes d'Adam. Le premier jour y aura été de 36. heures; car la lumiére n'y aura paru, pour la premiere fois, qu'en se couchant, lorsqu'elle se levoit pour Adam: donc elle aura éclairé tout l'Hémisphére pendant 12. heures avant que de se lever pour ses Antipodes. Donc 12. heures de néant de lumiére, 12. heures d'absence de lumiére, & 12. heures de présence de lumiére depuis son lever, jusques à son coucher; ne sont-ce pas 36. heures?

Transportons-nous delà au point de l'Orient d'Adam, à 90. degrés de lui, & de ses Antipodes, sous le méridien où la lumiére parut d'abord. Le premier jour ne sera plus pour nous que de 18. heures, sçavoir 12. heures du néant

de lumiére, & 6. heures de présence de lumiére, depuis son apparition au point du Midi, jusques à son coucher, où doit finir le premier jour. Je demande présentement, s'il est possible à la saine raison d'admettre un jour si inégal pour tous les côtés du monde, lui qui étant le premier a dû être la regle de tous les suivans : il aura été de toutes sortes de mesures, depuis 18. jusques à 36. heures pour tous les Méridiens placés entre les quatre ci-dessus.

5. Mais comment a-t-on pu mesurer le tems avant le *fiat lux* ? Je prie, mon Lecteur, de me prêter ici toute son attention : Je pose d'abord deux principes.

Premier principe ; Le tems n'est rien autre chose que le passage d'une maniére d'être, à une autre maniére d'être dans les choses sujetes à des changemens coutinuellement successifs. Le tems suppose donc nécessairement quelque Etre réel, & Physique, qui éprouve en soi cette continuelle succession, sans laquelle

il ne peut ni être, ni être conçu. Donc avant la Création des Etres ſucceſſifs, il n'y avoit nul tems ; mais la ſeule éternité de Dieu, laquelle n'eſt pas une durée, c'eſt-à-dire une progreſſion ſuivie de momens ſe ſuccédans les uns aux autres : c'eſt une eſſentielle, & néceſſaire ſtabilité, ou permanance dans une même, & immuable maniére d'être ſans commencement, ni progreſſion, ni fin.

Second principe ; Nous ne connoiſſons que deux ſortes d'êtres phyſiques, le Spirituel, & le materiel, dans leſquels nous puiſſions concevoir quelque changement ſucceſſif, & par conſéquent auxquels nous puiſſions appliquer ces mots *tems* ou *durée* ; avec cette différence, que ce changement ſucceſſif eſt eſſentiel à la nature ſpirituelle & créée, parce que elle eſt eſſentiellement active & finie ; donc chaque acte que ſa volonté produit eſt fini ; il n'eſt donc pas l'acte ſuivant, ni ſa penſée préſente n'eſt pas ſa penſée ſuivante ; mais ce

changement successif n'est point essentiel à la matiere, parcequ'elle est par sa nature absolument passive. Donc, dés que la nature spirituelle a commencé d'être, il est absolument nécessaire, qu'avec elle, le tems ait commencé. Donc, en supposant la seule nature materielle créée, & la spirituelle encore au néant, il n'est pas essentiellement nécessaire qu'avec elle, le tems ait commencé : car elle peut exister permanemment sans aucune succession, ou progréssion de manieres d'être en elle. Voila mes deux principes.

Présentement, je défie qu'on puisse me prouver qu'avant le *fiat lux* la nature spirituelle ait existé, ni qu'aucun changement successif soit arrivé dans la matiere, au cas qu'elle ait éxisté avant lui. On ne peut donc pas me prouver qu'avant ce commandement divin, le tems ait commencé : on pourra tout au plus me le soutenir possible ; mais il ne nous faut pas ici du possible, il nous faut du réel

& du certain : car il y a certainement eû un premier jour, & très certainement composé de 24 heures il nous faut donc 24 heures certaines, & non pas 12 certaines, & 12 simplement possibles qui ont pû avoir été, mais aussi qui ont pû n'avoir pas été.

Or, pour que je sois en droit de nier tout changement successif dans la matiere, & par conséquent tout tems, avant le *fiat lux* je n'ai besoin que de l'idée que nous avons tous de la matiere, comme d'un être absolument passif & déterminé à demeurer éternellement, c'est-à-dire, immuablement dans la même maniere d'être dans laquelle le Créateur l'a posée en le créant, à moins que quelque mouvement ne survienne dans ses parties pour les faire changer de lieu ou de rapport respectivement entre elles. Nous concevons encore que le mouvement n'est point essentiel à cet être lequel peut exister dans une parfaite immobilité. Donc, puisque le *fiat lux* est

le premier mouvement que j'apperçois imprimé dans la matiere, je la puis supposer avant lui dans un absolu néant de tout mouvement, sans qu'on puisse jamais me convaincre d'erreur, quand même j'y serois. Car à quoi aura-t-on recours pour me prouver le contraire ? Aux eaux dont il est parlé avant la lumiere ? mais le mouvement n'est pas plus essentiel à la matiere d'eau, qu'à la matiere de fer. Au *Spiritus Domini ferebatur* ?

Je sçais que quelques-uns l'expliquent, après Tertulien, d'un vent souflant sur les eaux, parce que, disent-ils, le mot hebreu, signifie, *soufle*, mais je sçais aussi que la plûpart des SS. Peres, & en particulier Saint Augustin, l'entendent litteralement de l'esprit même de Dieu appliqué à contempler son ouvrage, comme un Statuaire est tranquillement attentif, à toutes les proportions qu'il veut donner à sa Statue ; Monsieur de Mesangui lui-même, ne donne pas un autre sens à ces paroles, il ne s'en servira

 donc

donc pas contre moi. On n'a plus qu'une ressource pour me prouver ce prétendu tems ; c'est de recourir aux Anges en les supposant créés avant le *fiat lux*; alors on pourroit appliquer à quelque point de leur tems ou durée, la création de la matiere & douze heures après, l'apparition de la lumiere ; mais ce sentiment seroit encore plus hazardé que l'explication du *Spiritus Domini* pris pour un vent soufflant sur les eaux, laquelle quoique incertaine est du moins plausible.

Premierement on ne peut supposer les Anges créés plus d'un moment avant la création du cahos materiel. Car puisque, suivant mon second principe, le tems a nécessairement commencé avec eux, si le monde materiel n'avoit été créé qu'un certain tems sensiblement mesurable après eux, il s'ensuivroit qu'il n'auroit pas été créé au commencement du tems, & néanmoins c'est un article de foi, que le ciel & la terre ont été

créés au commencement du tems: *In principio creavit Deus cœlum & terram.*

Secondement, si on place la création des Anges au point de la création materielle, & qu'on recule ensuite de 12 heures, l'apparition de la lumiere; on abandonnera le sentiment le plus universellement suivi qui place probablement leur création au moment précis du *fiat lux*, & qui croit même entrevoir la chûte des mauvais Anges dans la séparation de la lumiere & des ténébres. Quoiqu'il en soit, s'il est douteux que les Anges ayent été créés avec la lumiere, il est encore plus douteux qu'ils l'ayent precedée de 12 heures: on ne peut donc que deviner un tems très douteux avant le *fiat lux*; mais encore une fois, il ne nous faut pas ici du douteux, il nous faut du certain. Donc si on ne peut jamais me prouver ni que les Anges ayent éxisté, ni que le mouvement ait commencé dans la matiere avant le *fiat lux*, je puis

nier en toute sûreté qu'il y ait eu aucun tems avant le *fiat lux*.

Cette derniere conséquence révoltera, sans doute, ceux qui, par un préjugé de l'enfance, sont accoutumés à séparer le tems ou la durée, d'avec les choses durables par voie de changement successif; car enfin, me diront-ils, (& voici un petit Dialogue entre A, & B. c'est-à-dire, entre eux, & moi.

A. Laissons les Anges au néant, & supposons la matiere dans un parfait néant de tout mouvement: ne puis je pas assigner un tems, par exemple, 12. heures entre sa création, & l'impression du mouvement en elle?

B. Oui, vous le pouvez, mais seulement par imagination. Vous voyez sous vos yeux la matiére sortir du néant, & dans un parfait repos, vous vivez ensuite 12. heures, après lesquelles vous la voyez en mouvement. Si vous y aviez réellement été, je n'aurois plus rien à vous dire, car le tems auroit commencé avec vous, & ces 12. heures auroient été le vrai tems

de votre durée ; mais vous n'y avez été qu'en imagination : Ce sont donc 12. heures d'imagination, & pas davantage.

A. Cette masse immobile n'aura donc pas été créée dans le tems ?

B. Non, puisque le tems n'a pas commencé avec elle : elle aura été créée avant le tems, & au commencement du tems. Elle aura précédé, & le tems aura immédiatement suivi.

A. Si elle a été créée avant le tems, elle aura donc été créée de toute éternité ?

B. Non, car n'étant pas nécessairement par elle-même, dès-là qu'on la suppose existante, on la suppose avoir commencé ; car tout ce qui n'est pas nécessairement, a nécessairement commencé d'être, lorsqu'il n'étoit pas. Donc cette masse, comme permanente passivement dans une même maniére d'être, faute de mouvement, il n'y a nul tems, ni en elle, ni hors d'elle, les Anges étant au néant. Et comme n'existant pas nécessaire-

ment par son essence, ayant par conséquent commencé, pouvant finir, & pouvant enfin être sujette à des changemens successifs qu'elle n'éprouve pas encore, il n'y a nulle éternité en elle ; car l'éternité est une essentielle permanence, ou stabilité dans l'être, & dans la même maniére d'être sans commencement, ni progression, ni fin.

A. Quelle datte donnerez-vous donc à cette masse, si vous excluez d'elle le tems, & l'éternité ?

B. Si quelque chose successive a été créée après elle, je la datterai comme ci-dessus d'avant le tems, & du commencement du tems, sans nulle intervalle de tems, entre elle & le tems.

Si on ne suppose nulle chose successive créée après elle ; alors cette masse n'aura point de datte, non plus que Dieu même, & dans cette Hypothese, l'Etre essentiel demeure essentiellement toujours le même, & par lui-même, & cette masse est, & demeure permanemment existante par la volonté

toute puissante de l'Etre essentiel. Voilà tout, nul tems, nulle durée successive, ni dans l'un, ni dans l'autre, avec cette différence que l'un essentiellement infini, & par lui-même, est essentiellement sans commencement, & que l'autre essentiellement finie, & non par elle-même, a nécessairement commencé. Je n'en sçais pas davantage.

Au reste j'aurois pû me dispenser de repondre à cette Hypothese, comme étant absolument chimérique, & impossible ; car elle suppose nécessairement l'existence de celui qui l'a fait, & dès lors il y a un tems qui coule avec lui, & qui détruit l'Hypothese. Il faudra donc toujours dire comme ci-dessus, que cette masse a été créée avant le tems, & au commencement du tems.

Toute la difficulté vient de ce que nous sommes essentiellement successifs dans notre esprit, & comme tels, nous ne pouvons nous représenter une chose existante, sim-

plement existante, sans nulle durée successive; nous appliquons à toute chose, à Dieu lui-même, & à son éternité, notre propre succession; comment ne l'appliquerions-nous pas à la matiére supposée existante sans nul mouvement? Dieu étoit hier, il sera encore demain; mais cette distance de hier à demain n'est pas la durée de Dieu, c'est la nôtre, nous en serons devenus plus vieux de deux jours, & non pas Dieu. Par la même raison nous nous réprésentons l'éternité comme une très grande durée, moitié passée, moitié future, au milieu de laquelle nous nous trouvons toujours placés, & nous contons cette durée par momens successifs, en disant *un*, à ce moment présent, ensuite deux, trois, quatre, en remontant vers le passé sans pouvoir jamais arriver à un terme premier, ou bien en avançant vers l'avenir, sans pouvoir jamais arriver à un terme dernier; mais cette succession de momens est un très grand-tems, un tems indé-

finir, & nullement l'éternité, laquelle est au contraire une essentielle permanence, ou immutabilité d'être dans une même maniére d'être. Cette succession de momens indéfinis ne fait donc pas plus partie de l'éternité, que le mouvement successif d'un homme qui court, fait partie du repos d'un homme assis. Cette situation enfin a nécessairement commencé avec les Etres successifs; au-delà de leur création, nous ne voyons plus de tems, concevons-y tant de millions de siécles qu'il nous plaîra, ce seront des siécles d'imagination, & rien plus. Il est vrai que cette succession appellée tems ou durée, ne finira jamais; parce que la Foi nous apprend que certains Etres successifs ne finiront jamais; mais ce tems avenir ne sera pas pour cela l'éternité de Dieu, il sera la mesure des Anges, & des hommes ressuscités, & puis c'est tout. La raison en est, que ce n'est pas par une essentielle nécessité d'Etre toujours, que ce tems ne finira ja-

mais, il ne dépend que du Créateur de l'anéantir abſolument, en anéantiſſant toutes les Créatures ; mais l'Eternité eſt une eſſentielle négation de fin, comme de commencement dans une exiſtence eſſentiellement permanente.

De toutes ces refléxions il s'enſuit que, quand même j'accorderois que la Création de la matiére eût précédé la lumiére, on ſera toujours forcé de la placer immédiatement avant elle, ſans nul intervalle de tems ſenſiblement méſurable entre deux, à moins qu'on ne me faſſe connoître quelque mutabilité ſucceſſive, non ſeulement poſſible, mais certaine, entre la Création & le *fiat lux* ; ou bien à moins que l'on ne me prouve que le tems, ou la durée peut exiſter ſans une choſe actuellement durable, ou ſucceſſive dans ſes différentes maniéres d'être. Je ſuis curieux de ſçavoir comment on s'y prendra.

6. Mais, dit-on, Moyſe dit poſitivement que les ténébres couvroient la face de l'abîme, il y a

donc eu un vrai tems de ténébres avant la lumiére. Je réponds, comme s'il n'étoit pas possible, & même très-probable que Moyse, en parlant ainsi, n'ait eû en vûe que de nous faire remarquer que la lumiére n'est point essentielle à la matiére ; que cette lumiére est un pur don de la bonté de Dieu, qui pouvoit laisser tout l'Univers matériel, les hommes mêmes, comme les brutes dans de continuelles ténébres, sans leur faire injustice ? C'est donc tout comme si Moyse nous eût dit ; *Au commencement Dieu créa le Ciel, & la Terre ; mais ni le Ciel, ni la Terre n'étoient point par eux-mêmes capables de nous éclairer*. Ils étoient de leur nature ténébreux, & sans *lumiére, & Dieu dit* que la lumiére soit, & la lumiére fût.

Est-ce donc-là un sens forcé ? Voyons, par exemple, l'Ouvrage du troisiéme jour. De ce que Moyse nous y parle successivement de la séparation des eaux, d'avec l'aride ; des noms de *Mer*, donné aux eaux, & de *Terre*, donné à l'ari-

de : de ce qu'il ajoûte tout de ſuite que Dieu vit que cela étoit bon, avant que de nous parler du Commandement fait à la Terre, de produire l'herbe verte, & les arbres fruitiers ; s'enſuit-il que tout cela ne ſe ſoit pas fait tout à la fois, & dans un ſeul moment ? J'en dis autant du détail qu'il nous fait des merveilles du premier inſtant, il a bien fallu qu'il nous les ait expliquées par des penſées ſucceſſives.

7. Après avoir refuté le ſentiment des prétendues 12. heures de nuit avant le *fiat lux*, je dois donner le mien, que je ſoumets de tout mon cœur à la juſte, & ſage critique de ceux qui penſeront autrement que moi.

Premierement je crois qu'à cette demande, à quelle heure la lumiére a-t-elle paru ? Et par conſéquent par quelle heure le premier jour a-t-il commencé ? Il faut répondre, à toutes les heures à la fois du jour & de la nuit, du ſoir & du matin pour toutes les circonférences du cahos matériel ; ſçavoir à

Midi ſous le Méridien dans lequel le *fiat lux* plaça le centre de la lumiére : à ſix heures du matin ſous le 90. degré à compter de ce Méridien vers l'Occident : à 6. heures du ſoir ſous le 90. degré vers l'Orient; à minuit ſous le Méridien Antipodal, & ainſi des autres heures ſous les autres Méridiens; en ſorte que la lumiére, & les ténébres, ayant ſucceſſivement achevé leur tour, auront fait le premier jour, lequel aura été de 24. heures certaines, ni plus ni moins pour tous les côtés du cahos matériel, régle & modelle de tous les jours ſuivans.

Secondement, je crois que Moyſe dans ces mots, *ſoir & matin*, a eu en vûe l'horiſon, au centre duquel Adam fut créé ſix jours après. (Car il a bien fallu qu'il ait fixé ſon attention à un certain côté du monde, autrement ces mots n'auroient rien ſignifié, tous les points de l'Equateur étant en même tems ſoir & matin relativement les uns aux autres.) Je crois donc que Moyſe ayant en vûe le Pays qu'occupa Adam, nous apprend que le

fiat lux plaça le centre de la lumiére dans le Méridien, & justement au point de Midi pour Adam, si dans ce moment il eût été créé. De ce point la lumiére mise en mouvement dès qu'elle parut, coula dans l'espace de six heures sous l'horison Occidental, & atteignit six heures après le point de minuit : & voilà l'explication de ces mots *& du soir.* Du point de Minuit, ce centre lumineux remontant vers l'Orient revint dans 12. heures de tems au point de Midi, & voilà l'explication de ces mots, *& du matin fut fait le premier jour* ; c'est pourquoi les Juifs commençoient leurs jours par le soir.

Mais, me dira-t-on, c'étoit par le Soleil couchant? Eh que m'importe ! C'étoit toujours par le soir. Cette moitié du jour naturel comprend 12. heures ; placez dans cette espace de tems le commencement du premier jour à telle heure qu'il vous plaira, vous ne serez point contraire à Moyse. Placez-le, si vous voulez, au point du cou-

chant; je ne m'y oppose nullement; mais si vous placez dans ce point l'opération Toute-Puissante du *fiat lux*, vous tomberez dans la même incongruité dans laquelle tombent ceux qui la placent au point de l'Orient, dont j'ai parlé ci-dessus. (nombre 3) Je veux dire qu'il nous faudra appeller soir toute la demie course de la lumiére sous la terre, jusqu'à son lever suivant, & matin toute l'illumination du jour artificiel, jusqu'au couchant, & moi je l'évite, en plaçant d'abord la lumiére au point de Midi.

L'objection tirée, de ce que les Juifs commençoient, & finissoient leurs jours par le couchant du Soleil, n'est d'aucune conséquence; car il est très-probable que Moyse le voulut ainsi, pour la commodité du Peuple, je veux dire, pour éviter l'inconvénient de faire quitter le travail le Vendredi à Midi, pour le reprendre le Samedi à Midi; il étoit bien plus convenable, & plus commode de continuer le travail, jusqu'au soir, & le repos du Samedi,

jusques au soir ; c'est par-là même raison que l'Eglise de Jesus-Christ, qui commence ses Fêtes dès les premieres Vêpres de la veille à trois heures, ou même deux après midi, n'impose néanmoins pas au Peuple l'obligation de fêter ; mais seulement le lendemain tout le jour.

Troisiémement, je crois que la Création des Anges, celle de la matiére, & l'apparition de la lumiére se sont faites, ou conjointement, ou *successivement* au premier moment du tems. Ce mot *successivement* n'est point ici contradictoire avec celui de *premier moment*, si on envisage ce premier moment, non comme un point Mathématique, & sans étendue ; mais comme un moment Moral dans lequel on peut concevoir plusieurs points successifs, tel que le clin d'œil, lequel est pris sans nulle erreur chez toutes les Nations, pour un seul instant ; & très-court, * *in momento, in ictu oculi*, dit S. Paul, & dans lequel néanmoins, quand on

* 1. *Cor.* 15. 52.

le fait avec réfléxion, nous trouvons trois points de tems succeſſifs. 1. L'acte de la volonté qui le commande. 2. L'abaiſſement de la paupiére. 3. Son relevé. C'eſt ainſi qu'au premier moment Moral du premier jour, ſi on ne veut pas mettre conjointement les trois Opérations Divines, on peut les mettre ſucceſſivement : ſçavoir les Anges, la Matiére, & la Lumiére, ou bien la Matiére, les Anges, & la Lumiére, ou bien enfin la Matiére, la Lumiére, & les Anges. Il ne m'importe, pourvû que la Lumiére ſoit toujours après la Matiére; car étant ſa maniére d'Etre, elle n'a pû la précéder, quoiqu'elle ait pû l'accompagner en ſortant du néant, & enfin pourvû qu'on ne ſuppoſe pas un tems de 12. heures ténébreuſes entre la création de la Matiére, & l'apparition de la Lumiére, pour en faire la moitié d'un jour, qui n'avoit pas encore commencé.

Enfin qu'on admette, ſi on veut, un vrai tems, c'eſt-à-dire, une vraie

succession, ou dans la nature spirituelle, ou dans la matérielle, ou dans toutes les deux ensemble avant le *fiat lux*, je ne m'y oppose nullement; mais je soûtiens qu'il faut laisser ce tems inconnu pour ce qu'il est, & ne le point du tout faire entrer dans la composition du premier jour, puisqu'alors il n'étoit pas jour.

Je finis, en suppliant de nouveau, ceux qui ne sont pas de mon sentiment, de vouloir bien me faire part de leurs raisons, par la voie de ce Journal. Car encore une fois, je ne demande qu'à être instruit. J'ai oublié de nommer le Pere Berrüyer Jésuite dans son Histoire du Peuple de Dieu, parmi les Sçavans Modernes qui tiennent pour les 12. heures de ténébres en question, s'il vouloit bien prendre la peine de me répondre, au cas que le Journal vienne à sa connoissance, je lui serois sensiblement obligé. B.

ARTICLE XXV.

DES ANTIQUITEZ DE LA Nation & de la Monarchie Fran*çoise, par M. Gilbert Le Gendre, Marquis de S. Aubin, ci-devant Maître des Requêtes. Volume in-quartò page* 843. *sans la Préface. A Paris chez Briasson, Libraire, rue S. Jacques, à la Science, & à l'Ange Gardien. MDCCXLI.*

S'Il en étoit de l'Origine des Nations, comme de la Source des Rivieres, il est certain qu'on pourroit s'assûrer de la découvrir, pourvû qu'on ne se décourageât point dans cette recherche, & qu'on n'y épargnât ni ses peines, ni la dépense. Si les Sources du Nil ont été inconnues jusqu'au XV. Siecle ; c'est qu'on ne les avoit pas bien cherchées. Non seulement elles éxistoient, mais la négligence des Siecles passés n'en rendoit pas la découverte plus dif-

ficile. Il n'en eſt pas de même de l'Origine d'une Nation. Plus on s'en éloigne, & plus la trace s'en perd. Le défaut de mémoires, l'altération & la confuſion des langues, le mêlange de l'hiſtoire avec la Fable peuvent l'avoir tellement effacée, qu'il ne ſoit preſque plus poſſible de la retrouver. Il eſt néanmoins très-utile qu'on n'en deſeſpere point ; les efforts, qu'on fait pour la chercher, quand ils n'auroient pas tout le ſuccès, qu'on en attend, ſervent beaucoup à débrouiller le chaos, où l'hiſtoire des premiers Siecles eſt plongée.

M. Le Marquis de S. Aubin paroît avoir bien connu tous les obſtacles, qui pouvoient l'arrêter dans une Entrepriſe ſi digne de lui. » Il a compris la néceſſité de ſur» monter par un travail épineux » toutes les difficultez, que pré» ſentent des Etymologies, qui ne » paroiſſent propres, qu'à amuſer » le loiſir de certains Sçavans ; des » queſtions de Géographie dégui» ſées par des noms corrompus ;

» des témoignages épars, qui n'offrent à la premiere vûë, ni liaison, ni suite; des erreurs de Chronologie à rectifier; d'anciennes traditions à démêler des Fables, qui les défigurent. » Par là on parvient à répandre quelques lumieres dans les obscuritez des tems éloignés: mais est-il bien vrai que les réflexions de ces lumieres, » par le jour, qu'elles se communiquent les unes aux autres, viennent enfin à former une clarté, avec laquelle on ne court aucun risque de s'égarer? » Car enfin entre les points fixes, d'où pourroit rejaillir la lumiere, c'est-à-dire, entre les faits les mieux éclaircis, il est rare qu'il ne s'en rencontre, qui demeurent obscurs & incertains, & d'un fait on ne conclut point un autre fait, comme on tire en Philosophie des conséquences d'un principe: l'Histoire ne se repaît point de conjectures, & n'est rien moins que Systematique.

On permet bien à l'Historien

de conjecturer, quand la certitude lui manque, mais à condition qu'il ne donnera point le même ton au vrai-semblable & au vrai, & qu'il ne croira point avoir démontré, ce qui ne paroîtra évident qu'à lui seul. Cette précaution prise, quand on entre dans une semblable carriere avec l'érudition, la pénétration, & la justesse d'Esprit, que l'Illustre Auteur fait paroître dans tous ses Ouvrages, les points fixes, à force de recherches & de combinaisons, se multiplient & se rapprochent; les vuides sont plus aisés à éclairer par la réflexion de la lumiere, le vrai-semblable acquiert plus de force, insensiblement le vrai domine, & ce qui n'étoit d'abord qu'un systême ingenieux, prend peu à peu une forme d'histoire sous la plume d'un Ecrivain, qui sçait conduire ses Lecteurs de clarté en clarté, sans vouloir les tromper en répandant de faux jours sur les ombres legéres, qui les séparent.

Cet Ouvrage est divisé en huit

Chapitres, dont le premier a pour titre de *l'Origine des François*. L'Auteur commence par examiner les six opinions sur ce sujet, qui ont eu le plus de Cours. Roricon, Religieux de Moissac en Quercy, qui vivoit sous le grand Clovis, & Jornandez, Evêque de Ravenne, qui écrivoit son Histoire des Goths en 552. sont les Auteurs de la premiere, laquelle a regné sans beaucoup de contradictions jusques dans le 16. Siecle. Quelques uns mêmes de nos Rois dans les trois races l'ont autorisée dans plusieurs de leurs rescrits : elle donne pour berceau à notre Nation l'infortunée Ville de Troye. Bien d'autres Peuples se sont fait honneur de la même Origine, & l'on se tromperoit beaucoup, remarque M. de S. Aubin, si l'on pensoit que les François & les autres, qui se disoient sortis de Troye, » prétendoient par-là s'honnorer d'une Origine commune avec les Romains ; car les Barbares s'es-

» timoient alors bien davantage » que les Romains, dont le nom » étoit tombé dans le dernier mé- » pris. » C'eſt d'après Salvien, qu'il parle ainſi. Cette opinion au reſte a, ſelon lui, un fondement réel, mais il faut la dégager des Fables, dont la plupart des Hiſtoriens, & ſurtout l'Abbé Tritheme, l'ont défigurée. » Les » François, ni les Romains, ni » ces autres Peuples n'ont jamais » appuyé d'aucun fondement ſoli- » de leur Origine Troyenne de la » maniere, dont ils l'entendoient; » mais une tradition ſi générale » avoit été conſervée chez la plu- » part de ces Peuples, parce qu'ils » étoient ſortis autrefois, & long- » tems avant que Troye fût priſe » par les Grecs, de la Grande » Phrygie, de la Phrygie mineu- » re, de la Troade, & des Riva- » ges de l'Helleſpont; & la Ville » de Troye ayant été le lieu le » plus connu de toutes ces Re- » gions, les Peuples Originaires » des deux Phrygies, appliquoient

» à cette Ville en particulier, & » au tems de sa destruction, le » souvenir confus de leur ancienne » Patrie. » D'ailleurs on ne sçauroit accuser ces Nations d'avoir cherché par-là à se donner une origine éclatante, car, selon la remarque de Forcadel, elles auroient bien plutôt choisi, si elles avoient eu cette vanité, de se dire issues des Grecs vainqueurs, que des Troïens vaincus.

La seconde opinion est une suite de la premiere. Nous ne voyons pas même pourquoi M. De S. Aubin en fait deux; car, selon lui, les mêmes Historiens, qui nous donnent une Origine Troïenne, ont conduit nos Ancêtres de Troïe en Scythie, & les ont établis aux embouchures du Don, connu des Anciens sous le nom de *Tanaïs*, & sur les Rivages des Marais Méotides, où Herodote place en effet des Scythes Libres, ou Francs avant la prise de Troïe. » Cette opinion, dit notre Auteur, » soûtenuë, & du même nom d'un

» Peuple, & de la Tradition de
» son ancien séjour, fait beaucoup
» d'impression sur mon esprit, &
» me paroît mériter la discussion,
» à laquelle je reviendrai dans la
» suite. »

Gregoire de Tours dit que, selon Plusieurs, les François sont sortis de la Pannonie, & c'est la Troisiéme opinion. La quatriéme, qui est la plus suivie, les fait Originaires d'Allemagne. Il n'est pas douteux qu'ils ne soient venus immediatement de la Germanie dans les Gaules; mais il est question de sçavoir s'ils en tirent leur Origine. M. l'Abbé de Vertot a entrepris de prouver l'affirmative par la conformité des coûtumes des deux Peuples, & par la trace de plusieurs mots de la Langue Teutone dans l'ancienne Langue des François; mais notre Auteur montre trés bien que ces deux preuves n'ont rien de concluant. Les Fauteurs de cette quatriéme opinion ne s'acordent pas même sur l'endroit de la Gormanie, d'où

nos Ancêtres ont passé dans les Gaules. S. Jerôme, dans la vie de S. Hilarion, dit *qu'une Nation plus recommandable par la force de ses Armes, que par l'étenduë de son Territoire, & qui étoit placée entre les Saxons & les Allemands étoit connuë dans l'Histoire sous le nom de Germanique, & que de son tems elle portoit le nom de Nation Françoise*. Il est certain, suivant notre Auteur, qu'elle occupoit ce Pays marécageux, qui environne les embouchures du Rhin. Il ajoûte qu'elle étoit divisée en plusieurs Tribus, sous le nom de *Sicambres*, *de Bructeres*, *d'Attuariens*, &c. parce qu'elles avoient occupé les cantons de la Germanie, d'où ces Peuples avoient été chassés. Enfin la carte de Peutinger, qui donne le nom *de France* à toute la rive Orientale du Rhin, depuis la hauteur de Cologne, jusques bien au dessous de Nimegue, paroît à M. de S. Aubin une démonstration que c'est de cette partie de la Germanie

que les François ſont entrés dans les Gaules.

Quelques uns de nos Auteurs, qui ne ſçavoient pas que les François étoient venus de plus loin dans la Germanie, ne voulant pas leur donner une Origine Allemande, ſe ſont efforcés de prouver qu'en s'établiſſant dans les Gaules, ils n'avoient fait que retourner dans leur ancienne Patrie; C'eſt la cinquiéme opinion, laquelle a pluſieurs branches, car tous ne conviennent pas de quel Canton des Gaules les François étoient ſortis, pour aller s'établir en Germanie. Notre Auteur convient que la plupart des Nations Germaniques étoient dans leur Origine des Colonies Gauloiſes, mais il en excepte poſitivement la Françoiſe.

La ſixiéme opinion, qui fait ſortir les François de la Scandinavie, eſt ancienne, mais elle eſt uniquement fondée, ſur ce que l'on avoit vû partir de cette grande Peninſule la plupart des Peuples, qui ont détruit l'Empire

Romain, & ſur quelque conformité de langage. Ptolémée, ſelon Freculfe, Evêque de Liſieux, & grand fauteur de cette opinion, donne le nom de France à une Region de la Scandinavie : mais Freculfe ſe trompe : Ptolémée parle des *Phiraſſiens*, & on ne peut aſſez s'étonner qu'un Sçavant du mérite d'Adrien Turnebe, ait prétendu tirer de ce nom celui de *François*. M. Leibnits a voulu changer quelque choſe dans cette ſixiéme opinion, en faiſant les François Originaires, non de la Scandinavie, mais des Rivages de la Mer Baltique, aux embouchures de l'Oder ; mais notre Auteur trouve ſes preuves bien peu dignes d'un auſſi grand Homme.

Quant à l'Origine du nom de *Francs*, M. de S. Aubin nous paroît faire un peu trop de fond ſur la Chronique d'Alexandrie, où il eſt parlé des François au ſujet de la mort de l'Empereur Dece, arrivée en 251. Car comme il convient lui-même que cette Chroni-

que, dont on ignore l'Auteur, n'a été composée, que vers le milieu du VII. Siecle, ne pourroit-t-on pas dire que cet Ecrivain donne par anticipation le nom de François à un Peuple connu de son tems sous ce nom, mais qui ne le portoit pas encore au tems, dont il parle ? il s'agit donc ici de prouver que le nom de *France*, ou de *François* est aussi ancien, que l'Origine de la Nation ; c'est-à-dire, qu'elle l'a porté dès qu'elle a fait un Peuple à part. Notre Auteur refute fort bien à cette occasion M. de Rochefort, & quelques autres, qui trompés par le nom de *Sicambres*, qu'on a souvent donné aux François, se sont persuadé qu'ils étoient issus d'un reste de Sicambres, qui étoient demeurés dans leur Pays, lorsque cette Nation fut transportée dans les Gaules par ordre d'Auguste. Nous avons déja observé à quelle occasion les François se trouverent divisés en plusieurs Tribus, dont chacune avoit pris le nom du Peuple,

qu'elle remplaçoit en Germanie. Datter de là l'Origine du nom, & de la Nation, ce seroit lui ôter toute la gloire de son Antiquité.

Il n'en est pas de même du nom de *Saliens*, dont l'Etimologie a causé de grandes contestations parmi les Sçavans. » Il doit passer pour » constant, dit notre Auteur, que » les François l'ont apporté de la » Pannonie, où Ptolémée marque » la Ville de *Salis*, dans le Pays » même habité par les François. » Il ne peut rester de doute que » cette Etimologie, qui n'a été jus- » qu'ici marquée par aucun Au- » teur, ne soit la véritable. Ce sont » ces François appellés *Saliens*, » qui ont donné leur nom à la Loi » Salique. » Il ajoûte que les mêmes François, qui en Pannonie, avoient pris le nom de *Saliens*, transferés ensuite en Germanie, porterent le nom de *Sicambres*, parce qu'ils s'établirent dans le Canton, d'où Auguste avoit fait sortir les anciens Sicambres, & non point parce qu'ils avoient bâti en

Pannonie une Ville appellée *Sicambrie*, comme ſe l'eſt imaginé M. de Léibnits.

Par-là M. de S. Aubin concilie ceux, qui prétendoient que les plus Illuſtres des François Conquérans des Gaules, étoient les Saliens, & ceux qui ſoûtenoient que c'étoit les Sicambres; car, dit-il, les mêmes François étoient Saliens, & Sicambres : Saliens, parce qu'ils avoient habité les environs de Salis en Pannonie; & Sicambres, parce qu'ils avoient ſuccédé en Germanie aux anciens Sicambres. Ils étoient les plus Illuſtres des François, parce que la Loi Salique, dont on les reconnoiſſoit pour les Auteurs, leur donnoit une prééminence ſur toute la Nation, & parce qu'ils portoient le nom d'une Nation Germanique, laquelle s'étoit rendue formidable par ſa valeur. Clovis étoit Salien & Sicambre, témoin ce que lui dit S. Remi, en le baptiſant; *mitis depone colla, Sicamber.* Il étoit à la tête de la premiere Tribu de la Na-

tion Françoise, ce qui lui donnoit une grande autorité sur toutes les autres.

Mais le nom de François, selon notre Auteur, est plus Ancien que, ni celui de Sicambre, ni celui de Salien. Les François, dit-il ici, le portoient déja, ou du moins le prirent, quand ils sortirent de Phrygie, & ils se servoient, pour l'exprimer, d'un terme Celtique, qu'Herodote a traduit par celui d'ἐλεύθερος, c'est-à-dire, *Libre*, ou *Franc*. ils s'embarquerent alors sur le pont Euxin, & allerent s'établir au Nord de cette Mer, sur les Bords des Marais Méotides, d'où ils chasserent les Cimmériens, & où les Grecs les appellerent *Scythes Libres*, ou *Francs*. Dans la suite des Tems, ils y furent attaqués par les Amazones; mais la guerre ne dura point, Les deux Partis firent la Paix, & les Amazones épouserent les Francs. C'est Hérodote, qui est ici le garant de M. de S. Aubin, & le recit de cet Historien, sou-

tenu d'une tradition conſtante de mille ans, lui paroît une démonſtration, au moins pour le ſéjour des Francs ſur les Bords des Marais Méotides. Le même Herodote les appelle quelquefois *Cimmeriens*; parce qu'ils avoient ſuccédé aux Anciens Cimmeriens dans ce Pays-là.

Ils en furent chaſſés à leur tour par les *Scythes Nomades*, & tournerent du côté de la Médie, où ſe voyant encore pourſuivis par les Nomades, ils ſe replierent ſur la Lydie, & ſe rendirent Maîtres de Sardes. La priſe de cette Ville par les Scythes Francs, ou Cimmériens eſt auſſi atteſtée par Calliſthene. Ils n'y furent pas longtems en repos, & harcelés par le Roi de Lydie, qui avoit conſervé la Citadelle de Sardes, & par les Nomades, ils quitterent l'Aſie, & en entrant dans l'Europe, ils ſe jetterent ſur les deux Pannonies. Ici Herodote manque à notre Auteur; mais à ſon défaut, il ſe fonde ſur deux preuves, & ſur une

conjecture, qui, par son accord avec les deux preuves, en acquiert, dit-il, toute la force. Les preuves sont la suite d'une même tradition, & la conformité du nom. La conjecture est la facilité du transport. D'ailleurs Pline, Strabon, Suetone, Dion, Ptolémée, & Nicétas placent sur les Bords du Danube, & de la Save des *Brençois*, nom Cimbrique, ajusté à une prononciation Grecque, ou Latine. Or l'Ancienne Langue Phrygienne étoit la même que la Teutone, Cimbrique, ou Cimmerienne, c'est-à-dire, de la Famille de Gomer, établie premiérement en Phrygie; & c'est la Langue Flamande d'aujourd'hui; du moins celle-ci ne différe de celle-là, que comme font deux Dialectes. » » Rien, dit notre Auteur, n'est » plus clair, ni mieux établi, que » cette Identité de ces deux Lan» gues Phrygienne, ou Cimbri» que, & Teutone; elle est dé» montrée par les exemples les plus » illustres, & les plus remarqua-

» bles. » Et il en cite en effet, qui peuvent faire impression sur les Amateurs des Démonstrations Etimologiques. C'est par-là, c'est-à-dire, par une Généalogie de termes Phrygiens, & Teutons, qu'il fait remonter la Nation, & le nom des François jusqu'à Gomer, Fils de Japhet. Nous craindrions, en abrégeant ce qu'il dit sur cela, de répandre quelque obscurité dans un recit, où il prétend nous conduire de clarté en clarté; ainsi nous y renvoyons le Lecteur.

M. de Valois, qui a soûtenu que Grégoire de Tours s'étoit trompé, en disant que les François étoient sortis de la Pannonie, n'a pas connu, dit notre Auteur, le concours des Autorités décisives, qui établissent que les François sont venus des Rives du Danube, & de la Save sur les Bords du Rhin, & a pris la *Thoringie*, Pays de la Gaule, pour la Thuringe de la Germanie, & le Rhin pour le Mein. » L'exemple d'un aussi ha» bile homme que Valois, ajoû-

» te-t-il, doit donner aux Editeurs
» une extrême défiance de toutes
» sórtes de préventions qui pou-
» roient les porter à faire quelque
» changement dans les Textes des
» Auteurs. » Enfin la Chronique d'Aléxandrie assûre que l'Empereur Dece périt, après avoir passé le Danube, & marchant contre les François : Ils étoient donc alors en Pannonie ; par conséquent ils ne passerent en Germanie qu'après les ravages, qu'y fit l'Empereur Maximin, & ce fut alors qu'ils prirent les noms des Peuples, que ce Prince avoit détruits, ou emmenés en captivité ; donc ce ne furent pas ces Peuples détruits, qui formerent une Ligue sous le nom de Francs, comme quelques-uns l'ont imaginé, pour nous donner une Origine Allemande.

Puisque nous descendons des Amazones, selon Herodote, & Denys le Périagéte. » Ce quar-
» tier de notre Généalogie, dit M.
» de S. Aubin, est assez brillant
» pour nous engager à examiner, si

» l'existence de nos Ayeules est éta-
» blie sur de bonnes preuves, ou
» au moins sur des présomptions
» suffisantes. » Cette discussion occupe tout le second Chapitre. Notre Auteur reconnoît tout ce qu'il y a de fabuleux, & d'incertain dans ce que l'Antiquité nous raconte des Amazones; mais il ne croit pas qu'il suffise de trouver du fabuleux dans une Histoire, pour la traiter de pure Fable. Il rejette une bonne partie de ce qu'on lit dans Diodore de Sicile des Amazones Afriquaines, & ne balance point à dire que les Gorgones, qu'on assûre avoir été domptées par ces Héroïnes, n'étoient autre chose que des Guenons. Il prétend que l'autre partie du recit de Diodore regarde les Amazones de Cappadoce, dont l'Histoire, dit-il, est appuyée sur des témoignages, des monumens, & une tradition, qui la font paroître comme fort autentique.

Il ne doute point que ces Guerrieres, qui furent vaincues par Her-

cules, & par Theſée, & qui pénétrerent dans l'Attique, n'ayent été telles à-peu-près, que les repréſente l'Antiquité; quoiqu'il convienne qu'on a mêlé beaucoup de Fables dans le recit de leurs Aventures. Pour ce qui eſt des Amazones, Habitantes des Rivages des Marais Méotides, il les regarde comme un eſſein de celles de Cappadoce; mais il ajoûte qu'elles changerent de Mœurs, & de Gouvernement dans la Sarmatie, & il ne juge pas qu'on doive tenir pour ſuſpecte la maniere, dont Hérodote rapporte qu'elles s'allierent avec les Scythes Libres, qui ſelon lui, ſont nos Ancêtres. On verra avec plaiſir, dans le Livre même, l'occaſion, & les circonſtances d'un événement, qui doit nous intéreſſer aſſez pour nous faire ſouhaiter que le Pere de l'Hiſtoire ne ſoit pas auſſi regardé comme le Pere de la Fable; d'autant plus que l'Illuſtre Auteur n'omet rien pour juſtifier les Amazones, dont il veut que nous deſcendions, de ce qui a ren-

du si odieuses celles, dont elles s'étoient séparées, & dont elles ont abandonné les Coûtumes.

Le troisiéme Chapitre traite des Lombards. M. de S. Aubin supposant qu'il a prouvé dans un Ouvrage précédent, dont nous avons rendu compte, il n'y a pas long-tems, que la Maison, qui régne aujourd'hui en France, descend des Rois de Lombardie, en conclut qu'il n'y a point de Peuple, dont l'Origine soit plus intéressante pour nous. Nous admettons la conséquence, il n'est plus question ici que du principe.

Philippe Cluvier fait les Lombards Originaires de Germanie, & traite fort mal Paul Warnefride, si connu sous le nom de *Paul Diacre*, lequel étoit lui-même Lombard, pour avoir écrit qu'ils étoient sortis de la Scandinavie. ». On ne » peut s'égarer davantage du Droit » Chemin, dit notre Auteur, que » l'a fait Cluvier; mais ses erreurs » sont celles d'un Sçavant. Gro» tius défend Paul Diacre avec au-

» tant de véhémence, que Clu-
» vier l'avoit attaqué. Le Célebre
» Hollandois paroît animé de tout
» le zele, qu'il devoit à la Suede. »

Après avoir observé qu'on a donné le nom de Vandales à plusieurs Nations errantes, qui n'avoient rien de commun avec les vrais Vandales, si célébres dans l'Histoire; Que ceux-ci sont originairement les mêmes Peuples, que les Goths, les Gepides &c. & qu'ils sont venus ensemble sur les Bords des Marais Méotides, il ne s'éloigne pas de croire que des Vandales & des Goths ayent passé dans la Germanie fort anciennement; mais il prétend qu'il en étoit encore resté dans le Scandinavie, qui en sont sortis plus tard, & que de ce nombre sont les *Viniles*, qui depuis ont été nommés Lombards. » La Na-
» tion de Viniles, dit Paul Dia-
» cre, qui a porté depuis le nom
» de Lombards, est arrivée de
» l'Isle appellée Scandinavie. »
On croyoit alors que ce grand Pays étoit une Isle.

Mais, dit Cluvier, comment les Lombards pouvoient-ils être sortis de la Scandinavie du tems de Théodose, eux, que Strabon, Tacite & Ptolémée placent dans l'intérieur de la Germanie long-tems avant cet Empereur? Grotius répond que ce sont deux Peuples différents, & que l'on a donné aux Derniers le nom des Premiers, parce que les uns & les autres portoient de longues Barbes. Cette raison ne plaît point à notre Auteur. » Les Viniles, dit-il, ou
» Vendales, sortis de la Scandina-
» vie, s'appellerent Lombards,
» parce qu'ils s'établirent dans les
» Cantons, qui avoient été autre-
» fois habités par les Lombards de
» la Germanie, sur les Bords de
» l'Oder, & de l'Elbe; & il y a
» beaucoup d'apparence que les
» anciens Lombards de la Ger-
» manie, dont les Viniles, après
» leur sortie du Nord, prirent le
» nom, étoient Originaires des Ri-
» vages Méotides, où Strabon pla-
» ce un Peuple sous un nom, qui

» est la Traduction Grecque de
» celui des Lombards. (*a*) »

Les Lombards de la Germanie sont fort vantés par Tacite, & par Velleius Paterculus pour leur valeur, & M. de S. Aubin croit que ce fut cette réputation, qui contribua le plus à faire prendre leur nom aux Viniles, lorsqu'ils occuperent leur Pays. Quoiqu'il en soit, au sortir de la Scandinavie, ils passerent pat la *Mauringie*, aujourd'hui la *Pomeranie*, & ils étoient alors commandés par deux Ducs, Ibor, & Ayon. Angelmon, Fils d'Ayon, de la Famille des *Guningues*, la plus Noble de toute la Nation, fut leur premier Roi, & c'est de cette Famille que nos Rois sont issus, selon notre Auteur, qui prétend avoir prouvé leur Filiation depuis Ansprand, Roi de Lombardie en 712.

Ces nouveaux Lombards, après un séjour de 140. ans dans la Germanie, furent conduits en Pannonie

(*a*) Μακροπώγωνες.

par le Roi Audoin en 526. & le 1. d'Avril de l'an 568. Le Roi Alboin les mena à la Conquête de l'Italie, où ils fonderent une puissante Monarchie. Elle subsista jusqu'en 774. qu'elle fut détruite par Charlemagne. » Aucun Peuple, dit M. de » S. Aubin, ne fut jamais plus cé» lébre pour l'équité, & la douceur » de ses Loix.... Elles étoient si » claires, & si précises, qu'elles » n'avoient aucun besoin de Com» mentateurs, & qu'il restoit aux » Juges très-peu d'occasions de dé» cisions arbitraires. Les Droits de » Fiefs ont pris naissance dans ces » Loix, que quelques Villes d'I» talie suivent encore aujourd'hui » préférablement aux Loix Ro» maines; mais ce qui fait bien plus » d'honneur à cette Nation, c'est » la justice, avec laquelle ces Loix » étoient éxecutées, soit de la part » du Gouvernement, soit du côté » des Peuples. On ne voyoit dans » cet heureux Etat, ni violence, » ni embuches, ni emprisonnement » injuste, ni Larcin; chacun y

» passoit sa vie sans crainte. » Heureux les Rois Lombards, s'ils avoient toujours été aussi équitables à l'égard des Puissances Etrangeres, & sur-tout des Souverains Pontifes, qu'ils étoient exacts à rendre la justice à leurs Sujets, & à les gouverner dans un esprit de paix, & de douceur.

Il n'est point douteux que notre Origine ne soit encore plus Gauloise, que Françoise; car personne n'ignore qu'il est entré peu de François dans les Gaules, & qu'il en a péri un grand nombre dans les Guerres Civiles, ou Etrangeres, qu'ils ont eu à soûtenir dans les premiers tems de la Monarchie; mais nous ne croyons pas que la funeste journée de Fontenay, où les Fils de Louis le Debonnaire répandirent tant de sang, doive être mise au rang de celles, qui diminuerent le plus le nombre des François, comme le dit notre Auteur. Il n'est marqué nulle part qu'ils fissent le plus grand nombre dans les deux Armées; & il est vrai sem-

blable qu'alors la Nation Conquerante étoit à-peu-près autant confondue avec la Nation Gauloiſe, qu'elle l'eſt aujourd'hui. D'ailleurs les deux Partis avoient parmi leurs Troupes beaucoup d'Etrangers, & ſur-tout d'Allemands.

Quoiqu'il en ſoit, c'eſt le ſang Gaulois, qui domine en France; ſi les Fondateurs de la Monarchie lui ont donné leur nom en Langue Vulgaire, ceux de Gaule, & de Gaulois ſe ſont maintenus en poſſeſſion dans la Langue Latine. Nous ſommes donc en droit de regarder comme un Héritage, qui nous eſt propre, la gloire immortelle, que les anciens Gaulois ſe ſont acquiſe par leur valeur dans toutes les Parties du monde connu: ainſi leur Origine ne nous intéreſſe pas moins que celle des François; & M. de S. Aubin a très-bien jugé qu'il étoit néceſſaire de l'examiner dans un Ouvrage, où il s'agit de rechercher les *Antiquités de la Nation, & de la Monarchie Françoiſe.* C'eſt ce qu'il fait

dans le quatriéme, & dans le cinquiéme Chapitres.

Il prétend avec raiſon que la Nation Gauloiſe eſt la plus illuſtre de l'antiquité, ſoit par l'étendue de ſes Colonies, ſoit par la réputation de ſes Armes. S'il n'y a eu qu'un César, qui ait pu la dompter, elle ne lui fut pas moins néceſſaire pour conquerir le reſte du Monde, & ſans les Gaulois, Annibal n'eût pas jetté la terreur juſques dans les Murs de Rome. M. de S. Aubin n'a rien omis des Eloges, que les Romains mêmes leur ont donnés.

Les noms de *Gaulois*, & de *Galates*, ne ſont pas auſſi Anciens, que celui de *Celtes*, que les Habitans des Gaules porterent d'abord; mais il n'eſt pas aiſé de marquer la véritable Etimologie de ces trois noms: autant d'Ecrivains, qui l'ont voulu faire, autant de ſentimens différents. Notre Auteur les rapporte tous, & avant que de déclarer le ſien, il examine juſqu'où s'étend le nom, & le Pays des Cel-

tes. Les limites naturelles des Gaules sont les deux Mers, le Rhin, les Alpes, & les Pyrénées ; mais le nom de *Celtique* a été tantôt plus restraint, & tantôt plus étendu, que celui de *Gaule.* Des Colonies l'avoient porté dans la grande Bretagne, dans l'Illyrie, dans la Thrace, dans la Pannonie, dans l'Asie Mineure, & dans les Espagnes. Plutarque, dit dans la vie de Marius, que plusieurs reculoient ses Limites en longueur au Nord, jusqu'à l'Océan Septentrional, & en largeur au Levant, jusqu'aux Marais Méotides. Pline appelle le Cap d'*Obi*, à l'extrémité du Nord, le *Cap Celtique*, & nous apprenons d'ailleurs que des Régions Septentrionales ont porté le nom de *Celto-Scythie.*

Des Colonies sorties des Gaules ont aussi donné le nom de Celtes à plusieurs Cantons de la Germanie ; mais Cluvier, & M. Leibnits se sont trompés en avançant que ce nom n'étoit pas moins propre aux Germains, qu'aux Gaulois. Lors

donc que des Germains ont été appellés Celtes, ça été, ou dans le sens de Dion Cassius; parce qu'ils étoient issus de Celtes, qui avoient passé de la Gaule dans la Germanie, ou dans le sens d'Ephore, qui a remarqué que les Grecs, divisoient anciennement l'Univers entre quatre grands Peuples, assignant tout l'Orient aux Indiens, tout le Midi aux Ethiopiens, tout le Nord aux Scythes, & tout l'Occident aux Celtes. Cependant après une longue discussion sur l'Etymologie du nom de *Germains*, notre Auteur se propose cette question, qui a beaucoup partagé les Sçavans; sçavoir si la Germanie a été peuplée par les Gaulois, ou les Gaulois par les Germains. » Pour » discuter suffisamment cette question, dit-il, il faut remonter aux » tems les plus reculés, & à la dis- » persion des Peuples, & c'est le Sujet du cinquiéme Chapitre qu'il intitule, *des Cimbres, de la dispersion des anciens Peuples, & de l'Origine des Gaulois.*

Les Grecs, & les Romains ne connoiſſent rien au-delà de Japet, au nom duquel, dit notre Auteur, on ne peut méconnoître Japhet, Fils de Noé. Il s'agit ici de prouver que les Celtes ſont iſſus de Gomer, Fils aîné de ce Patriarche, & par conſéquent les Gaulois, auſquels le nom de Celtes appartient primitivement, & qui l'ont tranſmis à quantité d'autres Peuples. Gomer occupa la grande Phrygie. Aſcenaz, ſon Fils aîné, peupla la Phrygie Mineure, la Bithynie, & la Troade; ces Provinces ont conſervé long-tems les traces de ſon nom. Riphat, & Thogorma, Freres d'Aſcenaz, ſe ſont établis, le Premier dans la Paphlagonie; le ſecond dans la Cappadoce. De tous ces Pays ſont ſortis les Cimmeriens Deſcendants de Gomer, & il eſt bon d'obſerver » que ceux » d'entre ces Peuples, qui ont gar» dé conſtamment la Tradition » d'une Origine Troyenne, paroiſ» ſent, ſans difficulté, iſſus d'Aſ» cenaz. Tels ſont les Gaulois, les

» Romains, les François, les Bre-
» tons, les Illyriens, les Germains,
» les Turcs &c.

Que les Cimmeriens ſoient les Deſcendants de Gomer, c'eſt ce qui ſe prouve 1°. par l'Autorité de Joſephe, qui dit, que ceux qui ſont appellé *Galates* par les Grecs; mais dont le vrai nom eſt celui de *Gomariens*, ſont Deſcendants de Gomer. S. Jerôme, S. Iſidore, Euſtathe, & la Chronique d'Aléxandrie diſent la même choſe. 2o. Par les Anciens Géographes, qui placent des *Comariens*, ou Cimmeriens, où Joſeph marque les *Gomariens* 3o. Par la facilité de la route, que prirent les Deſcendans de Gomer, pour occuper le Pays, que tous les Auteurs conviennent avoir été peuplés par la Poſtérité de Japhet. Les Cimbres, qui furent défaits par Marius, étoient des Cimmeriens, ſelon Cicéron & Plutarque. Ceux des Cimmeriens, qui aborderent en Europe par la Méditerrannée, furent les Ancêtres des Celtes, qu'on appella de-

puis Gaulois ou Galates. Ceux, qui de la Phrygie allerent se cantonner aux Marais Méotides, & qu'Herodote nomme *Scythes Libres*, sont les François, comme nous l'avons déja vû. » Nous pouvons » donc, conclut notre Auteur, re» trouver en même tems, & dans » un même Peuple, les Antiqui» tés Françoises & Gauloises, en » recueillant quelques lueurs de » l'Histoire Profane, qui nous fait » connoître la cause de la Tradi» tion d'une Origine Troyenne » commune aux deux Peuples. » Ces lueurs suffisent à M. de S. Aubin pour marcher d'un pas ferme au milieu des Ténébres, qui offusquent l'Histoire des premiers tems; mais tous ses Lecteurs le pourront-ils suivre avec la même assûrance?

Tacite a prétendu que les Cimbres, dont nous venons de parler, étoient des Germains ; mais notre Auteur récuse son autorité, parceque cet Historien, dit-il, a adopté toutes les Fables des Germains, & les flatte en toute occa-

ſion. Il prétend lui qu'ils deſcendoient de ces Cimmeriens, qui étoient entrés bien plus anciennement en Europe par la Mediterrannée & avoient peuplé les Gaules. En effet Appien dit que Delphes fut aſſiegé par les Celtes, nommés autrement Cimbres. Salluſte, Ciceron, & Titelive ont auſſi regardé les Cimbres, comme étant Celtes. Or ſi les Gaulois & les François ſont également les deſcendans de Gomer, Fils aîné de Japhet, il ne faut plus pour les déclarer les plus anciens Peuples de la Terre, que prouver l'aîneſſe de Japhet ſur ſes deux Freres. Les ſentimens ſur cela ſont fort partagés, M. de S. Aubin, après avoir bien peſé les autoritez, qu'on allegue pour & contre, prétend qu'il reſulte de la combinaiſon des differents paſſages de la Geneſe, que Japhet étoit effectivement l'Aîné.

Il convient enſuite que les Germains étoient, auſſi bien que les Gaulois, deſcendans de Gomer;

que le Nord a les mêmes prétentions, & qu'elles ſont fondées : mais quel Pays a été le plutôt habité par les Gomeriens ou Cimmeriens, des Gaules, de la Germanie, ou du Nord de l'Europe ? M. Leibnits fait ce raiſonnement en faveur de la Germanie. Il y a plus d'apparence que la langue & la Nation Gauloiſe ſont venus des Germains, ſi nous admettons que les Peuples d'Europe ſont venus de l'Orient, & ſi nous conſiderons que les premieres tranſmigrations ont été faites par Terre. Or la choſe eſt ainſi, donc &c. Pour prouver la Mineure le Docte Allemand établit ce principe que les Hommes ont ſçu marcher avant que de ſçavoir naviguer. Mais M. de S. Aubin lui oppoſe cet autre argument. Le progrés & la diſperſion des premieres Peuplades ont pu ſe faire plus promptement & plus facilement par la navigation, qu'en traverſant les Terres : d'ailleurs l'Ecriture dit que les Fils de Japhet partagerent les Iſles ;

il falloit donc qu'ils ſçuſſent l'art de naviguer, & peut-on raiſonnablement diſputer cette Science aux Fils de Noë ?

Il fait remarquer enſuite que, ſi de la Plaine de Sennaar les Peuplades ne ſe fuſſent avancées dans les Terres, que de proche en proche, depuis la confuſion des langues juſqu'aux tems celebres par les Conquêtes & les Colonies des Gaulois, à peine la premiere Peuplade eût elle pu arriver dans les Gaules. Cependant c'eſt parmi les Gaulois, que les Sciences & les Arts ont fait plus de progrés, & beaucoup plutôt, que dans les Regions Septentrionnales. Les Germains, du tems de Tacite, n'avoient pas la premiere connoiſſance de l'art d'écrire, & combien y avoit-il alors, que l'Eloquence Grecque & Latine étoit dans ſa perfection dans les Gaules, que Rome en recevoit des Maîtres, que les plus qualifiés des Romains envoyoient à Marſeille, préférablement à Athenes, leurs Enfans

pour être formés dans les Sciences?

Il est certain d'ailleurs que les Ombriens, les premiers Habitans de l'Italie, & dont Pline a dit qu'ils avoient été ainsi nommés, parce qu'ils avoient échappé à l'inondation de la Terre, ont assez communément passé pour Gaulois. Cependant les Arcadiens arriverent en Italie 500. ans avant la prise de Troye; d'où il s'ensuit que les Cimmeriens ont peuplé les Provinces meridionales de la Gaule peu de tems après le Déluge; par conséquent beaucoup plutôt, qu'ils n'ont pu s'étendre, ni dans la Germanie, où l'on sçait que les Gaulois ont envoyé des Colonies; ni à plus forte raison, dans le Nord. Il est vrai qu'on trouve dans la Germanie & dans les Gaules des Peuples, des Villes, & des Regions entieres, qui portoient les mêmes noms; mais notre Auteur prétend prouver invinciblement par César, Tite Live & Tacite, que les Métropoles étoient dans les Gaules, &

les Colonies dans la Germanie. Nous sommes cependant étonnés qu'il semble ici approuver quelques unes des conjectures d'Audigier, qui trouve l'Etymologie d'*Allemand* dans la Limagne d'Auvergne, & celle d'*Halberstad* dans *Avernia*. Ces imaginations ne nous paroissent pas trop propres à le reconcilier avec un Ecrivain, de l'autorité duquel il fait ailleurs si peu de cas. Cela néanmoins l'engage dans une assez longue discussion sur l'Origine des Allemands, qu'il fait venir des Auvergnats, lesquels se réfugierent, dit-il, en Germanie après la défaite de leur Roi *Bituitus*, par Domitius Œnobarbus l'an de Rome 628.

Ce qui regarde la Grande Bretagne, nous paroît mieux fondé. L'Auteur rend du moins très-vraisemblable que cette Isle n'a pu être peuplée dans les premiers tems, que par les Gaules. Il s'étend beaucoup plus sur les Pays du Nord, dont les Historiens voudroient nous persuader que

presque toutes les Nations de l'Europe ont eu la Scandinavie pour berceau. » Le Nord, dit M. de » S. Aubin, au defaut de Monu» ments veritables, a inventé des » Antiquitez chimeriques, & par» ce qu'au tems de la décadence » de l'Empire Romain en Occi» dent on vit quelques unes de » ses Provinces occupées par des » Peuples, qui étoient sortis peu » de tems auparavant de la Scan» dinavie, on s'est imaginé que » de tout tems il en avoit été de » même, & que le Nord avoit » fourni au reste de l'Europe ses » premiers Habitans. » Il ajoute que, pour donner quelque fondement à cette opinion, il faudroit poser pour principe que le Peuple, dont les autres Européens sont descendus, est entré dans la Scandinavie par son extremité Septentrionale, au delà du Cercle Polaire, & il demande ce qu'on peut alleguer pour donner quelque couleur à une conjecture si incroyable.

Rudbecks a prétendu que les Colonnes d'Hercules étoient au Nord de la Suede ; le mont Atlas, dans la Suede ; & l'Atlantide de Platon, la Suede même. Selon Virgile, dit ce Sçavant du Nord, la Region, où Atlas soûtient l'Axe du Monde, est au delà des Astres & de la route du Soleil. » Donc, reprend M. de S. Aubin, » le Mont Atlas, loin d'être au » Nord, est en Affrique, par de- » là le Tropique, désigné par la » route du Soleil. Atlas, déja bien » chargé du fardeau du Monde, » eût il pu en soûtenir l'essieu, s'il » l'eût porté par l'extremité ? » Rudbecks, pour refuter ceux, qui par les *Isles Fortunées* ont entendu les Canaries, demande si les Anciens ont eu des idées assez fausses de la felicité, pour la faire consister dans la douceur du Climat, & dans d'excellents fruits, plutôt que dans la vertu & les bonnes mœurs des Nations Hyperboréennes ? Notre Auteur lui répond que sa Morale l'emporte beaucoup sur sa Géographie.

Avril 1742.

Les *Tenebres Cimmeriennes* ont encore fourni à Rudbecks un argument pour prouver que les Cimmeriens ſont Originaires de la Scandinavie ; ces Tenebres ne pouvant, ſelon lui, s'expliquer, que des longues nuits des Pays Septentrionnaux ; mais notre Auteur prétend avoir fait voir que ces Tenebres n'étoient qu'une alluſion au ſens du nom Hebreu des Cimmeriens, & qu'Homere, qui les a repreſentés comme privés de la lumiere du Soleil, parloit des Cimmeriens d'Italie, & nous avons dit quelque part dans nos Mémoires ce qui avoit donné occaſion au Poëte Grec de s'expliquer ainſi. Rudbecks s'étoit ſurtout attaché à prouver que les Sueves, ſi fameux du tems de Ceſar par leur bravoure, qu'on diſoit que les Dieux mêmes ne pouvoient les égaler, étoient ſortis de la Scandinavie ; M. de S. Aubin ſoûtient au contraire, & prouve par l'autorité de Corneille Tacite, & de Velleius Paterculus, que les

Principaux d'entr'eux étoient des Gaulois de Sens, qui de la Germanie pafferent dans le Nord, & furent les Peres des Suedois.

La Mithologie & les Runes, c'eft-à-dire, les anciennes lettres du Nord, qui font encore pour Rudbecks une preuve de l'Antiquité des Nations Boréales de l'Europe, donnent beau jeu à M. de S. Aubin pour déployer fa profonde érudition. Il prétend que l'Hiftoire fuivie des Danois ne commence avec quelque certitude que depuis leur converfion au Chriftianifme dans le IX. Siecle, quoiqu'on trouve dans leurs anciennes Annales la même étenduë de Chronologie, & les mêmes Monumens Runiques, que dans celles de Suede. Enfin on trouve dans ce Chapitre de grands éclairciffemens fur les Antiquitez du Nord, fur le mêlange des Goths & des Getes, qui felon notre Auteur, n'étoient pas originairement un même Peuple, & fur les differentes tranfmigrations des Peu-

ples, qui de l'Asie & de l'Europe ont passé dans la Scandinavie, & de la Scandinavie ont reflué dans l'Europe.

ARTICLE XXVI.

ELEMENS DE GEOMETRIE par M. Clairaut *de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres. A Paris chez* David *fils, rue S. Jacques à la Plume d'Or* 1741. *in-8°. pag.* 211. *sans l'Epitre Dedicatoire, la Préface, & la Table.*

IL n'est point ordinaire de voir les grands Maîtres s'abbaisser au soin de rendre les Sciences dont ils font profession simples, & populaires. Les uns, esclaves d'une basse jalousie, ne veulent point s'exposer à perdre la Supériorité que leur donne la singularité de leurs connoissances. Les autres dédaignent une espece de travail, qu'ils regardent comme le partage des génies bornés, incapables de s'é-

lever à ce que leur Art a de plus ſublime ; & d'autres enfin avec des talents ſuperieurs n'ont pas toujours celui de ſe rendre ſenſibles, & renoncent ſagement à expliquer ce qu'ils n'ont que le don de penetrer. Ces divers motifs n'étoient point de nature à arrêter le deſſein formé par M. Clairaut de faciliter le progrés de la Géometrie, & de ſeconder le goût où l'on eſt aujourd'hui pour cette Science. Il a compris que la ſolide gloire du ſçavant conſiſte à rendre ſes connoiſſances utiles au Public, & à former des diſciples, au hazard de ſe donner un jour des Rivaux. Sa réputation étoit d'ailleurs trop bien établie par des opérations d'un ordre ſuperieur, pour qu'il pût craindre de s'avilir en conſacrant quelques momens de loiſir à un travail moins brillant que celui de meſurer la Terre, & d'en déterminer la figure, & il a trouvé dans ſon fonds avec l'étendue d'eſprit qui embraſſe les differentes voyes propres à conduire aux mêmes ve-

rités, le discernement qui deméle la moins incommode, & la methode qui l'applanit.

A la tête du Livre est une Epître dédicatoire qui en fait hommage à M. le Comte de Maurepas, Ministre & Secretaire d'Etat. Elle n'a ni les fadeurs ni les longueurs du Panégyrique. On peut juger du goût où ce morceau est écrit par le trait qui fait le début & presque la moitié de l'Epître. » C'est peut-» être oublier la superiorité de vos » connoissances, dit M. Clairaut à » son Mecene, que de vous pré-» senter des Elemens de Géome-» trie, mais c'est connoître vos » vuës que de vous offrir quelque » chose d'utile. » Ce peu de mots sous un tour simple & uni, renferme un éloge aussi délicat que vrai.

Vient ensuite la Préface où l'Auteur en exposant le plan selon lequel il a dressé ses Elemens de Géometrie, indique ce qui lui paroît defectueux dans les methodes ordinaires. » On y debute, dit-il,

» par un grand nombre de défini-
» tions, de demandes, d'axiomes
» & de principes préliminaires qui
» semblent ne promettre rien que
» de sec au Lecteur. Les proposi-
» tions qui viennent ensuite ne fi-
» xant point l'esprit sur des objets
» plus interessans, il arrive com-
» munément que les commençans
» se rebutent, &c.

Cette observation déja faite sur des methodes dressées pour former les commençans à d'autres Sciences, est d'autant plus applicable à la Géometrie que son objet est par lui-même plus aride & plus abstrait.

C'est pour cela que M. C. a cherché à mettre autant qu'il seroit possible l'imagination de la partie, à la fixer par le secours des sens, & à faire servir les opérations de cette faculté à seconder celles de l'esprit. » La mesure des terrains,
» dit-il, m'a paru ce qu'il y avoit
» de plus propre à faire naître les
» premieres propositions de Géo-
» metrie ; & c'est en effet l'origi-

ne de cette Science. » Immediatement avant cet endroit il avoit dit : » Je me suis proposé de remon» ter à ce qui pouvoit avoir donné » naissance à la Géometrie, & » j'ai taché d'en developper les » principes par une methode assez » naturelle pour être supposée la » même que celles des premiers In» venteurs, observant seulement » d'éviter toutes les fausses tenta» tives qu'ils ont nécessairement » dû faire .... J'évite avec soin, » continue-t-il, de donner aucune » proposition sous la forme de » Théorêmes, c'est-à-dire de ces » propositions où l'on démontre » que telle ou telle verité est, sans » faire voir comment on est par» venu à la découvrir, il m'a paru » beaucoup plus à propos d'occu» per continuellement mes lecteurs » à résoudre des problêmes.... En » suivant ces voyes les commen» çans apperçoivent, à chaque pas » qu'on leur fait faire, la raison » qui détermine l'inventeur, & par» là ils peuvent acquerir plus fa-

» cilement l'esprit d'invention.

M. C. va au devant de deux objections qu'on pourroit faire contre sa methode. La premiere qu'en quelques endroits de ses Elemens il s'en rapporte trop au témoignage des yeux, & ne s'attache point assez à l'exactitude rigoureuse des démonstrations. » Il en use, » dit-il, de la sorte parce qu'il a » remarqué que ceux qui avoient » de la disposition à la Géometrie, » se plaisoient à exercer un peu leur » esprit, & qu'au contraire ils se » rebutoient lorsqu'on les accabloit » de démonstrations, pour ainsi di- » re, inutiles..... Tout raisonne- » ment qui tombe sur ce que le » bon sens seul décide d'avance, est » aujourd'hui en pure perte, & n'est » propre qu'à dégouter les Lec- » teurs.

Ce principe a dautant plus lieu dans ce qui regarde en particulier les Elemens de Géometrie, où d'aucune partie des Mathématiques, qu'on ne s'y applique qu'avec un esprit ou formé, ou disposé, à se

former, & que ces premieres verités ne sont point du nombre de celles qu'un interêt de systême, de parti ou de penchant puissent faire contester.

Le second reproche qu'on pourroit faire à l'ingenieux Academicien, ce seroit d'avoir omis differentes propositions qui trouvent leur place dans les Elemens ordinaires.

» A cela, dit-il, je répons » qu'on trouve dans ce Traité tout » ce qui peut servir à remplir mon » projet; que les propositions que » je néglige sont celles qui ne peu» vent être d'aucune utilité par el» les-mêmes ni faciliter l'intelli» gence de celles dont il importe » d'être instruit; qu'à l'égard des » Proportions ce que j'en dis doit » suffire pour faire entendre les » propositions élementaires qui les » supposent. C'est une matiere que » je traitterai plus à fond dans les » Elemens d'Algebre que je don» nerai dans la suite.

Le corps de l'Ouvrage est divisé

en quatre parties. L'Auteur donne pour titre à la premiere *Des moyens qu'il étoit plus naturel d'employer pour parvenir a la mesure des terrains.* Il y traite des figures rectilignes Angles, Poligones, de la maniere de construire & de mesûrer les distances &c.

La seconde partie traite de la methode Géometrique de composer les figures rectilignes, de reduire les unes aux autres celles qui sont susceptibles de cette reduction. M. C. y developpe les principes des Proportions.

La troisiéme partie regarde la mesure des figures circulaires & de leurs proprietés.

La quatriéme a pour objet les solides, leur formation, leurs proportions, leurs mesures & celles de leur surface.

Par tout la secheresse de la matiere est adoucie par des problêmes d'une pratique intéressante, par les rapports qu'ils ont à l'utile. On sent aisément que de pareils détails se refusent à un extrait, &

qu'après l'examen le plus exact, le seul compte qu'on puisse en rendre au Public c'est que l'Auteur ne dement point dans le corps de l'Ouvrage ce qu'il promet au Lecteur dans la Préface & que le succès avec lequel il a débarrassé la Géometrie des épines qui en rendoient l'accès pénible & dégoutant, fait souhaiter avec impatience aux amateurs des Mathématiques que les soins de M. C. s'étendent également à applanir les difficultez de l'Algebre.

ARTICLE XXVII.

ESSAY D'UNE NOUVELLE maniere de parvenir seurement à la connoissance de la vraye, & précise Quadrature Circulaire Par le Sieur Delafont de Paris, annoncé dans la feuille de la Gazette d'Hollande du 29 Juillet 1738. Article de Paris.

CE Géometre prétend à l'aide des polygones reguliers circonscripts & inscripts fixer le plan

Circulaire rectiligne baſtiſſable ſur le diamêtre lequel ſera figuré ci-deſſous, D Q R G.

Il a remarqué que batiſſant ſur ce diamêtre D G le plan du Trigone circonſcript A B C qui eſt DEFG duquel le côté DE ſoit le quart de contour, ce plan diagonaliſé par EG laiſſe au cercle une partie K G de cette diagonale moindre que ſa moitié. Mais le plan du quarré circonſcript DH IG bâti ſur ce même diamêtre D G & diagonaliſé par HG laiſſe la moitié LG, de ſa diagonale HG dans le cercle, & approche plus du quart de contour tétragonal que GK de DE trigonal.

Le plan pentagonal circonſcript ayant un quart de contour encore moindre, bâti ſur ce même diamêtre, & diagonaliſé, laiſſe encore au cercle une portion plus grande de ſa diagonale que celle du quarré qui eſt G L, & plus approchée du quart de contour de ce pentagone, que dans le polygone précédent & ainſi de ſuite. Il ap-

perçoit donc que la difference de ces deux lignes diminue à l'accroissement du nombre des côtez poligonaux ; ce qui l'induit à penser, que lorsque le polygône circonscript ou inscript sera devenu infinigône (Cercle) cette difference de ces deux lignes doit entierement périr, c'est-à-dire que ces deux lignes, sçavoir le quart de contour polygonal, qui multipliant le diamêtre, forme le parallelogramme de même capacité que le polygône, & cette partie de diagonale entrante au cercle doivent être égales, pour que ce plan soit démontré être celui du cercle, comme en la figure DQ=GM. & du quel plan, DQ le moindre côté répréſentera précisemenr le quart de circuit circulaire rectifié.

Il trouve le moyen très géomêtrique de tracer ce plan, en coupant le diamêtre DG selon la moyenne & extrême raison en P. Puis élevant PM perpendiculaire à DG, il trace GM prolongée jusqu'à la tengente DQ. & il pré-

tend selon ses principes ci-dessus que le plan DQ×DG est celui du Cercle.

Cet Auteur s'attend bien à voir son raisonnement traversé par Messieurs les Archimedistes, mais il prétend dans un autre ordinaire se relever par une réfutation de leur sentiment, à laquelle il ne craint point de replique.

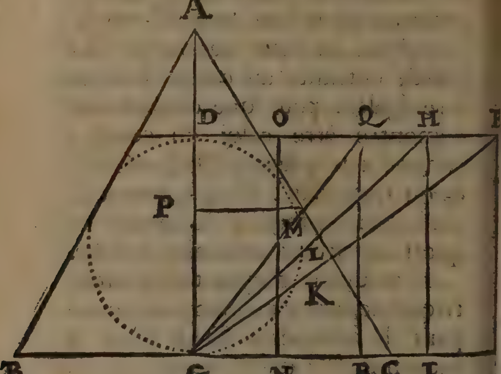

 ART

ARTICLE XXVIII

HISTOIRE ROMAINE DE Tite-Live, *traduite en François, avec les Supplémens de* Freinshemius. *Dediée à Monseigneur le* DAUPHIN. *Par M. l'Abbé* Brunet. *A* Paris ; *chez* Jacques Barois Fils, *Quay des Augustins*, à la Ville de Nevers. Trois volumes *in*-12. Tom. I. Pages 549. Tom. II. Pages 565. Tom. III Pages 408.

TAnt d'Histoires Romaines que nous avons vû paroître en assez peu de tems ; Ouvrages estimables chacun dans leur genre, quoique sur des plans, & dans des gouts différens, n'ont rien fait perdre de leur mérite, aux Auteurs originaux, & n'ont point diminué l'estime générale dont ils sont en possession depuis tant de siécles. Ils seront toujours regardés par les connoisseurs, non

ſeulement comme les ſources où l'on eſt obligé de puiſer, pour en tirer les matériaux, mais auſſi comme les maîtres & les modeles qu'on doit ſe propoſer & ſuivre dans l'exécution de l'Ouvrage. Une bonne édition de *Tite-Live*, & deux traductions Françoiſes qui ſe ſuivent de près, font voir que les nouveaux Hiſtoriens ne peuvent faire oublier l'ancien.

Le dernier Traducteur, loin d'être découragé par le travail de ſon prédeceſſeur, témoigne au contraire que c'eſt ce qui a excité ſon émulation. *J'oſe*, dit-il, *entrer en lice avec lui, & ſous les mêmes auſpices, prêt à déférer au jugement des connoiſſeurs, lorſqu'ils auront comparé les deux traductions enſemble.... Quoiqu'il en ſoit du ſuccès*, ajoute-t-il, *outre qu'il me ſera glorieux d'avoir concouru; le parallele ne ſera point infructueux à la République des Lettres.*

Acceptons le parti qu'il offre, & comparons enſemble quelques

endroits de l'une & de l'autre traduction, pour les faire connoître toutes deux; aussi bien nous ne donnâmes qu'une idée générale de la premiere, lorsqu'elle parut. Nous en laisserons le jugement au Public, puisqu'en pareille matiere, peu de lecteurs ont besoin de lumieres étrangeres. La mort de *Servius Tullius* est un de ces traits que personne n'ignore, & le crime de sa Fille *Tullia* est un de ces exemples fameux des excès où la passion de regner porte une femme ambitieuse. Ecoutons d'abord *Tite-Live*, qui s'exprime ainsi. *Tum Tarquinius, necessitate jam ipsâ cogente, ultima audere, multò & ætate & viribus validior, medium arripit Servium: elatumque è curia, in inferiorem partem per gradus dejicit. Inde ad cogendum Senatum in curiam redit. Fit fuga regis apparitorum atque comitum. Ipse propè exsanguis, quum semianimi regio comitatu domum se reciperet, pervenissetque ad summum Cyprium vicum,*

ab iis qui missi ab Tarquinio fugientem consecuti erant, interficitur. Creditur, quia non abhorret a cœtero scelere, admonitu Tulliæ id factum. Carpento certè, id quod satis constat, in forum invecta, nec reverita cœtum virorum, evocavit virum è curia: regemque prima appellavit. A quo facessere jussa ex tanto tumultu, quum se domum reciperet, pervenissetque ad summum Cyprium vicum, ubi Dianium nuper fluit; flectente carpentum dextra in Virbium clivum, ut in collem Exquiliarium eveheretur, restitit pavidus, atque inhibuit frenos is qui jumenta agebat, jacentemque dominæ Servium trucidatum ostendit. Fœdum inhumanumque inde traditur scelus, monumentoque locus est: Sceleratum vicum vocant, quo amens agitantibus furiis sororis ac viri, Tullia per patris corpus carpentum egisse fertur: partemque sanguis ac cœdis paternæ cruento vehiculo contaminata ipsa respersaque tulisse ad Penates suos virique sui, quibus iratis, malo regni principio similes propediem exitus sequerentur.

Avril 1742.

Voici comme le premier des deux nouveaux traducteurs a rendu cet endroit. » Alors Tarquin » pressé par la nécessité, prit le » parti le plus extrême, *qui par la » même raison étoit le plus sûr pour » lui.* Comme il étoit beaucoup » plus jeune, & plus vigoureux » *que son rival*, il le prit par le » milieu du corps, & l'ayant por» té hors de la Salle, il le jetta du » haut du degré en bas ; & sur le » champ rentra pour presider à » l'assemblée des Senateurs. Tous » les officiers & les gardes de Ser» vius prennent la fuite, & se dis» persent : pour lui, *tout couvert de » sang*, & suivi d'une poignée de » gens, qui ne l'avoient pas enco» re abandonné, il se trainoit à sa » maison. Mais, lorsqu'il fut arri» vé au haut de la rue *Tournante*, » il fut tué par ceux que Tarquin » avoit détachés, pour courir après » lui. On croit qu'il le fit par le » conseil de Tullia même : & les » crimes de cette fille inhumaine

» rendent le fait assez vraisembla-
» ble. Ce qu'il y a de certain, c'est
» que s'étant fait porter dans son
» Char, jusqu'à la porte du Senat,
» où elle ne rougit point de paroî-
» tre avec un si grand nombre
» d'hommes, elle tira son mari
» hors de l'assemblée, & le salua
» la premiere du nom de Roi.
» Mais ce Prince l'ayant priée de
» se retirer hors du tumulte qui
» n'étoit pas encore bien appaisé,
» elle prit le chemin de sa maison:
» Et lorsqu'elle fut arrivée au haut
» de la rue de *Chypre*, à l'endroit
» où étoit autrefois la Statue de
» Diane, le cocher qui conduisoit
» son Char étant prêt de tourner
» à droite, pour aller au quartier
» des Esquilies, arrêta ses che-
» vaux, &, tout interdit & plein
» d'effroi, montra à sa maîtresse
» le corps de Servius étendu sur la
» place. On rapporte qu'en cette
» occasion, elle fit une action abo-
» minable, dont le nom de *Scelé-*
» *rate* donné depuis à la rue où la

» chose arriva, a conservé le souve-
» nir jusqu'à nous. Car, tourmentée
» par les furies vengeresses du
» meurtre de son mari & de sa
» sœur, elle fit passer son équipa-
» ge sur le corps de celui à qui el-
» le devoit la vie ; & porta une par-
» tie du sang de ce malheureux
» pere, dont elle & son char
» étoient tout couverts, à la vue
» des Dieux Penates *d'elle* & de
» son mari, qui pour punir une si
» horrible impiété, devoient bien-
» tôt terminer ce regne odieux,
» par une catastrophe digne d'un
» tel commencement. »

Je ne voudrois que ce seul endroit, ou tel autre que ce puisse être, seulement de vingt ou trente lignes, pour faire sentir qu'une bonne traduction n'est pas chose aussi facile que se l'imaginent bien des gens qui n'en ont jamais fait l'essai : surtout s'il s'agit de rendre ces grands Auteurs qui ont travaillé de génie, & les Anciens qui parlent souvent de choses qui

nous ſont trop peu connues. Voyons comment M. l'Abbé *Brunet* a tourné ce même récit.

» Alors Tarquin, dit-il, ſe »voyant dans la néceſſité de tout »ôſer, jeune & robuſte, ſaiſit le »Vieillard par le milieu du corps, »le transporte hors de la Salle, le »précipite du haut des dégrés *dans* »*la Place*, & rentre auſſi-tôt, »pour *contenir* le Senat. Les gar- »des & les courtiſans du Roi »prennent la fuite. Lui-même à »demi-mort avec ceux de ſes »amis qui ne l'avoient point enco- »re abandonné, ne ſonge plus »qu'à regagner ſon Palais; mais »à peine eſt-il au haut de la ruë »Ciprienne, que les gens que »Tarquin avoit fait courir après »lui, l'atteignirent & le tuerent. »On attribue encore ce meurtre »à Tullia, ſans doute parce qu'on »ne la croyoit pas moins capable »de ce nouvel attentat que de tous »les autres déja conſommés. Du »moins il eſt certain qu'au pre- »mier bruit, elle avoit accouru

» dans la place, & que l'ayant » traversée sur son char, sans se dé» concerter à la vue de tant de » peuple, elle vint jusqu'au Senat, » en fit sortir son mari, & fut la » premiere à lui donner le titre de » Roi. Tarquin lui ayant ordon» né de se tirer de la foule, elle » s'en retourne au Palais par la » rue Ciprienne, & comme elle » fut au haut, vers l'endroit où » étoit encore, il n'y a pas long» tems, le *Dianium* (Statue, ou » chapelle consacrée à Diane) & » qu'il falloit tourner à droite dans » la rue Virbienne pour monter » aux Esquilies, le cocher y trou» vant Servius étendu mort, s'ar» rête tout court, saisi de fraïeur, » & le montre à sa maîtresse. On » dit qu'alors par un trait d'inhu» manité qui fait horreur, & dont » cette rue appellée depuis la *Rue* » *Scélérate*, a perpétué le souve» nir, cette fille dénaturée ôsa fran» chir le pas, & passer outre. Hors » d'elle-même, comme si elle eut » été livrée aux furies vengeresses

»de sa sœur & de son premier »mari, elle fit passer son char sur »le corps de son pere. Les rouës »en furent ensanglantées ; & cou»verte elle-même du sang qu'elles »firent rejaillir sur ses habits, elle »parut en cet état à la vue de ses »Dieux domestiques, qui dans »leur colere l'abandonnerent elle »& son époux à tous les malheurs »d'un regne dont les suites ne »devoient pas être moins affreuses »que les commencemens.

L'histoire de la fameuse *Lucrece* n'est pas moins célébre dans ces commencemens de *Rome*, & fournit l'exemple mémorable d'une vertu & d'un courage que l'Antiquité a jugés dignes des plus grands éloges. Nous choisissons ce morceau, parce qu'il nous donne lieu de faire un peu plus connoître un livre nouveau que nous n'avons fait qu'annoncer. C'est la traduction de quelques Fables choisies, tirées des Fastes d'*Ovide*, & imprimée chez les d'*Houry*, pere & fils. *Tite-Live*, après avoir décri la

lenteur du ſiege d'*Ardée*, les amuſemens des jeunes Seigneurs de l'armée, le deffi qu'ils ſe firent au ſujet de la vertu de leurs femmes, le crime de *Sext. Tarquin*, rapporte ainſi les ſuites funeſtes de cet attentat » *Lucretia mœſta tanto* » *malo, nuntium Romam eundem* » *ad patrem, Ardeamque ad virum* » *mittit, ut cum ſingulis fidelibus* » *amicis veniant : ita facto, matura-* » *toque opus eſſe : rem atrocem inci-* » *diſſe. Spu. Lucretius cum P. Vale-* » *rio Voleſi filio, Collatinus cum L.* » *Junio Bruto venit, cum quo forte* » *Romam rediens, ab nuntio uxoris* » *erat conventus. Lucretiam ſeden-* » *tem mœſtam in cubiculo inveniunt.* » *Adventu ſuorum lacrimæ abortæ.* » *Quærentique viro*, Satin' ſal- » væ ? minime, *inquit*, quid enim » ſalvi eſt mulieri amiſſa pudici- » tia ? . . . Cæterum corpus eſt » tantùm violatum, animus in- » ſons ; mors teſtis erit. Sed date » dextras fidemque, haud impune » adultero fore. Sextus eſt Tar- » quinius, qui hoſtis pro hoſpite

» priore nocte vi armatus mihi,
» sibique, si vos viri estis, pesti-
» ferum hinc abstulit gaudium.
» *Dant ordine omnes fidem : conso-*
» *lantur ægram animi, avertendo*
» *noxam ab coactâ in auctorem delicti.*
» *Mentem peccare, non corpus, &*
» *unde consilium absuerit, culpam*
» *abesse.* Vos, *inquit*, videritis
» quid illi debeatur : ego me, & si
» peccato absolvo; supplicio non
» libero, nec ulla deinde impudica
» Lucretiæ exemplo vivet. *Cul-*
» *trum quem sub veste abditum ha-*
» *bebat, cum in corde defigit : pro-*
» *lapsaque in vulnus moribunda ce-*
» *cidit. Conclamant vir paterque.*
» *Brutus illis luctu occupatis cultrum*
» *ex vulnere Lucretiæ extractum*
» *manantem cruore præ se tenens,*
» per hunc, *inquit*, castissimum
» ante regiam injuriam sanguinem
» juro, vosque, Dii, testes facio
» me L. Tarquinium Superbum,
» cum scelerata conjuge, & omni
» liberorum stirpe, ferro, igni,
» quacunque de hinc vi possim ex-
» sequuturum, nec illos, nec alium

» quenquam regnare Romæ paſ-
» ſurum. *Cultrum deinde Collatino
» tradit, inde Lucretio ac Valerio,
» ſtupentibus miraculo rei, unde no-
» vum in Bruti pectore ingenium,
» ut præceptum erat, jurant : toti-
» que ab luctu verſi in iram, Bru-
» tum jam inde ad expugnandum reg-
» num vocantem ſequuntur ducem.*

Commençons par la verſion de M. *Guerin*, comme la plus ancienne : elle eſt de 1739. » Alors
» Lucrece ne pouvant ni cacher
» ſa honte, ni vaincre la douleur
» dont elle étoit accablée, envoya
» ſur le champ le même courrier à
» Rome vers ſon pere, & à Ar-
» dée vers ſon mari, pour les prier
» de venir la trouver l'un & l'au-
» tre, avec chacun un ami fidele ;
» *Qu'elle les attendoit avec impa-
» tience, pour leur apprendre l'acci-
» dent funeſte qui venoit de lui ar-
» river.* Sp. Lucretius vint avec
» P. Valerius fils de Voleſus ; &
» Collatin avec Junius Brutus qui
» s'étoit trouvé par hazard avec
» lui lorſqu'en retournant à Rome

»il avoit rencontré le courrier de »ſa femme. Lorſqu'ils arriverent »à Collatie, Lucrece étoit aſſiſe »dans ſa chambre, plongée dans »la triſteſſe la plus accablante. A »la vue des ſiens, elle ſe mit à »pleurer. Et ſon mari lui ayant »demandé comment elle ſe por»toit. *Fort-mal*, répondit-elle. »*Car de quel plaiſir & de quelle »ſanté peut joüir une femme qui a »été deshonórée ?... Au reſte, mon »cœur eſt innocent ; mon corps ſeul a »ſouffert la violence dont je me »plains : ma mort en ſera la preuve. »Tout ce que je vous demande, c'eſt »que vous me promettiez que vous »ferez ſouffrir à l'adultere la peine »d'un ſi grand crime. C'eſt Sextus »Tarquin, qui cachant ſous les de»hors de l'amitié, les ſentimens de »la plus noire trahiſon, a employé »la nuit derniere la force des armes »pour obtenir un plaiſir qui lui doit »être auſſi funeſte qu'à moi, ſi vous »avez du courage.* Tous lui ayant »juré qu'ils la vengeroient, tâche»rent d'adoucir la douleur dont

» ils la voyoient pénétrée. Ils lui
» repréſentoient : *Que l'Auteur de*
» *la violence étoit le ſeul coupable :*
» *que c'étoit le cœur, & non le corps*
» *qui péchoit : & qu'où il n'y avoit*
» *point eu d'intention, il ne pouvoit*
» *y avoir de faute. C'eſt à vous de*
» *voir,* reprit-elle, *comment vous*
» *devez traiter Tarquin. Pour moi,*
» *quoique je ſois exempte du crime,*
» *je ne le ſerai point de la peine : &*
» *Lucrece ne donnera point à celles*
» *de ſon ſexe, l'exemple de ſurvivre*
» *à la perte de leur réputation.*
» Après ce peu de mots, elle s'en-
» fonça dans le cœur le poignard
» qu'elle avoit caché ſous ſa robe,
» & tomba mourante aux pieds de
» ſes parens & de ſes amis. A un
» ſpectacle ſi affreux, ſon pere &
» ſon mari pouſſerent de grands
» cris.

» Mais pendant qu'ils s'aban-
» donnoient aux larmes & aux re-
» grets, Brutus tira de la playe le
» poignard tout ſanglant ; & le
» tenant élevé, *Je jure,* dit-il,
» *par ce ſang ſi pur avant l'outrage*

»*qu'il a reçu de Tarquin, & je* »*prens les Dieux à temoins de mon* »*ſerment, que j'employerai le fer,* »*le feu, & tous les autres moyens* »*poſſibles, pour exterminer l'orgueil-*»*leux Tarquin, avec ſa femme cri-*»*minelle, & toute ſa race maudite,* »*& que je ne ſouffrirai pas que ni* »*eux, ni quelqu'autre que ce ſoit* »*regne dans la ſuite à Rome.* » Il »fit paſſer le poignard ſucceſſive-»ment dans les mains de Colla-»tin, de Lucretius & de Vale-»rius, leur ordonnant de jurer »comme lui. Ces Romains ſur-»pris d'une fermeté & d'un juge-»ment dont Brutus n'avoit jamais »donné de preuves juſques là, fi-»rent cependant le ſerment qu'il »exigeoit : & dès lors, paſſant »de la douleur à l'indignation, »ils regarderent Brutus comme »leur chef, & le ſuivirent à Ro-»me, d'où il alloit chaſſer les »Tarquins. »

Ce n'eſt pas là l'endroit le moins bien traduit par M. *Guerin*; cependant il n'empêchera pas qu'on

ne lise volontiers la traduction de M l'Abbé *Brunet* que nous allons rapporter. » Lucrece désolée, dé-
» péche sur le champ un exprés à
» son pere à Rome, & de-là au
» camp d'Ardée à son mari, pour
» leur dire de venir en diligence
» chacun avec un ami fidele ;
» qu'ils se hâtassent, qu'il n'y
» avoit pas un moment à perdre,
» qu'un grand malheur venoit
» d'arriver. Ils accoururent ; Sp.
» Lucretius, accompagné de P.
» Valerius, & Collatin amene
» avec lui L. Junius Brutus, avec
» qui l'exprès l'avoit rencontré sur
» le chemin d'Ardée, venant à
» Rome. Ils trouvent Lucrece
» dans son appartement toute éplo-
» rée, & plongée dans la douleur.
» En les voyant elle fond en lar-
» mes, & son mari lui deman-
» dant si tout alloit bien, du moins
» pour elle. *Ah* ! s'écrie Lucrece,
» *il s'en faut beaucoup, mon cher*
» *Collatin* ; *quel bien reste-t-il à*
» *une femme à qui on a ravi l'hon-*
» *neur ? . . . Au reste si mon corps*

» est criminel, mon cœur est innocent, » & ma mort te le prouvera : mais » jurez tous que l'infame sera puni. » C'est Sextus Tarquin ; ce perfide » sous le masque de l'amitié s'est in- » troduit ici la nuit derniere, m'a » fait violence ; & le poignard à la » main il a triomphé de moi : mais » son triomphe lui sera fatal, autant » qu'à moi, si vous avez du cœur.

» Ils font tous serment l'un » après l'autre de la venger, & » comme ils vouloient lui faire en- » tendre pour la consoler, que » dans son malheur elle n'étoit pas » coupable, qu'il ne sauroit y » avoir de crime dans ce qu'on ne » fait pas librement, que tout le » mal vient du cœur, que le corps » est incapable d'en faire, & » qu'enfin la honte & l'infamie de » ce qui s'étoit passé, retomboit » sur le corrupteur. *Ce sera*, leur » dit-elle *à vous de le traiter selon » ses mérites. Je sçai que je n'ai » point failli, mais je n'en serai pas » moins la victime de mon infortu- » ne ; & jamais l'exemple de Lu-*

»*crece n'autorisera l'adultere.* A
»l'instant elle se plonge dans le
»sein un poignard qu'elle tenoit
»caché sous sa robe, elle tombe
»à la renverse sur le coup, elle
»expire. A ce spectacle le pere
»& l'époux jettent un grand cri.

» Comme ils se livroient aux
»transports de la plus vive dou-
»leur, Brutus tire du sein de Lu-
»crece le poignard tout sanglant,
»& le tenant élevé; *Par ce sang,*
»dit-il, *ce sang si pur avant l'insul-
»te du traitre, je jure, & vous,
»grands Dieux, je vous prens à té-
»moins que je vais employer le fer
»& le feu, soulever le ciel & la
»terre contre le superbe Tarquin,
»l'exécrable Tullie, leurs enfans, &
»cette race scélérate. Je le proteste,
»Rome ne sera plus désormais gou-
»vernée par des Rois.*

» Il présente ensuite le poignard
»à Collatin, à Lucretius, à Va-
»lere, tous étrangement surpris
»de voir Brutus devenu tout à
»coup un autre homme. Ils ju-

» rent à ſon exemple ; & la fureur
» de la vengeance ſuccédant aux
» ſentimens de la douleur, ils ſui-
» vent Brutus qui les anime à
» chaſſer les Rois. »

Une traduction (je parle ſurtout de celles des meilleurs Auteurs, dont il eſt plus difficile de connoître, de ſentir, & ſurtout d'exprimer toutes les beautés,) une traduction, pour être bonne, doit d'abord être exacte, fidele, rendre tout le ſens de l'Auteur, ſans l'affoiblir. Mais il ne faut pas que ce ſoit une paraphraſe, ni un commentaire arbitraire ou conjectural, qui ſubſtitue les penſées du Traducteur à celles de l'Original. Il faut encore qu'elle lui conſerve toute ſa force, dont une partie conſiſte ſouvent dans l'expreſſion, ſon élégance : & cela dans une langue dont les tours, les locutions, le genie eſt quelquefois ſi différent de celui de la langue originale ; que pour être bon Traducteur, il faut en quelque ſorte être Auteur, & du moins il

faut posséder parfaitement l'un & l'autre idiôme. Sur ces principes, & suivant ces idées on jugera du mérite des deux traductions dont nous venons de donner quelques échantillons, soit qu'on les confronte à l'Original, soit qu'on les compare entre elles.

Mais pour ne parler que de celle de M. l'Abbé *Brunet*, dont il s'agit principalement ici, il faut convenir, qu'en général, elle prend bien le sens de l'Auteur, que la narration est animée, qu'elle est bien écrite, qu'elle se fait lire avec plaisir, & que quelques défauts légers qu'on y a remarqués, n'empêche pas qu'elle ne soit estimable, & très-utile.

Ovide au second livre de ses Fastes, raconte l'avanture de la chaste *Lucrece* autant en Historien qu'en Poëte, & c'est une des Piéces traduites dans le nouveau Recueil dont nous avons parlé. Peut-être verra-t-on volontiers son recit rapproché de celui de *Tite-Live*, & l'on jugera par la traduc-

tion de ce morceau, de celle des *Fables choisies, & tirées des Fastes,*

Jamque erat orta dies : passis sedet illa capillis ;
Ut solet ad nati mater itura rogum.
Grandævumque patrem fido cum conjuge castris
Evocat ; & positâ venit uterque morâ.
Utque vident habitum ; luctûs quæ causa requirunt ;
Cui paret exequias, quove sit icta malo.
Illa diu reticet, pudibundaque celat amictu
Ora. Fluunt lacrimæ more perennis aquæ.

Hinc pater, hinc conjux lacrymas solantur, & orant
Indicet : & cœco flentque paventque metu.
Ter conata loqui ; ter destitit : ausaque quartò,
Non oculos adeò sustulit illa suos.
Hoc quoque Tarquinio debebimus ? eloquar, inquit,
Eloquar infœlix dedecus ipsa meum.
Quæque potest narrat : restabant ultima ; flevit ;

Et matronales erubuere genæ.
Dant veniam facto genitor conjuxque coacto.
Quam, dixit, veniam vos datis, ipsa nego.
Nec mora celato figit sua pectora ferro:
Et cadit in Patrios sanguinolenta pedes. . . .
Ecce super corpus, communia damna gementes,
Obliti decoris virque paterque jacent.
Brutus adest; tandemque animo sua nomina fallit;
Fixaque semianimi corpore tela rapit.
Stillantemque tenens generoso sanguine cultrum,
Edidit impavidos ore minante sonos.
Per tibi ego hunc juro fortem castumque cruorem.
Perque tuos Manes, qui mihi numen erunt:
Tarquinium pœnas profugâ cum stirpe daturum.
Jam satis est virtus dissimulata diu
; . . . . Brutus clamore Quirites
Concitat, & Regis facta nefanda refert,
Tarquinius cum prole fugit. Capit annua Consul

Jura. Dies regnis illa suprema
fuit.

Voilà l'Histoire racontée fidellement, & revêtue des ornemens d'une Poësie simple, modeste, & convenable au sujet. Reste à voir comment elle est rendue par le nouveau Traducteur.

» Déja il étoit jour. Lucrece » deshonorée sort de son apparte» ment en habit de deuil. Elle se » tient assise les cheveux épars, » telle à peu près qu'une mere qui » vient de perdre un fils unique » qu'elle va conduire au tombeau. » Dans cette posture elle assem» ble à la hâte toute sa famille, » entre autres Lucrétius son pere, » & Collatin son fidele époux. El» le les rappelle au plus vîte du » Camp devant Ardée.

» Tous accourent en diligence, » & sans perdre un moment, Mais » d'abord surpris de son ajuste» ment, & de son habit négligé, » on lui demande quelle est donc » la cause de son deuil? De qui

» pleure-t-elle la mort? & de quel
» mal enfin elle est atteinte? Lu-
» crece se tût assez long-tems, &
» toute honteuse, elle se couvre le
» visage de sa robbe, pendant que
» des torrens de larmes coulent de
» ses yeux.

» Cependant son pere d'un côté,
» & son mari de l'autre s'efforcent
» de la consoler. Parlez donc, Lu-
» créce, lui disoient-ils, & agités
» au dedans d'eux-mêmes d'une
» crainte secrete, ils tremblent,
» ils pleurent, ils la pressent forte-
» ment de s'expliquer. Trois fois
» elle fit effort pour parler, & trois
» fois elle s'arrêta; enfin à la qua-
» triéme, tenant toujours la vûe bais-
» sée, elle s'écria; c'est donc en-
» core à toi, Sextus, que je dois la
» violence que je me fais? Hé quoi!
» malheureuse que je suis, faut-il
» donc que moi-même je déclare
» ici ma honte & mon deshon-
» neur? Alors elle raconte quel-
» que chose autant qu'elle le peut;
» il ne falloit plus qu'un mot pour
» dire tout. Elle s'arrête. Ses lar-

» mes dirent le reſte.

» Le pere, & le mari lui font grace ſur la violence qu'on lui a faite. Vous me faites grace, leur » dit-elle, & moi je n'en veux point. » Elle tire à l'inſtant de deſſous ſa » robbe un poignard qu'elle tenoit » caché, & ſe l'enfonce dans le ſein. » Elle tombe aux pieds de ſon pe» re. . . . . .

» Alors le pere & le mari, ſans » égard à la bienſéance, tombent ſur » le corps de Lucrece expirante, & » déplorent leur commun malheur. » Brutus étoit-là préſent ; mais ce » n'eſt plus ce même Brutus qui fei» gnit autrefois d'être inſenſé, il dé» ment ici ſon nom & ſa feinte fo» lie par un trait de ſageſſe des plus » hardis. Il arrache du cœur de » Lucrece le poignard qui la perça, » & le tenant à la main encore de» goutant d'un ſi beau ſang, il pro» nonce ces terribles paroles. J'en » jure, ô Lucrece, par ce pur & gé» néreux ſang que vous venez de » répandre, & par vos ſacrées Ma» nes, que j'ateſte ici comme mes

» Dieux, que vous ſerez vangée.
» Sçachez que Tarquin, & toute
» ſa race proſcrite & fugitive, ſe-
» ront punis comme ils le méritent.
» Aſſez, & trop long-tems j'ai diſ-
» ſimulé ce qu'un homme tel que
» moi, animé d'un courage à tout
» entreprendre, devoit & pouvoit
» contre la tyrannie. Cependant
» Brutus aſſemble à grands cris les
» Sénateurs, & leur expoſe la
» cruauté, l'avarice & les violen-
» ces du Roi Tarquin. »

Les traits les plus illuſtres de l'Hiſtoire ſont les plus propres dans un Extrait à la comparaiſon entre l'Original & le Traducteur. Comme ils ſont plus connus, ils épargnent la peine de chercher ailleurs ce qui pourroit les éclaircir, & en faciliter l'intelligence. Tel eſt le combat entre le Gaulois, & le fameux *T. Manlius*, par où nous acheverons de faire connoître la traduction de M. l'Abbé *Brunet*. *Tite-Live*, après avoir rapporté l'occaſion, & le préliminaire de ce combat, raconte ainſi le fait. » *Re-*

cipiunt inde se ad stationem, & duo armati, spectaculi magis more quam lege belli destituuntur; nequaquam visu ac specie æstimantibus pares. Corpus alteri magnitudine eximium, versicolori veste, pictisque & auro cælatis refulgens armis: media in altero militaris statura, modicaque in armis habilibus magis quam decoris species. Non cantus, non exultatio, armorumque agitatio vana, sed pectus animorum iræque tacitæ plenum, omnem ferociam in discrimen ipsum certaminis distulerat. Ubi consistere inter duas acies, tot circa mortalium animis, spe metuque pendentibus; Gallus, velut moles superne imminens, projecto læva scuto in advenientis arma hostis, vanum cæsim cum ingenti sonitu ensem dejecit. Romanus, mucrone surrecto, cum scutum scuto imum perculisset, totoque corpore interior periculo vulneris factus, insinuasset se inter corpus armaque, uno alteroque subinde ictu ventrem atque inguina hausit, & in spacium ingens ruentem porrexit hostem. Jacentis inde corpus, ab omni aliâ vexatione intactum, uno torque spolia-

vit ; quem resperſum cruore collo circumdedit ſuo.

La traduction de cet endroit, qui n'eſt pas des plus aiſés à rendre, fait connoître le talent de M. l'Abbé *Brunet*, & ce qu'on doit attendre du reſte de l'Ouvrage. » On entra dans les rangs pour laiſſer, contre l'uſage ordinaire de la guerre, » ces deux combattans en ſpectacle ſur le Pont. La partie n'étoit » pas égale entre eux, à n'en juger que par les apparences, l'un » étoit d'une grandeur démeſurée, » revêtu d'un habit *éclatant*, & bigarré de diverſes couleurs, ayant » des armes brillantes, ornées de » *Peintures*, & cizelées en or. L'autre avoit la taille d'un ſoldat ordinaire, & ſes armes aiſées à manier, étoient plus de ſervice que » de parade. On ne le voyoit pas » comme le Gaulois marcher avec » oſtentation, pouſſer des cris en » l'air, faire le brave, chanter & » tirer vanité de ſon armure ; au » contraire il alloit à lui ſans dire » mot, ſans ſe répandre en vaines

»menaces, & réservant, pour le »moment du combat, la colere »& le feu secret qu'il portoit dans »le cœur.

»En la présence des deux ar»mées,& dans le tems que la crain»te ou l'espérance tenoit tous les »esprits en suspens, le Gaulois com»me une *Tour* qui sembloit devoir »écraser Manlius, se couvrant de »son bouclier qu'il tenoit à sa gau»che, porte de la droite un coup »de sabre, qui donnant à faux sur »les armes du Romain, ne fit qu'»un vain bruit. C'est que Man»lius ayant adroitement détourné »par en bas le bouclier de son ad»versaire avec le sien, s'étoit glis»sé dessous, pour être d'autant »moins à portée du coup, qu'il se»roit plus près de lui; & dans le »même instant par deux coups re»doublés, lui ayant percé le bas »ventre, il renversa le Colosse par »terre. Sans insulter davantage à »l'ennemi vaincu, il se contenta »de lui ôter un collier d'or qu'il »avoit à son cou, pour se parer

» lui-même de cette dépouille en-
» sanglantée. »

Nous ne pousserons pas plus loin cet examen ; ce que nous avons rapporté suffisant aux Lecteurs intelligens pour former leur jugement. M. *Brunet* compte pour un avantage de sa traduction, qu'elle ait été *revue & reformée toute entiere sur l'édition latine de M. Crevier*, qu'il estime *la plus correcte, & la plus exacte que nous ayons.*

ARTICLE XXIX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ESPAGNE

DE MADRID.

NOus avons promis de parler de quelques Livres d'*Espagne* qui sont venus à notre connoissance. Un seul Auteur nous en a fourni plusieurs qui nous ont été remis de sa part. C'est le P. de *Quadros* Jesuite, ancien Professeur de Philosophie, & de Théologie, & qui explique l'Ecriture-Sainte à *Alcala*. Nous dirons quelque chose de chacun.

Palæstra Scolastica, sive Ars subsidiaria pro incipientibus ad ritè & rectè propugnandum & impugnandum in publicis Disputationibus. Auctore

P. Didaco de Quadros, *Societatis Jesu, olim Philosophiæ & Theologiæ Professore; nunc autem Compluti S S. Bibliorum Interpreti, & Toletanæ Dioceseos Examinatore Synodali.* Matriti. *Vol. in-4°.*

Le P. de *Quadros* ayant remarqué que les Disputes Scolastiques, faute de méthode & de précision, dégénéroient en discours vagues, en vaines clameurs, qui bien loin de bien éclaircir, ne faisoient qu'embrouiller les matieres, & obscurcir les questions; pour remédier à cet inconvénient, a composé l'Ouvrage dont on vient de lire le Titre. C'est une espece de *Directoire* pour régler ces sortes d'exercices, soit publiques, soit particuliers, pour en bannir la confusion, & les rendre aussi utiles qu'ils le peuvent être, suivant les vûes & l'intention de ceux qui les ont établis. L'Auteur fort expert dans ces combats, adresse ses instructions à l'Argumentant, au Répondant, au Président, ou, comme il l'entend, aux Présidens; c'est-

à-dire, aux Docteurs, aux Maîtres, & à tous ceux qui ſont exercés dans cette lice, qui peuvent juger des coups, & qui commencent à préſider. C'eſt la diviſion du premier livre; mais elle peut s'étendre à tout l'Ouvrage, puiſque pour bien argumenter, pour bien répondre, pour bien préſider, il faut, au jugement de l'Auteur, ſçavoir tout ce qu'il enſeigne, & obſerver ce qu'il preſcrit. Le premier livre donne les regles de la Diſpute. Le ſecond traite des *Topiques*, des *Lieux* ou Sources des Argumens. Le troiſiéme, des Sophiſmes, & de la maniere de les réſoudre, ou de les refuter. Le quatriéme de la force des preuves tirées de l'Autorité, de la maniere de les employer, & des ſujets auſquels elles conviennent. Tout cela eſt expliqué fort au long, & les regles ſont ſoutenues d'exemples, pour en faire connoître l'application, & en faciliter l'uſage. C'eſt le premier Ouvrage que le P. de Quadros ait imprimé.

En voici un autre d'un plus

grand travail, d'une bien plus grande étendue, & d'une plus grande érudition. *Palæstra Biblica, sive Enchiridion Neotericorum pro sacris codicibus ritè tractandis, & difficultatibus Scripturæ Sacræ scolasticè discutiendis. Autore Patre* Didaco de Quadros &c. Matriti. Quatre Volumes *in-folio.*

Ce grand Ouvrage est une introduction à l'étude & à l'intelligence de la Sainte-Ecriture; il contient les *Prolégomenes*, & quelques Traités particuliers qui ont tous rapport au même sujet. Dans le premier Tome, l'Auteur explique d'abord les Questions les plus générales, sur les noms, la fin, l'autenticité, la divinité, le stile des Livres Saints, les Versions, les divers sens &c. Il y joint un Catalogue des Auteurs qui ont écrit sur ces *Prolégomenes.* Il donne une idée générale de toute l'économie de l'Ecriture-Sainte de l'un & de l'autre Testament; il en parcourt tous les Livres l'un après l'autre, pour faire remarquer l'Ordre de la

Providence de Dieu sur son Peuple dans tous les tems ; dans toutes les formes de gouvernement, dans tous les états où il s'est trouvé depuis la Création du monde, jusqu'à l'établissement & l'affermissement de la Loi nouvelle ; il montre quel est le but particulier, & ce qui doit être principalement observé dans chacun des Ecrits qui contiennent la parole de Dieu ; il donne des regles pour l'interprétation de l'Ecriture, il en explique les idiotismes, les expressions particulieres, figurées, proverbiales qui y sont souvent employées ; il donne une seconde liste des Auteurs qui ont commenté l'Ecriture-Sainte, ou en entier, ou seulement quelque partie, ou quelques Livres. Mais dans ces Listes, & dans tout l'Ouvrage, on voit bien qu'il a manqué à l'Auteur plusieurs Livres qui auroient pû le rendre plus parfait. Enfin il explique un grand nombre de textes, & d'endroits difficiles & obscurs, & de questions sur la Sainte-Ecriture.

Avril 1742.

Le second Tome eſt la ſuite & la continuation du premier, & contient des matieres à peu-près ſemblables, ſeulement elles ſont plus tournées à la méthode, & aux diſputes de l'Ecole.

Le troiſiéme eſt différent des deux autres par les matieres qu'il renferme. C'eſt un Traité de Chronologie, où le P. de *Quadros* donne les notions, & les principes de cette ſcience, les différentes hypotheſes, les opinions diverſes, les principales Epoques, les points controverſés, des Tables Chronologiques des plus conſidérables événemens, depuis la Création du monde, juſqu'à la mort de *S. Jean l'Evangeliſte.*

La ſeconde partie de ce volume eſt une Géographie de la Terre Sainte, expliquée premierement dans un diſcours ſuivi, & réduite enſuite à l'ordre Alphabétique, en forme de Dictionnaire.

La troiſiéme partie eſt un Traité des Poids & des Meſures, néceſſaire pour l'intelligence de di-

vers endroits de l'Ecriture.

Ces Traités sont suivis de l'explication d'un nombre considérable de Textes qui demandent une discussion particuliere. L'Auteur finit par une Table Chronologique universelle, depuis le commencement du monde, jusqu'à l'année 1612. à laquelle il joint le Kalendrier des Hébreux.

Le quatriéme Tome contient 1o. un Sommaire, ou abregé de tous les Livres, & de toutes les Parties de l'Ancien & du Nouveau Testament. 2o. La résolution de diverses Questions qu'on propose sur des Textes de l'Ecriture. 3o. Les *Adagia N. T.* du P. *André Schot*, & quelques Additions peu considérables.

Comme on a peu de Livres étrangers en *Espagne*, & qu'ils n'y arrivent que fort tard, le P. de *Quadros* n'a pu parcourir les Commentaires & les Dissertations du P. *Calmet*, que sur la fin de l'Impression de son Ouvrage. Il y a remarqué avec plaisir qu'il se ren-

controit en beaucoup de choses avec ce Sçavant ; mais il avoue modestement qu'il en auroit bien profité, s'il avoit pu les voir plûtôt.

Constituciones y Reglas de la Congrégacion de la Annonciata, sita in el Colegio de la Compañia de Jesus *de* Alcala, para los Estudiantes de la Universidad. *Compuesto per el P.* Diego de Quadros &c. *Sacale à Luz Don* Juan Antonio de Quadros, *su Padre, Cavallero del Orden de Santiago, del consejo de su Magestad en la Cruzada, y Regidor de la Villa de* Madrid &c.

La Congrégation qui sert de modéle à toutes celles qui se tiennent dans les Maisons de la C. de J. a été établie au College Romain, sous le titre de l'Annonciation de la Sainte Vierge, approuvée & autorisée par le Pape *Grégoire* XIII. qui l'a déclarée Chef de toutes les autres, lui a accordé beaucoup d'Indulgences, que ce même Pape a communiquées aux autres Congrégations, comme membres de celle-

ci, & qui ont été confirmées par *Sixte* V. L'érection de ces Congrégations, & en particulier de celle d'*Alcala*, les Indulgences dont elles jouissent, les exercices de piété & de charité qui y sont en usage, les Regles par lesquelles elles sont gouvernées, les pratiques de dévotion pour bien faire les principales actions de la Vie Chrétienne, pour la Messe, la participation aux Sacremens &c. C'est ce qui est exposé dans cet Ouvrage du P. de *Quadros*.

Despertador de la Fé de los ultimos siglos, compuesto en la lengua Francesa por el P. Rapin, *de la Compañia de* Jesus, *y traducido en lengua Española por el Padre* Diego de Quadros &c.

C'est la traduction du livre du P. *Rapin*, *La Foi des derniers siecles*, imprimé en 1679. chez *Cramoisy*. Le Titre de la Traduction fait mieux connoître le dessein de l'Ouvrage, qui a pour but de *réveiller* la Foi des derniers siécles; *Despertador.*

4 *Avril* 1742.

Caduceus Theologicus , & Crisis Pacifica de Examine Thomistico in tres partes divisa &c. Volume *in-folio.*

Ce Livre a paru ſous le nom du Licentié D. *Martin Ortiz.* L'Auteur y examine à l'amiable, & y diſcute en Pacificateur les ſyſtêmes oppoſés de deux ſçavantes Écoles ſur l'efficacité de la Grace, & ce qu'on appelle *Prédétermination Phyſique.* Elevé dans une des deux Ecoles, où il ſe diſtingue par ſon érudition, ancien Profeſſeur de Philoſophie & de Théologie, on s'attend bien qu'il en ſoutiendra les ſentimens avec zele ; mais il le fait avec une politeſſe, une modération, & des égards qui doivent lui gagner le cœur de ceux dont il ne peut goûter les opinions. Que n'en uſe-t-on toujours de cette maniere dans les diſputes qui partagent les Docteurs Catholiques ! Un Ecrit intitulé *Examen Thomiſticum* l'a engagé à compoſer cet Ouvrage, ou ce Traité de Paix

entre les deux Partis. Il y répond à tout ce qu'on allegue contre la doctrine de son Ecole, & n'omet rien pour la bien défendre ; mais sans oublier son caractere de Médiateur, accordant au Parti opposé, tout ce qu'il peut, ce semble, exiger raisonnablement. Enfin il traite cette négociation avec beaucoup de justesse & d'habilité, & avec l'équité la plus propre à concilier, s'il est possible, des interêts & des prétentions que la dispute n'a pu accorder jusqu'ici.

Tous les Livres du P. de *Quadros* dont nous venons de parler, ont été imprimés à Madrid en différentes années : en voici un qui l'a été à *Rome*, chez *Antoine de Rubeis*, parce qu'il n'eut pas été facile, ni peut-être possible de trouver en *Espagne* les caracteres nécessaires pour un tel Ouvrage. C'est un Manuel, ou *Euchiridion*, *seu Manuale Hebraïcum*, *ad usum Regii Seminarii Matritensis* &c. Il est divisé en deux Parties, & en deux Tomes *in*-8°. Le premier con-

tient la Grammaire Hébraïque, & quelques Differtations Grammaticales ; le fecond eft un Lexique ou Vocabulaire, qui eft double, d'abord Hébreu & Latin ; enfuite Latin feulement, mais qui renvoye au Dictionnaire Hébreu, pour y trouver les mots qui répondent aux mots Latins.

Les Differtations du premier volume en occupent la plus grande partie : il y en a deux au commencement, & deux à la fin. La premiere roule fur la maniere de lire l'Hébreu fans points. L'Auteur y réfute la Methode de feu M. *Mafclef*, dont nous avons autrefois parlé dans ces Mémoires ; il y oppofe celle de *Génébrard*, qu'il trouve beaucoup plus commode, & mieux fondée. La feconde differtation eft en forme de difcours tel qu'en pourroit faire un Prétendant qui difputeroit au concours une chaire de langue Hébraïque ; c'eft un modele, ou un patron pour ces fortes d'occafions. L'Auteur y examine quelle eft l'utilité

des points Maſſorétiques ; & prend ſur cette queſtion un parti mitoyen entre ceux qui les rejettent abſolument, & les Grammairiens qui s'y attachent trop ſcrupuleuſement.

La premiere diſſertation des deux qui ſont à la fin du volume entre dans le détail des Régles pour apprendre à lire ſans points : ces Régles ſont tirées de *Génébrard*, expoſées avec préciſion, & ſuffiſantes pour la fin qu'on s'y propoſe. La ſeconde contient quelques obſervations ſur les Bibles Hébraïques, ſur la doctrine des Rabins, ſur leurs livres, leur écriture &c. Obſervations qui épargnent du tems & de la peine à ceux qui veulent apprendre l'Hébreu, & la ſcience Rabbinique. La Grammaire explique aſſez nettement tout ce qu'il y a d'eſſentiel, pour commencer cette étude, & fournit de quoi s'exercer dans la lecture & dans l'explication, ſans qu'on ait beſoin d'autre livre. Cependant, comme elle eſt faite

pour de jeunes gens qui apprennent sous un Maître, on lui laisse le soin de développer & d'éclaircir ce qui pourroit embarrasser les commençans. Elle est à l'usage du Seminaire Royal de *Madrid*, où le Pere *de Quadros* enseigna l'Hébreu dès qu'il fut établi, & c'est aux jeunes Eleves de cette Maison qu'il dédie son Ouvrage.

FRANCE

DE PARIS.

*Histoire Générale d'*Espagne, *traduite de l'Espagnol de* Jean de Ferreras ; *enrichie de Notes historiques & critiques, de Vignettes en taille-douce, & de Cartes Géographiques ; Par M.* d'Hermilly. *Neuf volumes* in-4°. *proposée par souscription. A* Paris *chez* Charles Osmont, *à l'Olivier*, Jacques Clousier, *à l'Ecu de* France, Louis-Etienne Ganeau *à S.* Louis, *vis à vis S.* Yves, *MDCCXLII.*

Avril 1742.

Ce n'est ici que l'annonce de cet Ouvrage, qu'on a donnée séparément dans une feuille d'impression. Le Traducteur prétend que cette *Histoire* est la meilleure de toutes les Histoires Générales d'*Espagne* qui ont paru jusqu'à présent ; & il faut bien que cela soit ainsi, puisqu'il l'a choisie par préférence, pour en donner la Traduction. Il trouve dans *Mariana* beaucoup de fautes contre la Chronologie, & la vérité de l'Histoire; fautes copiées par son Traducteur, & adoptées, dit-il, par le P. d'*Orléans*, dont il semble comprendre aussi les Continuateurs dans cette censure. Il reconnoit néanmoins dans ceux-ci un *stile noble*, *concis*, *ferme & énergique*, qui *sembloit leur promettre un* plus *heureux succès*. L'Abbé de *Vayrac*, selon lui, est *aussi inférieur à eux pour la diction, qu'il leur est supérieur pour la Chronologie* ; mais cette Histoire n'a pas été achevée. Il fait plus de cas des *Delices d'Espagne & de Portugal*, *& de l'Etat d'Espagne* ; mais *Ferreras* a eu bien des avantages

sur tous les autres. Rien ne lui a manqué pour réussir dans son entreprise, talens naturels, esprit cultivé, travail, application, saine Critique, connoissance exacte de l'Histoire de son Pays. Les Mémoires les plus surs, les Monumens les plus authentiques sont les garants de la fidélité, depuis surtout que sa charge de premier Bibliothécaire du Roi *Philippe* V. lui a ouvert ces sources précieuses : Enfin *les Sçavans d'Espagne n'ont point hésité à lui céder le premier rang parmi eux ; & les Critiques de France ne lui ont pas été moins favorables.* On assure que l'Auteur & le Traducteur n'ont rien omis de ce qui peut servir à perfectionner un Ouvrage de cette espece. Nous ne pouvons entrer dans un plus grand détail ; & nous nous contentons d'en donner une idée générale, d'après l'Annonce répanduë dans le Public. Les deux premiers volumes que l'on distribue depuis quelque tems, sont plus propres que des éloges qu'on suppose toujours intéressés, à former

dès à préſent le jugement des lecteurs.

Il y aura en tout neuf volumes *in*-4o. dont le troiſiéme & le quatriéme paroîtront au premier de Mars 1743, & chacune des années ſuivantes on continuera de donner deux volumes juſqu'à ce que l'Ouvrage ſoit achevé. A l'égard de la continuation que le Traducteur ſe propoſe de donner depuis la mort de Philippe II en 1598, juſqu'à nos jours, il fera ſçavoir dans le tems l'étendue de ce morceau d'Hiſtoire & la conduite qu'il aura tenuë dans la compoſition. Voici les conditions propoſées aux Souſcripteurs.

Pour chaque volume en blanc, ils payeront 8. l. 10. ſ. pour tout l'Ouvrage 76. l. 10. ſ. Sçavoir,

En retirant le deux premiers volumes . . . . 25. l. 10. ſ.

En retirant les III & IV. volumes, ... 17. l.

Pour les V. & VI.. 17. l.

Pour les VII & VIII. 17. l.

Total 76. l. 10. ſ.

On ne payera rien en retirant le IX.

Pour le grand papier dont il n'y a que 80 Exemplaires, on payera 15. l. pour chaque volume.

Ceux qui n'auront pas souscrit payeront 11. l. pour chaque volume en petit papier, & 20. en grand papier pour chaque volume.

On ne recevra les souscriptions que jusqu'au mois d'Octobre prochain.

Il y a long-tems que M. l'Abbé *Des Fontaines* annonce une Traduction de *Virgile*, & il a fait assez entendre qu'il n'étoit content d'aucune de celles qui ont paru jusqu'à présent, non seulement de *Virgile*, mais encore de tous les anciens Poëtes. Il s'explique aujourd'hui plus clairement, & avec plus de détail sur son entreprise. C'est par *une espéce d'inspiration* à laquelle il n'a pû *résister*, qu'il s'est enfin déterminé à *donner au Public un Ouvrage d'un goût nouveau, en fait de traduction des anciens Poëtes.*

Convaincu par ses réflexions, que les Poëtes Grecs & Latins ne peuvent être bien traduits qu'en prose, encore à *certaines conditions* qu'il croit *que personne n'a observées jusqu'ici*, il s'en est tenu à la prose. La fidélité & l'exactitude a été son premier objet, mais elle ne lui a point fait perdre de vuë l'ordre, le choix, la propriété, l'élégance des termes, le génie & le goût des deux langues, la clarté, la force, & la vivacité de l'expression : enfin il a essayé de rendre tantôt la sublime énergie, tantôt la noble simplicité des images que présente son Auteur. S'il ne présume pas d'avoir toujours réüssi, du moins le suffrage de plusieurs amis de beaucoup d'esprit & de goût, à qui *Virgile* est familier, le rassure, & *a été pour* lui *un encouragement*. Telle est l'idée qu'il nous donne de son Ouvrage, à l'égard du spirituel. Pour ce qui est du *matériel*, on n'y a rien négligé, rien épargné, M. l'Ab. des F. ayant eu l'avantage de rencontrer un Libraire aussi

zélé pour l'honneur de son Art, qu'il l'est lui-même pour celui de notre litterature. On a fait fondre exprés des caracteres Romains d'un gout nouveau pour le texte Latin, qui par le moyen d'une certaine Mécanique, se trouvera toujours vis-à-vis du texte françois. Les soins extrêmes, & les attentions singulieres que M. L. D. F. a eües pour rendre l'Edition très-correcte, surtout dans le texte latin, nous font esperer un *Virgile* d'une correction parfaite.

L'Ouvrage s'imprime in-8o de trois manieres. 1o. Sur papier carré-fin-double. 2o. Sur de la petite couronne fine-double. 3o. Sur ce même papier de petite couronne, en pur françois, sans texte Latin. Des deux premieres manieres, il y aura quatre tomes à l'exemplaire, & deux seulement de la troisiéme. Chacune des Editions en quatre volumes aura au moins trente feuilles d'impression à chaque tome.

L'Edition en grand papier sera

ornée de dix-huit planches gravées par le célébre *Cochin* fils. Les Editions en petit papier n'en auront qu'au Frontiſpice. Il n'y aura que cinq cens exemplaires de grand papier, qui couteront 24 livres : le petit papier coutera 12 livres.

On peut retenir dès à préſent chez Quillau des Exemplaires en grand papier, leſquels ſeront livrés au mois de Novembre. L'Ouvrage paroitra à la fin de cette année.

M. Bellin, Ingénieur du Roi au dépôt des Cartes, Plans & Journaux de la Marine, vient de mettre au jour une nouvelle Carte Hydrographique, qui a pour titre, *Carte des Mers compriſes entre l'Aſie & l'Amérique, appellées par les Navigateurs, Mer du Sud, & Mer Pacifique*, pour ſervir aux Vaiſſeaux du Roi, par ordre de M. le Comte de Maurepas 1742.

Cette Carte comprend d'un côté les Côtes Occidentales de l'Amérique depuis le détroit de le Mai-

re & la Terre de Feu, jusqu'au Cap Mendocin, qui est dans la Partie la plus Septentrionale de la Californie; & de l'autre, les Côtes de la Chine, depuis Canton jusques & compris le Japon, avec les Philippines, les Moluques, la nouvelle Guinée, la Terre de Carpenterie &c.

Cette Carte est d'autant plus curieuse, qu'elle offre sous un seul coup d'œil cette vaste étendue de Mer peu connue de tous les Géographes, aussi bien que les Isles qui y sont semées, sur la position desquelles quelques-uns de nos plus habiles se sont considérablement égarés.

M. Bellin a rendu ce grand morceau extrêmement différent de tout ce qu'on en a vu, même dans les Cartes Angloises, & Hollandoises. Aussi a-t-il cru devoir rendre compte de ces différences, & faire voir sur quoi portoient des corrections si considérables : ce qu'il a fait par un Mémoire de deux feuilles & demie in-quarto, qui

nous a paru avoir beaucoup de solidité, & mériter également l'attention des Sçavans, & des Navigateurs. Nous comptons insérer ce Mémoire en entier dans nos Journaux, comme nous avons fait pour ceux qui l'ont précédé.

On trouve chez le sieur *Bailleul* le jeune le Plan de la Ville de *Prague* escaladée, & prise la nuit du 25. au 26. Décembre 1741. par les Troupes de *France*, de *Baviere*, & de *Saxe.* On y trouve aussi les Cartes Géographiques pour la guerre *d'Allemagne*, & d'*Italie.* Le Plan de *Prague* est fait sur celui qui a été envoyé de *Boheme*, & passe pour exact. Un discours qui y est joint, instruit de la maniere dont cette Ville a été prise.

Nous avons parlé au mois de Mars du *Théatre Critique Espagnol de D. Benoît-Jerôme Feijoo* Bénédictin. On continue d'en imprimer la traduction Françoise, chez *Pierre Clement* Libraire à l'entrée

du Quay *de Gêvres*, du côté du Pont *Notre-Dame*, & on la donne périodiquement par Parties, ainsi que nous l'avons annoncé. Après le premier *Discours* qui a pour tître, *Voix du Peuple*, il en a paru deux autres, l'un sur la *Vertu* & le *Vice*, l'autre sur la *Prospérité & l'Adversité, ou l'Obscurité*, & la *Haute Fortune*. Comme l'Auteur s'y propose de combattre les préjugés vulgaires, les propositions qu'il entreprend d'y prouver, sont toujours, ou du moins paroissent un peu paradoxes. Dans ces deux-ci, par exemple, il soutient (dans le premier) que dès cette vie même la pratique des vertus morales & chrétiennes donne plus de véritable satisfaction, & procure plus de solide bonheur, que l'*abandon aux plaisirs*; quoique *dans l'idée commune la vertu soit environnée de ronces & d'épines*, & que *le vice se repose sur un lit de fleurs*. Dans le second il établit *que la Fortune obscure, considérée en elle-même, égale pour le moins la brillante, si elle ne la sur-*

passe ; que le pauvre est aussi heureux, & même plus heureux que le riche. Quoiqu'il ait dessein de traiter ces matieres philosophiquement par la raison & l'expérience, il ne laisse pas d'y faire entrer les principes de la Religion, d'y alléguer le témoignage de l'Ecriture & des Saints Peres, aussi-bien que celui des Philosophes & des Profanes.

Comme l'Ouvrage ne fait que de commencer à paroître, & qu'on n'en a encore vu que trois Discours, nous croyons faire plaisir au Traducteur & au Libraire de les avertir qu'il y a beaucoup de fautes, & dans le François, & dans les citations Latines, dont plusieurs sont étrangement défigurées. Il est à propos, & de leur intérêt de faire revoir les feuilles par quelqu'un qui entende bien l'une & l'autre Langue, & qui soit exact. Un tel homme eut-il laissé passer deux ou trois fois *faire bonne chair*, au lieu de *bonne chere*, *le Duc d'Urbain*? &c. Qui reconnoîtroit *Lucain* dans cette citation?

Avril 1742.

O vita tota facultas
Pauperis, angustique lares! O munera nundum
Intellecta Divûm!

Ou dans cette autre?

Et jam nemo ferre potest, Cæsar ve priorem,
Pompejus ve parem.

Et *Ovide* dans celle-ci?

Nescio, qua natale solum dulcedine cunctos
Trahit, & immemores non sinit esse sui. &c.

Cet Ouvrage, avec la correction nécessaire, peut être lû utilement, & corriger bien des erreurs populaires.

Construction de la Fortification réguliere & irréguliere, ou Maniere d'en tracer toutes les Pieces sur le papier en plan & en profil &c. Par M. Dupain *l'aîné, Maître de Mathématiques & de Fortifications.* A Paris *chez* Mesnier, *Imprimeur-Li-*

braire, *rue* S. Séverin, *au Soleil d'Or*, & Grande Salle du Palais, même Enseigne *MDCCXLII.* vol. *in*-12.

M. *Dupain* s'est proposé de rassembler dans ce Traité tout ce qui est nécessaire pour avoir une connoissance exacte des Fortifications régulieres & irrégulieres, la maniere d'en tracer les Plans & les Profils, les principes, & l'application des principes de cette Science. Il se contente des simples pratiques, sans donner de démonstrations, *qui ne serviroient de rien*, dit-il, *à ceux qui n'ont aucune idée de la Géométrie*, & que ceux qui l'ont apprise, suppléroient aisément, s'il étoit nécessaire. Il expose & examine les divers systêmes des principaux Auteurs : il remarque ce qu'ils ont davantageux & de défectueux : enfin il donne un nouveau systême de son invention, dont il espere qu'on aura sujet d'être content. Au reste M. *Dupain* n'est pas de ces Maîtres de Mathématique spéculatifs, qui n'ont ap-

pris ce qu'ils enseignent, que dans les Livres & le Cabinet; il s'est perfectionné à l'Ecole de la *Fere* dans les parties les plus essentielles de cette Science qui ont rapport à l'Art Militaire.

Le même *Mesnier* a réimprimé les *Regles pour former un Avocat, tirées des plus fameux Auteurs tant Anciens que Modernes &c.* 1742. in-12.

C'est l'Ouvrage d'un ancien Avocat, qui ayant vieilli dans la profession, a connu par une longue expérience ce qui en fait la gloire, la perfection & le succès. Il réduit ces Regles à quatre points Capitaux, la Science, la Composition, la Prononciation, & les Vertus que doit avoir un Avocat. C'est un fort bon guide pour les jeunes gens qui entrent au Barreau, & qui veulent y acquerir de la réputation, en se rendant utiles au Public.

Prix proposé par l'Académie de Chirurgie. Pour l'année 1743.

L'Académie de Chirurgie pro-

posa pour le Prix de l'année 1741. le Sujet suivant :

Déterminer ce que c'est que Résolutif, expliquer leur maniere d'agir, distinguer leurs différentes especes, marquer leur usage dans les Maladies Chirurgicales.

Quoique cette matiere ait été traitée amplement & avec intelligence dans plusieurs Mémoires; cependant l'Académie n'a pas cru devoir adjuger le Prix, parce que les Ouvrages qu'elle a reçûs lui ont paru manquer ou d'exactitude ou de solidité.

L'Académie qui connoît combien il seroit utile au Public que la matiere des Résolutifs fût traitée sçavamment, & que l'on fît sur ces Remedes, tant simples que composés, toutes les recherches nécessaires, pour satisfaire aux conditions portées par le Programe, a cru devoir proposer le même Sujet pour l'année 1743. ne doutant point que les Auteurs qui ont déja travaillé avec quelque succès, ne fassent de nouveaux efforts.

Avril 1742.

L'Académie défireroit que ceux qui travailleront fur ce Sujet, s'attachaffent fur-tout à ranger par claffes les différens genres de remedes Réfolutifs fimples & compofés; à diftinguer, foit par le degré d'activité, foit par la faveur, foit par l'odeur, foit par les autres caracteres Phyfiques de ces remedes, les différentes efpeces que chaque genre peut renfermer; à recueillir les différentes formules les plus ufitées par les Grands Maîtres tant anciens que modernes; à déterminer l'ufage de ces diverfes efpeces de remedes dans les maladies, felon leurs différentes complications, leurs différens tems, & les différentes parties où elles arrivent; à appuyer leurs fentimens fur l'expérience, & fur les obfervations des meilleurs Praticiens, &c.

Le prix fera double, c'eft-à-dire, que celui qui, au jugement de l'Academie, aura fait le meilleur Ouvrage fur le Sujet propofé, aura deux Médailles d'or, chacune de la valeur de deux cens livres, ou

une Médaille, & la valeur de l'autre, au choix de l'Auteur.

Ceux-ci qui envoyeront des Mémoires, sont priés de les écrire en latin ou en françois, & d'avoir attention qu'ils soient fort lisibles.

Ils mettront à leurs Mémoires une marque distinctive, comme Sentence, Devise, Paraphe ou Signature; & cette marque sera couverte d'un papier collé, ou cacheté, qui ne sera levé qu'en cas que la Piece ait remporté le Prix.

Ils auront soin d'adresser leurs Ouvrages francs de port à M. Malaval Directeur de l'Académie de Chirurgie, ou à M. Quesnay Secrétaire, ou les leur feront remettre entre les mains.

Toutes personnes de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer aux Prix, on n'excepcepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix sera délivré à l'Auteur même, ou au porteur d'une procuration de sa part, l'un ou l'autre représentant la marque distinctive,

Avril 1742.

& une copie nette du Mémoire. Les Ouvrages feront reçûs jufqu'au dernier Janvier 1743. inclufivement, & l'Académie à fon Affemblée publique de la même année, qui fe tiendra le Mardy d'après la Fête de la Trinité, proclamera la Piece qui aura remporté le Prix.

Quoique l'abregé de l'Hiftoire de *France* par *Mezeray* foit préférable à fa grande Hiftoire, il s'en faut bien que ce foit, je ne dis pas un Ouvrage parfait; mais approchant de la perfection, foit pour le fond des chofes, foit pour le ftyle. Cependant, tel qu'il eft, bien des gens qui n'en connoiffent pas les défauts, & d'autres pour qui quelques-uns de ces défauts font le mérite de l'Ouvrage, & de l'Auteur, ne laiffent pas de l'eftimer autant que fi nous n'avions rien de meilleur en ce genre, & qu'il fût effectivement plus eftimable qu'il ne l'eft. Il s'en eft fait bien des Editions qui ont été promptement débitées; mais la derniere qui a pa-

ru à *Amsterdam* en 1740. chez *David Mortier*, en quatre Volumes *in*-4°. & treize Volumes *in*-12. au jugement du Libraire, l'emporte de beaucoup sur toutes les précédentes. Car I°. dit-il, on y a joint le *Traité de l'Origine des François ; & de leur établissement dans les Gaules.* II°. On y a ajoûté la Vie des Reines. III°. On y a mis les Portraits des Rois gravés de nouveau, & plus fidélement. IV°. Plusieurs endroits ont été retouchés, limés, & mis dans un meilleur ordre par feu M. l'Abbé *de Vertot*. Il y a aussi quelques Notes trouvées dans les Manuscrits de M. *Amelot de la Houssaye*, qui éclaircissent divers points de l'Histoire. V°. On a augmenté cette Edition des Regnes de Louis XIII. & de Louis XIV. par M. de *Limiers*. VI°. Enfin on y donne, comme lui, la Vie de *Mezeray*, attribuée à M. *Daniel de Larroque*, fils du fameux Ministre *Matthieu de Larroque*.

Mais d'abord, *le Traité de l'Origine des François &c.* qui paroît

être ce que *Mezeray* a travaillé avec plus de soin, & qui seroit plus estimé, si des Auteurs plus habiles que *Mezeray* n'avoient travaillé à éclaircir cette matiere ; ce Traité, dis-je, se trouve à la tête de l'*Abregé* & de l'*Histoire* en plusieurs Editions ; & n'est point rare, quoiqu'on en dise. En second lieu, la Vie des Reines est fort peu de chose, & n'est pas moins commune que le *Traité* dont nous venons de parler. Pour ce qui est des Portraits des Rois, on a ajoûté ceux de *Pharamond*, de *Clodion*, de *Mérovée*, de *Childeric* I. & de *Childeric* III. qui n'avoient point encore été gravés ; & l'on prétend qu'ils le sont tous avec plus d'attention, de propreté, & de fidélité qu'ils ne l'avoient été jusqu'ici. Cependant ces gravures n'ont rien que de très-médiocre, &, quant à la fidélité, on n'y comptera pas beaucoup sans doute. Il seroit à souhaiter que M. l'Abbé *de Vertot* eût retouché tout l'Ouvrage, comme on dit qu'il a retouché, & poli

quelques endroits. Les Notes de M. *Amelot* sont en très-petit nombre ; mais il n'est pas à propos qu'une Histoire en soit trop chargée, elle s'explique assez elle-même, quand elle est bien faite. Les Regnes de *Louis* XIII., & de *Louis* XIV. par M. *de Limiers* sont dans le goût de *Mezeray*, *il s'y conforme assez bien*, dit l'Editeur, *au Plan de cet Historien : il a imité autant qu'il a pû son tour, sa clarté : il s'est attaché sur-tout à cette sincérité qui est* son *caractere propre.* C'est-à-dire, qu'il écrit avec la même liberté, qui a fait rechercher préférablement aux autres, la premiere Edition de l'*Abregé* de *Mezeray*, & qui, plus que toute autre chose, paroît avoir déterminé le Libraire à donner celle-ci, augmentée des deux derniers Regnes.

Pour ce qui est de la *Vie de Mezeray*, dit l'Avertissement, *c'est plus un Roman Satyrique, qu'une Histoire*, & sur cela il cite M. l'Abbé d'*Olivet*, qui dit dans la continuation de l'Histoire de l'Acadé-

mie Françoise : *Etoit-ce la peine de faire un Livre pour nous apprendre qu'un Historien, dont la mémoire doit être chere aux François, étoit un homme bisare jusqu'à l'extravagance la plus outrée, ami de la débauche, même sur ses vieux jours ; sans réligion, jusqu'à la veille de sa mort ?* Effectivement, si *Mezeray* n'étoit point tel qu'on le dépeint, non seulement ce n'étoit pas la peine de publier cette Satyre ; mais on ne devoit pas s'en permettre l'impression. Il est pourtant vrai que l'Auteur reconnoît que le *Pyrrhonisme de Mezeray par rapport à la Réligion . . . étoit plus dans sa bouche que dans son cœur.* Et il ne prétend pas l'excuser par-là puisqu'il n'en eût été ni moins coupable, ni moins scandaleux. Il ajoute qu'au moins deux ans avant sa mort, & lorsqu'il fit son Testament, *un Acte si sérieux le rappelloit peu-à-peu aux devoirs du Christianisme*, quoiqu'il ne *marchât* que *lentement dans le chemin qui conduit au salut.*

Avril 1742.

TABLES DES ARTICLES du mois d'Avril. 1742.

ART. XXIII. Suite des réponses aux principales Objections contenues dans l'Examen des Leçons de Physique &c. 557
ART. XXIV. Dissertation sur le premier jour du monde. 588
ART. XXV. Des Antiquités de la Nation, & de la Monarchie Françoise. Par M. le Marquis de S. Aubin. 618
ART. XXVI. Elémens de Géométrie par M. Clairaut, de l'Académie Royale des Sciences &c. 661
ART. XXVII. Essai d'une nouvelle maniere de parvenir à la connoissance de la Quadrature circulaire. Par M. de la Font &c. 669
ART. XXVIII. Histoire Romaine de *Tite-Live*, traduite par M. l'Abbé *Brunet*. 673
ART. XXIX. Nouvelles Littéraires. 704

Errata pour le mois de Mars 1742.

PAge 387. ligne 17. Hoſée, *liſez*, Oſée.

395. lig. 24. ou un pied plus, une ligne en feroit deux. *liſez*, ou un pied plus une ligne, en feroit deux.

410. lig. 25 ſimple *liſés*, ſimples.

412. lig. 13. ſeptiéme, *liſés*, ſeptiémes.

416. lig. 16. *effacés*, que.

Ibid. lig. 19. ainſi. *liſés*, auſſi.

440. lig. 2. Verſion. *liſés*, Edition.

445. lig. 6. Cielus *liſés*, Coelus.

446. lig. 25. le cime. *liſés*, la cime.

445. lig. derniere. Fiorinus. *liſés*, Florinus, & *alibi*.

457. lig. 17. *effacés*, en

460. lig. 4. Fioſilins. *liſés* Fieſolins, ou Fieſolans.

461. lig 13. trouvé. *liſés*, trouvée.

464. lig. 25. demeuré. *liſés*, demeurés.

467. lig. 18 *Falenerii*. liſés, *Palmerii*.

492. lig. premiere du 20. *liſés* de 20.

529. lig. 6. mittere, natum. *effacés la virgule*.

530. lig. 8. ſnſerat. *liſés*, ſenſerat.

531. lig. 23. Paxalma. *liſés*, Pax alma.

533 lig. 24. les deux beaux. *liſés*, plus beaux.

538. lig. 2. qu'on entre. *liſés*, qu'on n'y entre.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JEAN-FRANÇOIS ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

May 1742.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

May 1742.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1722.	12.	v.
1702.	12.	v.	1723.	12.	v.
1703.	12.	v.	1724.	12.	v.
1704.	12.	v.	1725.	12.	v.
1705.	12.	v.	1726.	13.	v.
1706.	12.	v.	1727.	12.	v.
1707.	12.	v.	1728.	12.	v.
1708.	12.	v.	1729.	12.	v.
1709.	12.	v.	1730.	12.	v.
1710.	12.	v.	1731.	12.	v.
1711.	12.	v.	1732.	12.	v.
1712.	12.	v.	1733.	12.	v.
1713.	12.	v.	1734.	12.	v.
1714.	12.	v.	1735.	14.	v.
1715.	12.	v.	1736.	15.	v.
1716.	12.	v.	1737.	13.	v.
1717.	12.	v.	1738.	13.	v.
1718.	12.	v.	1739.	14.	v.
1719.	12.	v.	1740.	13.	v.
1720.	5.	v.	1741.	12.	v.
1721.	12.	v.	1742.	5.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

May 1742.

ARTICLE XXX.

ANTIRRHETICON, SEU Confutatio Annotationum Joan. Kohlii ad geminos Sancti Ephræm de Sacrâ Cœnâ Sermones. c'eſt-à-dire. Refutation des Remarques de Jean Kohlius ſur deux Sermons de S. Ephrem touchant la Sainte Cene. *in-folio* pages 20.

C'Eſt ici la premiere des deux Diſſertations, qui ont ſuivi de près l'Edition du nouveau tome de S. Ephrem. Le P. Bénédetti a cru devoir venger le S. Docteur accu-

sé de Luthéranisme par Jean Kohlius Professeur d'Histoire Ecclésiastique, & de Belles-Lettres à Petersbourg. Pour refuter d'un mot ce Protestant, il n'y avoit qu'à dire que ces deux Sermons de la Sainte Cene ne sont point de S. Ephrem; mais que le premier est de Saint Jean Damascene, avec quelques additions tirées d'ailleurs; & que le second est dans la vie des S S. P P. sous le nom de Saint Arsene. C'est ce que le P. Bénédetti démontre sur la fin de sa Dissertation; mais en faveur de l'Erudition Ecclésiastique, & pour développer davantage la bonne doctrine de S. Ephrem, sur l'Eucharistie, notre Auteur propose d'abord le texte du prétendu Saint Ephrem tel que le cite Kohlius. Le voici: *Ignis non unam habet naturam sed duplicem, ligno enim constat & flamma: non aliter sacer panis non ex unâ paneâ naturâ constat, sed & divinâ, corpus enim, quod unius naturæ est cum divinâ, non unâ naturâ gaudet, sed duplici.* De ce qui est dit ici *que le Pain Sacré est composé*

de la nature de Pain, & de la nature Divine, le Professeur de Petersbourg concluoit que la Transubstantiation avoit été inconnuë au S. Diacre d'Edesse : voilà, disoit-il, dans le fond de l'Orient un Ennemi du Papisme, un Homme, qui parle comme la Confession d'Ausbourg. A cela le P. Bénédetti replique par trois Argumens qui ont leur mérite. Premierement, dit-il, dans ces deux Sermons, que nous donne Kohlius, on trouve des textes formels en faveur de la Doctrine Catholique : Témoins ceux-ci : *Par les paroles du Prêtre, & par le Saint-Esprit le pain devient le Corps, & le vin devient le Sang de J. C.* Apparemment ce qui devient le Corps & le Sang de J. C. cesse d'être ce qu'il étoit, c'est-à-dire, du Pain & du Vin ; & ailleurs, *quand nous approchons de ce Mystere, c'est comme si nous appliquions la bouche au côté de J. C.* Apparemment, si nous appliquions la bouche au côté de J. C. nous ne recevrions que le Sang de J. C. & non du Vin; & encore :

Par la vertu du Saint-Esprit, il s'opére dans la Sainte Cene des choses, que l'esprit humain ne peut concevoir. Apparemment ce n'est pas l'Impanation Luthérienne; car on conçoit facilement que le Corps de J. C. qui, selon les Luthériens, se trouve partout, seroit aussi dans le Pain Eucharistique. L'Auteur de la Dissertation trouve bien d'autres passages dans les vrais Ouvrages de S. Ephrem, & ces textes sont si évidens, que Kohlius lui-même traite quelquefois S. Ephrem de Papiste: cela fait honneur au S. Docteur & au Pape; mais nous supprimons ici tout ce détail de Doctrine pour faire attention au second argument que le P. Bénédetti employe contre le Protestant de Petersbourg. Si le texte cité, comme favorable à la Doctrine de Luther, se prend à la lettre, ou plûtôt, s'il est tel dans S. Ephrem, il faut nécessairement, dit le sçavant Auteur, que S. Ephrem ait été Eutychien, même avant la naissance d'Eutichés; & la preuve, c'est cette proposition:

Sacer panis non ex unâ paneâ naturâ constat, sed & divinâ. Voilà manifestement l'Humanité confondue dans la Divinité, le Corps mêlé dans la Nature du Verbe. *Corpus enim quod unius naturæ est cum Divinâ &c.* . . Au lieu de trois Natures qu'il devroit y avoir dans l'Eucharistie, sçavoir le Pain, la Nature Humaine & la Nature Divine, il n'y en aura que deux, c'est-à-dire, celle du Pain, & celle de Dieu. Monstrueuse erreur, que jamais S. Ephrem n'enseigna, & dont le seul énoncé suffiroit pour infirmer l'authenticité du Passage.

Le troisiéme Argument du P. Bénédetti forme encore un préjugé considérable en faveur de Saint Ephrem. Tous les Docteurs Syriens ont pris ce Saint pour leur Maître; c'est lui, qui donne le ton à toute cette Partie de l'Orient: ses paroles sont des Oracles, & ses sentimens des vérités incontestables. Examinons donc, dit le P. Bénédetti, ce qu'ont pensé de l'Eucharistie un S, Jacques de Sarug, un

S. Iſaac de Ninive, un S. Maruthas de Tagre, un Jean de Dare, un Elie Patriarche des Chaldéens, un Ebed-Jeſu Evêque de Soba. Tous excluent du Sacrement la ſubſtance du Pain. *Quand J. C. eut prononcé les paroles*, dit S. Jacques, de Sarug, *ce ne fut plus du Pain, mais ſon Corps.* Par le Commandement du Seigneur, dit Ebed-Jeſu, *le Pain eſt changé au Corps, & le Vin eſt changé au Sang de J. C.* Ajoûtons à cette nuée de Docteurs le témoignage des Liturgies: par-tout on demande *que le S. Eſprit deſcende ſur ce qui a été offert, & qu'il le change par ſa vertu toute divine.* Et ſur cet article des Liturgies l'Auteur de la Diſſertation fait un raiſonnement très-ſenſé: ou bien, dit-il, ces Liturgies ſont plus anciennes que Saint Ephrem, ou elles ſont plus recentes; ſi elles ſont plus anciennes, il feroit ridicule d'imaginer que le S. Docteur n'eût pas conformé ſa Doctrine touchant l'Euchariſtie, à ce qui s'enſeignoit communément dans ſon Egliſe. Si elles ſont plus

récentes, apparemment ceux qui les auront composées, ne se seront pas écartés de la façon de penser de leur Maître; car encore une fois S. Ephrem en Syrie est le Chef des Docteurs, & le Maitre des Eglises.

Mais enfin nôtre Auteur en vient à la preuve décisive contre le Protestant. Ces deux Sermons, qu'on nous donne, comme un reste précieux de S. Ephrem, ne sont point de lui. Le premier, d'où est tiré le texte cité & paraphrasé par Kohlius se trouve presque tout entier dans S. Jean Damascene livre 4. chap. 14. de la foi Orthodoxe; & le merveilleux encore c'est que, ni dans le Grec, ni dans le Latin, on ne trouve ce qu'on fait dire au prétendu S. Ephrem. S. Damascene dit seulement: *Panis communionis non panis simplex est, sed unitus Divinitati.* Cela est fort différent de *Sacer panis non ex unâ paneâ naturâ constat, sed & divinâ.* Et le sens de ce S. Pere est fort éloigné du Dogme Luthérien. Car 1°. il avoit dit

auparavant, & pluſieurs fois, que, par l'invocation du Saint-Eſprit, le *Pain le Vin & l'Eau ſont changés au Corps & au Sang de J. C. Panis & Vinum & Aqua per invocationem Spiritûs - Sancti ſupernaturaliter tranſmutantur in Corpus & Sanguinem Chriſti.*

20. *Ce Pain de la Communion, qu'il dit n'être pas un ſimple Pain; mais un Pain uni à la Divinité*, n'eſt autre choſe que le Corps même de J. C. ſous les eſpeces du Pain, & la raiſon en eſt évidente; puiſque perſonne juſqu'ici, pas même Luther, n'a dit que la Subſtance du Pain fut unie à la Divinité. Mais pourquoi S. Jean Damaſcene nous fait-il reſſouvenir que ce Pain eſt uni à la Divinité? C'eſt qu'il avoit entrepris de montrer que les Sacremens avoient deux rapports, l'un à notre corps, l'autre à notre ame: dans le Baptême par exemple, l'eau eſt comparée avec le corps, & le Saint Eſprit avec l'ame: Dans l'Euchariſtie le Corps de J. C. & la Divinité, voilà ce qui répond aux deux parties de nous-mêmes, pour

cela il cite l'exemple du Charbon myſtérieux d'Iſaïe, lequel étoit composé de matiere combuſtible & de feu ; & ſans cela comment ce S. Pere éviteroit-il auſſi le reproche d'Eutychianiſme ? par-tout il parle de deux natures, &s'il tenoit l'Impanation, il faudroit néceſſairement en admettre trois. Le P. Bénédetti étend beaucoup tous ces raiſonnemens, & il conclud que ce qui a trompé le Profeſſeur Proteſtant, c'eſt le terme de *Panea natura* qu'il a trouvé dans la mauvaiſe Verſion latine de ce paſſage ; c'eſt principalement l'expreſſion *Panis*, dont tout Luthérien ne manque jamais d'abuſer : comme ſi on ne ſçavoit pas que dans l'Ecriture, & dans les S S. P P. l'Euchariſtie conſerve le nom de Pain *parce qu'avant la Conſécration c'étoit du Pain, parce qu'après la Conſécration les propriétés & les apparences du Pain ſubſiſtent.* Sur la fin de ſa Diſſertation, l'Auteur ſe flatte qu'une autre fois le Profeſſeur de Peterſbourg ſera plus modeſte, & plus reſervé à publier ſes découvertes

prétendues, & qu'il ne se vantera plus d'avoir dans un seul texte venu du fond de l'Orient, de quoi ruiner le Dogme de la Transubstantiation.

ARTICLE XXXI.

PROBLEME PHYSIQUE au sujet d'une Expérience faite sur Mer.

AYant oui dire à quelques Navigateurs, que si on enfonçoit une bouteille de verre vuide à une certaine profondeur en haute Mer, & que cette bouteille eût été auparavant exactement bouchée, le bouchon se trouvoit toujours enfoncé, & la bouteille pleine d'eau de Mer, lorsqu'on la retiroit. Je fus curieux de faire cette Expérience, dont la réalité me paroissoit plus que douteuse.

Il falloit, pour la faire commodément, un tems de calme, on n'en trouve que trop, quand on retourne des Isles de l'Amérique en Euro-

pe ; ce fut dans une semblable conjoncture, que me trouvant sur le Vaisseau Marchand *la Sagesse*, appartenant à M M. le Jeune, & la Brouillere, riches Négocians de Nantes ; au commencement du mois de Juillet de l'année 1740. nous resolûmes, de concert avec le Capitaine, & les Officiers du Vaisseau, de faire cette Expérience.

On prit à cet effet une bouteille Angloise d'un assez gros verre, on la rinça, & vuida fort exactement, on la boucha d'un bouchon de liege neuf, qu'on fit entrer avec force ; cette bouteille fut attachée à une ligne de sonde, & pour la faire plonger & descendre plus avant, on attacha au bout de la ligne un plomb à sonder, du poids d'environ dix livres ; ayant fait descendre la bouteille avec le plomb de sonde, on ne fila d'abord que jusqu'à trente brasses, ayant cru que cela suffisoit pour l'Expérience ; on retira la bouteille, qu'on trouva pour cette fois bien & duement bouchée, & rien dedans. Cette premiere tenta-

tive me confirma dans ma méfiance ; cependant on rejetta la bouteille à la Mer, & on fila jusqu'à quarante brasses : après l'y avoir fait séjourner quelques minutes, elle fut retirée ; la bouteille se trouva réellement débouchée, & pleine d'eau de Mer ; le bouchon avoit été chassé dans la bouteille, d'où on le retira avec une ficelle.

On réitéra l'Expérience, on choisit un nouveau bouchon plus gros que le premier, on le tappa avec plus de force dans le goulot, on laissa déborder, ce qui ne pouvoit plus entrer, on l'assujettit encore avec du fil d'archal, de la maniere, dont on ficelle les bouteilles de Cidre, & de Bierre à l'Angloise. La bouteille ainsi accommodée, ayant été descendue jusqu'à 40. brasses, & retirée après quelque intervalle, on vit que le bouchon n'avoit point été chassé au fond de la bouteille, & qu'il étoit à-peu-près dans le même état, où on l'avoit mis : mais nous fûmes tous dans la derniere surprise de voir la

bouteille, quoiqu'exactement bouchée, remplie d'eau jusqu'à quatre doigts au-dessous du goulot ; j'avouë que j'eus de la peine à en croire moi-même à mes propres yeux. On fit promptement déficeler le bouchon, le fil d'archal n'étoit pas encore entierement lâché, lorsque le bouchon sauta tout-à-coup en l'air avec effort, & fit un bruit tel que celui d'un coup de pistolet. On vit en même tems sortir du col de la bouteille une fumée, comme celle qui sort à l'ouverture d'une bouteille de Vin de Champagne bien mousseux. On versa de cette eau dans un verre bien rincé, & de l'eau de Mer puisée dans le moment dans un autre; celle-ci étoit claire & limpide, au lieu que celle de la bouteille moussoit dans le verre comme du Cidre de Bristol. La salure me parut à-peu-près égale à celle de l'eau de Mer ordinaire, avec un peu moins d'amertume. Cette seconde Expérience fut réïtérée une autrefois, toujours avec le même succés.

May 1742.

Enfin pour derniere Expérience, je m'avisai de tenter l'épreuve ci-dessus avec une bouteille clissée, de verre mince & plat. J'avois dans l'idée que la bouteille devoit se briser ; on la boucha bien, on la descendit à quarante brasses, & ayant été rétirée, je vis que je ne m'étois point trompé dans ma conjecture ; le verre de la bouteille ayant été entierement brisé, on n'en retira que la couverture clissée, qui tenoit au col de la bouteille, lequel seul avoit résisté.

Il y a quantité de personnes, qui ne veulent rien croire que ce qu'elles voyent, & qui sont en garde contre tout fait allégué, qui leur paroît un peu extraordinaire. On n'a point d'autre moyen pour rassûrer ici les méfians, que de leur citer le lieu, le tems, & les personnes devant qui ces Expériences ont été faites. Ç'a été en présence du Capitaine, des Officiers, des Passagers, & des Matelots, tous encore aujourd'hui pleins de vie, & qui en peuvent rendre témoignage. On n'a d'ailleurs

nul intérêt d'en imposer à ce sujet au Public; ainsi on doit regarder ces Expériences, comme réelles, & ces faits allegués, comme incontestables. Reste à chercher les Causes Physiques de ces Expériences aussi singulieres, & c'est ce qu'on se propose ici. Or on peut au sujet de ces faits, proposer les questions suivantes.

1°. Pourquoi la bouteille n'ayant souffert aucune altération à 30. brasses de profondeur, se trouve-t-elle constamment débouchée à 40. brasses? & pourquoi en ce cas le bouchon se trouve-t-il chassé au fond de la bouteille?

2°. Pourquoi dans la seconde épreuve, l'eau de la Mer n'ayant pu chasser le bouchon, & la bouteille étant restée exactement fermée, se trouve-t-elle cependant pleine d'eau?

3°. Pourquoi l'eau entrée dans cette bouteille, se trouve-t-elle mousseuse & bouillonante?

4°. Pourquoi cette eau se trouve-t-elle aussi salée à-peu-près que

l'eau marine ordinaire?

5o. Enfin. Pourquoi la bouteille clissée casse-t-elle dans l'Opération? Ces Problêmes Physiques, tout aisés qu'ils paroissent du premier coup d'œil à résoudre, ont pourtant bien des difficultés, comme on va tâcher de le faire sentir.

1o. Il paroît très-difficile à concevoir, comment une bouteille bien bouchée, puisse être débouchée, à quelque profondeur qu'on la suppose. Si l'air de la bouteille eût été pompé, & qu'on l'eût ainsi plongée bien vuide d'air, on pourroit dire que la force comprimante de l'eau devenue supérieure à la résistance du bouchon, en cherchant à occuper l'espace que l'air a laissé vuide dans la bouteille, vient à bout, par cette pression, de chasser le bouchon au fond de la bouteille; mais la bouteille étant restée pleine d'air, il est difficile de concevoir que la pression de l'eau soit assez forte pour vaincre la resistance du bouchon; c'est cependant ce qui est arrivé constamment.

May 1742.

La ſeconde queſtion paroît, ſans contredit, la plûs difficile; comment la bouteille, ſans avoir été vuidée d'air, & ayant reſté exactement bouchée, s'eſt-elle pu trouver remplie d'eau? Car pour que cela ait pu arriver, il a fallu que l'eau de Mer ſe ſoit fait un paſſage par les pores du bouchon, qui étoit neuf, & qu'elle ait eu aſſez de force comprimante pour en chaſſer l'air renfermé, qui devoit lui faire une forte réſiſtance, & qui n'a pu lui-même ſortir, que par les pores de l'eau entrante, ou par ceux du bouchon de liege, que l'eau n'occupoit pas.

La troiſiéme queſtion eſt liée avec les précédentes, & en donne preſque la ſolution; car cette mouſſe ne pouvoit être que pluſieurs particules d'air mêlées avec celles de l'eau; & comme ce mêlange s'étoit fait avec une violence réciproque de deux liquides, qui ſe choquent, ſe briſent, s'attenuent, ce bouillonnement étoit une marque du combat récent, & qui ne

cessa qu'après que chacun des deux agens rivaux eût pu reprendre sa place ordinaire ; mais reste toujours à expliquer comment l'eau a pu rester victorieuse dans le systême proposé.

La quatriéme aura peut-être paru ou frivole ou puérile : Pourquoi l'eau trouvée dans la bouteille retirée de la Mer, quoique le bouchon n'eût point changé de place, pourquoi, dis-je, cette eau s'est-elle trouvée aussi salée que l'eau de Mer ordinaire. C'est la question ; mais comment, dira-t-on, pourroit-elle être autrement que salée ; puisque c'est toujours de l'eau de Mer ? Cependant cette question a rapport à deux problêmes Physiques, proposés depuis long-tems, & dont notre Expérience peut donner l'éclaircissement.

Le premier est de sçavoir, si les eaux de la Mer sont également salées dans toutes leurs dimentions, Il y a des Naturalistes qui ont prétendu que la salure de la Mer ne

s'étend que juſqu'à quelques braſ-ſes de profondeur. Or cette Expérience démontre le contraire ; puiſque l'eau marine renfermée dans cette bouteille, ſortie d'un fond de plus de 40. braſſes étoit auſſi ſalée, que celle qu'on venoit de puiſer à ſa ſuperficie.

Le ſecond, qui eſt d'une conſéquence infinie pour la pratique, eſt de ſçavoir ſi on ne pourroit pas tirer de l'eau douce de la Mer, en la faiſant filtrer au travers du liege. C'eſt la découverte prétendue du S. P. inſérée il y a pluſieurs années dans quelques Journaux Littéraires.

Il prit, ſuivant qu'il le marque, un barril où étoit attachée une ancre, il le fit percer en pluſieurs endroits avec une tarriere, les trous furent bouchés avec des bouchons de liege. Il fit pomper tout l'air du barril, après quoi l'ouverture ayant été refermée par une ſoupape, & le barril plongé en Mer, à quelques braſſes, il le fit retirer après quelque eſpace de tems ; on y trouva,

après l'avoir ouvert, de bonne eau douce, à ce que dit la Relation.

Il ne faut point contester des faits avancés par des personnes respectables; mais j'ai bien de la peine à concilier cette Expérience avec la nôtre. Je conçois bien comment l'eau de Mer peut entrer dans un barril préparé comme celui dont nous faisons mention, elle doit même y pénétrer avec facilité; puisqu'elle se glisse bien dans une bouteille accommodée comme la nôtre. Je conçois bien même encore, comment l'eau marine entrée de cette façon dans le barril, peut être moins amere, moins onctueuse, & peut-être même de quelques dégrés moins salée, que l'eau de mer puisée à l'ordinaire. La raison est que l'eau marine, ne pénétrant dans le barril qu'avec peine par les pores du liege, elle doit se dépouiller d'une partie de sa viscosité, aussi-bien que de quelque portion de ses sels les plus grossiers; mais qu'elle s'en soit dégagée jusqu'au

qu'au point de devenir potable. Voilà ceque j'ai peine à me persuader, après avoir vu, & expérimenté le contraire à l'épreuve réitérée de notre bouteille, ou l'eau marine; quoiqu'un peu moins amere, ne nous parut pas moins salée qu'à l'ordinaire.

Cependant elle auroit dû l'être moins dans notre bouteille, que dans le barril, pour deux raisons. 1°. Parce que la bouteille n'ayant qu'une entrée unique, & assez étroite par le goulot, & cette unique entrée, étant fermée par un seul bouchon bien tappé, admettoit une bien moindre quantité d'eau marine à la fois, que le barril du P. C. qui avoit plusieurs bouchons dans sa circonférence, qui devoient fournir plus d'ouvertures à l'eau pour s'y insinuer, & 2°. Parque notre bouteille n'étant point vuidée d'air avant d'être plongée, l'eau marine ne s'y glissant par conséquent qu'avec plus de peine, à cause de la résistance de l'air comprimé, devoit se dépouiller d'au-

tant plus de ſes parties viſqueuſes, & ſalines, ce qui étoit tout au contraire dans le barril; d'où je conclus, que cette découverte d'eau de Mer adoucie par cette filtration, eſt plus que douteuſe, & que ſi celle, dont il eſt queſtion a réuſſi, c'eſt par d'autres moyens, ou d'autres circonſtances que j'ignore. Au reſte ſi cette Expérience d'eau de Mer rendue potable, par un expédient ſi facile, eût été réelle, cette découverte, des plus importantes pour la Navigation, feroit plus connue, & plus pratiquée, & ne feroit pas tombée dans l'oubli, où elle eſt depuis ce tems-là.

Enfin la cinquiéme, & derniere queſtion par rapport au fait de la bouteille cliſſée. On demande pourquoi, & comment cette eſpece de bouteille caſſe-t-elle dans l'Opération expoſée? Cette queſtion paroît d'abord la plus aiſée à réſoudre, & cependant elle n'eſt pas exempte de difficulté. S'il ne s'agiſſoit que de répondre pourquoi elle caſſe plûtôt qu'une bouteille

à l'Angloiſe, on en donneroit bien aiſément la raiſon, ayant recours, tant à la qualité du verre plus mince dans ces bouteilles cliſſées, qu'à la différente ſtructure de ces bouteilles; mais il ne s'agit pas ſeulement de cela, il s'agit de prononcer ſur un fait dont l'œil ne peut être témoin, ſçavoir comment cette fraction ſe fait au fond de la Mer, ſçavoir ſi c'eſt par le dedans, ou par le dehors de la bouteille; c'eſt-à-dire, ſi c'eſt l'eau marine, qui en comprimant extérieurement les plats côtés de la bouteille cliſſée la briſe ainſi, ou ſi en entrant avec violence par le goulot de la bouteille, elle fait éclater les parois intérieurs trop foibles pour pouvoir ſoutenir cet effort.

Si on répond que la rupture ſe fait par le dehors, par la force comprimante de l'eau, à une certaine profondeur; on demande d'où vient à l'eau marine cette force comprimante, capable de briſer une bouteille qui n'eſt comprimée qu'également; ſi la bouteille

étoit vuide d'air, la rupture devroit arriver ſans difficulté, comme elle arrive toutes les fois qu'on veut boire à même d'une bouteille cliſſée, qui n'eſt qu'à moitié pleine : ſitôt qu'on a embouché la bouteille, & qu'on commence à attirer la liqueur par le goulot, la bouteille caſſe ; la raiſon en eſt Phyſique : parce que dans cette ſituation, la plus grande partie de la bouteille reſtant vuide d'air, la force de l'air extérieur, qui la preſſe par les plats côtés, devenue ſupérieure, la briſe infalliblement ; mais il n'en eſt pas de même dans l'Expérlence propoſée, parce que la bouteille reſte pleine d'air, & que par conſéquent, cet air eſt ſuffiſant pour ſoutenir par le dedans, les parois de la bouteille contre la preſſion de l'eau, à quelque profondeur qu'on la ſuppoſe, pourvû que la preſſion ſoit toujours égale. Il paroît donc, comme impoſſible, que la fraction ſe faſſe par le dehors, reſte donc qu'elle ſe faſſe par le dedans, ce qui me paroît encore plus impoſſible.

Car cette fraction ne peut se faire, que parce que l'eau marine, ayant enfoncé le bouchon, entre avec violence dans la bouteille, & que les plats côtés, ne se trouvant pas capables de soutenir le choc, cedent & volent en éclats. Mais comment cela peut-il arriver, puisque l'eau marine, qui environne extérieurement la bouteille, oppose par le dehors une force majeure, ou du moins suffisante pour résister? Comment donc celle du dedans devient-elle supérieure, & victorieuse? Telles sont les difficultés que je me contente d'exposer.

Ne seroit-ce point une conjecture trop hazardée, que d'avancer, que l'air renfermé dans les bouteilles, souffre une rarefaction, ou quelque chose de semblable, à un certain dégré de profondeur dans la Mer, tel qu'est celui de 40. brasses; car on observera, qu'à 30. brasses, il ne s'est rien passé, & que la bouteille n'y souffre aucune altération; qu'en conséquence une grande partie de l'air enfermé dans ces

bouteilles, s'échape par les pores des bouchons de liege, qui en a beaucoup; & qu'alors l'eau de la Mer preſſée par le poids de l'Atmoſphere de l'air, qui peſe ſur toute ſa ſurface, agiſſant à ſon tour ſur les bouchons, & trouvant moins de réſiſtance depuis que l'air en eſt ſorti, les chaſſe au dedans, & y entre pour occuper la place qu'elle trouve vuide.

Ce ſeroit-là une clef très-aiſée, & fort ſimple, pour donner la ſolution de tous les Problêmes propoſés; mais cette fermentation des eaux de la Mer eſt-elle une choſe probable? Qu-eſt-ce qui pourroit cauſer cette fermentation, qui ſeroit la cauſe de la rarefaction dans ce dégré de profondeur aſſigné? Les eaux de la Mer y ſeroient-elles plus chaudes qu'à quelques braſſes de la ſuperficie? Si cette fermentation eſt déja ſi ſenſible à 40. braſſes, comment doit-elle être à cent? Et qu'eſt-ce que cent braſſes de profondeur en haute Mer, en comparaiſon du fond? C'eſt ici

que le ſyſtême de la Péſanteur univerſelle, & de l'Exiſtence du feu central, ſeroit d'une extrême utilité, pour aider à la ſolution de ces difficultés. Les Philoſophes en décideront, & c'eſt à ce Tribunal qu'on porte aujourd'hui ce Problême, dont on ſouhaiteroit avoir l'éclairciſſement.

A Nantes ce 15. *Fevrier* 1742.

ARTICLE XXXII.

DISSERTATIONS SUR LE Regne de Clovis, pages 83. *in*-8°. 1741. *Sans noms d'Auteur, ni d'Imprimeur.*

L'Auteur, dans ſon Avant-propos, nous annonce le But, le Sujet, & la Diviſion de ces Diſſertations. Le But eſt de montrer la Fondation de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules. Il diſtingue la Monarchie naiſſante de la Monarchie fondée. Avant Clovis, dit-il, il paroît que l'Etabliſ-

ſement des Francs dans la Belgique n'étoit que précaire, & consiſtant en une étendue de Terres, dont les Empereurs les laiſſoient jouir pour leur tenir lieu de ſolde. Le Sujet, c'eſt Clovis conſidéré ſous tous les points de vue, qui ſervirent à le rendre le Fondateur de la Monarchie ; & la Diviſion réſulte des quatre Titres différens, qui aiderent à Clovis à conſommer ce grand Ouvrage. Ainſi Clovis Chrétien, Clovis Préfet du Prétoire, Clovis Maître de la Gaule, Clovis Patrice avec les Titres de Conſul, & d'Auguſte, font les quatre Parties de la brochure, dont nous donnons ici l'Extrait.

CLOVIS CHRETIEN.

Prémiere Diſſertation.

L'Auteur paroît repréſenter les premiers pas que Clovis fait vers le Chriſtianiſme, comme l'Ouvrage de ſa politique. Son mariage avec Clotilde, Princeſſe Chrétien-

ne & Catholique devoit faire pencher en sa faveur le cœur des Gaulois attachés à la foy de Nicée, & en proye à des Maîtres, ou Idolâtres, ou Ariens. Cette conjecture, plausible en elle même, n'attaque point la sincérité de la conversion de Clovis. Le Seigneur se sert de différens moyens pour amener les Hommes à le connoître, & à l'aimer. L'intérêt les met souvent sur les voyes de la persuasion, & prépare l'esprit à acquiescer aux preuves solides, qui doivent opérer la conversion. Outre celles que fournit la Réligion Chrétienne à quiconque en examine, de bonne foi, les fondemens, Clovis en eut de personelles, qui acheverent de le persuader. L'Histoire nous apprend que le secours prompt,& décisif qu'il reçut du Dieu des Chrétiens, à la Bataille de Tolbiac, ne lui permit plus de douter qu'il ne fut le Dieux des Armées, & le Maître de l'Univers. Cet événement mit le comble à l'Ouvrage, dont sa Sainte Epouse avoit

jetté les Fondemens. En revenant d'Allemagne après sa Victoire, il passa par Toul, & tira d'un Monastere de cette Ville S. Vast, qui y vivoit en odeur de Sainteté. Il se fit dans le chemin son Catéchumene. Arrivé à Rheims, les Conférences qu'il eut avec S. Remy, acheverent de le disposer au Baptême. L'Auteur croit que, c'est avant cette Cérémonie, qu'il faut placer une saillie de zele que l'Histoire critique, de l'établissement de la Monarchie Françoise, place après. Clovis entendant expliquer par S. Remy la Passion de N. S. s'écria, si j'avois été là avec mes Francs, je l'aurois bien vengé de l'injure qu'on lui faisoit. L'Auteur croit aussi, avec raison, que c'est ainsi qu'il faut traduire ces mots du même Texte. *Cum à Sancto Remedio in Albis Evangelii Lectio annunciaretur, dans le tems que S. Remy, revêtu de Blanc, ou en Aube, expliquoit l'Evangile &c.* & non pas, comme l'Histoire critique le traduit, *dans le tems que Clovis,*

& les Siens portoient des habits Blancs &c. La Differtation rapporte le Baptême de Clovis l'an 496. que d'autres placent en 495.

Clovis en embrassant la Réligion des Gaulois, devenoit le Protecteur naturel de ceux d'entre eux, qui étoient encore Sujets de l'Empire, & que la situation de leurs affaires ne permettoient point aux Empereurs de gouverner par eux-mêmes. Cet évenement donnoit de l'inquiétude à Anastase, qui occupoit le Trône des Césars. Mais la Politique des Empereurs, dans la décadence de l'Empire, étoit de détruire les uns par les autres les Nations Barbares qui l'envahissoient, & le changement de Clovis fit naître à Anastase la pensée de s'attacher un Prince de ce mérite, & de l'opposer aux Visigoths, dont la Puissance bien plus étendue, & appuyée de celle des Ostrogoths, devoit lui donner plus d'ombrages. C'est ce qui le détermina à créer Clovis son Lieutenant dans les Gaules Romaines;

mais ſous quel Titre, & avec quelle étendue de pouvoir, c'eſt ce que l'Auteur diſcute dans la Diſſertation ſuivante.

CLOVIS
PREFET DU PRETOIRE.

Seconde Diſſertation.

D'abord l'Auteur rapporte le ſentiment de M. l'Abbé du Bos, qui en parlant de la Réduction des Garniſons Romaines, à l'obéiſſance de Clovis dans l'année de ſon Baptême aſſûre que ce Prince avoit déja une Commiſſion de l'Empire, *telle qu'elle peut être*, & l'Auteur partant de ce principe, entreprend de prouver que cette Commiſſion étoit celle de Prefet du Prétoire.

Avant que d'entrer en matiere, il fait d'abord un précis de l'hiſtoire de cette Dignité, de ſon Origine, de ſes Fonctions, des Accroiſſemens de ſon Autorité, de ſa Dégradation par la ſage Politique de Conſtantin qui, pour borner une Puiſſan-

ce égale alors à celle qu'eurent dans la suite nos Maires du Palais, 1°. la partagea, en créant quatre Préfets du Prétoire, pour quatre divers ressorts de l'Empire. 2°. En limita les Droits, en ôtant à ces Officiers le Commandement des Troupes, & en reduisant leur Jurisdiction aux Affaires Civiles. Il montre ensuite, que dans la décadence de l'Empire, les conjonctures forcerent quelquefois à rendre aux Préfets du Prétoire des Gaules leur ancienne Autorité sur les Troupes. L'Auteur fait profession, de n'avancer dans ces Observations préliminaires, que ce qui est solidement établi dans un sçavant Ouvrage du P. Lacarry Jésuite, intitulé *Historia Gall. sub. Præf. Prat.* imprimé à Clermont, en 1672.

Après cet exposé, l'Auteur prouve que la Dignité conférée par Anastase à Clovis, est celle de Préfet du Prétoire des Gaules. Ses preuves sont tirées de deux Lettres écrites à Clovis, l'une d'Avitus

Evêque de Vienne, dont on trouve un Extrait à la fin de l'Edition de Grégoire de Tours par D. Ruinard, en 1699. & l'autre de S. Remy, qu'on a inférée à la fin de la même Edition.

Dans la premiere, on lit ces mots d'Avitus, parlant du rang de Clovis, *in Apice rerum omnium gubernacula continente.* L'Auteur observe le rapport qu'ils ont avec les termes qu'employe le Code Théodosien pour caractériser la Dignité de Préfet du Prétoire. *Fastigium & Apex sublimis Dignitatum.*

D'autres traits de la même Lettre semblent prouver incontestablement que la charge, dont Clovis étoit revêtu, lui donnoit de l'Autorité sur Gondebaud, Roi des Bourguignons dans le Domaine de qui Vienne étoit alors. Ce Prince est appellé par Avitus *militem vestrum*, le Vassal de Clovis, & le sujet de la Lettre d'Avitus, est d'apprendre à Clovis que ce Vassal avoit executé l'Ordre suprême donné par le Roi des Francs, *prin-*

cipali Oraculo juberetis. Enfin on voit par cette Lettre qu'elle a été écrite à Clovis déja Chrétien; puiſqu'il eſt parlé de ſon zele pour la Religion Catholique, *Catholicæ Religionis affectum ſervat in vobis.*

Les mots de *Prætorium tuum*, de *ſummum Culminis*, de *Cives tuos*, en parlant des Gaulois Romains, joints à d'autres expreſſions qui marquent explicitement l'Autorité accordée à Clovis, pour le Civil & le Militaire, qu'on lit dans la ſeconde Lettre, ſemblent auſſi fixer à la Dignité de Préfet du Prétoire, la Charge nouvellement accordée à Clovis après ſon Baptême, & pour la ſage Adminiſtration de laquelle S. Remi donne d'utiles inſtructions au Diſciple que la Foi avoit ſoumis à ſes Leçons.

Il réſulte encore évidemment de cette Lettre, que l'Epoque de l'élévation de Clovis à cette Dignité, quelle qu'elle puiſſe être, qui lui donnoit une pleine Autorité pour le Civil, & le Militaire dans les Gaules, encore Romaines, eſt

postérieure à celle de son Baptême.

L'Auteur, après avoir fondé son systême sur ces principes, croit devoir encore, pour le mieux étayer, refuter les systêmes qui lui sont opposés. Il glisse légerement sur celui de M. de Boulainvilliers, parce que, dit-il, son Ouvrage est très-superficiel, pour ne rien dire de plus. En effet M. de B. suppose que la Lettre de S. Remy n'a pour objet que l'Elévation de ce Prince au grade de Général des Francs. L'Auteur par les preuves les plus décisives, y fait sentir combien cette supposition est chimérique, & se trouve démentie dans la personne de Clovis par les faits les plus incontestables, & les plus connus de l'Histoire de ce tems-là.

Il fait plus d'attention aux systêmes de D. Thiery Ruinard, & de M. l'Abbé du Bos, Auteurs, dit-il avec raison, *dont je respecte infiniment les lumieres*. D. Ruinart croyoit que la Dignité, dont Clovis venoit d'être revêtu, lorsque S.

Remi lui écrivoit, étoit le Consulat, & le sentiment de M. l'Abbé du B.* est que, Clovis encore jeune, & Payen à son Avenement à la Couronne, fut élevé au rang de Maître de la Milice Romaine que son Pere avoit eue.

Quant au tems, où Clovis fut pourvû de cet Emploi, il est visible, par la Lettre de S. Remy, qu'il en faut placer la datte après celle du Baptême de Clovis; & si l'Auteur des Dissertations, ne démontre pas que son opinion soit, sur tout le reste, la seule soutenable, il l'apuye au moins de raisons assez plausibles, pour balancer l'impression que doit faire l'Autorité de deux Sçavans aussi distingués, que le sont ceux qu'il combat en cet endroit.

Il résout ensuite deux autres Objections, l'une tirée de la nouvelle Edition des Historiens de la Gaule, & de la France.* L'Edi-

* Hist. Critique de l'Etablissement de la Monar. Franç. T. 2.

** T. 2.

teur trouve en défaut le P. Lacarry, en ce qu'il donne à des Préfets du Prétoire poſtérieurs à Conſtantin, le Commandement des Troupes. L'Auteur de la Differtation montre que le P. Lacarry prouve clairement ce point au moins quant à Liberius, Préfet du Prétoire d'Italie pendant la vie de Clovis, & Préfet du Prétoire des Gaules après la mort de ce Prince.

La ſeconde Objection, l'Auteur ſe la fait à lui-même, il dit dans ſon avant-propos, qu'avant Clovis les Rois Francs ne pouvoient avoir ſur les Gaulois de pouvoir adminiſtratif, & ſubalterne, qu'en vertu d'une Commiſſion particuliere. Or pourquoi ne pas ſuppoſer que cette Commiſſion particuliere ait pû lui être donnée par Anaſtaſe, ſans que pour cela il faille l'ériger en Préfet du Prétoire? Mais cette Commiſſion lui donnoit Autorité ſur les Rois Bourguignons eux-mêmes, & ſur ce qu'ils poſſédoient dans les Gaules; cette Commiſ-

ſion réuniſſoit en ſa perſonne le pouvoir Civil & Militaire; elle eſt d'ailleurs caractériſée par des expreſſions ſemblables à celles qui déſignoient la nature, & la prééminence de la Préfecture du Prétoire. Il eſt donc naturel de conclure que cette Commiſſion le conſtituoit Préfet du Prétoire.

A ces Objections le ſçavant Auteur nous permettra d'en ajoûter une troiſiéme.

S. Remy, en faiſant compliment à Clovis ſur ſa nouvelle Dignité, employe ces paroles rapportées pag. 20. de la Diſſertation. *Non eſt novum ut cœperis eſſe, ſicut parentes tui ſemper fuerunt. Il n'eſt pas nouveau que vous ayez commencé à être comme vos Peres ont toujours été?* Les Peres, les Ancêtres de Clovis ont-ils toujours été Préfets du Prétoire; & s'ils ne l'ont pas été, la nouvelle Dignité qui lui donne ce qu'ils avoient eu avant lui; comment peut-elle être la Préfecture, du Prétoire?

Troisiéme Dissertation.

Clovis Maître de la Gaule.

Cette Dissertation est une discussion Historique de la maniere dont nos Rois établirent leur Monarchie dans les Gaules, & tend à montrer combien le préjugé commun, qui en fait des Conquérans, est mal fondé. Aux Privileges de nos premiers Rois établis, & employés selon l'Auteur dans un Canton des Gaules pour le service des Empereurs, Clovis joignit l'Autorité que lui donnoit sa nouvelle Commission sur tous les Pays tenus par les Garnisons Romaines; & cette Autorité détermina les Troupes à suivre, d'autant plus volontiers l'exemple de soumission que venoient de leur donner les Arboriques, que la conversion de ce Prince y avoit préparé les uns & les autres. Sa Victoire sur Alaric mit le comble à ses succès, & assûra à ses premiers Descendans une puis-

ſance dont ils ſçurent profiter pour s'aſſervir tout ce que les autres Nations barbares tenoient encore dans les Gaules. C'eſt à ces titres que l'Auteur le regarde comme le Fondateur de la Monarchie.

Une Lettre qui ſuit la Diſſertation refute le ſentiment de M. Eccard ſçavant d'Allemagne, qui, dans un Ouvrage * ſur l'Origine de la Maiſon de Habſbourg, ne fait de tous les Rois de France juſqu'à Charlemagne, que des Officiers chargés par les Empereurs d'Orient de gouverner les Gaules. Il n'a point été difficile à l'Auteur de détruire, ſans reſſource, un ſentiment auſſi mal fondé, qu'il eſt nouveau.

Quatriéme Diſſertation.

Clovis Patrice, avec les titres de Conſul & d'Auguſte.

L'Auteur y prouve, par des raiſons plauſibles, que le Patriciat donnoit un rang, & des honneurs à celui qu'on en revêtoit; mais point

* Imprimé à Leipſick en 1721.

de Juriſdiction, ni d'Autorité, & & que le Conſulat & le Titre d'Auguſte accordés à Clovis par Anaſtaſe, n'étoient que purement honoraires.

Cette Diſſertation eſt ſuivie du caractere de Clovis. Le judicieux Auteur a moins cherché à faire un portrait brillant, que reſſemblant; & on peut dire qu'il a finement ſaiſi, & heureuſement exprimé les qualités les plus marquées de ce Prince.

Le Recueil eſt terminé par une Lettre de l'Auteur à un de ſes amis; c'eſt une réponſe à des Objections qu'on lui fait.

La premiere roule ſur la réunion de l'Autorité Militaire à la Civile dans la perſonne d'un Préfet du Prétoire : il ne lui en coûte pas beaucoup pour s'en débarraſſer, & montrer que cette réunion n'a point été ſans exemple, même depuis la reforme faite par le Grand Conſtantin.

La ſeconde a pour but d'expliquer la dépendance où étoit, ſelon la Lettre d'Avitus, Gondebaud

par rapport à Clovis ; & de n'en faire qu'une Autorité établie par le Droit de la Guerre, & de la Supériorité qu'y avoit eu le Roi des Francs, ſur celui des Bourgu gnons, l'Auteur renvoye au Sçavant Ouvrage de l'Abbé du Bos pour y trouver une Démonſtration, que Clovis ne fit aucune Guerre à Gondebaud, & n'eut aucun avantage ſur lui avant l'an 500. Or les Lettres d'Avitus, & celle de S. Remy ſont, ſelon lui, viſiblement antérieures à cette Epoque.

La troiſiéme & derniere Objection tend à prouver que la Dignité, dont S. Remy félicite Clovis, eſt le Conſulat ordinaire. Mais l'Auteur réſout cette difficulté avec le même ſuccès que les précédentes. Voit-on quelque part dans les Faſtes le nom de Clovis parmi ceux des Conſuls ordinaires ?

Une difficulté plus ſpécieuſe qu'on auroit pû, ce ſemble, oppoſer à l'Auteur, c'eſt que les exemples déciſifs qu'il apporte de la réunion de l'Autorité Civile & Militaire

dans la perſonne de quelques Préfets du Prétoire, ne ſont tirés que de la pratique de Théodoric Roi d'Italie, & que la pratique de Théodoric n'eſt point concluante pour celle des Empereurs d'Orient.

Mais cette difficulté ne ſeroit au fond pas plus embarraſſante pour lui que les précédentes. 1o. Théodoric, par politique & par goût, copioit en tout la Police & les manieres Romaines, & ne s'écartoit, dans ſa façon de gouverner, de la méthode des Empereurs, que quand les circonſtances l'y forçoient. 2o. Les uſages établis par Conſtantin n'empêchoient point ſes Succeſſeurs d'y déroger, comme il avoit dérogé lui-même aux Regles établies par ſes Prédéceſſeurs. Ils pouvoient même ſe les permettre avec moins d'inconvénient à l'égard de Clovis, & dans la ſituation critique où ſe trouvoient les Gaules, & ſe faire un mérite d'accorder à Clovis un pouvoir qu'ils n'étoient plus les Maî-

tres de lui diſputer. Ils travailloient par-là à le gagner , & ſe ménageoient une reſſource contre les Goths plus voiſins d'eux, & plus puiſſans que n'étoient alors les Francs. Il ſeroit fort naturel qu'on eut penſé dès lors à la Cour de Conſtantinople au projet executé quelque tems après ſous Juſtinien, de chaſſer les Goths de l'Italie, & c'eſt plus que probablement dans cette vue qu'Anaſtaſe accorda à Clovis les Titres de Conſul & d'Auguſte précisément dans le tems où ce Conquerant ſe diſpoſoit à attaquer Alaric, & les Viſigoths, parce que leur affoibliſſement, & la perte de ce qu'ils poſſédoient dans les Gaules, devoient faciliter aux Grecs la Conquête de l'Italie ſur les Oſtrogoths.

L'Auteur des Diſſertations n'avoit point, ſans doute, encore vû lorſqu'il les compoſoit, le ſçavant Ouvrage de M. le Marquis de S. Aubin ſur les Antiquités de la Nation, & de la Monarchie Françoiſe. Il y auroit trouvé des diſ-

ficultés miſes dans le plus grand jour, dignes de toute ſon attention, & propres à exercer ſa ſagacité. Elles lui fourniront peut-être matiere à de nouvelles Diſſertations ſur un ſujet encore ſuſceptible d'éclairciſſemens. En effet malgré les efforts de génie, & d'érudition qu'a employé M. de S. Aubin pour donner un autre ſens à la Lettre de S. Remy, il aura bien de la peine à perſuader, à quiconque lira cette piece ſans préjugé, qu'il n'y ſoit pas queſtion des fonctions de quelque nouvelle Dignité que Clovis n'avoit point encore, lorſqu'il reçut le Baptême des mains de ce S. Evêque. Le *Rumor magnus ad nos pervenit adminiſtrationem ſecundam* ou *ſecùndum rei bellicæ vos ſuſcepiſſe*, qui ne ſignifie point en Latin entreprendre une Guerre; mais ſe charger de l'Adminiſtration des Affaires Militaires; le *Cives tuos erige*, qui veut dire relevez, tirez de l'oppreſſion vos Concitoyens (expreſſion qui ne peut convenir qu'aux Gaulois Romains)

& non pas, faites du bien à ceux qui ſont de la même Nation que vous, exhortation auſſi peu convenable dans la bouche de S. Remy, qu'inutile à l'égard de Clovis; les avis ſur les qualités néceſſaires aux Conſeillers qu'il avoit à choiſir, ſur la façon d'adminiſtrer la juſtice &c. préſentent à l'eſprit un nouvel ordre de choſes pour ce Prince, & une ſituation qui exigeoit de ſon Maître dans la foi, & dans la ſaine morale le ſoin de lui donner des inſtructions proportionnées à ſes nouveaux devoirs. On ne voit pas même quel interêt peut avoir M. de S. A. de diſconvenir de ce fait en particulier. Ce n'eſt point l'intérêt de ſoutenir ſon ſyſtême de l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules par droit de Conquête. Clovis en ſeroit-il moins le Conquérant de la Gaule, pour s'être prévalu des titres que lui donnoient les Empereurs, afin d'y aſſujettir une partie de ces Pays, tandis que les armes à la main, il s'en ſoumettoit le reſte?

Ses Prédéceſſeurs en ſeroient-ils moins des Conquérans pour avoir fait ſervir les conceſſions, & les titres accordés par les Empereurs à s'aſſûrer leurs premieres Conquêtes, & à étendre leur Domination? M. L. M. de S. A. ne peut diſconvenir que Clovis, en marchant contre Alaric, n'ait tiré avantage, & ne ſe ſoit crû honoré des titres de Conſul & d'Auguſte, que lui conféroit Anaſtaſe. Pourquoi auroit-il dédaigné, dans une circonſtance, où ſa Puiſſance étoit moindre qu'alors, le titre de Patrice, ou de Préfet du Prétoire, ou de Maître de la Milice qui le rendoit le Maître des Garniſons Romaines, & des Places qu'ils occupoient? L'impreſſion de reſpect que conſervoient encore pour l'Empire Romain des Peuples depuis cinq ſiecles ſous ſa domination, ne devoit-elle point faciliter leur ſoumiſſion pour des Princes qui ne leur paroitroient plus de ſimples Barbares, lorſqu'ils joindroient à la force, les titres, dont les Provinces

Romaines étoient accoutumées à révérer l'Autorité. La fierté de nos premiers Rois pouvoit, ſans honte, ſe plier à ces ſortes de ménagemens; ils en avoient des exemples bien propres à les autoriſer, dans la conduite, non ſeulement des Rois Bourguignons, mais dans celle des Rois Viſigoths, & Oſtrogoths bien plus puiſſans que ne l'étoit Clovis avant la réduction des Garniſons Romaines, & la Conquête des Pays ſitués au-delà de la Loiſe. L'Antiquité leur auroit fourni dans la perſonne des Rois d'Orient, une dépendance bien plus humiliante que celle de porter le titre de premiers Officiers de l'Empire. Ceux, dont les Etats s'y trouvoient enclavés, n'y avoient point le titre des Officiers de l'Empire; parce que Rome ne daignoit point les proſtituer à des Princes qu'elle regardoit comme ſes Eſclaves. Agrippa, fils d'Hérode favori de Caïus, & qui fit monter Claude ſur le Trône des Céſars, reçut de ce Prince, comme une faveur ſi-

gnalée, & une glorieuse récompense de ses services, les honneurs Consulaires, * & obtint pour son frere Hérode la Dignité de Préteur. Vologese, premier Roi des Parthes, en envoyant son frere Tiridate à Rome recevoir des mains de Néron le Royaume d'Arménie, demanda pour lui, comme une grace, à Corbulon qu'on ne fit point attendre ce Prince à la porte des Gouverneurs de Provinces parmi la foule de leurs Clients & de leurs Officiers, & qu'on lui accordât à Rome les mêmes honneurs qu'aux Consuls. * *On citeroit encore vingt traits d'une soumission bien plus rampante de la part des superbes Arsacides. La politique donc de nos premiers Rois pouvoit bien, sans les dégrader, s'accommoder, pour parvenir mieux à ses fins, de titres qui leur soumettoient les Sujets même de l'Empi-

* Dio. Caff. L. 60.

** Tacit. an. 15. p. 273. Edit. Lips.

re. Les Césars ne leur avoient-ils pas donné l'exemple de cette méthode? Maîtres de l'Empire, ils ne l'avoient gouverné que sous le nom d'Officiers de cette même République, dont ils captivoient la liberté à la faveur des titres qui sembloient l'établir. M. de S. A. en fait la remarque pour en tirer une autre conclusion; mais il nous permettra d'en conclure 1°. Qu'on ne montrera jamais par les raisons de convenance que le titre d'Officiers de l'Empire dût être méprisé par nos premiers Rois. 2°. Qu'au contraire toutes sortes de convenances devoient les leur rendre précieux; ainsi les Faits, & les Textes ne pouvant s'expliquer plausiblement sans supposer que Clovis eut, même avant sa qualité de Consul, quelque autre Dignité accordée par les autres Empereurs, il nous paroît plus naturel de donner sur ce point particulier la préférence aux systêmes de M. l'A. du B. & de l'Auteur des Dissertations, sans cesser cependant de regarder l'Etablisse-

ment de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, comme le fruit d'une Conquête ; parce que tous les autres reſſorts qui ont ſervi à cet Etabliſſement, ont été ſubordonnés à la force des armes, l'Ouvrage ayant été plus que probablement commencé, & évidemment conſommé par ce moyen. C'eſt ainſi que malgré leur alliance avec les Eduens, & les ſecours qu'ils en tirerent, l'Etabliſſement des Romains dans les Gaules a toujours paſſé pour une Conquête.

Il eſt à préſumer auſſi que l'Auteur des Diſſertatons, s'il avoit lu le nouvel Ouvrage de M. le M. de S. A. n'auroit point avancé ſi affirmativement que le Childéric, dont le tombeau fut trouvé à Tournay en 1653. fut le Childéric, Pere de Clovis. Les raiſons les plus fortes déterminent M. de S. A. à ſoutenir que ce Prince étoit un Petit-Fils de Clovis, Fils de Clotaire premier, & d'Ingonde, mort avant ſon Pere, & ſans avoir régné, quoiqu'il portât le titre de Roi, qu'on donnoit alors

aux enfans des Rois ; car il y a de fortes conjectures que le Prince enterré dans ce Tombeau étoit Chrétien, & Childéric premier ne l'a point été.

Au reste il regne dans les Dissertations avec une érudition choisie, & une saine critique, un ordre, une clarté, une justesse, une solidité de raisonnement, & une sagacité de vûes, qui les rend dignes de l'attention des Sçavans. On croit y reconnoître M. Ribaud de Rochefort, Auteur de quelques autres Dissertations sur le même sujet déja insérées dans nos Journaux.

ARTICLE XXXIII.

REPLIQUE A MONSIEUR de Molieres, ou Démonſtration Phyſico - Mathématique, de l'Impoſſibilité, & de l'inſuffiſance des Tourbillons, par M. Sigorgne. *A Paris chez* Jacques Clouſier 1742. vol. *in*-12 *pag.* 190.

C'Eſt de tout tems qu'on a obſervé, qu'en tout genre de Littérature comme d'autre choſe, il eſt bien plus facile de détruire, que d'édifier. Ce qui eſt vrai en général, on comprend bien qu'il eſt en quelque ſorte infiniment plus vrai dans la Phyſique, où il eſt ſi difficile d'édifier, c'eſt-à-dire, de découvrir le vrai, & de l'établir. Or de tous les points de Phyſique il paroît qu'il ne doit point y en avoir de plus deſtructible, de plus ruineux que de petits Tourbillons formés, prodigués, entaſſés, preſſés & balotés ſans ceſſe dans une matiere eſſentiellement

molle, infiniment divisible & divisée, & parfaitement homogene dans toutes ses parties les plus grandes, & les plus petites.

Il est heureux pour M. Sigorgne, avec le talent, & le courage qu'il a, d'avoir trouvé ce champ de bataille ouvert à l'entrée de sa carriére pour y signaler ses premieres armes. Plus l'adversaire qu'il ose attaquer, est consommé, plus le systême qu'il entreprend de renverser est fameux, plus le fondateur de ce systême, le célébre Malebranche, est un homme d'une réputation consacrée, plus il en doit revenir de gloire à un jeune Physicien qui débute par-là.

Nous avions, il est vrai, fort ébauché dans nos Mémoires depuis près de 20. années, la ruine de ces petits Tourbillons, presque avant leur naissance, du moins avant leur renouvellement; mais nous l'avions toujours fait en peu de mots, quoiqu'à plusieurs reprises, & en plusieurs démonstrations. Nous avions même, en fa-

veur de ce renouvellement, rassemblé nos Démonstrations comme en une, sousdivisée en trois, dans nos *Mémoires de Juillet, & de Septembre* 1739. sans renoncer cependant à la brieveté Géométrique, ou simplement Didactique qui devroit, selon nous, régner au moins dans les Sciences Mathématiques, ou Physico-Mathématiques.

Nous reconnoissons ici, avec plaisir, que M. Sigorgne resserre son terrain à mesure qu'il en devient davantage le Maître, & que pour porter un dernier coup au sistême ennemi, il réunit mieux ses troupes, & les fait marcher avec plus de discipline. Ses Propositions ne sont plus si longues, le nombre n'en est plus si grand, l'énoncé en est plus général, & plus fort; il laisse les petits détails, comme menues branches que la chûte du tronc doit entraîner sans difficulté.

C'est au tronc en effet qu'il applique d'abord la hache & la coignée. Dès l'espece de Préface, ou d'avis par où il prélude, il observe

d'après *Montagne*, qu'il n'eſt pas tant queſtion ici de ſçavoir, ſi avec les petits Tourbillons on peut tout expliquer, car tout s'explique en Phyſique avec telle Hypotheſe qu'on veut y employer, que de décider, ſi en effet ces petits Tourbillons ſont poſſibles. C'eſt à cette queſtion de fait que nous réduiſîmes d'abord la choſe dans nos *Mémoires de Juillet*, & *de Septembre* 1739.

M. Sigorgne commence par une pareille *Démonſtration Phyſico-Mathematique de l'Impoſſibilité*, & *de l'Inſuffiſance des Tourbillons.* Les Tourbillons invéntés, dit l'Auteur pour l'explication de l'Aimant, de la Péſanteur, & de l'Entraînemen, des Planettes, ſont aujourd'hui reconnus inutiles pour cela par les Cartéſiens mêmes. On convient dit-il, qu'une ſimple Athmoſphere ſuffit pour l'Aimant, comme pour l'Electricité: Tout le monde ten convient-il? Mais on eſt plus unanime à reconnoître *que la Péſanteur ne peut être une ſuite du Tour-*

billonnement. Enfin *tout récemment M. de Gamaches vient de prouver qu'on ne peut sans erreur attribuer aux Tourbillons l'entraînement des Planettes.* Ce point-là ne laisse pas de demander encore un peu de discussion ; & il n'y a guéres que la Pésanteur qui soit bien décidée inexpliquable par les Tourbillons.

C'est passer le but, en détruisant les petits Tourbillons qui sont sans preuves, de vouloir détruire les grands, dont nos yeux sont presque témoins ; comme c'est le passer également, en établissant les grands Tourbillons, de vouloir en imaginer de petits, tels au moins que Malebranche les a fondés. Voilà le sort des opinions des hommes. Extrêmes en tout, ils ne connoissent point de milieu. On en voit encore un exemple dans la Physique courante. Ils ne conçoivent pas que le mouvement soit possible dans le Plein, les voilà aussitôt amoureux du vuide, comme pour lui-même, jusqu'à prétendre que l'espace est la substance même de

Dieu, ou que c'eſt un Etre créé qui n'eſt ni matiere ni eſprit. S'ils conçoivent la poſſibilité du mouvement dans le Plein, ils vont juſqu'à attribuer au plein toute l'immatérialité du vuide, & à faire mouvoir les Planetes ſans entraînement actif ni paſſif de la matiere qui les environne, & qui les pénétre immédiatement. M. Sigorgne ſe rapproche pourtant de ſa premiére Propoſition.

Sa Démonſtration Phyſico Mathématique générale, il la partage en 12. Théorêmes, dont le premier porte, que la Génération Méchanique du Tourbillon eſt impoſſible. La généralité de cette Propoſition eſt *ad hominem* contre Deſcartes, dont les Tourbillons ſont Homogenes; car notre Auteur ſe ſert avantageuſement contre ſes adverſaires de cette Homogénéité, qui eſt effectivement l'unique arme bien offenſive contre les Tourbillons Cartéſiens.

M. Sigorgne prouve fort bien dans cette Hypotheſe, que le mou-

vement d'un corps quelconque en droite ligne, n'opérera jamais de vrai Tourbillon dans ce Corps, ni dans la matiere Homogene qui l'environne. Il faut croire cependant, qu'il n'exclut pas le reflux circulaire de cette matiere autour de ce Corps.

Il vient à ceux qui forment le Tourbillon par la Rotation d'une Sphere autour de ſon Axe. Y a-t-il d'autre maniere de le former? Mais 1°. dit l'Auteur, il faudra donc expliquer la formation de cette Sphere, & rendre raiſon de ſa ſolidité. 2°. Cette Sphere n'ayant point dans tous les points de ſa ſurface une viteſſe égale, ne ſçauroit l'imprimer égale à la ſurface intérieure de ce Tourbillon, condition que requierent les Tourbillioniſtes, trompés par la prétendue Démonſtration de M. Newton, qui l'a ainſi ſuppoſé ſans dire pourquoi. 3°. 4°. 5°. 6°. Cette Sphere n'entraîneroit point la matiere qui l'environne, celle-ci étant *infiniment molle & diviſible.* 7°. Enco-

se ne seroit-ce là qu'un Tourbillon, & pour en faire une infinité de petits, il faut une infinité de Spheres centrales.

Second Théorême. Le développement, ou l'extension du Tourbillon, est, pour les mêmes raisons, impossible. *Troisiéme Théorême.* Le Tourbillon cylindrique ne peut subsister long-tems, & n'est point suffisant pour expliquer les Phénomenes célestes. Car quand on prouve aux Cartésiens que leurs Tourbillons devroient être cylindriques, ce n'est pour s'arrêter-là, & ayant mené le Tourbillon du Sphérique au cylindrique, le but est de le mener du cylindrique au néant du Tourbillon.

Quatriéme Théor. Dans le Tourbillon Sphérique, *il n'y a pas de force relative à un centre*; il n'y en a pas en vertu du *Tourbillon*; mais il doit y en avoir en vertu du *Sphérique.* De soi tout Tourbillon, en tant que Tourbillon est cylindrique; & s'il est Sphérique, il doit tirer cette figure d'une force rela-

tive au centre, indépendamment du Tourbillonement qui n'eſt point de ſoi *centripete*, mais uniquement *axipete*.

Dans le *cinquiéme Théor.* il s'agit de la compoſition de la force *centrifuge*, ou *axifuge* perpendiculaire à l'axe, & oblique à la ſurface *ſuppoſée Sphérique* du Tourbillon. C'eſt contre toutes les Loix Mathématiques des décompoſitions qu'on veut refléchir cette force oblique perpendiculairement à la tangente, pour la faire revenir au centre unique de la Sphere. A-t-on pu ſeulement incidenter là-deſſus pour ſoûtenir un ſyſtême pour cela ſeul démontré inſoutenable ?

M. Sigorgne ne laiſſe pas dans tous ces Théorêmes, de ſuivre encore un peu le détail des ſubterfuges du ſyſtême adverſaire. Le 11e. Théoreme veut que *les Planetes ne ſoient point entraînées par le Tourbillon*. Et par quoi donc le ſeront-elles, ou par qui ? La raiſon de l'Auteur eſt que, les *orbites des Planetes s'entrecoupent au centre du So-*

leil. Voilà ce que M. Newton a gagné de faire prendre les fictions tantôt Astronomiques, tantôt Géométriques pour des réalités. Les Orbes Astronomiques sont-ils autre chose que des fictions ? Est-ce bien sérieusement qu'on conçoit les Planetes enclavées dans des Plans solides, ou réels qui se croisent non seulement dans des points, mais dans des lignes ?

L'Auteur a gardé la meilleure, & peut-être l'unique raison vraiment Physique pour la derniere. 12^e. *Théoreme.* Les petits Tourbillons, ne seroient pas long-tems sans *se confondre.* Voilà le mot décisif, & par où nous avons toujours pris la chose, nommément dans notre Démonstration des Mémoires de Juillet, & de Septembre 1739. que M. Sigorgne nous fait l'honneur de citer. Il est singulier que les Malebranchistes croyent sauver leurs petits Tourbillons par le nombre, & parce que le monde en est plein. C'est ainsi que les méchans croyent se sauver, comme si l'excès du

mal pouvoit être la ressource, & non pas plûtôt la ruine du mal. Plus les Tourbillons sont petits, plus ils tendent à leur destruction. Plus ils s'étayent mutuellement, plus ils agissent de concert pour leur destruction. Plus il y a de gens qui se noyent, plus vîte ils sont tous noyés, plus il y a de buches qui brûlent, plus vîte elles sont toutes consumées. Plus les petits Tourbillons sont buttés l'un contre l'autre, plûtôt ils enfilent de concert les tangentes, par où ils tendent également à s'échaper. Il n'y a que l'Hétérogénéïté qui puisse empêcher ce concert, & ces naissances de mouvemens rectilignes par les tangentes.

L'Auteur de la réfutation est si convaincu de ce principe, que les sistêmes ruineux se ruinent par eux-mêmes, qu'il termine ses Théoremes, & sa Démonstration générale en exhortant ses Lecteurs à lire la réponse que le plus célébre Partisan des petits Tourbillons a faite au mois d'Août 1739. à no-

tre Démonstration du mois de Juillet. *J'exhorte*, dit-il, *le Lecteur à lire la réponse que l'Auteur des Leçons de Physique a faite à la Démonstration de l'excellent Physicien que j'ai cité. Il n'en demeurera que plus convaincu de ce que je viens d'établir.*

Après cette Démonstration générale & détaillée, M. Sigorgne adresse des lettres au sçavant Auteur des Leçons de Physique, en réponse à celles qu'on avoit repliquées à sa premiere réfutation des Leçons. Dans la replique à la réfutation, on a prétendu que les espaces angulaires, laissés par les petits Tourbillons, sont remplis d'une matiere impénétrable. L'Auteur de la réfutation ne voit rien qui doive exemter ces encoignures du *branle* général, & il veut même qu'elle soit pésante, & capable d'être précipitée aux centres des Tourbillons.

Selon l'Auteur des Leçons, hors du monde il n'y a point de vuide. Son adversaire voulant qu'il y ait de l'espace, soutient qu'il est

vuide, & que les Tourbillons doivent s'y répandre. La décompoſition des forces fait encore ici le ſujet des réponſes, & des repliques. Il eſt encore à craindre que cette queſtion nommément, ne ſoit un peu plus embrouillée à la fin de ces diſputes, qu'elle ne l'étoit auparavant.

La ſeconde Lettre eſt pleine d'un détail de dits & de contredits qui paroiſſent aſſez inutiles, dès qu'une fois l'Auteur de ces Lettres a prouvé préliminairement l'impoſſibilité & l'inſuffiſance des petits Tourbillons. Quand on eut fait voir que la dent fameuſe n'étoit point d'or, & que ce n'étoit qu'une dent ordinaire recouverte d'une feuille d'or par un habile Orfévre; on regarda comme inutile de diſputer ſur la maniere d'expliquer la génération naturelle d'une dent d'or.

Dans la troiſiéme Lettre l'Auteur remarque fort ſagement qu'on ne doit pas ſe flatter facilement d'avoir expliqué un Phénomene, lorſque pour cette explica-

tion, on n'a employé d'autres moyens que ceux qu'on a démontrés mille fois insuffisans dans ceux qui s'étoient flattés de la même explication. Cela se rapporte à la pésanteur des corps, que l'Auteur des Leçons a cru, & assûré avoir expliquée; quoiqu'il ne l'expliquât que par le Tourbillonnement, reconnu insuffisant dès le tems de Descartes, & démontré par M. Herman, & par 30. autres, inutile pour la production de ces Phénomenes. Il y a 30. ans en effet que tous les Physiciens, & les Géometres convenoient bonnement que la force du Tourbillon purement *axipete*, ne pouvoit être *centripete* pour précipiter le corps au centre unique de la terre.

On pourroit, il est vrai, avoir fait quelque nouvelle découverte là-dessus, ou quelque nouvelle refonte de cette Hypothese; mais M. Sigorgne prétend que cela n'est pas, & réellement nous ne voyons rien de nouveau à cet égard, qui aille au fait. On n'a fait que multiplier les subterfuges qui ne von-

qu'à embrouiller la queſtion, qui eſt bien ſimple, & que les vrais Phyſiciens doivent ſoigneuſement maintenir dans la plus grande ſimplicité, pour empêcher les nouveaux venus de ſuccomber ſous cet amas de petites raiſons de détail qui peuvent les éblouir. Nous exhortons M. de Sigorgne lui-même de ſe débarraſſer déſormais de tout ce détail, qui embarraſſe au moins ſes Lecteurs, & de ramener la queſtion à ſes termes les plus ſimples, comme il l'a fait dans ſa Démonſtration, & dans ſes Théorêmes préliminaires.

Dans quelque point de vûe qu'on tranſporte déſormais toutes ces queſtions des petits Tourbillons, il n'y a jamais qu'un mot à dire pour les diſſiper. Sont-ils Homogenes? Les voilà donc confondus. Eſt-ce une matiere molle, infiniment molle? Elle ne réſiſte donc à rien. Leur force eſt-elle *axifuge*, elle eſt donc *axipete*, & ne peut être *centripete*. Eſt-ce un pùr mouvement de Tourbillons? Il eſt donc pure-

 ment

ment *cylindrique*, & ne peut être *sphérique*, à moins que la sphéricité ne lui vienne d'ailleurs.

L'Expérience de M. *Bulffinger* extrêmement bien remaniée par M. *l'Abbé Nolet*, prend de nouvelles forces ici entre les mains de M. l'Abbé Sigorgne. Cette Expérience consiste à faire tourner sur son axe un globe de verre plein d'eau, à quelques petites goutes d'air près, qu'on y laisse pour voir ce que cet air devient dans le mouvement circulaire de ce globe, & de l'eau. L'Expérience est assez équivoque, comme le sont toutes ces sortes d'Expériences artificielles, & aprétées. Aussi chacun les interprete-t-il à son gré, & souvent la moindre circonstance les fait varier, & parler tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre.

Celle-ci parle pourtant le plus souvent contre la prétendue centripetence des Tourbillons, qui n'a rien de naturel, ni de vraisemblable, de quelque côté qu'on la retourne. Lorsque l'eau se trouve

trouve chargée d'atomes légers assez grossiers pour être apperçus, on les voit le plus souvent s'attrouper autour de l'axe, & former même une espece d'axe sensible, lorsqu'il n'y en a point, & que le balon est suspendu en dehors par ses deux poles. Lorsqu'il y a un axe grossier qui enfile & suspend le balon, alors l'air se ramasse en petites bulles adhérentes le long de cet axe; & c'est-là l'Expérience de M. Bulfinger. Celle de M. Molieres est, lorsque n'y ayant point d'axe qui enfile en dedans, la goute d'air n'étant point trop grosse, & capable de se partager en plusieurs goutes, cette goute unique se range d'abord au pole, & coule ensuite le long de l'axe pour se placer au centre.

Nous doutons que dans ces divers cas, on eut les mêmes diversités précises, & qu'on n'en eut pas davantage, si on donnoit au balon divers dégrés de vélocité dans sa rotation. Tous ces Phénomenes dépendent aussi beaucoup

de la grandeur du balon, de la quantite d'eau, & sur-tout de la grandeur respective des goutes d'air, ou des atomes qui nagent dans l'eau. L'essentiel ici, est de remarquer avec l'Auteur des Lettres, que la goute d'air qui va du pole au centre du balon, n'y va que par la réverbération des parois polaires dudit balon.

Vers la fin de cette Lettre, M. Sigorgne cite quelqu'un qui a dit, qu'il en étoit des Tourbillons comme des bons mots, qui ne veulent pas être trop répétés. Cet Auteur fait remarquer à celui des Leçons de Physique, que ses petits Tourbillons doivent contenir des petits Tourbillons à l'infini, & à l'infini de l'infini, sans pouvoir jamais se borner à un atome qui ne soit pas un Tourbillon complet, contenant autant de Tourbillons à l'infini, & à l'infini de l'infini, qu'il a d'atomes lui-même.

M. Sigorgne releve fort bien, & fort à propos, ce que dit l'Auteur des Leçons, que *pour expliquer*

la dureté, aucun Philosophe ne l'exige dans la cause qui la produit. Ils l'exigent tous, ils doivent l'exiger tous. Celui qui soutient, doit être plus fort que celui qu'il soutient. Celui qui comprime, doit être plus fort que celui qui est comprimé. C'est comme celui qui mene, qui doit voir plus clair que celui qui est mené. Il est pourtant vrai que la question de la dureté des Corps, est encore fort indécise, & que, quand on dit que la dureté est causée par le liquide qui l'environne, cela a besoin de bien des explications.

A la quatriéme Lettre la dispute s'échaufe, & même s'aigrit. L'Auteur s'y plaint beaucoup de l'aigreur de son adversaire. Nous n'entrerons point dans leur personalité; & cela seul nous servira de prétexte pour nous dispenser de suivre un détail peu intéressant de contrerepliques, que nous croyons inutiles désormais; l'affaire des petits Tourbillons n'ayant pas besoin de tant d'éclaircissemens pour

tomber en regle. C'est un petit point de la Physique de Descartes, qui a bien d'autres morceaux qui mériteroient une pareille discussion. Quand une matiere comme celle-là qui n'intéresse qu'un très-petit nombre de curieux, est suffisamment discutée pour ou contre, il n'y a, ni à espérer que ceux qui tiennent à titre d'Inventeurs, d'Auteurs, ou de Sectateurs s'en déprennent généreusement, ni à craindre que le Public désintéressé s'en laisse gagner davantage. Dans les choses de mode, on ne va un tems, que parce qu'on voit aller. Le premier qui s'arrête, arrête toute la foule, & laisse au premier venu le droit de la tourner d'un autre côté, sans qu'aucun puisse se flatter de la fixer jamais ; si ce n'est pour un peu plus de tems, lorsque c'est, par exemple un Newton, ou un Descartes qui pensent en grand, & présentent une vaste étendue des plus grands Objets à contempler un peu plus à loisir, & parmi lesquels il y en a

toujours un nombre de solides, & de réellement intéressans pour les vrais Sçavans.

ARTICLE XXXIV.

HISTOIRE DES EMPIRES, & des Républiques, depuis le Déluge jusqu'à J. où l'on voit dans celle d'Egypte, & d'Asie la liaison de l'Histoire-Sainte avec la Profane, & dans celle de la Grece le rapport de la Fable avec l'Histoire. Par M. l'Abbé Guyon. Tome VII. *les Séleucides. A* Paris, *rue S. Jacques, chez* Hipolyte-Louis Guerin, *à* S. Thomas d'Aquin: Jean Villette, *à* S. Bernard, & *à la* Croix d'Or, Jean-Baptiste de Lespine, *à la* Victoire, *& au* Palmier. *in*-12 1741.

Livre I. Le nom de Syrie, qui fut donné à l'Empire des Séleucides, est, selon M. l'Abbé Guyon, dérivé de celui d'Assyrie, apparemment parce que l'an-

cien Empire des Assyriens, pris dans toute son étendue, faisoit la plus grande partie de ce qui échut en partage à Séleucus. Cependant*, comme on a dans la suite distingué la Syrie propre de plusieurs Provinces de cette Monarchie, le nom de Syrie est devenu un peu équivoque dans l'Histoire. Notre Auteur n'a rien omis pour éclaircir ce point de Géographie : il en a fait la matiere d'une Note, qui n'auroit rien gâté dans le Texte.

Séleucus, Fondateur de ce nouvel Empire, le plus vaste, dont l'Histoire ancienne fasse mention, voulut passer pour Fils d'Appollon, & ses Descendans furent tellement infatués de cette chimere, qu'ils firent mettre sur leurs Monnoyes l'Image du Dieu, dont ils prétendoient tirer leur Origine, & à qui par une suite de Traditions, non moins Fabuleuses, ils rapportoient la Fondation de leur Monarchie. Dans le vrai, Séleucus étoit Fils d'Antiochus, un des

premiers Officiers de Philippe, & lui-même eut beaucoup de part aux Conquêtes d'Aléxandre. Dans le premier partage des Gouvernemens, qui se fit après la mort de ce Héros, on ne lui en donna aucun; il n'eut que le Commandement de la Cavalerie; mais trois ans après il fut nommé Gouverneur de Babylone. Il ne s'y crut pas long-tems en sûreté, parce qu'il se brouilla bien-tôt avec Antigone, & il se réfugia en Egypte auprès de Ptolemée son ami, dont il connoissoit l'équité, & la modération.

Ptolemée comprit alors la nécessité de mettre des bornes à l'ambition d'Antigone, & se ligua contre lui, avec Séleucus, Lysimaque & Cassandre. Après la journée de Gaza, où Antigone & Démétrius, son Fils furent battus, Séleucus se préparoit à retourner dans son Gouvernement, accompagné seulement de quelques-uns de ses amis. Ptolemée l'obligea d'accepter une Escorte de 800.

Hommes; il reconnut bien-tôt qu'elle n'étoit pas de trop; il eut même assez de peine à la conduire jusqu'à moitié chemin, & il eut besoin pour cela de faire parler les Dieux. Il trouva dans la Mésopotamie un Corps de Macédoniens, qu'il engagea à le suivre, les uns par la douceur, les autres par la force, & il entra dans Babylone aux Acclamations du Peuple; la Garnison même, qu'Antigone y avoit laissée, suivit le torrent, la Citadelle, où ses Enfans & plusieurs de ses Amis étoient Prisonniers, fit assez peu de résistance.

Il marcha ensuite avec trois mille Hommes de pied, & quatre cent Chevaux au-devant de Nicanor, Gouverneur de la Médie, qui venoit avec une Armée pour le chasser de Babylone; il le surprit pendant la nuit, passa au fil de l'épée tout ce qui ne prit point parti dans ses Troupes, & profita si bien de cette Victoire, qu'il se rendit Maître de la Médie & de la Susiane. Ce fut alors qu'on

lui donna le Surnom de *Nicator*, qui signifie *Victorieux*. On le trouve néanmoins dans quelques Médailles avec celui de *Nicanor*; mais ce pourroit bien être une faute d'inadvertance. Notre Auteur attribuë la rapidité de ses Conquêtes, autant à sa douceur, qu'à sa bravoure & à son grand talent pour la Guerre. Il est certain du moins que ce fut l'amour, que leur portoient ses Sujets, qui leur fit signaler son retour à Babylone par une Epoque, où toutes les Nations de l'Asie commencerent à marquer leurs années, & qui fut appellée l'*Ere des Séleucides*. Les Juifs même, sous les Souverains Pontifes, s'en servirent, & la nommerent l'*Ere des Contrats*. Les Chrétiens en userent aussi jusqu'au commencement du VI. Siécle, que Denys-le-Petit mit en vogue l'Ere Chrétienne. M. l'Abbé Guyon s'étend beaucoup sur cet article, & l'a encore repris dans une Dissertation, qu'il a placée à la fin du Volume suivant.

Tandis que les autres Capitaines Macédoniens ne ſongeoient qu'à ſe dépouiller les uns les autres de leurs Etats, Séleucus n'étoit occupé qu'à étendre ſes ſiens, il fit des Conquêtes juſques dans les Indes, & à ſon retour à Babylone, ayant appris que Ptolemée, Antigone & Démétrius avoient pris le Titre de Rois, il le prit auſſi. M. l'Abbé Guyon oublie ici pour la ſeconde fois, ce qu'il a dit au commencement de l'Hiſtoire des Lagides, que Ptolemée avoit été par modeſtie, le dernier des Capitaines d'Aléxandre, à prendre le Titre de Roi.

Après la Bataille d'Ipſus, où Antigone fut tué, il ſe fit un nouveau partage de l'Empire d'Aléxandre, en vertu duquel Séleucus ſe trouva Maître de toute cette partie de l'Aſie, qui s'étendoit depuis la Phrygie, juſqu'aux Indes, & ce fut alors qu'il bâtit un grand nombre de Villes On trouvera ici la Deſcription des Principales, & ſurtout d'Antioche ſur l'Oronte, qui

devint bien - tôt la Capitale de l'Empire Syrien. Notre Auteur rapporte même en peu de mots toutes les Revolutions, qu'a essuyées cette Ville fameuse dans la suite des tems. Séleucus s'occupoit de ces travaux dans le tems même, qu'il fut obligé de se liguer avec Démétrius Fils d'Antigone, contre Ptolemée, Roi d'Egypte, son ancien Ami; cette alliance avoit été scellée par le mariage du Roi de Syrie avec Stratonice, Fille de Démétrius; mais celui-ci étoit trop inquiet & trop turbulent, pour vivre long-tems en bonne intelligence avec son Gendre. Avant que d'entrer dans le détail de leurs démêlés, où nous ne nous arrêterons point, parce que nous en avons suffisamment parlé dans l'Extrait, que nous avons fait de l'Histoire des Ptolemées, notre Auteur s'est un peu étendu sur le fameux Temple d'Hiérapolis bâti par Stratonice en l'honneur de Junon, de qui elle prétendit en avoir reçu l'ordre.

May 1742.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans cet Episode, est l'Aventure d'un jeune Seigneur de la Cour de Syrie, nommé Combabe, pour qui la Reine avoit conçu une violente passion, & qui avoit pris, pour ne pas succomber à ses poursuites, une précaution, d'où l'on prétend qu'est venue la coûtume des Prêtres d'Hiérapolis, de n'avoir, ni d'autres habits, ni d'autre occupation, que ceux des Femmes. La passion, que Stratonice alluma dans le cœur d'Antiochus Fils aîné du Roi, eut des suites plus considérables. Elle auroit coûté la vie au jeune Prince, que la violence, qu'il s'étoit faite pour l'étouffer, avoit réduit à l'extrémité, si son Pere, dont il étoit tendrement aimé, ne lui eût cédé cette Princesse, quoiqu'il en eût déja des Enfans. On prétend, dit M. Guyon, qu'Antiochus n'en usa, qu'après la mort de son Pere; mais elle n'en étoit pas moins sa Belle-Mere, & c'est cependant » de ce mariage incestueux, in-

» connu même au reste des Payens » du tems de S Paul, que vient » la race des Rois de Syrie, qui » persécuterent si cruellement le » Peuple de Dieu. »

Un des traits des plus marqués du caractere de Séleucus Nicator, fut la générosité & la grandeur d'ame: elle parut en plusieurs rencontres, sur-tout à l'égard de Démétrius son Beau-Pere. Il n'avoit pas moins de douceur & d'humanité, & nous avons vu ailleurs qu'il fut la victime de l'Hospitalité, qu'il exerça envers Ceraunus, Fils de Ptolemée Roi d'Egypte : ce Perfide l'assassina dans le tems, qu'il songeoit à aller finir ses jours dans la Macédoine, sa Patrie, après l'avoir conquise sur Lysimaque. » Ce Prince, dit M. Guyon, ne » fut pas moins le premier des Rois » de Syrie par l'éclat de ses ver- » tus, que par l'Etablissement de » leur Trône. L'estime générale, » qu'il s'étoit acquise par sa va- » leur, son expérience, sa sages- » se & son humanité, l'avoient ren-

» du un Objet de jalousie pour » Aléxandre même. » Tel fut le Fondateur d'un Empire, qui comprenoit soixante & douze Provinces, ou Gouvernemens.

Antiochus, son Fils, commença son Regne par un trait de foiblesse & de lâcheté, qui lui fit perdre les dernieres Conquêtes de son Pere. Au lieu de venger sa mort, il fit alliance avec son Assassin. Il fut d'ailleurs assez malheureux à la Guerre : il attaqua mal-à-propos Ptolémée Philadelphe, Roi d'Egypte, & il n'en retira ni honneur, ni avantage. Patrocle, son Général, fut battu par le Roi de Bithynie; il le fut lui-même par les Gaulois; mais il les défit ensuite avec le secours de ses Eléphants, ausquels il envia la gloire de cette Victoire. Enfin, après avoir bâti dans la Margiane, Contrée des Parthes, une nouvelle Antioche, dont l'enceinte étoit de 1500. Stades, & la Ville d'Apamée en Phrygie; il mourut, dit notre Auteur, dans une heureuse vieillesse. On

bâtit à Lemnos un Temple en son honneur, & en mémoire de son Pere, & un autre à Smyrne pour Stratonice, qui fut mise au rang des Déesses sous le nom de *Venus Stratonice.*

Le Successeur d'Antiochus I. fut Antiochus II. son Frere, que Séleucus avoit eu de Stratonice; & ce Prince épousa Léodice sa sœur de Pere. Les Miléсiens lui donnerent le surnom de Dieu, en reconnoissance de ce qu'il les avoit délivrés de la Tyrannie de Timarque. C'est à lui que Bérose, Prêtre de Bélus à Babylone, dédia son Histoire de la Chaldée, dont Josephe & Eusebe nous ont conservé de précieux Fragmens, qui répandent, dit notre Auteur, une grande lumiere sur plusieurs endroits de l'Ancien-Testament, sur-tout par rapport aux Rois de Babylone, qui ont fait la Guerre aux Juifs. Antiochus continua quelque tems la Guerre commencée par son Frere contre le Roi d'Egypte; mais les Particularités

n'en sont pas bien connues. L'événement le plus marqué de son Regne, est la Révolte des Parthes, & la Fondation de leur Empire.

Ces pertes, & l'impossibilité de forcer les Frontieres de l'Egypte, obligerent enfin Antiochus de faire la Paix avec Philadelphe à des conditions, que Daniel avoit prédites plusieurs Siécles auparavant, (*a*) & il en fut la victime. Le Roi d'Egypte avoit exigé de lui qu'il répudiât Laodice sa Femme, & qu'il épousât Bérénice, Sœur de Philadelphe : il la renvoya à son tour, dès que son Frere fut mort, & reprit Laodice, qui le fit empoisonner, fit mourir Bérenice, & poignarder le Fils, qu'elle avoit eu d'Antiochus : mais elle reçut bien-tôt le même traitement de la part de Ptolémée Evergete, Fils de Philadelphe, lequel parcourut ensuite une partie des Etats de Syrie, d'où il emporta

(*a*) Daniel 11. 6.

en Egypte des richesses immenses. Tout cela avoit encore été prédit par Daniel. (*a*)

Séleucus II. Fils d'Antiochus II. & de Laodice, voulut commencer son Regne par venger la mort de sa Mere, & les ravages de la Syrie. Il mit en Mer une puissante Flotte, qu'une tempête ruina entierement; il fut lui-même battu par Evergete; mais ayant reparé ses forces, il marcha de nouveau avec deux grandes Armées en Egypte, & son Ennemi n'eut rien de mieux à faire, pour conjurer l'Orage, que de conclure avec lui une Trêve de dix ans. Ce fut alors, que Séleucus fit avec la Ville de Smyrne & les Magnésiens ce célebre Traité d'Alliance, dont l'Acte fut inscrit sur une colonne de Marbre, qu'on voit encore aujourd'hui; elle fut apportée en Angleterre au commencement du Siecle passé, avec d'autres Marbres Antiques, par Thomas Comte

(*a*) Daniel 11. 6.

d'Arundel. Thomas, Duc de Nortfolk, Petit-Fils du Comte, y a joint la fameuse Chronique de Paros, & tout cela fut donné par ces deux Seigneurs à l'Université d'Oxford : c'est ce qu'on appelle *les Marbres d'Arundel*, sur lesquels Seldene, & Prideaux ont fait de Sçavants Commentaires.

L'Ambition d'Antiochus, & son avidité pour s'emparer de tout, qui lui firent donner le surnom d'*Hierax*, c'est-à-dire, d'Oiseau de Proye, troublerent bien-tôt la tranquillité, dont Séleucus, son Frere commençoit à jouir. On en vint aux Armes, & elles ne furent pas d'abord favorables à celui-ci. Eumenes, Roi de Bithynie, profita de la Guerre Civile, pour faire des Conquêtes en Asie. Enfin une grande Bataille, que Séleucus gagna sur son Frere, le délivra de ce dangereux Ennemi, & lui fit prendre le Titre de *Callinicus*, ou *Victorieux* ; après quoi il bâtit en Mésopotamie la Ville de *Callinopolis*. Il ne jouit pas

long-tems du fruit de sa Victoire : Arsace Roi des Parthes, & Théodote II. Roi de la Bactiane avoient fait des Conquêtes sur lui pendant la Guerre Civile ; il marcha contre eux, fut défait, & demeura Prisonnier du Roi des Parthes, qui d'ailleurs le traitta bien. Les Gaulois, qui faisoient alors trembler tout l'Orient, ne manquerent pas cette occasion de ravager les Etats de Séleucus, qui mourut d'une chûte de cheval à la Cour d'Arsace.

Il laissoit deux Fils, Séleucus, l'Aîné lui succéda, & régna fort peu de tems. Il ne justifia en rien le surnom de *Céraunus*, ou de Foudre, qu'il avoit pris : deux de ses Officiers l'empoisonnerent, tandis qu'il marchoit à la tête d'une Armée contre Attale, Roi de Pergame. Achéus, son Oncle Maternel, punit de mort ces deux Parricides, refusa la Couronne, que les Troupes lui offrirent, & la mit sur la tête d'Antiochus, Frere de Séleucus, & à qui ses belles Actions fi-

rent donner le nom de Grand.

Livre II. La grande jeunesse, & le peu d'expérience d'Antiochus III. furent cause que les premieres années de son Regne se passerent dans de grandes agitations. Molon, Gouverneur de la Médie, & Aléxandre son Frere, Gouverneur de la Perse, se révolterent. Hermias, qui avoit tout crédit sur l'esprit du jeune Roi, & dont les hauteurs avoient causé ces Revoltes, pensa culbuter l'Etat, & en seroit venu à bout, si Apollophane, Médecin d'Antiochus, ne lui eût fait ouvrir les yeux sur les desseins de ce Perfide Ministre, & sur ce qu'il en avoit à craindre lui-même. Antiochus, malgré les fautes énormes, que lui avoit fait faire Hermias, ne se fut pas plûtôt délivré de ce plus dangereux de ses Ennemis, qu'il soumit les Revoltés de la Médie & de la Perse. Cela n'empêcha point Achéus, jusques-là si fidele, de se faire déclarer Roi de Syrie; mais le bonheur & la résolution

d'Antiochus, le mirent encore au-dessus de ce nouvel Orage : Achéus fut enfin pris, & le Roi, son Neveu, le fit expirer dans les tourmens : il reconquit aussi plusieurs Provinces ; que les Egyptiens avoient enlevées à ses Prédécesseurs ; & quoique Philopathor, Roi d'Egypte, eût gagné sur lui une grande Bataille à Raphia, il sçut si bien profiter de l'absence de son Vainqueur, que l'amour des plaisirs avoit rappellé dans son Royaume, qu'il parvint à conclure avec lui un Traité de Paix, dont il sçut bien profiter.

La défaite d'Achéus ne l'avoit remis en possession, que d'une partie de l'Asie Mineure. Les Gaulois, ou Galates, s'étoient maintenus dans leurs Conquêtes. Les Royaumes de Pergame, de Bithynie, de Pont & d'Héraclée subsistoient, & Tiridate, Roi des Parthes, s'étoit empaté de la Médie, & à cette occasion notre Auteur nous donne une fort belle Description de ce Pays, & des Ri-

chesses de la Ville d'Ecbatane, sa Capitale. Antiochus arma puissamment pour réparer ces pertes ; mais les lacunes, qui se trouvent en cet endroit de l'Histoire de Polybe, & qu'on ne sçauroit remplir d'ailleurs, nous privent des principales circonstances de la plus glorieuse Expédition de ce Prince : nous sçavons seulement qu'il commença par la Conquête de l'Hircanie, pour laquelle il surmonta des obstacles, qu'on croyoit invincibles, & que le Roi des Parthes, qu'il attaqua ensuite, se défendit si bien, qu'il obligea Antiochus, qui s'ennuyoit d'une Guerre, où il ne gagnoit rien, à traitter avec lui. Ce Prince lui céda même l'Hircanie, à condition que Tiridate l'aideroit à recouvrer les Provinces de l'Orient, qui s'étoient soustraites de son obéissance.

Euthydeme, Roi de la Bactriane, qui avoit rendu de grands services au Roi des Parthes dans la derniere Guerre, fut le premier, sur qui tomberent les efforts d'An-

tiochus. Les Syriens eurent d'abord quelques avantages ; mais la résiſtance d'Euthydeme laſſa encore leur Roi : alors Euthydeme lui repréſenta qu'il n'avoit point conquis la Bactriane ſur la Syrie, mais ſur les Parthes, & que les Scythes Nomades voyoient avec plaiſir deux grands Rois s'affoiblir mutuellement, dans l'eſpérance de profiter de leur épuiſement. Antiochus touché de ſes raiſons, lui accorda la Paix. Il paſſa enſuite aux Indes, s'y fit payer tous les Tributs, qu'on lui devoit, en tira des vivres & des Eléphants, & retourna à Antioche, par l'Arachoſie, la Daugiane, la Caramanie, & la Perſe, qu'il étoit bien aiſe de connoître par lui-même.

Comblé de gloire, & reſpecté de ſes Sujets, il pouvoit vivre heureux; mais ſon Ambition n'étoit point ſatisfaite, & lui attira bien des malheurs. Philopator, Roi d'Egypte étoit mort, & n'avoit laiſſé ſur le Trône qu'un Enfant : Antiochus crut qu'il lui ſeroit aiſé de

le dépouiller, & engagea Philippe, Roi de Macédoine à partager avec lui ce Royaume. Cette entreprise le mit aux mains avec un Ennemi, qu'il ne connoissoit pas assez, & qu'il méprisa trop d'abord. Les Romains, dont le Régent d'Egypte avoit imploré la protection, le firent prier de laisser en repos le jeune Roi; il n'y eut point d'égard, & commença la Guerre. Il la fit les deux premieres années en Conquérant; tandis que Flaminius réduisoit Philippe, son Allié, à de grandes extrémités. Enfin ayant sommé Smyrne & Lampsaque de se rendre à lui, Flaminius lui envoyà un Ordre du Sénat de laisser en paix les Villes Grecques, & d'évacuer celles, qu'il avoit enlevées au Roi d'Egypte; mais il s'en mocqua, passa l'Hellespont, se rendit Maître de la Chersonese de Thrace, & ravagea tout ce Royaume.

De nouveaux Ambassadeurs de Rome le vinrent trouver à Lysi-

machie, qu'il faisoit rebâtir, & lui parlerent avec hauteur : il leur répondit sur le même ton, & les congédia sans rien conclure. Le Printems suivant le fameux Annibal arriva à Ephese, & le détermina à la Guerre contre les Romains. Deux années se passerent en Préparatifs, & en Ambassades réciproques. Antiochus fit la Paix avec le Roi d'Egypte, & lui donna sa Fille Cléopatre en mariage : une autre épousa le Roi de Cappadoce, il en offrit une troisiéme à Eumene, Roi de Pergame, qui la refusa, pour ne se point brouiller avec les Romains; peu de jours après il perdit son Fils aîné Antiochus, & il en témoigna une grande douleur. Un Ecrivain a pourtant avancé qu'il l'avoit fait empoisonner, parce qu'il étoit jaloux de la réputation de ce jeune Prince, qui promettoit en effet beaucoup; mais M. l'Abbé Guyon prétend que cet Historien n'est pas croyable, & parce qu'il est le seul qui ait ainsi parlé, & parce

qu'il eſt ouvertement déclaré contre Antiochus.

Notre Auteur nous paroît auſſi raiſonner fort juſte ſur la ſituation, où ſe trouvoit le Roi de Syrie, & il rend au moins très-vraiſemblable, que s'il eût porté la Guerre en Italie, comme Annibal le lui conſeilloit, il eût triomphé des Romains; mais Villius, un des Ambaſſadeurs de Rome, eut l'adreſſe de lui inſpirer de la défiance du Général Carthaginois, & lui fit prendre le change. Il tourna du côté de la Grece, entra en Theſſalie, où il ne fit pas de grands progrès, parce que Philippe, Roi de Macédoine, ſe déclara contre lui: d'ailleurs ſa paſſion pour la Fille d'un riche Citoyen de Calcis d'Eubée, qu'il épouſa, lui fit perdre un tems précieux. Ses Officiers, à ſon exemple, ſe livrerent au plaiſir, & quand il voulut faire tête au Conſul Acilius, qui avançoit à grandes journées, preſque tous ſes Alliés lui manquerent, il n'eut pas le loiſir d'aſ-

ſembler toutes ſes Troupes, & il ſe vit réduit à ſe cantonner au Pas des Thermopyles avec dix mille Hommes, dont il avoit laiſſé amollir le courage.

Les Romains & le Roi de Macédoine l'y attaquerent bientôt, & ſon Armée fut taillée en pieces. Il ſe ſauva à Calcis, & delà à Epheſe, où il tâcha d'oublier ſes malheurs, ou de les charmer par les plaiſirs. Annibal l'en fit ſortir, en lui faiſant craindre d'y être aſſiégé par les Romains; mais ſon malheur le ſuivit par tout, & le changea même à un point, qu'il n'étoit plus reconnoiſſable; » comme ſi le bon ſens l'eût tout-à-fait abandonné, dit notre Auteur, il prit des meſures tout-à-fait contraires à ſes interêts. » Par là il laiſſa aux Romains toute liberté d'entrer en Aſie, ce qu'il avoit ſur-tout appréhendé. » » Ils s'arrêterent quelque tems à » Ilion, charmés de ſe voir les Maî» tres d'une Ville, qu'ils regar» doient comme le Berceau de Ro-

» me, & d'y révérer les Temples
» & les Statues des Divinités, que
» leurs Ancêtres avoient adorées.
» Les Troyens de leur côté, ne
» se lassoient point de voir leurs
» Freres Vainqueurs de l'Occi-
» dent & de l'Afrique, & reven-
» diquer l'Asie, comme un Royau-
» me, qui avoit appartenu à leurs
» Ayeux : Ils s'imaginoient deja
» voir Ilion sortir de ses cendres,
» & renaître plus glorieusement
» que jamais. » Au reste cette prétendue Ville d'Ilion, n'étoit qu'un assez petit Village, bâti à cinq-quarts de lieue de l'Ancienne Ilion.

Alors Antiochus demanda la Paix à Scipion, & pour l'obtenir à des conditions plus honorables, il offrit de lui rendre sans rançon son Fils, qui étoit son Prisonnier. La réponse du Général Romain ne lui fut point favorable ; mais il espéra l'adoucir en lui renvoyant son Fils, qu'il avoit comblé d'honneurs & de bons traitemens. Il ne gagna rien, & ne

pensa qu'à faire un nouvel effort pour relever son parti ; mais une grande, Bataille qu'il perdit, acheva de l'abattre. Scipion, qui n'avoit que trente mille Hommes & seize Elephans, lui tua cinquante-quatre mille Hommes, & prit quinze Elephants avec leurs Conducteurs. L'Historien Romain ajoûte qu'il ne perdit que trois cent Fantassins, & vingt-quatre Cavaliers. C'est aux Connoisseurs à décider, si cela est croyable, sur-tout dans un combat, où il est certain que la fortune fut longtems à se déclarer. La réduction de toutes les Villes de l'Asie mineure fut le fruit de cette Victoire, & le Roi de Syrie n'eut plus d'autre parti à prendre, que de se mettre à la discrétion du Vainqueur.

Il y a ici une difficulté, que M. l'Abbé Guyon se contente d'exposer, sans la résoudre. L'Auteur du premier livre des Machabées, dit qu'Antiochus fut fait Prison-

ſonnier dans cette Bataille, (*a*) ce qui paroît contraire à ce qu'en ont dit tous les autres Hiſtoriens. Le P. Calmet, explique ainſi l'Ecrivain Sacré. » Ce Prince ſe ſoumit » au Vainqueur, ni plus ni moins » que s'il eût été réellement ſon » Captif. » Mais cette interprétation nous paroît bien forcée. Qui empêche d'expliquer ces paroles, *ceperunt eum vivum*, dans leur ſens naturel, & de dire qu'Antiochus tomba réellement entre les mains de Scipion; que ce Général, à qui ce Prince avoit renvoyé généreuſement ſon Fils, ſans rançon; ne voulut pas ſe laiſſer vaincre en générosité & le relacha, ſçachant bien d'ailleurs qu'il feroit réduit à accepter la Paix aux conditions qu'il voudroit bien lui impoſer? Les Romains, & les Scipions ſur-tout, étoient en ce tems-là bien capables de ces ſentimens d'humanité & de grandeur d'ame. Si on objecte que, ni Polybe, ni Tite-Live, ni au-

(*a*) 1. Mahal. 1. T.

cun autre Hiſtorien n'en a parlé, nous répondons en premier lieu, que ce témoignage négatif, ne doit point l'emporter ſur le témoignage formel d'un Ecrivain inſpiré : en ſecond lieu, qu'il ſe peut bien faire que Scipion ait relâché ſon Priſonnier ſi ſecrettement, que peu de perſonnes ayent ſçu ſa captivité & ſa délivrance. En troiſiéme lieu, que Tite-Live déclare lui-même qu'on ignore bien des circonſtances de cette Guerre, & qu'il n'a pu ſçavoir, ni comment, ni en quel tems le jeune Scipion avoit été fait Priſonnier. C'eſt à peu près ainſi que raiſonne le P. Redan, Jeſuite Irlandois, Auteur d'un des plus beaux Commentaires que nous ayions ſur les Livres des Machabées.

Au milieu de tant de diſgraces, rien ne fut peut-être plus ſenſible à Antiochus que la conduite de Cléopatre, Reine d'Egypte, ſa Fille, laquelle non contente d'avoir félicité les Romains ſur la défaite de ſon Pere aux Thermopy-

les, les exhorta encore à le pourſuivre juſqu'en Syrie, où ſon abſence avoit occaſionné de grands troubles, & diſpoſé les Sujets à la Revolte. » Les Ambaſſadeurs » Egyptiens, remarque notre Au» teur, furent bien reçus à Rome; » mais ils trouverent plus de mo» dération, & d'humanité dans un » Sénat Ennemi, que l'on n'en ſen» toit parmi ſes Alliés, & dans ſa » Famille même. » L'irrégularité de cette conſtruction, défaut, qui ſe remarque en quelques autres endroits de cet Ouvrage, bien écrit à ces petites négligences près, n'empêche point qu'on ne voye bien ce que l'Hiſtorien veut dire.

Le plus grand embarras du Roi, étoit de trouver douze mille talens, qui lui reſtoient à payer aux Romains,& ce fut l'occaſion de ſa mort, ſur le lieu & le tems de laquelle les Hiſtoriens ne conviennent point. Ceux, qui en plus grand nombre l'attribuent à l'enlevement qu'il voulut faire des Thréſors d'un Temple de Jupiter-Bélus dans la

Province d'Elymaïs, n'auroient-ils pas attribué au Pere ce qui arriva au Fils d'assez semblable dans la même Province? Quoiqu'il en soit, Antiochus le Grand survécut assez peu à sa derniere défaite. Il fut, malgré ses défauts & ses disgraces, un des plus grands Princes, qui ait régné dans l'Asie, non-seulement par ses Exploits Militaires, mais encore par les qualités de son esprit & de son cœur. Il faut voir dans le Livre même avec quelle justesse Daniel avoit prédit trois Siécles auparavant les principaux événemens de son Regne, & fait en deux mots le Portrait de son Successeur.

Ce Successeur fut Séleucus IV. que son attachement pour son Pere fit nommer Philopator. On ne voit pas, dit notre Auteur, à quel Titre Josephe lui donne le surnom de *Soter*. Il est néanmoins certain qu'il réunit à sa Couronne la Cele-Syrie & la Palestine : mais le trait le plus marqué de sa Vie, est l'Ordre, qu'il donna à Hé-

liodore, d'enlever le Trésor, qu'on lui avoit dit être dans le Temple de Jérusalem. M. Guyon assûre qu'il le donna avec beaucoup de répugnance, que jusques-là il avoit eu une grande vénération pour ce lieu Saint, & qu'il le défrayoit même de la dépense des Sacrifices ordinaires. Il fut empoisonné par Héliodore même dans le tems que son Frere Antiochus revenoit de Rome, d'où il l'avoit rappellé, & & à la place duquel il avoit envoyé en qualité d'Otage, son propre Fils Démétrius.

Livre III. Antiochus, qui fut surnommé Epiphane, apprit à Athenes la mort de Séleucus, & la Revolte d'Héliodore, qui s'étoit emparé du Trésor Royal. Eumene, Roi de Pergame, & Attalus, son Frere, qui mécontens des Romains, vouloient s'assûrer du secours des Syriens, le délivrerent de ce Concurrent. Il eut plus de peine à se démêler des Intrigues de sa Sœur Cléopatre, Reine d'Egypte, qui se prétendoit Héritie-

re de la Couronne, comme Fille aînée d'Antiochus le Grand. Au reste la Prophétie de Daniel sur le Regne de ce Prince, est un abrégé exact de son Histoire, & on y cherche envain Antiochus l'*Illustre* : on n'y trouve qu'un Prince méprisable, selon l'expression du Prophête, & un Tyran odieux, digne de l'horrible genre de mort, qui termina ses jours. Il étoit pourtant né avec des qualités estimables; mais toujours contraire à lui-même, il sembloit avoir deux Ames; l'une vertueuse, & digne d'un Roi; l'autre sujette à des vices, qui auroient deshonoré le dernier de ses Sujets. Le malheur est que celle-ci fut presque toujours la dominante.

Antiochus *Eupator*, son Fils, n'a régné que deux ans; & n'en avoit que neuf, quand il monta sur le Trône. Il fut tué par son Cousin-Germain Démétrius, au retour de la malheureuse expédition, où Lysias le mena contre les Juifs. Démétrius s'étoit sauvé de Rome par

le conseil de Polybe, après avoir essuyé deux refus du Sénat de le rétablir sur le Trône de son Pere. Il commença son Regne de maniere à en faire bien augurer. Deux anciens Favoris de son Oncle opprimoient les Babyloniens, il leur en fit justice, & par reconnoissance ils lui donnerent le surnom de *Soter*. S'il l'avoit mérité, il le soûtint mal. On reconnut bien-tôt en lui un Prince facile à se laisser tromper, livré à ses Passions, & violent dans ses caprices. M. l'Abbé Guyon croit que les deux ans de Treve, dont les Juifs jouirent après la mort d'Alcime, furent le fruit de l'Alliance qu'ils avoient faite avec les Romains, dont le Roi de Syrie avoit interêt de ménager l'amitié. Ce fut sans doute aussi par ce motif, qu'il envoya à Rome Septime, qui avoit assassiné l'Ambassadeur Octavius, & Isocrate, qui l'en avoit loué publiquement. Le Sénat les renvoya, sans les punir, estimant que la mort de ces deux Hommes ne suffisoit pas

pour venger Octavius, & voulant, dit notre Auteur, se ménager un prétexte pour assujettir toute la Nation. Si cela est, il y avoit dans la conduite du Sénat une duplicité, dont il ne paroît pourtant pas que cet illustre Corps fut alors capable : car il fit assûrer en même tems Démétrius de sa protection, s'il continuoit d'avoir pour la République la même soumission, dont il avoit donné des marques pendant son séjour à Rome. D'ailleurs les Romains attendirent bien longtems à mettre en œuvre ce prétendu prétexte, & en ont laissé échaper bien des occasions. Démétrius lui-même leur en donna plus d'une; il attaqua de nouveau les Juifs, leurs Alliés, & favorisa la Revolte d'Holopherne contre le Roi de Cappadoce, leur Ami, & cela dans le tems que ses débauches le rendoient méprisable à ses Sujets, & qu'ils conspirerent contre lui.

Les Rois d'Egypte, de Cappadoce & de Pergame se joignirent aux Conjurés : on lui suscita un

Rival, nommé Aléxandre Balas, qu'on fit passer pour Fils d'Antiochus Epiphanes; les Romains & les Juifs, qui y furent trompés, se déclarerent pour l'Usurpateur; & une Bataille, où Démétrius parut Soldat & Capitaine; mais où il périt, mit Aléxandre sur le Trône. Il ne sçut pas s'y maintenir, sa vie infâme & oisive, & la cruauté de son Ministre, auquel il abandonnoit le soin du Gouvernement, lui attirerent la haine des Peuples: le Fils de Démétrius, de même nom que son Pere, fit valoir ses Droits; il entra en Cilicie, & celui, qui y commandoit, se déclara pour lui. Jonathas, Prince des Juifs, soûtint quelque tems le Parti d'Aléxandre: Philométor, Roi d'Egypte, qui lui avoit donné sa Fille en mariage, marcha en Personne à son secours; mais n'en ayant été payé que d'ingratitude, il l'abandonna, refusa la Couronne, que les Syriens lui offrirent, la mit sur la tête de Démétrius, & lui fit épouser sa Fille, quoiqu'elle eût déja

des Enfans d'Aléxandre, & ce malheureux Prince s'étant refugié avec son Fils chez Zabdiel, Prince Arabe, ce Barbare lui fit couper la tête, & l'envoya à Ptolemée Philométor.

Démétrius II. jeune, sans expérience, facile à se prévenir, plus occupé de ses plaisirs, que du soin de ses affaires, n'étoit pas propre à rendre les Peuples heureux. Lasthene, son Ministre étoit un Homme corrompu, téméraire, emporté, soupçonneux, & qui se voyant au comble des honneurs, oublia la bassesse de sa naissance, & crut que tout étoit permis à quiconque disposoit du Souverain Pouvoir. Philométor étant mort, il fit égorger les Egyptiens, que ce Prince avoit laissés en Garnison dans les Villes Maritimes : Il poussa les Syriens mêmes à bout ; Jonathas ayant appaisé une Sédition, qui s'étoit élevée à Antioche, s'apperçut bien-tôt qu'il avoit servi des ingrats. Alors Triphon, qui avoit été Gouverneur de la Capitale sous

Balas, alla chercher Antiochus, Fils de ce Prince, en Arabie, le conduisit en Syrie, & le fit couronner à Antioche, après avoir taillé en pieces l'Armée de Démétrius, commandée par ce Prince en Personne.

Antiochus n'avoit que quatre ans, lorsqu'il monta sur le Trône, & n'en régna que trois: cependant il porte dans ses Médailles les surnoms de Dieu, d'Epiphane, & de Nicephore. Triphon, qui régnoit pour lui, s'étoit d'abord attaché Jonathas, & avec son secours remporta de grands avantages sur Démétrius. Voyant ensuite que ce Prince menoit à Séleucie sur l'Oronte, où il tenoit sa Cour, la même vie, qu'il avoit menée à Antioche, & n'étoit plus un Ennemi à craindre, il comprit que rien ne l'empêcheroit d'usurper la Couronne, s'il pouvoit se défaire de Jonathas, trop vertueux pour favoriser un crime. Il en vint à bout de la maniere que tout le monde sçait, fit ensuite tuer

ſecrétement Antiochus, publia qu'il étoit mort dans l'Opération de la Pierre, & ſe fit proclamer Roi de Syrie. Il n'auroit pas été long-tems un Rival bien formidable pour Démétrius, qui étoit enfin ſorti de la lethargie, où l'amour des plaiſirs l'avoit ſi long-tems retenu, ſi ce Prince au lieu d'attaquer l'Uſurpateur de ſa Couronne, ne ſe fût pas aviſé d'aller faire la Guerre à Mithridate, Roi des Parthes. Il la commença d'une maniere aſſez brillante; mais Mithridate l'ayant attiré à une Conférence, le retint Priſonnier contre le droit des gens.

Livre IV. Sa captivité dura dix ans, & Cléopatre ſa Femme, ayant appris qu'il avoit épouſé Rhodogune, Fille de Mithridate, en conçut tant de dépit; qu'elle offrit à Antiochus, Frere de Démétrius, ſa main & la Couronne. Il accepta l'une & l'autre; il marcha enſuite contre Triphon, dont la plûpart des Troupes ſe donnerent à lui, & l'Uſurpateur effrayé, s'enfuit à Dora, Ville Ma-

ritime de Phenicie, oùl fut bientôt assiégé par Terre & par Mer. Il en sortit avec son Trésor, & se retira à Apamée. Antiochus l'y suivit, & le reduisit à une telle extrémité, que ne pouvant plus éviter d'être pris, il se précipita dans un Bucher, qu'il avoit fait allumer exprès. Alors Antiochus se regardant comme le Sauveur de la Syrie, se qualifia *Soter*; mais il est plus connu sous le surnom de *Sidete*. Il se crut même si bien affermi sur le Trône, qu'il rompit avec Simon, Prince des Juifs, à qui il avoit fait les plus magnifiques promesses pour l'engager dans ses intérêts. Il envoya contre lui une Armée, qui fut taillée en piéces par les deux Fils du Souverain Sacrificateur. Il s'en vengea par la perfidie de Ptolomée, qui fit assassiner le Pere & deux de ses Fils. Mais Jean Hircan l'aîné, se sauva à Jérusalem. Antiochus l'y assiégea, & y ayant trouvé une résistance à laquelle il ne s'attendoit pas, il accorda au jeune Prince

la Paix à des conditions assez supportables.

Il mit ensuite sur pied une Armée, qui fit trembler l'Orient. Beaucoup de Princes & de Peuples, qui gémissoient sous la domination des Parthes, se liguerent avec lui ; il gagna trois Batailles, qui réduisirent son Ennemi à ses anciennes bornes ; mais comme il traînoit avec lui tout ce qui peut entretenir le luxe & la débauche, dès qu'il eût mis ses Troupes en Quartier d'Hyver, il y vécut avec une somptuosité, à laquelle tous ses Trésors ne purent suffire. Il fallut lever des Contributions ; on murmura ; Phraate Roi des Parthes appuya les Mécontens, & lia si bien sa partie, qu'en un même jour, & à la même heure, le Roi & toute son Armée furent égorgés, pendant qu'ils faisoient la débauche. Antiochus fut sincerement regretté de ses Sujets, & suivant le portrait, qu'en fait notre Auteur, il méritoit de l'être.

Cependant Phraate avoit ren-

voyé Démétrius en Syrie, pour y faire une Diverſion : il s'en repentit, quand il crut ſes meſures ſi bien priſes, qu'Antiochus ne pouvoit lui échaper, & fit courir après lui ; mais il étoit trop tard. Démétrius avoit paſſé l'Euphrate, & avoit été reconnu Roi des Syriens. Il eût été heureux, s'il eût voulu ſe contenter d'être remonté ſur le Trône de ſes Peres ; mais il voulut conquerir l'Egypte ſur Ptolemée Phyſcon, qui lui ſuſcita un nouveau Concurrent dans Aléxandre *Zebina*, qu'il fit paſſer pour Fils adoptif d'Aléxandre Balas. Les Syriens, que Démétrius ne s'étoit point étudié à gagner, s'attacherent à ce Phantôme. Zebina s'approcha de Damas à la tête de l'Armée ; Démétrius y marcha, & lui livra Bataille ; mais abandonné des Siens, il fut battu. Il ſe réfugia à Ptolémaïs, dont Cléopatre, qu'il avoit repriſe pour ſa Femme, & qui ne lui avoit point pardonné ſon Mariage avec Rhodogune, lui fit fermer les Portes. Il ſe ſauva à

Tyr, où il trouva la mort. Les Tyriens, pour récompense de cet attentat, obtinrent le Privilege de se gouverner selon leurs Loix, & en firent une époque, qui étoit encore en usage 560. ans après, au Concile de Chalcédoine.

M. l'Abbé Guyon est surpris que le nouveau Roi de Syrie ait conservé le surnom de *Zebina*, qui en Syrien veut dire un homme gagné ou acheté à prix d'argent; mais est-il certain qu'il l'ait pris dans aucun Acte? Et n'en est-il pas de ce nom, comme de beaucoup d'autres, que l'on a donnés aux Princes, sans leur aveu? Au reste Zebina ne manquoit point de mérite; mais il se crut trop-tôt assez bien affermi sur le Trône, pour pouvoir impunément secouer » le joug de la » dépendance & des Hommages » du Roi d'Egypte, » & Physcon en fut si outré, qu'il se réconcilia avec Cléopatre. Cette Princesse avoit eu deux Fils de Démétrius. Séleucus l'aîné, ayant voulu recouvrer la Couronne de son Pere, elle

le fit assassiner. Antiochus le Cadet, fut plus heureux : Physcon lui donna sa Fille en mariage, & des Troupes, avec lesquelles il entra en Syrie. Aléxandre lui fut livré par ses propres Sujets, il le fit mourir, & fut proclamé Roi.

Antiochus VIII. surnommé *Grypus*, parce qu'il avoit le nez aquilin, & qui porte encore dans l'Histoire les noms d'*Epiphane* & de *Philométor*, vécut d'abord en assez bonne intelligence avec sa Mere ; mais Cléopatre vouloit régner seule, & entreprit de se défaire d'Antiochus, & de lui substituer un autre Fils, qu'elle avoit eu d'Antiochus Sidete. Un jour, que le Roi revenoit de la Chasse, elle lui présenta une coupe empoisonnée : il lui donna à elle-même le choix de la boire, ou d'un autre suplice plus cruel & plus infâme : elle but, & en mourut sur le champ. On reconnoîtra bien ici la Cléopatre que le Grand Corneille a rendu si célebre par sa belle Tragédie de Rhodogune ; mais

il faut avouer que les Poëtes feroient de bien mauvais guides pour l'Histoire.

L'Empire des Séleucides ébranlé par tant de Révolutions, & déja fort diminué par la perte de tant de Provinces, commença sous Grypus à se diviser entre plusieurs Princes, qui tous avoient leurs prétentions. M. l'Abbé Guyon a débrouillé ce cahos, autant qu'il étoit possible; mais il n'est pas facile de le suivre sans le copier. Enfin les Syriens las de toutes ces divisions entre les Princes de la Maison Royale, dont ils étoient les victimes, se donnerent à Tygrane, Roi d'Armenie. Son Regne fait la matiere du cinquiéme Livre, & un des plus beaux morceaux de l'Histoire Romaine. Tigrane étoit bien capable de rendre à l'Empire des Séleucides son premier lustre; mais le fameux Mithridate, son Gendre, l'engagea dans sa querelle avec les Romains, qui conquirent sur lui toute la Syrie.

Antiochus XIII. surnommé l'*Asiatique*, régna néanmoins assez paisiblement pendant quatre ans sur une partie du Patrimoine de ses Peres, après que Tygrane y eut renoncé Il s'y étoit même établi avec l'agrément de Lucullus, mais Pompée, Vainqueur de Tygrane & de Mithridate, étant venu en Syrie, les Peuples se donnerent à lui, & abandonnerent Antiochus. Ce Prince eut beau lui représenter ses droits, Pompée lui répondit que la Syrie avoit été conquise sur Tygrane; que les Syriens eux-mêmes ne jugeoient pas pas digne de régner sur eux un Prince, qui pendant toute la Guerre s'étoit tenu caché dans un coin de la Cilicie, & n'avoit pas montré assez de courage pour leur faire espérer de les défendre contre les Incursions des Juifs & des Arabes. Il le dépouilla donc de ses Etats, & réduisit le Royaume en Province Romaine.

ARTICLE XXXV.

OBSERVATIONS SUR LA construction de la Carte des Mers comprises entre l'Asie & l'Amérique, appellées par les Navigateurs Mer du Sud & Mer Pacifique; pour servir aux Vaisseaux du Roi. Dressée au Dépôt des Cartes, Plans & Journaux de la Marine par ordre de M. le Comte de Maurepas, *en* 1741.

CEtte vaste étendue de Mer qui se trouve renfermée entre les Côtes Occidentales de l'Amerique; & les Parties les plus Orientales de l'Asie, est appellée par les Navigateurs Mer du Sud & Mer Pacifique: ces noms lui ont été donnés par les Espagnols qui en ont fait la découverte. On sçait que Vasco Nugnez de Balboa qui commandoit à Sainte Marie l'Ancienne du Darien, découvrit cette Mer le 25. Septembre 1513. & qu'il en prit possession au nom de

la Castille, y étant entré jusqu'à la ceinture, tenant son bouclier d'une main & son épée de l'autre; à l'endroit qu'il nomma, & que l'on nomme encore aujourd'hui Golphe de Saint Michel. Elle doit le nom de Mer Pacifique à Ferdinand Magellan qui le lui donna en 1520. lorsqu'il y entra par le fameux Détroit qui conserve son nom; & qu'il la traversa dans toute son étendue; c'est-à-dire jusqu'à son arrivée aux Philippines en 1521. où il mourut.

Toutes les Nations qui y ont navigué depuis, lui ont conservé le nom de Mer de Sud; ainsi nous sommes obligés de l'appeller de même; quoique nous ayons donné le nom d'Océan Méridional à une de nos Cartes.

Tout le monde sçait que pour la construction des Cartes générales Hydrographiques, il faut partager le Globe de la Terre en plusieurs parties, & de façon qu'elles représentent toujours un espace assez considérable de Mer renfermé

entre des terres, obſervant ſurtout de les diſtribuer pour ſervir à certaines traverſées particulieres, comme de France au Golphe Saint Laurent, aux Iſles de l'Amérique, à Cayenne, &c. Et que pour les navigations de long cours on puiſſe paſſer aiſément d'une Carte à la l'autre, & reprendre ſon point à la vue des terres; ce qui ſert à aſſûrer les routes, & corriger même les erreurs qui peuvent s'y être gliſſées, ſurtout lorſque ces terres y ſont dans leur véritable ſituation, eû égard au Ciel & entre elles: c'eſt-à-dire lorſque les Latitudes & les Longitudes ſont exactes.

C'eſt dans ces vues que nous avons partagé notre Globe en cinq Parties, dont nous faiſons autant de Cartes générales.

La premiere ſous le nom *d'Océan Occidental*, comprend les Mers renfermées entre les côtes d'Europe & d'Afrique, & celles de l'Amérique qui leur ſont oppoſées, depuis le 52. degré de Latitude

Septentrionale, juſqu'à l'Equateur.

La ſeconde que nous avons nommée *Océan Méridional*, eſt la ſuite de ces Mers, bornées à l'Orient par les Côtes d'Afrique, depuis l'Equateur juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, & à l'Occident par celles de l'Amérique Méridionale, juſqu'au Cap de Horn, qu'on peut regarder comme l'entrée de la Mer du Sud.

La troiſiéme eſt l'*Océan Oriental*, ou Mer des Indes, contenant les Côtes d'Afrique, depuis le Cap, de Bonne-Eſpérance, juſqu'à la Mer rouge, & celle d'Aſie depuis la Mer rouge juſqu'à Canton dans la Chine; avec toutes les Iſles renfermées dans cet eſpace.

La quatriéme eſt la *Grande Mer du Sud*, qui fait avec les trois précédentes preſque toute la ſurface de la terre, à l'exception des parties les plus Septentrionales, qui feront l'objet de notre cinquiéme Carte générale ſous le nom *de Mer du Nord*, que nous allons donner après celle-ci.

Nous comptons paſſer enſuite

aux Cartes particulieres nécessaires pour de certaines navigations, qui étant plus resserrées entre les terres, exigent que le contour des Côtes soit beaucoup plus détaillé qu'il n'est possible de le faire dans les Cartes générales, ce qui a été déja executé pour la Mer Méditerranée & pour l'Archipel.

Comme nous avons rendu compte, par des mémoires particuliers, de la construction de chacune de ces Cartes, nous ne devons pas négliger l'analyse de celle de la Mer du Sud : c'est-à-dire de rapporter les Observations Astronomiques, sur lesquelles on a déterminé les principales positions ; de détailler les routes, & les remarques des Navigateurs dont nous nous sommes servi, soit pour les comparer avec le résultat des Observations Astronomiques, & en conclure la certitude des unes & des autres, soit pour y suppléer lorsqu'elles nous manquoient.

Enfin de citer exactement les Journaux de Navigation, dont nous avons tiré ces routes & ces

remarques, afin de mettre tout le monde en état de juger du travail.

Cette méthode nous paroît trop utile pour que nous l'abandonnions jamais ; il ſeroit même à ſouhaiter que ceux qui nous ont précédé dans la conſtruction des Cartes Maritimes l'euſſent ſuivie; l'Hydrographie, ſcience ſi néceſſaire, n'auroit pas reſté ſi long-tems en proye à toutes les dangereuſes erreurs dont les Cartes de toutes les Nations ſe trouvent encore aujourd'hui remplies : de pareils Mémoires auroient ouvert les yeux aux recherches & à la critique, & par conſéquent auroient infailliblement conduit à la correction.

Mais avant que d'entrer dans la diſcuſſion des principales poſitions des Côtes Occidentales de l'Amérique, & des Parties Orientales de l'Aſie, d'où réſulte la juſte étendue de la Mer du Sud ; il eſt bon d'obſerver que nous continuons de ſuppoſer la Terre Sphérique, comme dans nos Cartes pré-

cédentes. Ce n'eſt pas que nous ignorions la fameuſe queſtion de la figure de la Terre, & les Ouvrages qui ont paru en conſéquence ; il ne nous auroit même pas été difficile d'aſſujettir nos Cartes à une réduction convenable à la Terre aplatie, ou alongée vers les Pôles, puiſque de ſçavans Académiciens nous ont donné dans leurs Mémoires des formules pour trouver la valeur de tous nos degrés dans l'un & dans l'autre ſyſtême ; mais nous avons reconnu qu'il étoit inutile pour l'Hydrographie d'en embraſſer aucun, & que l'on pouvoit, ſans craindre une erreur ſenſible, continuer de repréſenter ſur les Cartes réduites la Terre comme Sphérique : car en la ſuppoſant même dans ſon plus grand applatiſſement, l'Axe n'étant au Diametre de l'Equateur que comme 177. à 178. il n'en réſulteroit pas une trois centiéme partie de différence entre la circonférence du Méridien de la Terre applatie, & celui de la Terre Sphérique. Diffé-

rence qui ne peut presque point se faire sentir dans la graduation usitée pour les Cartes générales du Globe terrestre, & qui devient tout-à-fait insensible sur celles qui n'en contiennent que des portions.

Il n'en seroit pas de même, si l'on suivoit l'un ou l'autre systême; c'est-à-dire que si, par exemple, l'on faisoit la graduation de la Carte suivant ce qui résulte du plus fort applatissement de la Terre, & qu'elle fût au contraire un sphéroïde allongé, tel qu'il est donné par le livre de la grandeur, & de la figure de la Terre de 1718. Alors on trouveroit des distances différentes entre les lieux qu'on auroit placés sur l'une & sur l'autre Carte aux mêmes Latitudes & Longitudes, cette différence à la vérité ne se trouveroit pas considérable pour les lieux situés sous le même Méridien; mais elle le deviendroit pour ceux qui seroient placés sous un même parallele, dont l'erreur seroit d'autant plus grande, qu'ils seroient distans en Longitude; par exem-

ple, sur cent degrés cela feroit une différence de plus de deux degrés, au lieu qu'en supposant la Terre sphérique, l'erreur dans laquelle on peut tomber par rapport à l'un ou l'autre systême, devient tout-à-fait insensible sur les Cartes.

Nous entrerons encore moins dans la discussion des opinions particulieres sur l'étendue de la Mer du Sud, la Carte que nous en donnons finit, pour ainsi dire, le tour du Globe, & en constate la circonférence; ainsi notre travail toujours suivi en conséquence des Points Astronomiques, & du concours des routes de Navigation extraites des Journaux, & réduites suivant les régles, ne nous paroît pas avoir besoin d'être appuyé par d'autres preuves.

Analyse de la Carte.

Pour peu que l'on examine toutes les Cartes de la Mer du Sud, qui ont été publiées en différens tems par les Espagnols, les Hol-

landois & les Anglois, on ſera ſurpris non-ſeulement du peu d'accord qu'elles ont entre elles ; mais même du peu de vérité qu'on trouve dans chacune.

Les premiers ont reſſerré cette Mer dans des bornes beaucoup trop étroites ; les ſeconds l'ont à la vérité étendue davantage ; mais pas encore ſuffiſamment, & les derniers l'ont enfin fait beaucoup trop grande.

Herrera à qui nous devons l'Hiſtoire du nouveau Monde, dans ſa Deſcription Géographique, & dans la Carte qui eſt à la tête, ne met que 125. degrés de longitude entre Lima & Manille, au lieu de 162. degrés qu'il doit y avoir. Une erreur de 37. degrés de longitude paroît ſi peu naturelle que quelques perſonnes ont été tentées de croire qu'Herrera avoit ſacrifié ſes connoiſſances aux vues particulieres qu'il avoit alors ; & ces vues étoient de faire tomber les Philippines & les Moluques dans la partie de la Terre dont le Pape Aléxandre VI. venoit de faire la

conceſſion au Roi de Caſtille par cette fameuſe ligne de démarcation, qui régloit les prétentions des Rois de Caſtille & de Portugal au ſujet des nouvelles découvertes qui ſe faiſoient alors ; de ſorte que l'Ecrivain Caſtillan en rétréciſſant ainſi la Mer du Sud, trouvoit moyen de renfermer non ſeulement les Philippines & les Moluques, mais même l'Iſle de Java dans la portion des Caſtillans ; au lieu que s'il avoit donné plus d'étendue à cette Mer, ces Iſles auroient paru compriſes dans la conceſſion faite au Portugal : ainſi ni Herrera, ni les autres Cartes Eſpagnoles qui l'ont ſuivi, ne doivent rien décider ſur la grandeur de cette Mer de l'Eſt à l'Oueſt.

Mais ſans donner de pareilles vues à Herrera, il ne faut que ſuivre les longitudes que Ptolomée a données à pluſieurs parties de l'Aſie, pour tomber dans une erreur auſſi conſidérable.

Les Hollandois plus exacts Navigateurs, ayant reconnu par dif-

férentes routes que les Cartes Espagnoles ne donnoient pas assez d'étendue à la Mer du Sud, ont crû augmenter extrêmement en mettant entre Lima & Manille environ cent cinquante-cinq degrés de longitude; cependant il s'en faut encore au moins 7. degrés que ce ne soit la véritable longitude qu'il doit y avoir entre ces deux lieux. Mais il est aisé de voir ce qui a empêché ces Cartes Hydrographiques, de donner la grandeur de la Mer du Sud, telle qu'elle auroit dû être conclue sur les routes de Navigation; car comme tous les Géographes faisoient le continent de l'Asie, & celui de l'Amérique beaucoup trop grands, il falloit par conséquent, pour placer ces Terres, prendre sur la Mer du Sud; & les Hydrographes aimerent mieux croire que l'erreur venoit des routes, ou du peu d'exactitude des Navigateurs, que de changer toute la face de la Terre, comme l'a fait M. de l'Isle, par une étude plus refléchie, & une intelli-

gence plus parfaite des Voyageurs, & sur-tout par le secours des Observations Astronomiques qui ont fixé l'étendue des principales parties du monde.

Les Cartes Angloises par un excès contraire, ont donné trop d'étendue à la Mer du Sud. Si l'on prend, par exemple, la position de Manille sur les Cartes de Thornton, un de leurs meilleurs Hydrographes, on la trouve 116. degrés & demi à l'Orient du Méridien de Londres; ce qui revient 114. degrés & 5. minutes de celui de Paris; prenant ensuite la position de Lima sur la Carte de l'Amérique que M. Halley a publiée en 1700. elle revient au 78. degrés 40. minutes de longitude occidentale du Méridien de Paris: comparant alors ces deux positions, il en resulte 167. degrés 20 minutes pour la différence en longitude entre Manille & Lima: au lieu qu'elle n'est que de 162. degrés, comme on le démontrera dans la suite de cette Analyse.

May 1742.

Côtes de l'Amérique, depuis la Californie, jusqu'au Cap de Horn.

Les Côtes de la Nouvelle Espagne, Terre-ferme, Perou & Chili, sont déterminées en conséquence de diverses Observations Astronomiques qui ont été faites à la Vera-Crux, Portobello, Panama, Lima, Arica, Coquimbo, Valparaiso, & la Conception : de sorte que ces lieux deviennent des points fixes de latitude & de longitude, qui non-seulement donnent la situation générale de la Côte, eu égard au Ciel, & aux autres parties du Globe terrestre ; mais encore servent à assujettir les détails particuliers de ces mêmes Côtes ; en liant ce nombre prodigieux de Remarques, & d'Observations détachées que l'on trouve répandues dans les Journaux des Navigateurs, & qu'il seroit quelquefois difficile de concilier sans le secours de pareils points fixes.

May 1742.

Suivant ces Obſervations, Panama eſt placé 82. degrés 6. minutes à l'Occident du Méridien de Paris; cette détermination Aſtronomique eſt d'autant plus certaine, qu'elle réſulte des deux Obſervations rapportées dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, qui ont été faites en différens tems, & par des (*a*) Obſervateurs différens. Elle eſt encore appuyée par la longitude de Portobello qui a été obſervée par le P. Feuillée, & M. Couplet le fils. Cette détermination eſt différente des Cartes Angloiſes & Hollandoiſes: par exemple, la Carte de l'Amérique que le célébre M. Halley a publiée en 1700. & la nouvelle Carte de M. Pople; mettent Panama 82. degrés 5. minutes à l'Occident du Méridien de Londres, ce qui re-

(*a*) Don Juan d'Herrera & le P. Feuillée, dont les Obſervations ne différent entre elles que de 4. minutes; ce qui n'eſt pas capable de jetter aucune erreur ſur les Cartes; & encore moins ſe faire ſentir aux Navigateurs.

vient à 84. degrés 30. minutes du Méridien de Paris ; & par conséquent porte cette place deux degrés 20. minutes trop à l'Ouest. Les Cartes Hollandoises de Pietergoos, & de Van-Keulen la mettent encore plus Occidentale.

De Panama à Acapulco, la nouvelle Carte ne met que 21. degrés pour la différence des Méridiens ; les Cartes Espagnoles, & après elles les Cartes Hollandoises y en mettent plus de vingt-six, de sorte que nous retranchons 5. degrés de longitude, ce qui change le gissement de la Côte, & diminuent considérablement la distance qui n'est plus que de 420. lieues environ, au lieu de 530. que l'on trouve sur ces Cartes.

Cette correction paroîtra, sans doute, bien forte ; mais elle est appuyée 1o. Sur les remarques des Navigateurs ; il y a au dépôt un routier manuscrit de ces Côtes très-détaillé, suivant lequel il n'y auroit même que 20. degrés 30. minutes de longitude de Panama à Acapulco.

May 1742.

2°. Sur des détails Géographiques qui nous ont paru avoir la précision nécessaire ; car en étudiant la distance de la Vera-Crux à Acapulco, on trouve que la différence des Méridiens de ces deux places, ne peut être au plus que de 3. degrés. La Vera-Crux est par les 100. degrés 15. minutes de longitude Occidentale, donc celle d'Acapulco seroit 103. degrés, conforme à ce qui résulte des routiers & des remarques des Navigateurs, comme on vient de le voir.

La Californie va nous offrir des differences qui ne sont pas moins considérables ; il ne faut que jetter les yeux sur les Cartes Angloises & Hollandoises, on verra que celles de Pieter-goos, de Van-Keulen & de Thornton, qui sont les seules dont les Navigateurs se servent aujourd'hui, nous representent la Californie comme une Isle d'environ 540. lieues de longueur à prendre du Cap S. Lucar au Cap Mendocin ;

& qu'elles mettent entre ces deux Caps plus de 22. degrez pour la difference des Méridiens. Au lieu que 1°. La Californie est jointe au continent du nouveau Mexique, dont la partie Méridionale n'en est separée que par un Golphe d'environ 160. lieues de profondeur. 2°. Que du Cap S. Lucar au Cap Mendocin il n'y a que 440. lieues au plus. 3°. Que la difference des Méridiens de ces deux Caps n'est que de 14. degrez. Voilà encore des corrections bien considerables, qui changent toute la situation des Côtes. Et si l'on les joint avec les précédentes, on sera surpris de voir qu'entre Panama & le Cap Mendocin, nous avons été obligés de retrancher près de 14. degrez de longitude, ce que l'on auroit peine à croire, si la preuve n'en subsistoit dans la comparaison des differentes Cartes, publiées par les Espagnols les Anglois & les Hollandois.

Que la Californie ne soit pas

une Isle, cela n'est plus douteux; on en doit les connoissances aux Missionnaires Jesuites, qui y ont passé de la nouvelle Espagne par Mer, & du nouveau Méxique par terre: ce sont eux qui ont découvert sa jonction avec le continent, ils en ont donné une Description & une Carte très-curieuse que l'on trouve dans le recueil de leurs Lettres édifiantes. On peut encore voir une lettre de M. de l'Isle à M. Cassini, sur la question sçavoir si la Californie est une Isle ou une partie du continent: cette lettre a été inserée dans le troisiéme volume des Voyages au Nord, imprimé à Amsterdam en 1715. On y trouve aussi deux Mémoires sur la Californie traduits de l'Espagnol. Ajoutons que les anciennes Cartes Espagñoles, & celle donnée par Herrera avoient representé la Californie comme une presqu'Isle, & ce n'est que vers le milieu du siécle dernier que les Géographes & les Hydrographes ont com-

mencé d'en faire une Isle, ce que M. de l'Isle a rectifié au commencement de celui-ci, & dont les Hydrographes n'ont point encore profité.

A l'égard de ces Côtes Occidentales & des Isles qui en sont proches, on les trouve assez détaillées dans les Routiers & dans les Cartes Espagnoles; mais il y a cependant beaucoup de corrections à y faire, & nous nous flatons d'avoir fait les plus essentielles. Le Journal de la Navigation du Vaisseau le S. Antoine, qui a rangé une grande partie de ces Côtes en 1709. en revenant de la Chine au Perou, nous a fourni plusieurs bonnes remarques. Le Journal du Capitaine Dampiere à la Mer du Sud en 1699. nous en a fourni aussi plusieurs sur la position & le gissement du Cap S. Lucar, Isles des trois Maries, Cap des Courans, & autres parties de la Côte de la nouvelle Espagne: mais c'est un détail dans lequel nous n'entrerons

pas, puisqu'il ne s'agit ici que des positions générales.

Passons aux Côtes du Perou & du Chili. On a vû ci-devant la position de Panama déterminée à 82. degrez 6. minutes de longitude Occidentale : celle de Lima suivant (*a*) les Observations

(*a*) L'Academie des Sciences nous a communiqué les Observations qui ont été faites à Lima par Don Juan de Peralta Professeur Royal de Mathématique, par lesquelles on trouve la longitude de cette place déterminée à 79. degrez 45. minutes à l'Occident du Méridien de Paris : elle est aussi rapportée ainsi par M. Fresier Ingenieur François à qui Peralta lui-même l'a dictée.

Le S, Alexandre Durand, François demeurant à Lima, qui a observé separément & avec Peralta par les Eclipses des Satellites de Jupiter, la mettroit encore 30. minutes plus à l'Ouest, c'est-à-dire 80 degrez 15. minutes ou 5. heures 21. minutes de difference du Meridien de Paris, suivant les Tables de M. Cassini. Le P. Feuillée ne la conclue que de 79. degrez 9 minutes ; mais on a suivi par préférence les ob-

les plus exactes doit être de 79. degrez 45. minutes ; ainsi la difference des Méridiens de ces deux places n'est que d'un degré vingt-une minute, ce qui ne s'accorde avec aucunes Cartes. On trouve sur celle de M. Halley 6. degrez de longitude entre Panama & Lima, sur celle de Thornton 3. degrez, & sur celle de Van-Keulen près de 5. degrez. De pareilles incertitudes sont bien étonnantes, & ne font que trop sentir le besoin pressant où l'on étoit d'entreprendre la correction des Cartes Hydrographyques.

Les Côtes depuis Lima jusqu'à la Conception sont aussi déterminées par plusieurs points fixes de latitude & de longitude, sçavoir Ilo, Arica, Copiaco, Coquimbo, Valparaiso & la Conception ;

servations qui ont été envoyées à l'Academie des Sciences par Peralta lui-même, & d'autant plus volontiers que nous avons trouvé qu'elles s'accordoient mieux avec les remarques des Navigateurs.

de ſorte que ſuivant l'Obſervation Aſtronomique qui y a été faite par le P. Feuillée, cette derniere place eſt 75. degrés 32. minutes plus occidentale que Paris. Il réſulte donc 4. degrés 13. minutes pour la différence des Méridiens entre Lima & la Conception.

Voyons encore les différences & les erreurs des Cartes ſur cette Partie.

Celles de Pieter Goos ne mettent guerre plus d'un degré de différence en longitude entre Lima & la Conception : celles de Van-Keulen mettent ces places ſous le même Méridien. Voilà pour les Cartes Hollandoiſes.

Les Cartes Angloiſes ſont encore plus fautives ; on trouve dans celles de Thornton Lima 4. degrés plus Oriental que la Conception, & dans celles de M. Halley 3. degrés, au lieu que Lima eſt plus Occidentale de 4. degrés que la Conception, comme on l'a vû ci devant ; ce qui forme une erreur de 7. à 8. degrés de longi-

tude sur la position de la Conception eû égard à celle de Lima ; d'où résulte un changement considerable dans le contour de la Côte, & dans les routes d'un lieu à un autre.

Quand les Observations Astronomiques n'auroient pas découvert ces fautes, les remarques des Navigateurs nous les auroient fait connoître ; on peut voir ce que dit là-dessus M. Fresier dans la Relation de son voyage de la Mer du Sud, en parlant de sa traversée de Lima à la Conception. Il ajoûte » Ceux qui s'étoient servi » des Cartes gravées de Pieter-» Goos, Van-Keulen, & Edmon » Halley ont navigué dans les Ter» res 70. 80. & même plus de 110. » lieues sur celles de ce dernier » qui sont les pires pour la Mer » du Sud, quoique les plus nou» velles, & reformées à la Côte » de Bresil sur les Observations As» tronomiques ; tous les Vaisseaux » François qui remontent du Cal» lao à la Conception trouvent les

» mêmes erreurs. &c. »

M. de la Rigaudiere Froger Capitaine de Brulot, commandant en 1706. le Vaisseau du Roi l'Aurore pour la Mer du Sud, a trouvé, par ses routes de la Conception à Lima près de 5. degrés de différence en longitude.

Le Vaisseau, la Toison d'Or commandé en 1707. par M. de Boisloré a trouvé entre les Isles de S. Galian & la Conception 3. degrés & demi de longitude. Il ne faut que rassembler toutes ces remarques sous un même point de vue, & l'on y trouvera une preuve bien décisive de l'accord qu'il y a entre les Observations Astronomiques, & celles que l'on tire des Journaux des bons Navigateurs.

Depuis la Conception jusqu'a la Terre de Feu, on a suivi les Routiers Espagnols & les Cartes que l'on a cru les meilleures, que l'on a corrigées dans quelques endroits sur des remarques particulieres toujours tirées des Naviga-

teurs ; mais que nous trouvons en trop petit nombre pour rien conſtater, ces Côtes n'ayant preſque point été fréquentées par les Européens.

Le giſſement de la Terre de Feu, la latitude du Cap de Horn & la poſition du Détroit de le Maire, tout eſt extrêmement différent de ce qui eſt marqué ſur les Cartes dont on ſe ſert : on peut voir dans l'Analyſe de l'Océan Méridional les remarques dont on s'eſt ſervi pour des corrections auſſi importantes.

Quoique dans ce qu'on vient de dire il ne s'agiſſe que d'établir des poſitions générales, d'où doit réſulter la juſte étendue de la Mer du Sud, qui eſt l'objet de cette Carte ; on n'y a pas négligé le détail particulier des Côtes, mais il ſeroit extrêmement long d'entrer dans cette diſcuſſion, pour laquelle on ſe reſerve lorſqu'on donnera des Cartes particulieres en plus grand point. On ajoûtera ſeulement que pour le Pe-

rou & le Chili, on a suivi les deux Cartes que M. de l'Isle a publiées en 1703. Ce Sçavant Géographe ayant travaillé sur les Descriptions du P. Alfonse d'Ovale, & de Nicolas Theco; sur celles de Herrera, de Jean Laet, & des P P. d'Acugna, & de Rodriguez, sur les Relations & Mémoires des Capitaines Narbroug, de Beauchesne, & autres; on doit les regarder & avec justice comme ce qu'il y a de mieux; cependant nous avons été obligés d'y faire plusieurs corrections & des changemens importans, dans lesquels nous avons été guidés par des remarques & des Journaux, dont vraisemblablement M. de l'Isle n'a pas eu connnoissance. En voici un exemple dans la Carte de Terre-ferme, Perou & Bresil, publiée en 1703. par M. de l'Isle. On trouve à la Côte du Perou sur le bord de la Mer par la latitude de 22. degrés 30 minutes la Ville d'Atacama: il est constant que cette Ville est éloignée de plus de 40.

lieues de la Côte, & à sa place sur le bord de la Mer, il faut placer le Village de Cobia qui est un assez bon Port, le plus voisin d'Aracama, & que les Espagnols appellent son Embarcadaire. On peut voir là-dessus le Voyage de M. Fresier à la Mer du Sud.

Autre exemple : on trouve sur la même Carte par la latitude de 20, degrés 30. minutes une Isle qui y est nommée Isle de Gouane, située vis-à-vis le Port d'Iquique ou Icaque. Il y a ici une confusion qu'il faut tâcher de débrouiller, & pour cet effet voici le détail Géographique qui convient à cette partie. Par la latitude de 21. degrés 26. minutes au N. $\frac{1}{4}$ N. O. de Cobia, on trouve un petit Islot qu'on appelle le Pavillon, à cause qu'il est fait comme une tente : si-tôt qu'on a dépassé cet Islot, on trouve la Morne de Carapucho, au pied duquel est l'Isle d'Iquique dans une Ance où il y a mouillage ; cette Isle est extrêmement petite, n'ayant pas trois

quarts de lieue de tour : elle est habitée par les Indiens qu'on y occupe à tirer la Gouana, qui est une terre dont on se sert pour fumer les champs. Quarante lieues plus au Nord, il y a une autre Isle portant le nom de Gouana, qui est située au pied de la Morne d'Arica par la latitude de 18. degrés 40. minutes. Il paroît que M. de l'Isle n'a pas eû ces connoissances, puisqu'il n'a pas marqué l'Islot du Pavillon, & qu'à sa place il a donné le nom d'Isle de Gouane à celle d'Iquique, dont il fait une Isle censidérable, confondant les latitudes des unes & des autres, & supprimant encore la véritable Isle de Gouane, qui est 40. lieues plus au Nord.

On n'est entré dans cette discussion que pour faire voir que le détail particulier n'a pas été entiérement négligé, quoiqu'on n'aye pas pû le rendre bien sensible à cause de la petitesse du point de la Carte.

May 1742.

ARTICLE XXXVI.

LETTRE DE MONSIEUR Deparcieux de la Societé Royale des Sciences de Montpellier, aux Auteurs du Journal de Trevoux.

J'Ai vu, Meſſieurs, dans la feuille des Obſervations ſur les Ecrits modernes du 24. Mars dernier, que le Sieur Jombert Libraire à Paris, vient de faire réimprimer la Trigonométrie de M. Ozonam, avec les Tables des Sinus, &c. & nous annonce dans le titre, qu'elles ont été *exactement revûes & corrigées par des perſonnes intelligentes, & verſées dans ces matiéres.* J'ai voulu examiner la choſe, & ſçavoir quel jugement on pouvoit porter ſur ces Tables, tant pour le Diſcours, que pour l'exactitude des Calculs qui eſt indiſpenſable dans un Ouvrage de cette eſpece. J'ai été fort ſurpris, lorſqu'en moins d'un quart d'heure de tems, & à l'ouverture du livre, j'ai trou-

vé dans ce livre si vanté, & revû avec tant de soin, plusieurs pages pleines de fautes. Jugés, Messieurs, combien le Public, pour qui ces sortes de livres sont destinés, doit être satisfait, ou jugés de l'habileté des prétendus Géometres que le Sieur Jombert a employés. Je vais rapporter deux de ces pages, dans l'une desquelles on trouve six fautes essentielles, & dans l'autre cinq.

	D.	M.	au chiffre	il y a,	doit y avoir
Logarith. Sinus	13.	34.	1er.	6.	9.
Logarith. Tang	13.	43.	2e.	2.	3.
Logarith. Tang	13.	44.	2e.	2.	3.
Logarith. Tang	13.	45.	2e.	2.	3.
Secante	13.	54.	5e.	0.	1.
Logarith. Sinus	13.	57.	6e.	6.	5.

A la Table des nombres naturels

Logarith. de	4123.	6e.	2.	1.
Logarith.	4130.	4e.	7.	5.
Logarith.	4170.	8e.	8.	0.

L'on trouve encore 4154. au lieu de 4158. & 3176. au lieu de 4176.

Si mes occupations me permettoient de continuer mon examen, je ne désespérerois pas de trouver d'autres pages, où il y en auroit encore davantage; je reserve mes remarques pour un autre tems, & lorsque le Sieur Jombert aura corrigé celles-ci, je lui en indiquerai d'autres : je l'assûre d'avance qu'il peut se préparer à faire un bon nombre de cartons; je les lui indiquerai page à page, & avec le tems son livre pourra être de quelque utilité.

Quant au Discours de la Trigonométrie, qui est le même que celui de l'édition de 1720. le Sieur Jombert a quelque raison de dire qu'il est tiré du Cours de M. Ozanam. Il est vrai qu'on y en a pris le quart ou environ; la moitié est prise mot à mot dans les œuvres posthumes de M. Rohault; l'autre quart a été pris en partie dans la Trigonométrie que M. Ozonam avoit fait imprimer à Lyon, avant que de venir à Paris, & le reste peut appartenir à l'Editeur

qui la fit paroître en 1729. trois ans après la mort de M. Ozanam. Si l'on veut être convaincu de ce que je dis, je vais anatomiſer cette prétendue Trigonométrie de M. Ozanam, article par article; on pourra les vérifier, tout ce que j'avancerai eſt mot à mot.

La premiere & la 2e. page de l'Edition préſente, ou de celle de 1720. ſont les mêmes que la 1ere. & la 2e. de la Trigonométrie du Cours., je veux dire du Cours tel qu'il étoit avant la mort de M. Ozanam: la 8e. page eſt la même que la 307e. des Œuvres poſthumes de Rohault; la 9e. eſt la 46e. du Cours, les Corollaires, & tout ce qui ſuit juſqu'à la 22e. page, a été pris dans Rohault, depuis la 310e., juſqu'à la 323e. Les pages 23. 24. 25. & 26. ſont priſes dans l'Edition de Lyon, depuis la 33e. page, juſqu'à la 36e. Les pages 82. 29. &c. juſqu'à la 48e. ont été priſes dans le Cours, depuis la 78e. juſqu'à la 98e. Les pages 49. 50. & 51. ſont les mêmes que les

pages 324. 325. & 326. de Rohault. La 53e. & la 54e. sont dans le Cours aux pages 106. & 107. La 55e. est dans Rohault la 334e. la 56e. est la 108e. du Cours ; la 57e. est dans Rohault la 328e. Les pages 61. jusqu'à 65. sont dans Rohault aux pages 617. 618. & 619. Celles depuis 65. jusqu'à 70. sont dans le Cours, depuis 140. jusqu'à 145. Les pages 71. jusqu'à 91 sont dans Rohault depuis 620 jusqu'à 641.

Au reste il importeroit peu au Public que ce fut un recueil de plusieurs Auteurs, ou l'Ouvrage d'un seul, pourvû qu'on pût y apprendre la Trigonométrie ; mais il y a si peu d'ordre, & la compilation est si imparfaite, qu'il y a peu d'Ecoliers de six mois qui ne puissent faire un meilleur choix de propositions, & elles sont si servilement copiées, qu'on a pris en plusieurs endroits, jusques aux citations qui conviennent aux Originaux d'où elles ont été tirées, & ne se rapportent plus dans la copie ;

telle eſt la citation qui eſt à la page 33. La Trigonométrie Sphérique eſt ſi tronquée, qu'il y manque les quatre principales Propoſitions d'où dépend la pratique des triangles obliquangles. Voilà ce *chef-d'œuvre* ſi vanté par le Sieur Jombert.

Que *cet habile Libraire, dont le génie, le travail, & le commerce ſont depuis long-tems conſacrés aux progrès des hautes Sciences*, ne nous diſe donc pas qu'il a conſulté des ſçavans de l'Académie Royale des Sciences, & qu'il ne cherche pas à en impoſer au Public, en ſe ſervant ſi mal à propos d'une autorité ſi reſpectable: tous ceux qui ſont aſſez heureux pour avoir leur approbation, ſe font honneur de rapporter leur témoignage, & je m'en ferai toujours un de dire, que non-ſeulement Meſſieurs Caſſini, de Mairan, & Pitot ont été les Examinateurs de mon Ouvrage, & M. de Montcarville le Cenſeur; mais auſſi que c'eſt à leurs ſages conſeils que je dois l'heureux ſuccès de mon livre.

May 1742.

Je ne m'amuſerai donc pas à répondre aux futilités que le Sieur Jombert apporte en faveur de la petiteſſe de ſon livre; tout le monde eſt en état d'en ſentir le foible & le faux.

J'ai l'honneur d'être,

Meſſieurs, &c

ARTICLE XXXVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ESPAGNE

DE MADRID.

VOici encore un petit Ouvrage du P. *de Quadros* plus propre lui ſeul que tous les autres, à nous faire connoître la Littérature Eſpagnole. En effet il y releve la

gloire de sa Patrie par les hommes sçavans de toute espéce qui l'ont illustrée depuis les premiers siecles, jusqu'à nos jours. C'est un Discours Académique prononcé solemnellement dans une illustre Assemblée, à l'Ouverture du Séminaire Royal de *Madrid*, établi & fondé par le Roi d'Espagne dans sa Capitale. *Oratio Paranymphica habita in Collegio Imperiali* Matritensi *Societatis* Jesu, *pro primâ apertione Scholarum Seminarii Regii, quod nuper inibi Rex noster* Philippus V. *erigere, atque dotare dignatus est, &c.*

Dans la premiere Partie, l'Orateur fait passer en revue une foule de Sçavans & d'Ecrivains de tous les tems, qui feroient honneur aux Nations qui ont le plus cultivé les Belles-Lettres & les Sciences. Il faudroit être bien peu instruit pour n'en pas convenir. Une gloire particuliere à l'*Espagne*, c'est que dans la décadence du goût à *Rome*, elle en soutint les restes ébranlés, elle en empêcha

la ruine entiere; & nous n'avons gueres de meilleurs Auteurs, que les Auteurs Espagnols qui nous restent de ce tems-là; mais on prétend que l'*Espagne* est fort déchue à cet égard. A ce reproche, que le P. *de Quadros* n'ignore pas, il répond par une longue liste des derniers, & des plus récens Ecrivains Espagnols, ausquels on pourroit l'ajoûter lui-même, & qui prouve au moins qu'on écrit encore en *Espagne.*

La seconde Partie est l'Eloge de la magnificence du Roi dans la Fondation de son Seminaire de *Madrid*, de son zele pour les Sciences, & pour l'éducation de la jeune Noblesse élevée dans ce College, du soin qu'il a eu de le remplir de Maîtres pour les beaux Arts, & les Sciences qu'on y enseigne, & jusqu'au nombre de vingt: cinq pour la Poësie & les Humanités; quatre pour l'Eloquence & les Langues; sçavoir, le François, l'Italien, le Grec & l'Hébreu; trois pour les Mathématiques;

trois pour la Philosophie ; trois pour le Droit Canon, l'Erudition, la Politique, l'Histoire Sainte, & l'Histoire Profane ; quatre enfin pour l'Ecriture, la Théologie Dogmatique, la Théologie Morale, & la Philosophie Morale. Tel est le dénombrement de l'Orateur, qui donne 22. Professeurs, & non pas vingt seulement. Il s'étend sur l'Antiquité, l'Utilité, la Gloire de ces sortes d'Ecoles ouvertes dès les premiers siecles de l'Eglise pour l'instruction de la Jeunesse, & dont l'Etablissement remonte en *Espagne* jusqu'au second Concile de *Tolede.*

Pour donner un échantillon des Langues qu'on apprend dans le nouveau Séminaire, le P. de *Quadros* finit par les louanges du Roi en Hébreu & en Grec : le Cardinal *Bentivoglio* lui fournit en Italien, & le P. *Baltus* en François celles de la Nation. Enfin il exhorte en Latin la jeune Noblesse, & toute l'Espagne à profiter de la magnifique Fondation que

le Prince vient de faire en sa faveur.

ITALIE.

DE LUCQUES.

Historia Monasterii S. Michaelis *de* Passiniano, *sive Corpus Historicum, Diplomaticum, Criticum, ab adm. R. P. D.* Fidele Soldani, *Monacho Congregationis* Vallis umbrosæ &c. Lucæ *MDCCXLI. Typis* Salvatoris & Joannis Dominici Mares candoli. *in-folio* I. vol. On le trouve à *Paris* chez de *Bure* l'aîné, Quay des *Augustins*, à S. *Paul.*

Nous avons déja parlé de bien des Ouvrages de l'espece de celui-ci, qui est assez commune en *France*, en *Allemagme*, en *Angleterre*, en *Italie*, où on ramasse & on communique au Public un grand nombre de Chartres, de Diplomes, d'Actes de Fondations, de Donations, & autres semblables Piéces, qui constatent & qui éclaircissent plusieurs

points de l'Hiſtoire Civile & Eccléſiaſtique, générale ou particuliere. Ce travail eſt utile, pourvû qu'on ſçache faire un choix judicieux de ces Piéces, qu'une ſaine Critique préſide à ce choix, & l'éclaire. D. *Fidele Soldani* donne l'Hiſtoire du célébre Monaſtere de *Paſſigniano* de l'Ordre de *Vallombreuſe*, par la ſuite des Abbés qui l'ont gouverné, & il inſere dans ſa narration les Piéces ſur leſquelles il l'appuye. Elles font connoître pluſieurs Maiſons anciennes d'*Italie*, & l'Auteur diſcute avec ſoin divers points d'Hiſtoire & de Chronologie, ſurtout par rapport à la Vie de S. *Jean Gualbert* Fondateur de l'Ordre. Ce volume finit à l'année 1040. que le Saint fut élu Abbé de *Vallombreuſe*. Cet Ouvrage a ſouffert bien des difficultés, & des contradictions avant l'impreſſion ; & il a fallu tout le zele de M. le Marquis du *Mont Sainte-Marie*, qui s'en eſt fait l'Editeur, pour le tirer des ténébres & de l'oppreſſion. Sa Maiſon étoit une des plus intéreſ-

ſées à le faire paroître. M. *Dominique-Marie Manni* a pris ſoin de le corriger, & y a ajoûté quelques remarques.

Rifleſſioni diſappaſſionate di Federico Valignani *Marcheſe di* Cepagati *ſopra il libro intitolato* Lettere Giudaïche, *conſecrate à S. M. C.* Eliſabetta Farneſe *Regina delle* Spagne, &c. *in* Lucca *MDCCXLI.* in-8o.

M. *Valignani* juſtement indigné de l'eſprit de libertinage, & d'impiété qui regne dans les *Lettres Juives*, a cru ne pouvoir mieux les réfuter, qu'en faiſant ſentir le ridicule des fades & indécentes railleries de l'Auteur, la foibleſſe de ſes objections, & de ſes prétendus raiſonnemens. Rien en effet n'eſt plus propre à confondre ces Meſſieurs les Eſprits forts, que de leur montrer le cas que l'on fait, & le mépris que méritent leurs vains diſcours. C'eſt bien par de futiles plaiſanteries qu'on obſcurcit la Vérité, qu'on ternit la Sainteté, qu'-

on ébranle la ſolidité de la Réligion Chrétienne & Catholique. De plus habiles gens que ceux qui s'en mêlent aujourd'hui, y ont perdu leurs peines. Les *Luciens* de *Samoſate*, les *Porphyres*, les *Juliens* &c. n'ont remporté de ces combats que la honte de voir cette Religion qu'ils attaquoient s'étendre de plus en plus; devenir tous les jours plus floriſſante, & triompher de leurs foibles efforts. Que peuvent eſpérer ceux qui viennent après tant de ſiécles ſur les pas de ces beaux modeles nous répéter des ſotiſes uſées, incapables de faire impreſſion ſur un eſprit tant ſoit peu raiſonnable, ſi le cœur n'eſt de la partie.

M. le Marquis de *Cepagati* n'a pas cru devoir ſe mettre beaucoup en frais pour confondre un Ecrivain de cette eſpece. D'un air aiſé, d'un ſtile leger & familier, il ſe contente d'expoſer *ſans aigreur & ſans paſſion* les *refléxions* que lui a fait naître la lecture des *Lettres Juives.* Ce ſont auſſi des Lettres

qu'il y oppose au nombre de vingt-cinq. Il les adresse à l'un des Juifs prétendus que l'Auteur met sur la Scene, c'est-à-dire, à l'Auteur même. Et pour ne pas fatiguer, ou rebuter un homme du caractere de celui-ci, peu disposé apparemment à lire une réfutation fort étendue, il renferme celle-ci dans ces quatre Chefs ; la Religion dont les Juifs font profession, le Culte établi dans l'Eglise Catholique, les mœurs & les usages de diverses Nations, dont les *Lettres Juives* font des caracteres infideles, les Jesuites en particulier. Il attaque le Déïsme, il montre la nécessité d'un Culte extérieur, il reforme les Portraits de l'Auteur, il prend la défense des Jesuites. *Sur ce Plan de mon Ouvrage*, dit-il, *n'allez pas me prendre pour un Prêtre, pour un Moine, pour un Janséniste, ou pour un Bigot.* Je vous déclare que je n'ai déguisé ni mon nom, ni mes qualités, ni mon caractere. Quelques Ouvrages que j'ai donnés comme

Académicien (*de gli Arcadi*) m'ont fait aſſez connoître : » On ſçait » que je ne ſuis ni un Fanatique, » ni un homme paſſionné ; je puis » me rendre ce témoignage, que » je ne prens pour guide que la Foi » & la Raiſon, comme doit faire » tout bon Catholique Romain, » qui profeſſe ſolidement ſa Reli» gion. » Si vous voulez être encore mieux inſtruit, je vous ajoûterai que » je ſuis un des plus an» ciens Feudataires du Royaume » de *Naples* ; que j'ai eu l'honneur » d'être membre (Préſident) d'un » Tribunal Souverain. Je ſuis ma» rié, je n'ai point de fils, & je » ſuis le ſeul rejetton mâle de ma » Maiſon. » Ce n'eſt pas là un de ces Ecrivains condamnés à l'obſcurité, qui exhalent de leurs ténébres le poiſon qu'ils n'oſeroient débiter publiquement, même dans les Pays où la liberté d'imprimer égale preſque celle de penſer. La Vérité & la Religion ne rougiſſent point de paroître à découvert ; l'impieté, même impunie & tolerée,

ſe juge elle-même, & ne peut ſoutenir la lumiere.

FRANCE.

DE PARIS.

Projet de Souſcription pour les Œuvres de Meſſire Jacques-Benigne Boſſuet, *Evêque de Meaux.*

Les Ouvrages de feu M. Boſſuet Evêque de Meaux ſont en ſi grand nombre, & quelques-uns ſont devenus ſi rares, qu'il eſt preſque impoſſible aujourd'hui de les raſſembler tous. C'eſt ce qui nous a engagés à puplier une Collection complette de tous les Ecrits de ce ſçavant Prélat.

Pour y réuſſir, nous avons eu ſoin de recueillir exactement les meilleures Editions de chacun de ſes Ouvrages, & principalement celles où l'Auteur a jugé à propos de faire des changemens & des additions; & nous marquerons à la marge l'Edition où ſe trouvent ces changemens, afin qu'on ne puiſſe

puiſſe pas douter qu'ils ſoient de M. Boſſuet. Nous avons pris auſſi toutes les meſures & tous les ſoins néceſſaires pour faire enſorte qu'il ne nous échapât aucun Ecrit de ce célébre Auteur.

L'Ordre qu'on ſe propoſe de ſuivre dans cette Collection, eſt celui des matieres. On commencera par ce qui concerne l'Ecriture Sainte : on donnera enſuite tout ce que l'Auteur a écrit pour la défenſe de la Religion Catholique contre les Proteſtans ; & on continuera de ranger avec ordre les autres Œuvres de ce grand Evêque, ſuivant les diverſes matieres qu'il a traitées.

A la tête de chaque Ouvrage on donnera en peu de mots une idée de ce qu'il contient, & l'on rapportera ce qui y a donné lieu.

On éclaircira auſſi par des Notes placées au bas des pages, les endroits où il y auroit quelque obſcurité pour le Lecteur.

On ne peut actuellement annoncer le nombre des Volumes

que cette Collection formera. Le Papier & les Caractéres feront les mêmes que ceux du *Prospectus*.

A l'égard de la forme, on a suivi l'avis du plus grand nombre, & l'on s'est déterminé pour l'*in*-4o. Cependant, parce qu'on peut regarder M. Bossuet comme un Pere de l'Eglise Gallicane, plusieurs personnes ont paru souhaiter d'avoir ses Ouvrages *in-folio*, pour les placer à la suite des Peres. C'est ce qui nous a engagé à imprimer quelques Exemplaires sous cette forme, mais en très-petit nombre.

Il ne nous reste plus qu'à annoncer les conditions.

Le premier payement de chaque Exemplaire qu'on assûrera, & dont il sera donné une reconnoissance, sera de . . . 30 l.

Le second payement se fera en recevant les quatre premiers Volumes sur la fin de l'année 1742. & sera de . . . . 24 l.

Le troisiéme payement, en recevant les Tomes 5^e & 6^e, sera de . . . . 18. l.

De six mois en six mois on recevra deux Volumes, pour lesquels on payera . . . . . 18 l.

Et ce jusqu'aux deux derniers Volumes qui seront délivrés sans avoir rien à payer.

Chaque Volume in-4°. qui contiendra 80 à 90 feuilles, ne reviendra aux Souscripteurs qu'à 9 l. prix fort modique, si l'on fait attention au petit nombre d'Exemplaires qu'on en tire.

La souscription du Volume *in-folio*, qui contiendra environ 180 feuilles, sera le double du prix de l'*in*-4°. & les Volumes seront délivrés aux mêmes conditions.

Ceux qui n'auront pas souscrit, ne jouiront pas de l'avantage d'avoir les Volumes à mesure qu'ils se délivreront aux Souscripteurs. La Collection ne se vendra que complette, & pas moins de 13 l. 10 s. le Volume en feuille.

On ne recevra des Souscrip-

tions que jusqu'au premier Septembre prochain, & l'on n'a pris cette voye qu'à condition que ceux qui en seront les Porteurs seront obligés de retirer leurs Exemplaires un an après la publication du Recueil complet : ce tems passé, les avances qu'ils auront faites, seront perdues pour eux.

M. l'Abbé Dubos ayant revû, augmenté & corrigé son *Histoire Critique de l'Etablissement de la Monarchie Françoise dans les Gaules*, vient d'en donner une nouvelle Edition en deux Volumes *in*-4°. & quatre Volumes *in*-12. Elle se vend chez la veuve *Ganneau*, *Nyon*, pere & fils, *Giffart*, *Didot*.

Histoire de Thamas-Kouli-Kan, *nouveau Roi de* Perse ; *ou Histoire de la derniere Révolution de* Perse, *arrivée en* 1732. *A* Paris, *chez* Briasson, *rue S.* Jacques, *à la* Science, *&* *à* l'Ange Gardien *MDCCXLII.* Volume *in*-12.

Cette Histoire est écrite sur les

Mémoires & les Rélations répandues dans le Public ; c'eſt la ſuite de l'*Hiſtoire de la derniere Révolution de Perſe*, imprimée en 1728. chez *Briaſſon*, qui vient d'en faire une nouvelle Édition. L'Auteur de l'Hiſtoire de *Kouli-Kan* reprend en peu de mots les principaux événemens de la premiere Révolution, & les diſpoſitions qui ont préparé celle dont il donne le détail : il raconte la part que le nouveau Conquérant a eüe à ce qui s'eſt paſſé dans la *Perſe* depuis qu'il a commencé à ſe faire connoître ; il tâche même de remonter juſqu'à ſon Origine, aſſez incertaine juſqu'ici, en rapportant les diverſes opinions dont il a pû être inſtruit ; il panche à le croire fils d'un Berger du *Coraſſan*, quoique quelques Rélations lui donnent une naiſſance illuſtre ; & il rejette les Contes qui le font Européen, François, Suiſſe, Brabançon, &c.

Voici le Portrait qu'il en fait. » Schah Nadir plus connu en » Europe ſous le nom de *Thamas-*

» *Kouli - Kan*, peut être aujourd'hui dans sa soixantiéme année.
» Ce Prince a la taille haute & bien proportionnée, le regard vif & fier, l'air grand & noble, un air d'Empire, comme si la nature l'eût fait pour commander. La vie dure dans laquelle il a été élevé dans ses premieres années lui a fait un corps robuste, & capable de soûtenir les plus grandes fatigues.... Sa nourriture ordinaire, sur-tout à la Guerre, est frugale, & sans grand apprêt. Souvent on voit le Général manger du même pain qu'on distribue aux Soldats, & jamais l'attirail de sa Cuisine n'embarrasse ses Armées. Il aime le vin & les liqueurs fortes..... mais on ne l'accuse dans aucun Mémoire d'y avoir jamais laissé surprendre sa raison..... Son cœur n'est pas toujours hors des atteintes de la volupté..... Mais sa passion pour la gloire, passion qui a toujours été dominante chez lui, nous donne assez à entendre

» qu'il n'a jamais été esclave de
» celle de l'amour ..... Pour les
» qualités de son esprit, à en ju-
» ger par les grandes choses que
» nous lui avons vû executer, quel-
» que part qu'on veuille donner
» dans ses succès à la fortune, on
» ne peut douter qu'ils ne soient
» l'effet d'un génie supérieur; & il
» n'est personne qui ne doive con-
» venir que Nadir a porté la ver-
» tu guerriere aussi loin que les plus
» fameux Conquérans, & qu'il
» posséde l'art de régner, autant
» que les plus grands Rois qui sont
» nés sur le Trône. Mais tout l'é-
» clat de ses vertus Politiques &
» guerrieres se trouve terni par les
» voies qu'il a employées pour s'é-
» lever au rang suprême. Quelqu'-
» heureux qu'ait été son crime, mê-
» me pour les Peuples qu'il gouver-
» ne, il n'en est pas moins un très-
» grand crime, & dèslors le Grand
» Homme disparoît, pour n'offrir
» à nos yeux que l'ingrat, le Par-
» ricide & l'Usurpateur. »

Cette Histoire s'étend depuis

l'année 1694. que le malheureux *Schah Hussein* dont la molesse & l'indolence ont causé les dernieres Révolutions de *Perse*, monta sur le Trône, jusqu'à l'expédition de *Thamas Kouli-Kan* dans le *Mogol*, & son retour à *Ispahan*, où il arriva vers la fin de Septembre 1739.

Eclaircissement sur l'article IX. des Journeaux de Trévoux 1742. *mois de Fevrier.* pag. 208.

Cet article est un Extrait du second Tome de l'Histoire du Comté de Bourgogne par M. Dunod. La maniere dont il s'explique dans cet Ouvrage page 528. sur l'état présent de la Maison de Poitiers nous avoit donné lieu de croire & d'énoncer, que Me. la Duchesse de Randan étoit non-seulement l'Héritiere de cette Maison, comme le dit M. Dunod, mais encore le seul reste. Nous venons cependant d'apprendre que ses trois Tantes, dont il est mention au même endroit de l'Histoire de Bourgogne, sont encore vivantes,

May 1742.

& nous nous faisons un devoir d'en instruire le Public.

Ferdinand François Comte de Poitiers ayeul de Madame la Duchesse de Randan avoit épousé en premieres Nôces Dame Marguerite Françoise d'Achey, & en secondes Nôces Dame Françoise d'Anglure. Du second mariage nâquit Ferdinand Joseph Comte de Poitiers, Pere de Madame la Duchesse de Randan.

Du premier lit, Ferdinand François Comte de Poitiers avoit eu trois filles. L'aînée Marie-Françoise de Poitiers a été mariée à Charles. Antoine de la Baume Montrevel Marquis de S. Martin, dont elle est Veuve : elle demeure à Paris. Elle en avoit eu deux fils, morts au Service ; l'un Brigadier & Colonel d'Infanterie, & l'autre Mestre de Camp de Cavalerie. Ce dernier a laissé de Charlotte de Beauveau un fils, nommé Esprit-Melchior de Montrevel, actuellement Pensionnaire au College de Louis le Grand.

La seconde Tante de la D. de Randan, est Louise Jeanne Philippe de Poitiers, Veuve de M. le Comte de Grammont Chatillon, elle demeure à Besançon, & a eu de son mariage une fille unique, qui n'est point mariée.

La troisiéme, est Gabrielle Marie-Emmanuel de Poitiers, mariée à Ferdinand Florent, Marquis du Châtelet; elle n'a point d'enfans, & demeure aussi à Besançon.

Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1744.

Feu M. Rouillé de Meslay, ancien Conseiller au Parlement de Paris, ayant conçû le noble dessein de contribuer au progrès des Sciences, & à l'utilité que le Public en pouvoit retirer, a légué à l'Académie Royale des Sciences un fonds pour deux prix, qui seront distribués à ceux qui, au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réussi sur deux différentes sortes de Sujets, qu'il a

indiqués dans son Testament, & dont il a donné des exemples.

Les Sujets du premier Prix regardent le Sisteme général du Monde, & l'Astronomie Physique.

Ce Prix devroit être de 2000 livres, aux termes du Testament, & se distribuer tous les ans. Mais la diminution des Rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus considérable, & il sera de 2500 livres.

Les Sujets du second Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne se donnera que tous les deux ans, & sera de 2000 livres.

Quoique parmi les Piéces qui ont été envoyées pour concourir au Prix de 1742. sur la question de l'Aiman, il y en ait quelques-unes qui paroissent avoir été faites par des personnes sçavantes, on n'y a rien trouvé cependant d'assez précis & d'assez clair pour les couronner. L'Académie a donc jugé de-

voir proposer le même sujet pour l'année 1744. sçavoir, *L'Explication de l'Attraction de l'Aiman avec le Fer, la direction de l'Aiguille aimantée vers le Nord, sa Déclinaison & son Inclinaison.*

Le prix sera double, c'est-à-dire, de 5000 livres, suivant les dispositions de M. de Meslay.

Les Sçavans de toutes les Nations, sont invités à travailler sur ce sujet, & même les Associés Etrangers de l'Académie. Elle s'est fait la loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui composeront, sont invités à écrire en François, ou en Latin; mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle Langue qu'ils voudront, & l'Académie fera traduire leurs Ouvrages.

On les prie que leurs Ecrits soient fort lisibles, sur-tout quand il y aura des Calculs d'Algebre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs Ouvrages; mais seulement

une Sentence ou Devise. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur Ecrit un Billet séparé & cacheté par eux, où seront avec cette même Sentence, leur nom, leurs qualités & leur adresse, & ce Billet ne sera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adresseront leurs Ouvrages à Paris au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce second cas le Secrétaire en donnera en même tems à celui qui les lui aura remis, son Récepissé, où sera marquée la Sentence de l'Ouvrage & son numero, selon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçû.

Les Ouvrages ne seront reçûs que jusqu'au premier Septembre 1743, exclusivement.

L'Académie à son Assemblée publique d'après Pâques 1744. proclamera la Piéce qui aura ce Prix.

S'il y a un Récepissé du Secré-

crétaire pour la Piéce qui aura remporté le Prix, le Trésorier de l'Académie délivrera la somme du Prix à celui qui lui rapportera ce Récepissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas de Récepissé du Secrétaire, le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même, qui se sera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

Les Pseaumes dans l'ordre Historique nouvellement traduits sur l'Hébreu, & inserés dans l'Histoire de David, & *dans les autres Histoires de l'Ecriture Sainte, ausquelles ils ont rapport, avec des Argumens & des Sommaires, qui en marquent l'occasion précise & le sujet* &c. *A* Paris, *chez* J. B. Lamesle, rue veille Bouclerie *à la* Minerve. *MDCDXLII.* Volume *in*-12.

En parlant au mois de Fevrier dernier d'une brochure qui a pour titre: *la Clef des Pseaumes*, nous annonçâmes l'Ouvrage qui paroît maintenant, & dont nous allons

donner le plan & le deſſein. Rien ne peut contribuer davantage à l'intelligence des Pſeaumes, que la connoiſſance de l'occaſion à laquelle, & pour laquelle ils ont été compoſés: & ce ſeroit avoir beaucoup avancé, que d'avoir découvert ces circonſtances avec certitude, ou du moins avec une vraiſemblance capable de ſatisfaire. C'eſt dans l'Hiſtoire Sainte, & ſur-tout dans celle de *David*, Auteur inconteſtablement de preſque tous les Pſeaumes, qu'il faut les chercher. Mais l'obſcurité de la plûpart de ces divins Cantiques, les différens rapports qu'on croit y appercevoir à divers traits de l'Hiſtoire, les applications plauſibles qu'on peut en faire, ou enfin le défaut de tout rapport marqué & reconnoiſſable à quelque trait, ou quelque circonſtance particuliere de l'Hiſtoire: c'eſt ce qui fait la difficulté de déterminer le tems, le lieu, & l'occaſion qui donneroient le ſens Hiſtorique & Littéral des Pſeaumes.

Pour arriver à cette détermina-

tion précise, il a fallu que l'Auteur méditât avec attention le texte qu'il entreprend d'expliquer, qu'il y démêlât les endroits propres à le décider en faveur du parti qu'il prend, qu'il trouvât dans l'Histoire ce qui n'est indiqué ou insinué dans le Pseaume qui y fait allusion. S'il ne rend pas compte des raisons qui l'ont déterminé aux applications qu'il fait de chaque Pseaume à tel ou tel trait de l'Histoire, c'est qu'il se réserve à le faire dans une seconde Edition de sa *Clef*, plus ample, & plus détaillée.

Voici donc ce qu'il a executé dans le Volume que nous annonçons. 1°. Il y dispose les Pseaumes selon l'ordre des tems ausquels ils ont été composés, mettant d'abord ceux de *David*, sous différentes classes & différens titres, qui marquent les circonstances de sa vie qui y donnerent occasion; ensuite ceux des autres Prophêtes, depuis la mort de *David*, jusqu'à la fin de la Captivité de *Babylone*.

Quand il n'y a rien de bien marqué, il a recours aux conjectures, & il a recours à celles qui lui ont paru les plus vraisemblables.

2°. Il rapporte l'Histoire qu'il juge avoir donné lieu au Pseaume, & cite les endroits de l'Ecriture, où elle est racontée. Il y joint un Sommaire qui contient le sujet du Pseaume, qui apprend ceux qui regarde directement J. C. ou qui lui sont appliqués, & l'usage que nous en pouvons faire selon les diverses situations où nous nous trouvons, pour demander à Dieu les graces & les secours dont nous avons besoin.

3°. Suit le Texte Latin, & la Traduction Françoise. Quoiqu'il donne le Texte de la Vulgate, il suit l'Hébreu dans la Traduction, si ce n'est dans les endroits où il y a quelque différence entre l'un & l'autre; car alors il s'attache à la Vulgate que l'Eglise a solennellement déclarée autentique.

4°. A la fin de chaque Pseaume, ou de chaque division de Pseau-

me, car il a partagé les plus longs en plusieurs parties, il a mis une Priere qui en est comme l'abregé, & qui sert à en recueillir le fruit. Ces Prieres sont anciennes. Le Cardinal *Thomasi* qui les a fait imprimer, les a tirées des Manuscrits de la Bibliotheque du *Vatican*: & quelques-unes se trouvent dans le Breviaire *Mozarabique*. Cette méthode semble réunir tous les avantages qu'on peut tirer des Pseaumes, & pour l'instruction & pour l'édification; elle est utile & au Sçavant & au simple Fidele. Quelques refléxions de l'Auteur dans sa Préface servent de clef générale pour l'intelligence de plusieurs endroits qui pourroient causer de l'embarras; comme lorsque *David* vante son innocence & sa justice; il n'en parle que par rapport à ses ennemis, dont il n'avoit point mérité la haine; mais ses paroles doivent s'entendre de J. C. à la rigueur. Au contraire, quand ce Divin Sauveur semble s'avouer coupable, c'est qu'il se regarde com-

me chargé de nos iniquités. Lorſque *David* prononce des imprécations contre ſes ennemis, ce ſont des prédictions des malheurs qui devoient tomber ſur eux. Il y a des expreſſions & des idées ſi ſublimes & ſi magnifiques, qu'elles ne peuvent convenir à *David*, ni aux autres Auteurs des Pſeaumes; c'eſt une preuve qu'elles ne regardent dans le ſens propre & naturel que J. C. dont ces Prophêtes n'étoient que la Figure, & de foibles Images. Les Tables qui ſe trouvent au commencement & à la fin du Livre, en facilitent beaucoup l'uſage.

Les deux derniers Volumes de l'*Hiſtoire des Empires de M. l'Abbé Guyon* paroiſſent depuis peu.

Comme pluſieurs perſonnes ont acquis les Volumes de ce livre à meſure qu'ils ont été imprimés, elles pourroient être embarraſſés de l'ordre qu'elles doivent tenir dans la lecture de cet Ouvrage, les Libraires ont cru faire plaiſir au Public de donner l'avis ſuivant.

May 1742.

Avis touchant les douze Volumes de l'Histoire des Empires & des Républiques, depuis le déluge jusqu'à J. C. par Monsieur l'Abbé Guyon.

L'Histoire des Empires & des Républiques renferme séparement celles de toutes les Monarchies & Républiques qui se sont succedées en cet Ordre.

I. L'Histoire des anciens Egyptiens, indépendans de toutes les autres Nations, & qui ont formé les premiers un Corps politique, est renfermée dans le *premier Volume.*

II. L'Histoire de l'Asie vient ensuite, & c'est le *second Volume.* Il commence par les Assyriens. Après eux suivent les Babyloniens, qui les ont détrônés. Les Medes succéderent à la puissance des uns & des autres.

III. On sçait que l'Empire des Perses les absorba tous; & leur Histoire forme le *troisiéme Volume*

IV. Aléxandre vainqueur des Perses mit fin à leur Monarchie. L'Histoire de ce Conquérant dou-

ne occasion de reprendre celle des Macédoniens depuis son origine. C'est le *quatriéme Volume.*

V. Les Conquêtes de ce Heros furent divisées en quatre Monarchies comprises en autant de Volumes. 1o. La suite des Rois de Macédoine, successeurs d'Aléxandre, *cinquiéme Volume.* 2o Les nouveaux Egyptiens ou Ptolémées, *sixiéme Volume.* 3o. Les Syriens ou Seleucides, *septiéme Volume.* 4o. Les Thraces & les Parthes, *huitiéme Volume.*

VI. Vient ensuite l'Histoire de la Gréce depuis son origine jusqu'à présent. Celle de Lacédémone en deux Parties, est renfermée dans les *neuviéme & dixiéme Volumes.*

VII. Les deux suivans, *onziéme & douziéme*, contiennent l'Histoire d'Athénes, aussi étendue que la précédente.

Tel est l'Ordre des Volumes & de la Lecture de cet Ouvrage, qui se trouve tout réuni sous un coup d'œil dans les deux Cartes chronologiques, que l'on vend séparément.

May 1742.

Récapitulation *de l'Ordre desdits douze Volumes.*

Tome I. *Egyptiens.* Tome II. *Assyriens, Babyloniens & Medes.* Tome III. *Perses.* Tom. IV. *Macédoniens*, 1e. partie. Tom. V. *Macédoniens.* 2e. Partie. Tome. VI. *Les Ptolémées.* Tome VII. *Les Seleucides.* Tome VIII. *Thraces & Parthes.* Tome IX. *Origine de la Mythologie, Argos, Mycene, & Lacédémone* 1e. Partie. Tome X. *Lacédémone*, 2e. Partie. Tom. XI. *Thebes & Athenes*, 1e. Partie. Tom. XII. *Athenes*, 2e. Partie.

Ce Livre se vend à Paris rue S. Jacques
Chez { H. L. Guerin à S. Thomas-d'Aquin, Jean Villete à la Croix d'Or & à S. Bernard. Ch. J. Bap. de Lespine à la Victoire & au Palmier.

TABLES DES ARTICLES du mois May 1742.

ART. XXX. *Antirrheticon, seu Confutatio Annotationum* Joan. Kohlii *ad geminos S.* Ephræm *Sermones.* 749

Art. XXXI. Problême Physique au sujet d'une Expérience faite sur Mer. 758
Art. XXXII. Dissertations sur le Regne de *Clovis.* 775
Art. XXXIII. Replique à M. *de Molieres*, ou Démonstration Physico-Mathématique de l'impossibilité & insuffisance des Tourbillons. Par M. *Sigorgne.* 802
Art. XXXIV. Histoire des Empires & des Républiques, par M. l'Abbé Guyon.
Art. XXXV. Observations sur la construction de la Carte des Mers comprises entre l'*Asie* & l'*Amérique*&c. par M. *Bellin.* 866
Art. XXXVI. Lettre de M. de Parcieux de l'Acacémie Royale de Montpellier, aux Auteurs du Journal de Trevoux. 895
Art. XXXVII. Nouvelles Littéraires, 902

Errata pour le mois d'Avril 1742.

PAge 574. ligne 12. voyons. *lisez* voyions

Ib. lig. 26. cc. *lis.* ce

577. lig. 14. qni. *lis.* qui.

625. lig. derniere. Gormanie, *lis.* Germanie.

336. lig. 25. Périagete. *lis.* Périégete.

648 lig. 20 Gaulois. *lis.* Gaules.

650. lig. 19 ce pays. *lis.* les pays.

656. lig. 8 *Avernia* lis. *Alvernia.*

659. lig. 7. des longues. *lis.* les longues.

693. lig. 17. n'empêche. *lis.* n'empêchent

705. lig. 12. bien *lis.* rien.

734. lig. 3. ceux-ci qui. *lis.* ceux qui.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JEAN-FRANÇOIS ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Juin 1742.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 *à Trévoux, & dediés a Son Altesse Sérénissime Monseigneur le* PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1742.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9.	vol.	1722.	12.	v.
1702.	12.	v.	1723.	12.	v.
1703.	12.	v.	1724.	12.	v.
1704.	12.	v.	1725.	12.	v.
1705.	12.	v.	1726.	13.	v.
1706.	12.	v.	1727.	12.	v.
1707.	12.	v.	1728.	12.	v.
1708.	12.	v.	1729.	12.	v.
1709.	12.	v.	1730.	12.	v.
1710.	12.	v.	1731.	12.	v.
1711.	12.	v.	1732.	12.	v.
1712.	12.	v.	1733.	12.	v.
1713.	12.	v.	1734.	12.	v.
1714.	12.	v.	1735.	14.	v.
1715.	12.	v.	1736.	15.	v.
1716.	12.	v.	1737.	13.	v.
1717.	12.	v.	1738.	13.	v.
1718.	12.	v.	1739.	14.	v.
1719.	12.	v.	1740.	13.	v.
1720.	5.	v.	1741.	12.	v.
1721.	12.	v.	1742.	6.	v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1742

ARTICLE XXXVIII.

OBSERVATIONS SUR LA construction de la Carte des Mers, comprises entre l'Asie & l'Amérique &c. Suite de l'Art. XXXV. au mois de May.

Côtes de la Chine & du Japon, Isles Philippines & Moluques, Nouvelle Hollande, &c.

LEs Côtes de la Chine sont déterminées en conséquence des Observations Astronomiques faites à Canton, Ningpo ou Liampo, Nankin & Pekin.

Le detail des Côtes est tiré des Cartes levées par les Peres Jesuites, & inserées dans l'Histoire de la Chine du Pere Du Halde, comparées avec plusieurs morceaux manuscrits très-détaillés qui sont au dépôt des Cartes & Plans de la Marine.

La Corée a été copiée sur une Carte assez grande qui a été trouvée à la Cour du Roi de Corée, & rapportée aussi par le P. Du Halde.

On a suivi pour le Japon la Carte particuliere de ces Isles, qui est à la tête de l'Histoire du Japon du P. de Charlevoix; on peut regarder cette Carte comme ce qu'il y a de mieux sur cette partie, puisqu'on sçait qu'elle a été dressée sur les Mémoires Portugais & Hollandois, & même sur les Manus-

crits Japonois rapportés par Kæmpfer : on trouve auſſi dans les Navigations de Hugues Linſcot pluſieurs routes de Pilotes Portugais le long des Côtes du Japon. Toutes ces remarques ont été aſſujetties à l'Obſervation Aſtronomique qui a été donnée par le P. Spinola pour déterminer la longitude de Nangaſaki, & à celle d'Oſaca donnée par M. Harris.

On s'eſt auſſi ſervi pour pluſieurs corrections du Journal de la Navigation du Vaiſſeau le S. Antoine en 1709. qui a rangé les Côtes de la Chine depuis Canton juſqu'au Japon, & qui a paſſé par le Détroit de Diemen ; c'eſt ſur ce Journal qu'on a placé les deux petites Iſles de S. Antoine & de S. Roch., qui ne ſont marquées dans aucune Carte ; & qu'il a trouvé environ 160. lieues à l'Eſt du Détroit de Diemen.

Les Philippines ſont déterminées en conſéquence de la poſition de Manille, qui paroît conſtatée à 118. degrés à l'Orient du

Méridien de Paris : cependant dans la Carte Angloiſe de Thornton, on trouve Manille 116. degrés 30. minutes à l'Orient de Londres, ce qui revient à 114. degrés 5. minutes du Méridien de Paris ; ainſi les Cartes Angloiſes placent Manille 4. degrés trop à l'Occident : les Cartes Hollandoiſes au contraire la mettent près de 4. degrés trop à l'Orient ; ces Cartes different donc entre elles de près de 8. degrés ſur cette poſition, dont nous nous trouvons tenir préciſément le milieu.

Nous ſommes d'autant plus ſurs de la poſition de Manille, qu'on peut la déterminer eû égard à Canton, où il y a des Obſervations Aſtronomiques dont on connoît la préciſion ; ſçachant d'ailleurs par les routes & les meilleures Cartes, que la différence des Méridiens entre Canton & Manille, va à près de 8. degrés. Cependant cette différence ne ſe trouve que de 4. degrés ſur la Carte qui eſt dans le Pilote Anglois, Edition *Juin* 1742.

de Londres 1734. ce qui répand une erreur considérable sur toutes ces parties.

La position de Manille a été le point fixe auquel nous avons assujetti le détail de ce nombre prodigieux d'Isles qui en sont au Sud, comprises entre les Philippines & les Moluques, dont on a au dépôt beaucoup de morceaux Manuscrits très-curieux & très-détaillés ; mais la petitesse du point dans lequel on est forcé de se renfermer pour donner une Carte générale de la Mer du Sud, ne nous a pas permis de faire usage de tout ce que le dépôt nous a fourni sur ces parties. Ainsi nous nous reservons à en faire l'Analyse lorsque nous donnerons ces parties en grand.

A l'Est des Philippines entre elles & les Isles Marianes, on prétend qu'il y a un vaste Archipel renfermant un nombre prodigieux d'Isles de différentes grandeurs & peu éloignées les unes des autres, dont la connoissance avoit échapé aux Navigateurs pendant près de

deux ſiécles ; puiſqu'elles ne ſe trouvent dans aucunes Cartes Hydrographiques ; & c'eſt aux Jeſuites que nous la devons. On peut voir dans le ſixiéme volume de leurs Lettres édifiantes & curieuſes, une lettre ſur la découverte de ces Iſles, avec une Carte qui en fait connoître le nombre, l'étendue & la ſituation.

Selon cette lettre & la Carte qui y eſt jointe, ces Iſles s'étendroient environ 16. à 17. degrés en longitude vers l'Eſt depuis l'Iſle de Mindanao juſques auprès des Marianes, & depuis le 16. degré de latitude Septentrionale juſqu'à l'Equateur. M. de Liſle les a marquées ainſi dans la Carte des Indes & de la Chine de 1705.

Comme on n'a aucune autre connoiſſance de ces Iſles, nous n'aurions pû nous diſpenſer de les donner de même, ſi nous n'avions pas des moyens de critique qui nous ont conduit à y faire quelques changemens.

Juin 1742.

1°. Ces Isles ne peuvent pas s'étendre à plus de 10. ou 12. degrés de latitude Septentrionale ; il est aisé de le prouver par les routes de Guan à Manille ; tous les ans les Espagnols vont & viennent d'un lieu à l'autre, plusieurs autres Navigateurs ont fait aussi cette route ; ni les uns ni les autres n'ont eû connoissance de ces Isles ; ce qui n'auroit pas été possible si elles étoient étendues jusques par les 15. & 16. degrés de latitude Septentrionale. On sçait encore qu'en 1686. un Vaisseau des Philippines ayant quitté la route ordinaire qui est de l'Est à l'Ouest sous le 13. degré de latitude, & s'étant un peu écarté vers le Sud, vit une Isle qu'ils nommerent la Caroline, & qui vraisemblablement étoit une de celles-ci.

2°. La Partie Orientale de ces Isles ne peut pas s'étendre aussi considérablement vers l'Est ; nous en avons la preuve dans la route que fit le Capitaine Voodes Ro-

gers en 1710. depuis Guan jusqu'à l'Isle de Gilolo : ce Navigateur ne vit aucunes de ces Isles : au lieu que suivant la Carte que l'on en a, il auroit passé au milieu, & même sur plusieurs d'elles.

3°. Dans une lettre écrite de Manille le 10. Juin 1697. par le P. Paul Clain Missionnaire, qui étoit alors à Guivan en l'Isle de Tenday, où il vit les Habitans de ces nouvelles Isles qui y avoient été jettés par une tempête, ce Missionnaire dit que ces Isles sont situées par 10. à 12. degrés de latitude Septentrionale, & que leurs Habitans n'ont aucune connoissance des Marianes.

Voilà les raisons qui nous ont déterminé à faire quelques changemens à la Carte qui a été publiée de ces Isles, que malgré cela nous ne regarderions pas comme absolument decisive pour prouver l'existence & la position d'un si grand nombre d'Isles dans ce parage, si nous n'avions pas d'anciennes Cartes Espagnoles qui mar-

quent à l'Oueſt des Marianes par les 10. à 11. degrés de latitude plusieurs Iſles aſſez proches les unes des autres, vues en differens tems par leurs Vaiſſeaux faiſant la route de Guan à Manille, & dont nous avons rapporté un exemple.

Les Iſles Marianes connues dans les Cartes Hydrographiques ſous le nom d'Archipel, de S. Lazare & Iſtes * des Larrons, nom que leur donna Magellan lorſqu'il en fit la découverte en 1521. ont été entierement negligées par les Eſpagnols pendant plus d'un ſiécle, & l'on peut dire que ce n'eſt qu'en 1668. que leur attention a paru ſe reveiller pour achever la découverte de ces Iſles ; auſſi n'eſt-ce que

* On trouve des Cartes & des Mémoires Eſpagnols qui nomment les Marianes *Iſlas de las Velas*, nom qu'elles ont conſervé pendant quelque tems ; & ce n'eſt que depuis que Marie Anne d'Autriche Reine d'Eſpagne y eut envoyé des Prédicateurs pour y annoncer l'Evangile (en 1668.) qu'on les a appellées les Iſles Marianes.

Juin 1742.

depuis ce tems que l'on a commencé d'en avoir des connoiſſances un peu circonſtanciées ; mais ce que l'on a de meilleur & de plus fidele ſur ces Iſles, eſt l'Hiſtoire qui en été publiée en 1700. On y trouve des détails Géographiques, avec une Carte faite ſur les lieux par un Jéſuite Eſpagnol qui les a toutes parcourues en differens tems : ce ſont ces détails Géographiques & cette Carte que nous avons ſuivis. A l'égard de leur longitude, comme il n'y a que les Obſervations Aſtronomiques qui peuvent la donner avec une entiere préciſion, nous ne pretendons pas répondre de celle que nous leur donnons à quelques minutes près ; cependant comme elles ne ſont éloignées de Manille que d'environ 420. lieues ou 430. au plus, les Routiers peuvent donner cette diſtance avec aſſez de préciſion. Nous avons conſulté pluſieurs Routiers Eſpagnols qui ſe ſont tous accordez à mettre entre Manille & Guan environ 22.

degrés 30. minutes de longitude ; or comme nous avons déterminé ci-devant la position de Manille à 118 degrés à l'Orient du Méridien de Paris, ajoutant les 22. degrés trouvés ci-dessus, il en résultera 140 dégrés de longitude Orientale pour l'Isle de Guan, comme nous l'avons marqué sur notre Carte de la Mer du Sud.

Sur quoi nous observerons que la Carte Angloise de Thornton met entre Guan & Manille 27. degrés & demi de longitude, faisant ainsi cette distance plus de 100 lieues trop grande.

Les Côtes de la nouvelle Guinée & de la nouvelle Bretagne, sont dressées sur ce que l'on a pu tirer des voyages de Jacques le Mayre en 1616. & du Capitaine Dampiere en 1699. Ce dernier rangea deux fois de fort près toute la Côte de la nouvelle Guinée, & fit le tour de la nouvelle Bretagne, qu'il reconnut être une Isle considérable, & dont le Mayre n'avoit vû qu'une partie

très-peu étendue & la plus proche de l'Equateur. Il y a même une Carte de ces parties que Dampiere a dressée, & qui est jointe à son Journal; nous l'avons suivie sans y rien changer, l'ayant trouvée d'accord avec ses remarques.

Pour la nouvelle Hollande nous avons suivi ce que l'on en trouve dans le Pilote Anglois, Edition de Londres 1734. en y faisant cependant quelques changemens pour nous concilier avec les remarques que Dampiere a faites sur diverses parties de ces Côtes, & surtout avec les latitudes qu'il a observées.

Au Midi de la nouvelle Hollande par la latitude de 43. degrés, il y a une pointe de terre découverte par Abel Tasmand en 1642. & qu'il nomma Terre de *Van-Diemen*: ne peut-on pas dire que cette pointe est la partie la plus Méridionale de la nouvelle Hollande? C'est le sentiment du S. Thornton un des Hydrographes Anglois qui a le plus travail-

é ; c'eſt auſſi le nôtre ; mais nous ne ſommes pas d'accord avec cet Hydrographe ſur la longitude qu'il convient de donner à cette terre.

Il en met la partie Orientale par les 135 degrés de longitude, Meridien de Londres, ce qui revient à 132. degrés 35. minutes du Méridien de Paris, au lieu que nous la plaçons par les 140. degrés de longitude Orientale, ce qui fait une difference de 7. degrés 25. minutes.

Il eſt aiſé de faire voir qu'on ne peut lui donner d'autre longitude que celle que nous lui donnons. Abel Taſmand eſt le ſeul qui ait vû la Terre de Diemen, ce n'eſt donc que ſur ſa route qu'on peut la placer ; & pour le faire avec préciſion, il faut prendre cette route à quelque endroit, dont la longitude connue fixe le point de partance, pour enſuite en conclure la longitude du point d'arrivée ; ces avantages ſe trouvent dans la Navigation de Taſmand.

1°. Il part de l'Iſle Maurice,

aujourd'hui Iſle de France, dont la longitude eſt (*a*) déterminée ſur notre Carte de l'Océan Oriental, à 55. degrés du Méridien de Paris.

2°. On trouve ſuivant ſon Journal, que de l'Iſle de France à la partie de l'Eſt de la Terre de Diemen, il a fait environ 85. degrés en longitude.

Donc la longitude de cette partie doit être 140. degrés à l'Orient du Méridien de Paris, & c'eſt ainſi que nous l'avons marquée.

3°. Si l'on ſuit le détail de la Navigation de Taſmand, juſqu'à ſon arrivée à l'Iſle S. Jean à l'Eſt de la nouvelle Bretagne, on trouve un nouvel accord dans les lon-

(*a*) Voyez le Mémoire des Obſervations ſur la conſtruction de la Carte de l'Océan Oriental ou Mers des Indes, la longitude de l'Iſle de France y eſt diſcutée, & paroît conſtatée avec une ſorte de préciſion qui laiſſe peu regretter l'Obſervation Aſtronomique qui y manque.

Juin 1742.

gitudes ; car entre cette Isle & la Terre de Diemen, ses routes réduites donnent environ 10. dégrés en longitude, qui ajoûtez à 140. dégrés trouvés ci-dessus, donneront 150. dégrés pour la longitude de l'Isle S. Jean.

Or la position de l'Isle S. Jean est déterminée à cette même longitude par le gissement & l'étendue des Côtes de la nouvelle Guinée & de la nouvelle Bretagne, que nous avons tirées des remarques & des Navigations de Dampierre & de Schouten, & assujetties à la position de Manille, comme on l'a vu ci-devant : donc un accord si précis entre des Navigations entierement différentes, & qui viennent se réunir au même point, prouve la justesse de ces positions.

Au Midi de la nouvelle Guinée par la latitude de 14. dégrés, nous avons placé la Terre Australe du S. Esprit, découverte en 1606. par Pierre Fernand de Quiros Espagnol, & nous ne craignons point

d'avancer qu'elle doit être la Côte de l'Est de la Terre de Carpenterie, formant un même continent avec la nouvelle Guinée, la nouvelle Hollande, & la Terre de Diemen, de sorte que sa longitude devient la même que celle des parties Orientales de la nouvelle Guinée: ce que nous allons prouver.

La Terre Australe du S. Esprit a fait jusqu'ici l'embarras de tous les Géographes; le peu de détail qui nous est resté de la Navigation de Quiros, & la difficulté de placer cette Terre en conséquence, a été cause que quelques-uns l'ont regardée comme imaginaire. M. de Lisle même paroît avoir été quelque tems dans ce sentiment, puisqu'il ne l'a point marquée sur la Mappemonde qu'il publia en 1700. ne pouvant cependant se refuser aux preuves que l'on a de son existence, il l'a restituée dans sa Carte de 1720. D'autres moins habiles ont cru pouvoir la confondre avec les Isles de Salomon; mais aucun n'a pu déterminer sa longitude; M. de Lisle la place 20.

dégrés au moins à l'Orient de la nouvelle Hollande, bien loin de croire qu'elle en puiſſe faire partie. Nous allons tâcher de répandre quelque jour ſur ce point de Géographie qui mérite l'attention des Sçavans & des Navigateurs.

L'exiſtence de la Terre Auſtrale du S. Eſprit n'eſt point douteuſe, il ne faut que voir les Deſcriptions circonſtanciées que Fernand de Quiros en fit à Philippe III. Roi d'Eſpagne au retour de ſon Voyage, connues ſous le nom de Supliques de Fernand de Quir: toute la difficulté tombe donc ſur la longitude qu'il convient de donner à ces Terres.

En liſant avec attention ce qui nous reſte de la Navigation de Fernand de Quir, on trouve que le 21. Décembre 1605. il partit du Callao faiſant route à l'O. S. O. & le 26. Janvier 1606. arrivé par 25. dégrés de latitude Méridionale, ſe faiſant ſuivant ſon eſtime à 1000. lieues des côtes du Perou; il découvrit une Iſle d'environ 4

lieues de tour. Les jours ſuivans faiſant route vers le Nord-Oueſt, il vit pluſieurs autres Iſles dont il donne la latitude ; à l'égard de leur diſtance en longitude, nous la concluons du tems qu'il mit à paſſer d'une Iſle à l'autre ; & il n'eſt pas poſſible de faire autrement. Il ſe mit enſuite par les 10. à 12. dégrés de latitude Méridionale, & continua ſa route à l'Oueſt entre ces Paralleles. Après quatre-vingt dix jours de Navigation il arriva à la terre Auſtrale du S. Eſprit, ſans avoir mouillé à aucune Iſle.

Si l'on eſtime le chemin que l'on peut faire chaque jour dans une Mer auſſi belle, & auſſi facile à naviguer, & où les vents viennent toujours de la part de l'Eſt, on trouvera que vingt lieues dans les vingt-quatre heures ſont le moins que l'on puiſſe eſtimer ; dans ce cas il auroit cependant couru plus de 85. degrés en longitude depuis la découverte de la premiere Iſle juſqu'à ſon arrivée à la Terre du S. Eſprit. Or le Navigateur nous don-

ne la position de cette premiere Isle à 130. dégrés de longitude Occidentale du Méridien de Paris; si l'on y ajoûte les 85. dégrés ci-dessus, on aura 145. dégrés de longitude Orientale du même Méridien pour la position de la Terre du S. Esprit,

On convient que cette estime n'a pas le dégré de précision qu'il seroit à souhaiter, mais en y faisant attention on y trouve toute celle dont on a besoin; car il est certain qu'il faudroit bien plûtôt ajoûter au chemin que nous avons donné pour chaque jour que d'en retrancher. Ce qui suffit, parce qu'il en résulte que cette Terre ne peut être plus à l'Est; or nous sommes arrêtés du côté de l'Ouest par la Terre de Carpenterie, qui est jointe à la nouvelle Hollande & à la nouvelle Guinée, donc la Terre Australe du S. Esprit devient nécessairement la partie Orientale de cette Terre de Carpenterie dont l'on n'a jusqu'ici aucune connoissance, & alors l'étendue que Fernand de

Quir donne à ces découvertes, & les Descriptions qu'il en fait, ont toute l'évidence & la certitude qu'on ne lui a refusées que faute de pouvoir en faire l'application.

Une autre preuve que la Terre du S. Esprit ne peut être placée plus à l'Est, se tire de la route d'Abel Tasman en 1642. & de celle de Schouten & de le Mayre en 1617. Pour peu qu'on examine ces routes avec attention, on verra que si ces terres étoient seulement 15. ou 20. dégrés plus à l'Est, il seroit impossible qu'elles n'eussent pas été rencontrées par ces Navigateurs; d'ailleurs Quiros en quittant ces terres se mit par la latitude de 10. degrés, & courut à l'Est dans le dessein de chercher l'Isle Sainte Croix qu'il ne trouva point, & qu'il n'auroit pas manqué de rencontrer si la terre du S. Esprit avoit été 20. dégrés plus orientale.

La position des Isles de Salomon n'a pas moins embarrassé les Géographes, que celle de la terre

Australe du S. Esprit ; on ne trouve dans tout ce qu'ils en ont donné que des incertitudes & des contrariétés dont on est extrêmement étonné lorsqu'on étudie avec quelque attention le détail qui nous est resté des deux Navigations d'Alvaro & de Mendagna : sans nous arrêter aux différentes manieres dont ils ont placé & représenté ces Isles, nous nous contenterons de faire connoître l'usage que nous avons fait des Voyages de Mendagna, le seul qui avoit vû ces Isles, & nous ne craignons point d'avancer que personne jusqu'ici ne s'est attaché à suivre ce Navigateur, ni donner les choses telles qu'il les a rapportées.

Le 10. Janvier 1567. Alvaro de Mendagna proche parent du Gouverneur du Perou, partit du Callao avec la qualité d'Amiral d'une petite Escadre ; il avoit pour son premier Pilote Hernand de Gallego. Après avoir fait 1450. lieues, il trouva par la latitude de 6. degrés 45. minutes une petite Isle

peuplée qu'il nomma l'Isle de Jesus. Si l'on évalue les 1450. lieues Espagnoles faites depuis le Callao entre le 12. & le 6. dégré de latitude, on aura environ 84. dégrés pour la différence en longitude, de sorte que l'Isle Jesus doit être par les 164 dégrés environ à l'Occident du Méridien de Paris ; de l'Isle Jesus aux basses & Islots de la Chandeleur par les 6. dégrés 15. minutes de latitude, le Navigateur dit avoir fait 160. lieues Espagnoles, valantes un peu plus de 9. dégrés de longitude ; & peu après il découvrit cette grande Isle qu'il nomma Sainte Elizabeth, dont la longitude doit être suivant les routes ci-dessus 174. à 175. dégrés à l'Occident du Méridien de Paris, & c'est ainsi que nous la marquons sur notre Carte.

On a vu ci-devant qu'après avoir reconnu les basses & Islots de la Chandeleur par la latitude de 6. dégrés 15. minutes, il découvrit la Terre de l'Isle de Sainte Elizabeth, dont la partie la plus Sep-

tentrionale doit être par les 6. dégrés 30. minutes de latitude ; il mouilla ensuite dans un Port qu'il trouva le long de ces Côtes par les 7. dégrés 30. minutes ; d'où il envoya reconnoître la partie Méridionale, & alla jusques par les 9. dégrés 30. minutes de latitude, ayant environ 95. lieues de longueur depuis la pointe Septentrionale de cette Isle jusqu'au Cap Prito qui est le plus Méridional ; ce qui donne environ 5. dégrés de l'un à l'autre ; ainsi le Cap Prito seroit par les 179. à 180 dégrés de longitude du Méridien de Paris.

Il faut remarquer qu'au moyen de ces Observations le gissement de cette Isle est déterminé presque E. N. E. & O. S. O. ce qui est bien différent des Cartes qui le représentent Est & Ouest.

Au Midi de la grande Isle de Sainte Elizabet on en découvrit plusieurs, dont il donne la grandeur, la latitude, & les distances ; & entr'autres une très-gran-

de qu'il nomma Guadalcanar, & dont on ne vit que la partie voisine de Sainte Elizabeth, avec un Volcan par la latitude de 9. dégrés 45. minutes : on nomma toutes ces Isles les Isles de Salomon : ces circonstances sont essentielles à remarquer.

En 1595. vingt-huit ans après son premier voyage Alvaro de Mendagna entreprit de retourner aux Isles de Salomon, il avoit alors Fernand de Quir pour premier Pilote.

A mille lieues de Lima par la latitude de 10. dégrés, il trouva plusieurs Isles proches les unes des autres, ausquelles il donna les noms de S. Pierre, la Dominique, la Madelaine, Sainte Christine; & à l'Ouest de celle-ci, il en vit d'autres plus petites qu'il nomma les Marquises de Mendoce.

Il continua sa route à l'Ouest, entre les 10. & 11. dégrés de latitude, il vit les Isles de S. Bernard & la Solitaire, donnant exactement le chemin de l'une à l'au-

tre. Enfin après avoir fait 1794. lieues depuis ſon départ de Lima, il trouva une Iſle d'environ 50 lieues de long, ſituée Eſt & Oueſt, dans la partie Occidentale de laquelle il mouilla.

De la route ci-deſſus il réſulte que la partie Orientale de l'Iſle de Sainte Croix tombe environ par les 180. dégrés de longitude, qui eſt la même que celle du Cap Prito le plus Méridional de l'Iſle de Sainte Elizabeth; & le plus proche de l'Iſle de Guadalcanar, comme on l'a vû ci-devant; d'où l'on peut conclure que l'Iſle de Sainte Croix eſt la même Iſle que celle de Guadalcanar qu'on n'avoit reconnue que fort imparfaitement lors du premier voyage de Mendagna.

La Deſcription de l'Iſle Sainte Croix & des Iſles qui ſont dans ſa partie du Nord-Oueſt appuye cette conjecture; plus l'on examine avec attention & plus l'on trouve de reſſemblance entre ces Iſles & celles que l'on avoit décou-

vertes au Sud-Ouest de l'Isle de Sainte Elizabeth ; mais ce qui paroît en quelque sorte décider la question, c'est ce Volcan vû dans l'un & dans l'autre voyage proche la grande Isle de Sainte Croix, ou de Guadalcanar située précisément par la même latitude.

Ainsi dès que les latitudes & les longitudes ont été trouvées les mêmes dans chaque voyage, que les descriptions, l'étendue, & le gissement des Isles bien loin d'avoir la moindre contrarieté ont beaucoup de ressemblance ; on ne peut se dispenser de conclure que l'Isle de Sainte Croix fait partie des Isles de Salomon, & qu'elle est la même que l'Isle de Guadalcanar.

Il est étonnant que cela ait échapé aux conoissances & aux recherches de tous les Géographes.

La seule objection qu'on pourroit faire seroit de dire, comment Alvaro de Mendagna ne reconnut-il pas dans son second Voyage des Isles qu'il auroit vues lors du premier ?

La réponſe eſt aiſée, il ne faut que lire les Relations qui nous ſont reſtées de ces deux voyages.

Dans le premier Voyage Mendagna aborda ces Iſles du côté du Nord par les 6. à 7. dégrés de latitude, il reſta mouillé au Port de Sainte Elizabeth par les 7. dégrés 30. minutes, d'où il envoya Gallego ſon Pilote pour reconnoître les Côtes & Iſles qui s'étendoient vers le Sud-Oueſt, & on ne vit alors que très-peu de l'Iſle de Guadalcanar.

Lors du ſecond voyage on attera par les 10. dégrés de latitude, qui eſt celle de cette grande Iſle qu'on n'avoit découvert qu'imparfaitement, & qu'Alvaro de Mendagna n'avoit pas vue par lui-même au premier Voyage; que par conſéquent il lui étoit impoſſible de reconnoître: d'ailleurs comme il s'étoit paſſé 28. ans entre les deux Voyages, il pouvoit fort bien lors du ſecond n'avoir perſone qui eût été du premier; & quand il s'en ſeroit trouvé quelques-uns

il faudroit ſuppoſer que ce fuſſent gens capables de faire les remarques néceſſaires, comme auroit été le Pilote ; on ſçait que ce n'étoit plus le même, puiſqu'il avoit alors Fernand de Quiros.

Une derniere réfléxion, c'eſt qu'Alvaro de Mendagna mourut à l'Iſle de Sainte Croix peu après ſon arrivée, ce qui a arrêté les découvertes ; on ſçait ſeulement qu'ayant envoyé reconnoître les Iſles les plus proches de l'endroit où il étoit mouillé, on vit vers le Nord une très-grande étendue de pays. Or cette terre ne pouvoit être que la grande Iſle de Sainte Elizabeth dont la découverte auroit été achevée, & qu'on n'auroit pas manqué de reconnoître ſans la mort de Mendagna.

Les Iſles Galapes ſituées ſous la Ligne, méritent quelque attention : nous les avons placées à environ 160. lieues du Perou ; les Cartes Hydrographiques varient ſur la poſition de ces Iſles. Et toutes, à l'exception des Cartes Angloiſes, les

marquent trop près de la Côte. M. de l'Isle dans la Carte de l'Amérique qu'il a dressée pour l'usage du Roi en 1722. les a éloignées de l'Amérique de 220. lieues ; c'est selon nous 60. lieues de trop, voici ce que nous avons eu de plus positif sur la situation de ces Isles.

1o. Dans le Journal du Vaisseau le S. Antoine commandé par M. Frondat, année 1707. & suivantes ; il dit : » L'Isle des Galapes » que nous vîmes hier (& ce n'é- » toit pas la plus proche du Perou) » est à 170. lieues dans l'Ouest de » la Côte du Perou. Il ajoute : Un » Espagnol que nous rencontrâmes » les jours derniers, comptoit les » plus à l'Est 135. lieues au moins de » la Côte, ce qui fait environ 155. » lieues Françoises de 20. au dégré.

2o. Dans une lettre du Capitaine Jean Covan, écrite en 1698. & rapportée dans les Voyages de Dampiere, on trouve, Quant aux Isles Galapes, je suis persuadé avec M. Dampiere qu'elles gissent beaucoup plus loin du côté de l'Ouest que nos Hydrographes ne les marquent.

3°. Dans le Journal de la Navigation de M. Beauchesne à la Mer du Sud, tenu par le sieur Labat Ingénieur embarqué sur son vaisseau, il est dit. Les Pilotes des Mers du Sud n'ont placé les Isles Galapes qu'à 120. lieues de la plus prochaine Terre du Perou ; mais par l'aveu des nôtres, & le tems que nous avons été à les aller chercher d'un bon vent de Sud & de Sud-Est, & à revenir du même vent,& quelquefois Sud-Sud-Ouest, elles en sont à plus de 160. lieues, &c.

On peut encore voir le Voyage de M. Wafer, & la Carte des Isles Galapes, dressée sur le Journal du Capitaine Jean Eaton Anglois, inserée dans le tome 4. des Voyages de Dampiere.

A l'Ouest des Galapes environ 150. lieues, il y a plusieurs Isles situées proche de la ligne dont les Hydrographes n'ont point encore eu de connoissance, on la doit à un Manuscrit Espagnol, qui nous apprend qu'elles ont été découver-

tes par les Eſpagnols du Perou, ſous la Vice-Royauté du Comte de Alva de Liſtie, & reconnues depuis en 1668.

Quant à une autre Iſle ſituée un dégré au Nord de la Ligne, & plus à l'Occident que les précédentes, nommée del Gallego, c'eſt une découverte plus récente, & de l'an 1695.

ARTICLE XXXIX.

DE AUGUSTISSIMO Euchariſtiæ Sacramento Anthirreticon. Adverſus R. P. le Brun, & D. Euſebium Renaudot, in quo contrà utriuſque Hypotheſim, aſſeritur S. Ephræmi, ejuſque Diſcipulorum de formâ hujus Sacramenti vera & certa doctrina, &c. Autore P. Petro Benedicto Soc. JESU. *Romæ* 1740.

Diſſertation ſur l'Euchariſtie contre le R. P. le Brun, & M. Renaudot, où l'on montre le vrai ſentiment de S. Ephrem & de ſes Diſciples touchant la forme

de ce Sacrement, &c. Par le P. Pierre Benedetti, Jesuite. A Rome 1740. *in-fol.* 32. *pages.*

IL est peu de disputes Theologiques qui ayent été terminées aussi promptement & aussi heureusement que celle de la forme de l'Eucharistie. Il y a environ 15. ans que le P. le Brun de l'Oratoire, Auteur célébre par plusieurs Ouvrages, voulut accréditer le sistême de Catharin, de Cheffontaines, de M. Renaudot, c'est-à-dire apprendre au monde que l'invocation ou la priere peut être regardée comme une partie essentielle de la Consécration. Plusieurs Theologiens l'attaquérent, entr'autres le P. Bougeant, cité avec éloge dans la Dissertation présente. Ce Pere traita la matiere avec tous les égards que méritoit l'Auteur, & avec une justesse qui ne laisse rien à desirer sur les points principaux de la question. Toutes les Ecoles applaudirent : on fut bien-aise de voir venger tout à la fois & les anciens

Peres, & le Concile de Florence, & le ſentiment unanime des Theologiens. On ſe confirma avec plaiſir dans la penſée commune que la Conſécration ſe fait par les paroles ſeules de J. C. On continua à regarder l'invocation comme une priere utile, mais renfermée dans les bornes du rit accidentel. Pour ces troupes nombreuſes de Grecs, de Syriens, de Coptes, d'Armeniens toutes armées de la main de M. Renaudot, on s'accoutuma à ne les plus tant craindre, ou même à les croire capables de ſe réunir avec nous. Voilà l'heureux ſuccès de ce débat litteraire. En concluerons-nous que la Diſſertation du P. Benedetti nous eſt déſormais inutile? Non ſans doute : c'eſt un Syrien qui paſſe dans le camp des Latins, ſecours eſtimable, renfort que nos Adverſaires n'oſeroient mépriſer.

Et d'abord ce Pere occupé de ſon édition de S. Ephrem enleve à M. Renaudot & au P. le Brun, la protection des Docteurs de Syrie.

» Le P. Bougeant, dit-il, avoit
» déja remarqué que S. Ephrem &
» les autres Saints Peres ont cru
» le S. Eſprit auteur du grand mi-
» racle de la Tranſubſtantiation;
» mais que ce n'eſt point l'état de
» la queſtion préſente, qu'il faut
» ſçavoir uniquement ſi l'applica-
» tion de la vertu du S. Eſprit
» eſt inſéparable de l'invocation,
» de facon que ſi l'invocation
» ne ſe faiſoit pas, l'Eſprit Saint
» n'opereroit rien ſur les dons:
» qu'aſſûrément ni S. Ephrem ni
» les autres Peres ne ſe ſont jamais
» déclarez en faveur de ce ſenti-
» ment: que dans les textes où la
» priere eſt citée & préconiſée, tan-
» tôt il eſt queſtion des paroles mê-
» me de J. C. *Ceci eſt mon Corps*, &c.
» Tantôt des autres parties de la
» Liturgie, même les moins eſſen-
» tielles. Toutes ces raiſons généra-
les, le Pere Benedetti les adopte,
mais il ajoute quelque choſe de
particulier pour S. Ephrem. Ce
ſaint eſt le Docteur de la Syrie,
comme ſaint Chryſoſtome l'eſt de

la Grece ; or tous ſes Diſciples, c'eſt-à-dire tous les plus grands Evêques, & les plus ſçavans Théologiens de la Nation enſeignent clairement que le Sacrement ſe fait par les paroles ſeules de J. C. On en trouve les preuves détaillées ſur la fin de cette Diſſertation. Ici notre Auteur ſe contente de faire ſentir combien ce préjugé eſt fort pour établir le vrai ſentiment de S. Ephrem, car apparemment on ne ſe perſuadera pas que le Maître ait penſé autrement que les Diſciples, ou ce qui eſt la même choſe, que les Diſciples ayent abandonné les principes du Maître. Mais comme on ne manqueroit pas d'objecter que S. Ephrem a dû compter pour beaucoup l'invocation, puiſqu'elle ſe trouve marquée ſi expreſſément, & en termes ſi forts dans les Liturgies : Le Pere Benedetti répond qu'au tems de S. Ephrem ces prieres qui compoſent ce qu'on appelle l'invocation ne faiſoient point partie de la Liturgie, & la preuve qu'il en

donne c'eſt que les principaux termes de ces prieres, paroiſſent évidemment pris du Grec, & ajoutez par conſéquent dans un tems bien poſterieur à S. Ephrem : auſſi dans quelques Livres liturgiques, plus recens même que le S. Docteur, ne trouve-t-on aucun veſtige de ces prieres.

Après cette eſpece de préambubule ſur le ſentiment de S. Ephrem, le Pere Benedetti traite trois points qui embraſſent preſque tout le fond de cette importante controverſe. Dans le premier il expoſe la doctrine commune de l'Egliſe Catholique. Dans le ſecond, il donne une idée du ſiſtême de Monſieur Renaudot, & du Pere le Brun. Dans le troiſiéme il détrûit les preuves qu'on pretend tirer des Auteurs & des Livres Liturgiques de Syrie. Sur la fin de ſa Diſſertation il revient à un détail de textes qu'il avoit promis au commencement, & il acheve de critiquer M. Renaudot ſur quelques autres articles. Voilà le plan de tout l'Ou-

vrage que l'objet de la diſpute & le mérite des Adverſaires rend extrêmement intereſſant. On ſera apparemment bien-aiſe que nous l'expoſions avec quelque étendue.

Au premier article le Pere Benedetti dit que la doctrine commune de l'Egliſe reconnoît les paroles ſeules de J. C. pour la forme de la Conſécration : il le prouve comme tout le monde par le Concile de Florence, dont voici les termes : *Forma hujus Sacramenti ſunt verba Salvatoris quibus hoc confecit.* Enſuite par le Concile de Trente, par le torrent des Theologiens dont pluſieurs traitent d'erreur l'opinion oppoſée. Enfin il ajoute la procedure du S. Office contre les traitez de Catharin & de Cheffontaines. C'eſt de ce dernier que le P. Bougeant avoit déja dit qu'à cauſe de ſa façon d'expliquer le Concile de Trente, & de parler du Catechiſme de ce Concile, *on avoit fort bien fait à Rome de mettre ſon Livre à l'Indice.*

Au ſecond Article notre Au-

teur rapporte le ſentiment de M. Renaudot & du Pere le Brun qui n'a fait que copier la *Collection des Liturgies.* Ce ſiſtême, c'eſt, comme on l'a déja dit, que toutes les Egliſes d'Orient jugent néceſſaires pour la Conſécration de l'Euchariſtie, les prieres qui ſuivent les paroles de J. C. de façon encore une fois que la Conſécration ne feroit pas cenſée faite ſi l'on s'arrêtoit après ces paroles : *Ceci eſt mon Corps* &c. Et ſi l'on ſupprimoit les prieres ſuivantes. M. Renaudot, ſoutenu, à ce qu'il croit, de toute la tradition de ſes Orientaux, en conclut 1°. Que ce ſentiment ne renferme aucune erreur. 2°. Que Beſſarion & les Evêques Grecs qui aſſiſterent au Concile de Florence, & qui ſe déclarerent pour la forme renfermée dans les ſeules paroles de Jeſus-Chriſt, n'entendoient pas leurs Liturgies. 3°. Que le tour imaginé par ces Evêques, & adopté par nos Theologiens pour expliquer l'invocation, étoit inſoutenable & ſujet à mille difficultés.

4°. Que la doctrine commune dans l'Eglise Latine, & approuvée dans le Concile de Florence, ne fait après tout qu'une opinion de Theologiens.

Ici le Pere Benedetti tire aussi sa conséquence, mais qui n'est pas à l'avantage du sistême. Le principe est que toute l'Eglise d'Orient regarde l'invocation comme essentielle ; & cette invocation est celle qui suit les paroles de J. C. Jamais il n'est question que de celle-là dans M. Renaudot. Ce sçavant refute même ceux qui croyent avoir remarqué dans la Liturgie des Nestoriens une invocation placée avant les paroles de J.C. Le même M. Renaudot prétend que cette doctrine des Orientaux est de toute antiquité, & qu'elle remonte jusqu'aux premiers siécles. Sur cela le Pere Benedetti raisonne ainsi : « Voilà » donc tout l'Orient qui par une » tradition immémoriale déclare » que la Transubstantiation n'est » faite qu'après l'invocation poste» rieure aux paroles de J. C. que

»l'adoration par conséquent ne peut
»se faire avant cette invocation,
»puisque ce seroit adorer ce qui
»n'est point encore le Corps & le
»Sang de J. C. Et quelle conséquence ultérieure ? C'est qu'au jugement d'une infinité d'Eglises très-anciennes & très-respectables, l'Eglise Latine qui adore immédiatement après les paroles de J. C. est idolâtre, ou pour me servir du terme de la Dissertation, *arrolâtre*. Quelle injure pour l'Eglise Catholique Romaine ! Et comment s'en défendra-t-elle, après avoir approuvé tout le Rit des Orientaux.

Dans son troisiéme Article, l'Auteur de la Dissertation est bien plus étendu. Il fait remarquer avant tout, que l'argument tiré des Syriens ne prouveroit quelque chose, qu'autant qu'il seroit fondé sur la commune tradition de cette Eglise. C'est le cas, dit-il, d'appliquer la régle de Vincent de Lerins. Il faut montrer *que le grand nombre des Auteurs a enseigné cet article, unanimement, fréquemment, constam-*

ment, & de même que l'opinion de Catharin & de Cheffontaines ne ſuffit pas pour attribuer à toute l'Egliſe Latine le ſiſtême de l'invocation ; auſſi ne dira-t-on pas qu'un ou deux Auteurs Syriens cités par M. Renaudot, montrent ſur ce point toute la croyance de l'Egliſe Syrienne. Cette réponſe générale réſout d'abord le long paſſage de Barſalibée rapporté par M. Renaudot, *Tome 2. pag.* 90. Quand on le ſuppoſeroit auſſi convainquant que M. Renaudot le penſe, ce ne ſeroit après tout qu'un Docteur particulier qui parle, & un Docteur refuté par les plus illuſtres Diſciples de S. Ephrem, un ſaint Jacques de Sarug, un ſaint Maruthas, un ſaint Maron, & pluſieurs autres. Mais le Pere Benedetti n'a garde d'abandonner Barſalibée à ſon adverſaire. Premierement. Ce Syrien Jacobite dans le même endroit que nous venons de citer, copie preſque mot à mot ſaint Jean Chryſoſtome & ſaint Jean Damaſcene qui

n'ont jamais pris l'invocation pour la forme de la Confecration. Apparemment le Copifte fe fera conformé à la penfée de fes modéles, & de fes Maîtres. Secondement, Barfalibée dans le même texte parlant de l'invocation, dit que le Prêtre prie pour que le S. Efprit defcende fur le Corps & le Sang de J. C. *Deprecatur Sacerdos ut mittatur Spiritus Sanctus fuper Corpus & Sanguinem.* Il entend donc que le Pain & le Vin ont été changez avant que le Prêtre faffe fa priere: & cela fe confirme parce qu'il ajoute que le S. Efprit defcend fur l'Autel comme il defcendit fur les eaux du Jourdain. Affûrément quand le S. Efprit defcendit fur les eaux du Jourdain J. C. étoit déja préfent.

Mais, dira-t-on, pourquoi invoquer le S. Efprit fi la Tranfubftantiation étoit déja faite par les paroles de J. C. C'eft, répond notre Auteur, une affaire d'ufage & de rit ordinaire. Dans plufieurs Rituels & Miffels de l'Eglife d'Oc-

cident, on trouve la même façon d'invoquer le Saint Esprit sur les Saints Dons, même après la Consécration. Dans le Livre Pontifical des Eglises d'Orient, après l'imposition des mains qui est la matiere, après les paroles qui passent constamment pour la forme de l'Ordination, le Pontife demande encore à plusieurs reprises, & par des prieres fort longues que Dieu daigne honorer le sujet present de tel ou tel dégré dans l'Eglise. C'est la même chose dans la bénédiction de l'eau, dans la Consécration du Chrême, dans l'administration du Baptême. Dira-t-on que dans tous ces cas l'invocation subsequente est essentielle? Non, sans doute, & pourquoi donc la regarder comme telle dans la confection de l'Eucharistie?

Le Pere Benedetti discute ensuite les Liturgies Syriennes qui font le grand argument de M. Renaudot. Ce que notre Auteur dit de celles des Jacobites ne nous donne pas grande idée de la fidelité de cette

secte à conserver ses Prieres publiques. Il prétend d'après Etienne Patriarche d'Antioche pour les Jacobites, que la prévention de quelques particuliers en faveur de l'invocation les a portés à corrompre le texte de plusieurs Liturgies dans *la forme de la Consecration, c'est-à-dire dans les paroles de J. C. & dans l'invocation du S. Esprit.* Ce sont les termes du Patriarche qui témoigne qu'étant à Alep, on lui présenta un Recueil d'environ cinquante Liturgies toutes alterées dans les endroits que nous venons de dire. Ces altérations se trouvent confirmées par quatre Exemplaires de Liturgies qu'on conserve à Rome, & que le Pere Benedetti indique. On peut croire que ce Savant Jesuite ne perd pas ici son avantage : sur-tout il en conclut un point qui renverse absolument tout le sistême de M. Renaudot, c'est que les Auteurs de la corruption des Liturgies faisoient consister toute la forme de consacrer dans l'invocation. M. Ri-

 chard

chard Simon avoit reconnu autrefois que tel étoit le ſentiment de ces Syriens Jacobites : M. Renaudot qui tient par tout la néceſſité des paroles de J. C. avec l'invocation, s'étoit recrié contre la penſée de M. Simon. Mais certainement il n'y a plus de matiere à diſpute. Cela eſt évident par le témoignage du Patriarche Etienne, par la nature même de l'altération qui va juſqu'à retrancher pluſieurs des paroles de J. C. Enfin par les textes de quantité d'autres Evêques Syriens qu'on trouve citez dans la Diſſertation.

Une autre faute que le P. Benedetti reproche à M. Renaudot, c'eſt d'avoir jugé du ſentiment de tous les Syriens, par quelques Liturgies de cette nation. En toute matiere, c'eſt un défaut de ne regarder les choſes que par un côté, mais c'eſt s'expoſer à mille erreurs que d'en uſer ainſi quand il eſt queſtion de Livres & de doctrine. M. Renaudot ne met d'abord parmi les Liturgies Syriennes que cel-

les des Jacobites, des Melchites, des Neſtoriens. Pourquoi, dit le P. Benedetti, en exclut-il celles des Maronites ? Enſuite quelle collection a-t-il fait de ces Liturgies ? Ce ſont des morceaux, ou plutôt ce n'eſt preſque rien en comparaiſon de ce qui exiſte en ce genre Abraham Echellenſis ne connoiſſoit que 50. Liturgies, & n'en avoit vû que trente : Mais deux Patriarches de la Nation cités par le Pere Benedetti, en ont compté plus de quatre-ving-dix. Voilà ce qu'il faudroit voir avant que d'attribuer un ſentiment à toute l'Egliſe de Syrie, & de condamner les Théologiens de l'Egliſe Latine.

Notre Auteur trouve que le ſçavant Collecteur des Liturgies a encore moins réuſſi dans l'expoſition des paroles que le Diacre, dans le Rit Syrien adreſſe au peuple avant l'invocation. Effectivement rien n'eſt plus contraire au ſiſtême. Il y eſt dit, ſelon l'édition des Maronites, que le Saint Eſprit eſt deſcendu, qu'il a ſanctifié,

& ſans doute cela ſe rapporte à la forme exprimée par les paroles de Jeſus-Chriſt. Dans les Livres des Jacobites on lit que le S. Eſprit deſcend, ſanctifie : dans le même ſens, apparemment que nous diſons après la Conſecration, *ſanctificas, vivificas, benedicis.* Nulle part on ne trouve que le ſens de cette exhortation du Diacre au peuple, ſoit rapporté au futur, & par conſéquent nul veſtige que l'invocation qui vient immédiatement après, contribue à operer le myſtere. Bien plus, ces paroles du Diacre ſont conſervées dans la Meſſe des Préſanctifiés, où par la notion même de la choſe il ne ſe fait point de Conſécration : Cela ne démontre-t-il pas que leur uſage eſt indépendant de la Conſecration, c'eſt-à-dire qu'elles n'annoncent point la Conſécration comme l'effet immédiat de l'invocation ? Tout ceci, comme l'on voit, eſt très-recherché, & très-preſſant contre M. Renaudot.

Mais enfin, le Pere Benedetti

ne se contente pas de refuter, il établit aussi la vraie doctrine des saints Docteurs de Syrie. Si ces Peres, dit-il, ont cru trois choses; la premiere, que Jesus-Christ consacra pleinement & parfaitement en prononçant les paroles de l'Evangile. La seconde, que les Apôtres reçurent ordre non-seulement de faire ce qu'ils avoient vû pratiquer au Sauveur; mais de le faire de la même façon & avec le même rit. La troisiéme, que le mystere opéré dans la sainte Cene se renouvelle encore sur l'Autel, & que la Transubstantiation se consomme quand les Prêtres font uniquement ce que J. C. a ordonné de faire: sans doute, ajoute-t-il, il faudra dire que la tradition de Syrie s'accorde parfaitement avec le sentiment commun de l'Eglise. Et tout de suite notre Auteur justifie la doctrine de ses Orientaux sur les trois points que nous venons de dire. Plus que les Latins d'abord, les Docteurs Syriens s'accordent sur le premier article:

Ils enſeignent tous que J. C. conſacra par les paroles Evangeliques. Par exemple, S. Jacques de Sarug, dit expreſſément que dès le *moment où J. C. prit le pain, & dit: Ceci eſt mon Corps, ce ne fut plus du pain*: AB *illo temporis puncto quo apprehendit panem Corpuſque ſuum dixit, panis non fuit.* Qu'ils ayent cru enſuite que J. C. ordonna à ſes Apôtres de faire ce qu'ils avoient vû, & comme ils l'avoient vû; cela ſe démontre par quantité de textes des plus célébres Ecrivains, & des Offices publics. Par exemple dans l'Office du Jeudi Saint on met dans la bouche de J. C. ces paroles: Ce Sacrement que j'ai fait en votre préſence, vous le ferez de la même maniere, *hæc ſymbola quæ coram vobis feci, hoc modo facietis.* Enfin pour le troiſiémé article il ſemble que le Pere Benedetti prouve plus qu'il ne s'eſt d'abord engagé de prouver. Il ſuffiroit de montrer que ſelon les Auteurs Syriens aujourd'hui encore les Prêtres conſacrent l'Euchariſtie en faiſant ce

que J. C. a ordonné de faire : & il nous produit des autoritez qui diſent formellement que les Prêtres d'aujourd'hui conſacrent par les paroles *deifiantes* de l'Evangile. Ainſi s'exprime Jean de Dare, cité par Fauſte Nairon. Mais remarquons que cette abondance de preuves ne fait pas le *nihil probat qui nimis probat*. Elle fait ſeulement que ce troiſiéme article tout ſeul ſuffit pour refuter tous les partiſans de l'invocation.

Dans le dernier Chapitre de ſa Diſſertation le P. Benedetti reproche encore deux choſes à M. Renaudot : La premiere d'avoir rapporté & loué plus d'une fois cette façon de parler des Syriens : *Le Fils de Dieu deſcend, & s'unit au Pain & au Vin, comme il s'eſt uni au Corps dans lequel il s'eſt incarné.* Cela dit ſans reſtriction & ſans explication, ſent un peu la Confeſſion d'Auſbourg. Il falloit donc avertir que les Syriens ne font cette comparaiſon que pour montrer la préſence réelle du Corps de J. C. ſous

les eſpeces, & pour exclure toute métaphore, toute figure. Car d'ailleurs ils croyent, ils indiquent par tout la Tranſubſtantiation, & toutes les merveilles qui l'accompagnent.

L'autre reproche roule ſur ce que M. Renaudot ſemble trop excuſer le ſentiment des Jacobites ſur l'union du Verbe avec la Nature Humaine. A la vérité ces Syriens ne ſoutiennent pas l'Eutychianiſme tout pur : mais ils diſent cependant que l'union s'eſt faite dans la Nature Divine, en ſorte que de deux Natures parfaites, il en réſulte un ſeul principe qui produit des actions Theandriques : Erreur que toute l'Egliſe Catholique reprouve, & que M. Renaudot auroit dû refuter avec plus de force & de netteté. Il eſt bon de remarquer que dans ſa critique le Pere Benedetti ſe ſouvient de la modération qu'il doit à ſes Adverſaires, & à lui-même. Par tout il rend juſtice à l'orthodoxie de leurs ſentimens,

tandis qu'ils défendent une cause qui a ses dangers. L'érudition de M. Renaudot est aussi reconnue dans la Dissertation ; mais il faut avouer qu'un Syrien d'origine tel qu'est le P. Bénédetti a du sentir sa force contre un François armé à la Syrienne, tel qu'est M. Renaudot.

ARTICLE XL.

DESCRIPTION DE LA Méthode d'un Thermometre universel. A Paris, *chez* Gab. Valleyre, *rue* S. Severin, *Broch. in*-8°. pages 16.

Quelque perfection que les Thermometres ayent acquise par les Observations & les Recherches industrieuses des Sçavans de nos jours, entre lesquels on distingue M M. Reaumur & Fahrenheit, M. Michele a cru y trouver quelque imperfection, qui peut fort bien venir de celle des mains qui executent ces sortes de théories pratiques, & il a cherché à y remédier.

La perfection de ces fortes de Pratiques ſçavantes conſiſte, ſelon lui, principalement en deux points. 1°. à marquer toujours exactement le même degré. 2°. A pouvoir être executé facilement par-tout avec cette même préciſion.

Pour y arriver, la premiere condition eſt que le tuyau qui fait le corps du Thermometre ſoit d'un diametre par-tout égal, & d'une capacité par conſéquent uniforme dans toute ſa longueur. M. de Reaumur a reconnu cette néceſſité d'un tuyau bien cylindrique, & a preſcrit les bonnes regles pour s'en aſſurer.

M. Michele ne laiſſe pas d'en preſcrire d'autres qu'il croit ſinon meilleures, du moins un peu plus uſuelles: il avoue que ſa méthode revient à celle que M. de l'Iſle a imaginée à Peterſbourg. Elle conſiſte, après avoir mis dans un tuyau la hauteur de 3. ou 4. pouces de Mercure, à marquer l'étendue de cette colonne dans les diverſes inclinaiſons ſucceſſives du

tuyau, pour s'assûrer d'abord de l'uniformité de son diametre, ou de sa capacité intérieure.

Pour marquer la graduation, M. de Reaumur s'est servi des termes de l'eau bouillante, & de la glace prête à se fondre. Notre Auteur convient de la justesse du point fixe de l'eau bouillante. Il convient aussi que l'autre point fixe de la glace lui a assez réussi. Il le trouve pourtant un peu difficile & équivoque. La difficulté d'avoir de la glace, est la principale; car du reste si les diverses eaux glacées peuvent l'être différemment, comme on peut le croire, les diverses eaux bouillantes peuvent aussi avoir plus ou moins de chaleur.

Après bien des recherches & des tentatives sur la fixation d'un terme universel, M. Michele est revenu à celui de la cave de l'Observatoire de Paris où le Thermometre se tient toujours au même point de température, l'Hiver & l'Eté depuis bien des années. Heureusement le degré fixe de tempé-

rature de cette cave, eſt un vrai degré de température entre les deux extrêmités de chaud & de froid, de Paris au moins. Car le plus grand chaud de Paris faiſant monter le Thermometre à 20. degrés, le plus grand froid l'y fait auſſi communément deſcendre à 20. degrés au-deſſous de ce point, qui eſt celui de cette cave de l'Obſervatoire.

Ce degré ſemble, dit l'Auteur, *ſuppoſer dans la terre un feu central*, qui ſe fait ſentir conſtamment plus ou moins à de certaines profondeurs, auſquelles l'action extérieure du Soleil ou des vens ne peut parvenir. D'un autre côté cependant on pourroit, ſans recourir à ce feu intérieur, regarder la terre comme un Globe toujours expoſé à un feu égal, devant lequel il tourne afin de s'échauffer également de tous côtés; & penſer que ce feu lui a effectivement communiqué une certaine portion de chaleur intérieure qui s'y conſerve toujours la même, malgré les variations auſ-

quelles la révolution expose alternativement les divers points de sa surface extérieure.

L'Auteur ne se tient pas tout-à-fait dans la neutralité entre ces deux hypotheses, l'une d'un feu central & intérieur, l'autre d'une chaleur constamment entretenue la même dans le Globe terrestre, par l'action extérieure du Soleil. Une Observation faite sur son Thermometre à Ardinghen entre Calais & Boulogne, où l'on trouva dans le fond d'une mine de 447. pieds de hauteur une température égale à celle de la cave de l'Observatoire, lui *paroît renverser l'hypothese du feu central & confirmer l'autre.*

Nous ne voyons pas bien la nécessité de conséquence, qu'il y a entre une même températutre retrouvée en deux profondeurs égales ou inégales, & l'exclusion du feu central, qui est d'ailleurs constaté par une infinité d'expériences ou plûtôt de bonnes Observations. Car cet article est une affaire d'Ob-

ſervation plûtôt que d'Expérience. Et il nous paroît difficile qu'un Thermometre ſimplement placé en divers endroits de la terre, ſoit extérieure ſoit intérieure, puiſſe ſans équivoque donner rien de déciſif ſur ce point, qui appartient à une Phyſique bien plus profonde que celle-là.

Rien du reſte n'eſt mieux penſé que de prendre pour terme fixe du tempéré, la température de la cave de l'Obſervatoire. Mais ne faudroit-il pas avoir une regle ſûre pour retrouver par-tout ce degré. M. Michele en donne une; mais elle eſt dépendante d'un Thermometre déja réglé là-deſſus. Tel qui voudroit faire un Thermometre, n'en a point du tout ou n'en a point de bon. On ne retrouve pas le degré en queſtion dans tous les pays du monde. Tout le monde n'eſt pas à portée de l'aller chercher dans les entrailles de la terre. L'y cherchât-on, l'y trouvât-on, comment l'y reconnoître? comment s'en aſſûrer?

L'Auteur a pourtant raiſon, de prétendre qu'avec un Thermometre déja gradué & réglé là-deſſus, on peut conſtruire de nouveaux Thermometres. Il n'y a alors qu'à copier ; choſe qu'on peut faire avec tout autre Thermometre où cette température n'eſt point marquée, pourvû qu'il ſoit d'ailleurs réglé & bien gradué. Tout dépend ſeulement d'avoir des tuyaux bien uniformes, afin qu'un ou deux degrés bien marqués puiſſent ſervir pour marquer les autres.

La penſée de M. Michele eſt très-bonne & très-juſte ; mais ce n'eſt peut-être pas tout-à-fait dans le ſens où il le prétend, & pour faire des Thermometres nouveaux indépendamment de la regle de la glace prête à fondre de M. Reaumur. Il eſt naturel de marquer dans un Thermometre les points extrêmes du froid & du chaud de chaque Pays, & même de divers Pays, comme le fait M. Michele, & de marquer auſſi comme il le fait & le prétend, le milieu juſte

du tempéré entre ces deux extrêmes, en correſpondance juſte avec le degré des caves de l'Obſervatoire.

Il eſt tout-à-fait ſatisfaiſant pour l'eſprit,& utile pour divers arrangemens de la vie,des ſciences,& même de la ſanté, de ſçavoir chaque jour au juſte en quel quartier on en eſt en quelque ſorte dans la région, de ſoi vague & incertaine,des ſaiſons,& nommément du chaud & du froid. Car le Thermometre eſt une eſpece de Carte Géographique, où les divers degrés marquent les rapports de divers Pays connus ou inconnus de l'Univers.

Et dans les Thermometres de la façon de notre Auteur, on eſt chaque jour, & à chaque moment du jour charmé de voir à quelle diſtance on eſt tantôt du chaud de Matra, de celui de Ponticheri, de celui de telle ou de telle année qui a été exceſſivement chaude à Paris ou ailleurs, tantôt à combien de degrés on eſt du froid de Tornea ou de Kamtchatka ou &c.

Juin 1742.

Pour ce qui eſt de la méthode de l'Auteur pour graduer & régler un Thermometre ſur la température des caves de l'Obſervatoire, à l'aide d'un Thermometre déja réglé & gradué là-deſſus, elle conſiſte à placer ce Thermometre dans une eau tempérée à ce degré, c'eſt-à-dire dans laquelle le Thermometre ſe tienne un peu conſtamment à ce degré. Cela ne paroît point trop difficile, & ne demande que de petites attentions dont tout le monde eſt capable. Si dans la ſuite on parvenoit à trouver ce tempérammemt de l'air, de l'eau, ou de quelque autre choſe indépendamment du Thermometre, la méthode ſeroit parfaite. M. Michele paroît de ce degré d'intelligence & d'attention qu'il faut pour une pareille découverte.

Pour ce qui eſt de la liqueur dont il convient de garnir les Thermometres, cet Auteur aſſure & prouve que le bon eſprit de vin, celui qui emporte la poudre, c'eſt-à-dire qui brûle tout entier, & met

le feu à la poudre qui y trempe, eſt préférable à toute autre liqueur, au Mercure même qui ſe comprime à proportion beaucoup plus dans l'excès du froid, qu'il ne ſe dilate dans l'excès du chaud. La facilité de colorer l'eſprit de vin, n'eſt pas une choſe indifférente.

Il y a des gens qui croyent que l'eſprit de vin perd ſa force & ſa vertu avec le tems dans les Thermometres. M. Michele remarque fort bien, que le Thermometre de l'Obſervatoire qui eſt à l'eſprit de vin, s'y ſoutient en expérience depuis plus de 80. ans, ſans paroître avoir rien perdu de ſa vertu. Il aſſûre auſſi avoir tenu & remis ſouvent dans l'eau bouillante ſes Thermometres pendant des 2. des 3. des 4. & des 5. heures, ſans y avoir jamais obſervé la moindre altération de vertu dans l'eſprit de vin.

Les Thermometres conſtruits ſelon la méthode de M. Michele, marquent zero au temperé, & en deſcendant ils marquent la congé-

lation ordinaire à 10. ou 11. degrés, le froid de 1740. à 21. degrés, la congélation au sel armoniac à 25. degrés, le froid de 1709. à 26. degrés ou 27. La congélation au sel marin à 29. ou 30. Le froid de Torneo en 1737. à 43. & demi, & le froid de Kamtchatka à 47. degrés.

En montant le chaud de Paris en 1738. est marqué à 20 degrés, ou un peu plus, celui de Pondichery en 1737. à 23. & demi, celui de Marra en 1736. à 26. degrés, celui du Sénégal en 1738. à près de 30. Celui de l'esprit de vin bouillant à 73. celui de l'eau bouillante à 100. degrés. On ne sçauroit enrichir les Thermometres de trop de ces termes de comparaisons Géographiques, Chronologiques & autres. Rien ne paroît plus propre à inspirer au commun des esprits un goût de Physique que le Thermometre & le Barometre. On ne sçauroit trop imaginer de ces sortes de répertoires ou de manuels de science & de raisonne-

ment. A côté de sa graduation l'Auteur met celle de M M. de Reaumur & Fahrenheit en correspondance.

ARTICLE XLI.

DISSERTATION SUR LES Miracles contre les Impies. in-8°. 1741.

Quelque solide que soit cet Ouvrage ; l'Auteur ne s'est pas promis apparemment de triompher de bien des Impies jusqu'à les convertir. On doit trembler pour le succès des vérités qui appartiennent à la Religion , quand on pense qu'elles demandent surtout de la solidité d'esprit, & beaucoup de droiture. Ce sont-là des dispositions que l'homme qui raisonne le mieux ne sçauroit communiquer, & qu'il ne doit pas s'attendre à trouver dans un Impie. Mais on est assez bien payé de ses peines , si on réussit à instruire , & à satisfaire ceux qui cher-

chent ſincérement le vrai, & ſurtout ce vrai fécond en conſéquences importantes. C'eſt à des Lecteurs ainſi diſpoſés que l'Auteur adreſſe ſes refléxions. On ſeroit trompé, ſans doute, ſi on s'attendoit à y trouver d'autres agrémens que ceux qui conviennent à un pareil ouvrage. On ne doit en chercher que dans l'utilité même du ſujet, dans la force du raiſonnement, dans l'ordre, la préciſion, le diſcernement qui nous épargnent les vains écarts, le ténébreux ſuperflu de la doctrine, & qui ne font l'uſage de la ſcience que pour rapprocher heureuſement des choſes faites les unes pour les autres, & bien propres à concourir à une même fin.

Tout ce que l'Auteur nous dit ſur cette matiere peut ſe réduire à ces ſix articles. 1°. Donner une juſte idée de miracle. 2°. Examiner s'il y a eu véritablement des prodiges qui n'ayent pas ſuivi les Loix conſtantes, & le cours reglé de la nature. 3°. Etablir le témoi-

gnage divin des vrais miracles. 4°. Déterminer ce que l'on doit penser des œuvres diaboliques. 5°. Regle Générale pour juger des vrais & des faux miracles. 6°. Refléxions sur la vérité & les circonstances de divers miracles. L'Auteur se fait honneur d'avoir puisé dans les meilleures sources pour executer ce dessein ; & il a fait sentir en particulier tout le cas que l'on doit faire d'un Traité Dogmatique publié il y a quelques années sur la même matiere.

1°. *Ce que c'est qu'un Miracle.*

C'est par une suite de remarques toutes bien dignes d'un esprit qui sçait réfléchir que l'Auteur arrive à la vraie notion de miracle. » On a prétendu signifier d'abord par ce mot *Miracle* une chose qui se fait admirer, parce qu'elle arrive contre l'opinion qu'on avoit conçue. Il y a un préjugé naturel dont on ne se défait que par la refléxion ; c'est

» de croire que les choses qu'on » n'a jamais vues, & qui paroissent trop différer de celles qu'on » voit ordinairement, n'ont aucune cause ni possibilité actuelle. » Lorsqu'il arrive un fait que nous » n'étions pas disposés à prévoir, » ce préjugé ne se dépose point » entierement aussi-tôt ; mais il » persévere en quelque sorte pour » combattre autant qu'il se peut » le témoignage de nos sens, qui » nous attestent l'existence de ce » que nous regardions comme im» possible. Nous éprouvons alors » le conflit de ces deux jugemens: » *cela est, cela ne devroit pas être.* » De-là vient que la nouveauté, » & la rareté sont presque l'unique » objet de l'admiration . . . . . . Il » est si vrai que l'admiration vulgai» re se borne aux effets nouveaux » ou rares, que dès qu'ils sont de» venus fréquens, bien que l'on » continue d'en ignorer la cause, » on cesse de les admirer. L'ex» périence, & l'usage tiennent lieu » de la connoissance du principe

» qui produit ces effets pour em-
» pêcher qu'on ne les admire. Rien
» n'est plus merveilleux que les ou-
» vrages de la nature. L'Univers
» dans sa totalité, & dans la moin-
» dre de ses parties est une source
» inépuisable d'admiration. Mais
» on ne pense point à ces merveil-
» les, & parce qu'elles sont conti-
» nuellement sous les yeux, on en
» fait peu de cas.

On voit par-là que si on appelle du préjugé aveugle, & de l'ignorance des hommes à leur refléxion & à leur raison ; la production, le bel ordre, & la conservation de cet Univers seront regardés comme les premiers & les plus grands miracles. Nous apprenons même d'une suite de remarques faites très-à propos par l'Auteur de la Dissertation, que le caractere de miracle qui convient aux autres prodiges appellés surnaturels, doit être pris d'une affinité singuliere & remarquable de ces prodiges avec ceux que nous offre tous les jours la nature. Faisons sen-

tir en peu de mots des rapports si bien observés entre ces deux especes de miracles.

1. Les uns & les autres nous surprennent, & nous portent à en rechercher le principe & la fin. 2. L'admiration que nous causent les uns & les autres est également fondée en raison ; parce que le souverain Auteur n'a produit ces effets, & ne nous les a mis sous les yeux que pour faire éclater sa sagesse, & sa puissance. 3. Par le spectacle de l'Univers, le Créateur nous fait souvenir qu'il a tiré du néant toutes les parties de ce monde visible, & qu'il les a assujetties à des loix constantes qui les empêchent de tomber dans la confusion & le désordre. Par les miracles postérieurs il déroge à ses premieres loix, & montre en les changeant à son gré, qu'il est celui-là même qui les a établies. 4. La simple intimation de la loi ne nous fait pas connoître par elle-même le droit du Législateur qui l'a portée ; il faut sçavoir d'où elle vient, quel

en eſt l'Auteur, & ſi c'eſt un ſouverain légitime. Les miracles de la nature nous font ſçavoir que le ſeul principe qui ait pû graver une loi dans le cœur de tous les hommes eſt le ſage & puiſſant Auteur de toutes choſes, & de nous-mêmes; d'où il ne reſta plus qu'à conclure pour l'obéiſſance à cette loi dans tous les cœurs. Il eſt naturel de croire auſſi, & toutes les circonſtances qui ont accompagné les autres miracles nous perſuadent que ces prodiges ſont encore le ſuffrage dont Dieu appuye quelque vérité, ou quelque loi à laquelle il vient nous ſoumettre, comme il nous a ſoumis à la loi naturelle. C'eſt par ces ſignes extérieurs qu'il nous fait entendre ce que Moyſe répétoit ſi ſouvent au peuple de la part de ce Maître ſouverain, dont il promulgeoit les Saintes Loix: *Je ſuis le Seigneur*, *ego Dominus*. Le but du miracle eſt donc de nous faire connoître non pas la ſubſtance de la loi, ou de quelque vérité; mais

l'obligation où nous sommes d'observer cette loi, de croire cette vérité. L'Auteur de cette Dissertation insiste particulierement sur ce point qu'il regarde comme un grand fonds de refléxions, & de raisonnemens solides. Il ne croit pas qu'on puisse s'appuyer sur aucune raison suffisante pour nier que le miracle soit toujours la confimation d'une vérité, ou d'un précepte. Si l'on dit qu'il y a des miracles de bienveillance, & de pure faveur. » Est-il possible, dit » l'Auteur, que ce soit là leur unique, ou leur principale fin ? » Pourvû que quelqu'un jouisse de » l'amitié, & de la grace du Dieu, » & que le servant fidellement, il » parvienne à la vie éternelle, qu'il » soit paralytique, sourd, aveugle, attaqué de quelque mal que » ce soit, qu'il meure à la fleur » de son âge, ou que délivré de » ses infirmités, recouvrant une » santé parfaite, étant ressuscité si » vous le voulez, il vive vingt ou » trente ans davantage. Dieu doit

» estimer cet interêt léger, & peu
» digne que les loix de la nature
» soient violés... Mais si on avoue
» que Dieu se propose de sanctifier,
» & de rendre meilleure la person-
» ne qu'il favorise, je montre aussi-
» tôt une vérité, une volonté, une
» loi que Dieu prétend confirmer.

Pour ce qui regarde les miracles de punition, l'Auteur n'a pas de peine à faire voir que la punition miraculeuse de la malice est la confirmation de la loi violée par les pécheurs. Enfin les miracles opérés chez les Infideles, & les Hérétiques par l'intercession des Saints rendent témoignage à la foi que les Saints ont professée : c'est la remarque de S. Augustin. Bien d'autres passages des Saints Peres s'accordent avec l'autorité des Docteurs qui ont traité cette matiere pour montrer que tout vrai miracle est de quelque poids pour attester la vérité de la foi. L'Auteur fortifie encore sa pensée par la considération de ce qui arrive à celui que le miracle a dé-

livré de quelque calamité de la vie, ou qu'il a mis en possession de quelque avantage temporel. » N'en » croit-il point avec plus de certi» tude les grands prodiges qui ont » servi à l'établissement, & à la » propagation du Christianisme ? » Ne reste-t-il pas plus touché de » ce que l'Evangile, & l'Histoire » Ecclésiastique en racontent ? Et » sa foi ne devient-elle pas plus fer» me, & plus vive ? » De tout cela l'Auteur tire une conclusion qu'il regarde comme un point dont il n'est plus permis de douter, & qu'il croit avoir droit d'ériger en principe ; c'est que tout vrai miracle distingué de la Création, & de la conservation de cet Univers atteste la vérité de quelque loi divine positive, » & qu'à proprement » parler le bien & l'interêt tem» porel qui semble être la fin du » miracle, en est plûtôt l'occasion » que la véritable fin. » L'Auteur va encore plus loin. Il nous fait remonter jusqu'à la premiere des loix par la liaison essentielle que

les autres ont avec elle, puiſqu'el-le » eſt le fondement des deux » loix divines poſitives, ancienne & » nouvelle, & que ces dernieres » ne ſont deſtinées qu'à la perfec-» tionner. » Delà il eſt aiſé d'appercevoir une nouvelle conſéquence qui découle naturellement du principe qu'on a eu ſoin d'établir auparavant; c'eſt que les miracles ſurnaturels (c'eſt-à-dire, ceux qui nous font remarquer quelqu'un de ces effets, où les loix de la nature ne ſont point obſervées;) ces miracles ſont auſſi deſtinés à concourir avec les merveilles de l'Univers pour confirmer la loi naturelle. » Les hommes étoient de-» venus preſque inſenſibles à la » voix de la nature viſible, qui » par la magnifique variété, la pro-» portion & l'art infini qui éclate » dans l'aſſemblage, & dans la con-» ſtruction de toutes ſes parties, la » diſtribution, & l'économie admi-» rable de ſes mouvemens, leur » annonce l'éternelle puiſſance, & » la Divinité du Créateur. Ils n'en

» profitoient point aſſez pour ra-
» nimer une autre voix qui leur
» crie intérieurement qu'ils lui doi-
» vent leur hommage, & leur obéiſ-
» ſance comme à leur ſouverain
» maître. Ils avoient en quelque
» ſorte beſoin que la bonté de Dieu
» leur fournit des miracles, qui
» fuſſent une ſuſpenſion du cours
» ordinaire de la nature; afin que
» la merveille du dérangement les
» rendit plus attentifs à la merveil-
» le de l'ordre, & que les mira-
» cles ſurnaturels acquiſſent par leur
» rareté un prix qu'avoit fait per-
» dre aux miracles naturels l'ha-
» bitude de les voir. De ſorte que
» la raiſon eſt excitée à rendre à
» ceux-ci toute leur valeur, & qu'ils
» concourent enſemble à faire con-
» noître, & adorer l'Auteur de
» toutes choſes. C'eſt la penſée de
» Salomon. »

Par ces refléxions auſquelles l'Auteur donne une juſte étendue, il fait convenir par avance de l'exactitude de ſa définition. C'eſt donc ainſi qu'il définit le miracle

surnaturel ; car c'est de cette espece de miracles dont il est question à présent. » Le vrai miracle surnaturel est » un effet où Dieu suspend le cours » ordinaire de la nature, & déro» ge à ses loix pour confirmer ce » qui nous est annoncé de sa part. »

2°. *Est-il certain qu'il y ait eû des faits surnaturels, ou supérieurs à toutes les forces de la nature visible?*

L'Auteur fait bien sentir ce que l'on doit penser de ceux qui s'obstinent à ne reconnoître aucun de ces effets surnaturels : le plus court, & le mieux seroit peut-être de mettre tout d'un coup cette sorte de gens au nombre de ceux qu'il est inutile de réfuter, & de vouloir éclairer. Pour prouver la possibilité de ces faits, on pourroit s'en tenir à dire : Il y en a eu, donc ils sont possibles. Pour en démontrer l'existence, il ne faudroit que rappeller certains miracles de Moyse, de J. C. des Apôtres, & de-

mander ensuite à ces hommes si difficiles à convaincre : Quel est donc le fait Historique dont on ait des traditions plus distinctes, plus unanimes, plus circostanciées, plus simples dans ce détail de circonstances, plus éloignées de tout ce que l'esprit de l'homme a coûtume d'imaginer, & par-là plus difficiles à établir ? Si l'on avoit pu opposer quelque chose à l'évidence des faits, plus aisés à contredire par une infinité de personnes qui avoient des yeux, des oreilles, une langue, un sens commun comme nous, & surtout par une Nation entiere qui semble ne persister dans l'endurcissement que pour mieux servir à nous instruire, & à nous persuader. Mais cela est bien-tôt dit, & les Dissertations sembleroient bien courtes à certaines personnes, si on n'y disoit que ce qui seroit suffisant pour contenter des gens de bon sens qui veulent être conduits à la vérité par le plus court chemin. Notre Auteur est donc obligé de dire quelque chose de plus ;

il paroît même uſer de quelque condeſcendance pour ceux qui reſpectent l'autorité de M. Bayle, & il les prend par leur foible. Après tout, un témoignage de ce Philoſophe a tout ce qu'il faut, ce ſemble, pour faire impreſſion, quand il eſt favorable à la Religion ; il n'y a rien à craindre en ce cas du préjugé de l'inclination, & ſi l'on ajoûte encore que ce témoignage eſt bien oppoſé au Pyrrhoniſme, qui a tant de charmes pour M. Bayle, on pourra dire alors que la vérité aura triomphé du penchant & de l'éloignement, & de toutes les reſſources que l'un & l'autre peuvent trouver dans l'érudition & le bel eſprit. Si on ſe détermine avec les Spinoſiſtes à nier le fait miraculeux, parce qu'on prétend que la poſſibilité du fait ſurnaturel révolte l'eſprit ; au lieu de raiſonner plus ſenſément, & de croire la poſſibilité du fait, parce que les faits ſont évidents ; Voici ce que répond l'Auteur du Dictionnaire Critique, & Hiſtorique.

Pour faire voir la mauvaise foi, & les illusions des Spinosistes sur cette matiere, il suffit de dire que quand ils rejettent la possibilité des miracles ils alléguent cette raison, c'est que Dieu & la Nature sont le même être : de sorte que si Dieu faisoit quelque chose contre les loix de la Nature, il feroit quelque chose contre lui-même ; ce qui est impossible. Parlez nettement & sans équivoque ; dites que les loix de la Nature n'ayant point été faites par un Législateur libre & qui connût ce qu'il faisoit : mais qu'étant l'action d'une cause aveugle & nécessaire, rien ne peut arriver qui soit contraire à ces loix : Vous alleguerez alors contre les miracles votre propre these : ce sera là une pétition de principe, mais au moins vous parlerez rondement. Tirons-les de cette généralité, demandons leur ce qu'ils pensent des miracles rapportés dans l'Ecriture. Ils en nieront absolument tout ce quils n'en pourront pas rapporter à quelque tour de souplesse. Laissons-leur passer le front d'airain qu'il faut avoir pour

s'inscrire en faux contre des faits de cette nature ; attaquons-les par leurs principes. Ne dites-vous pas que la puissance de la Nature est infinie ? Vous niez cet entendement divin, ou selon nous la connoissance de tous les êtres possibles est réunie ; mais en dispersant la connoissance, vous ne niez point son infinité. Vous devez donc dire que la Nature connoît toutes choses à peu-près comme nous disons que l'homme entend toutes les Langues. Un seul homme ne les entend pas toutes, mais les uns entendent celles-ci, les autres celles-là.

M. Bayle conclut de-là qu'il y a dans l'univers quelque modification, qui connoît la construction de notre corps ; & ce qu'on vient de dire de la connoissance, se peut dire de même de la puissance, d'où il suit que la Nature sçait ce qu'il faut faire pour ressusciter un mort, & qu'elle le peut ressusciter. C'est par-là que M. Bayle prouve *à ces gens-là qu'ils démentent leurs hypotheses, lorsqu'ils nient la possibilité des miracles*, ou pour ôter

toute équivoque, *la possibilité des évenemens racontés dans l'Ecriture.* Si cette réponse est très-juste & bien raisonnée : elle n'est pas nécessaire sans doute pour détruire des objections, qui n'ont de force qu'autant qu'elles supposent le plus insensé des sistêmes.

Pour ce qui regarde l'existence des faits surnaturels, on a pû voir en même tems dans ce que nous avons cité, ce que M. Bayle en pense. Il abandonne entierement le stile de la déliberation & des doutes qui lui est si commun, pour prononcer qu'il n'y a que l'impudence au front d'airain, qui puisse nier la vérité de ces faits. L'Auteur de la Dissertation joint encore Machiavel à Bayle, la compagnie est très-sortable, & leurs sentimens tels que les rapporte l'Auteur de la Dissertation ne different en rien sur ce point. Cela ne doit point surprendre ; & « s'il » s'est trouvé des libertins, qui ont » eu le front de contester ou de nier » les faits miraculeux.... ils n'é-

» toient pas de ceux, qui, comme
» Bayle & Machiavel avoient au
» moins à vaincre cette sorte de
» pudeur que donne l'érudition &
» l'esprit.

On vient à ceux qui ne nient pas les faits appellés miraculeux, mais qui en contestent la surnaturalité.
» Parmi les adversaires des mira-
» cles il y en a bien peu qui ayent
» recours à cette exception que la
» puissance des agens naturels est
» peut-être assez grande pour pro-
» duire les œuvres merveilleuses
» que nous lisons dans l'Ecriture.
» Spinosa n'a osé l'avancer, il se
» retranche à nier les faits. S'il eût
» pû, dit-il, *se persuader la résur-*
» *rection du Lazare, il auroit brisé*
» *en pieces* tout son sistême.

Il est assez surprenant que les adversaires des miracles soient forcés à cet aveu, & que quelques Catholiques refusent de le faire par attachement pour un sistême qui n'admet que des loix générales & inviolables. Avec eux l'Auteur de la Dissertation a droit de raison-

ner autrement qu'avec les impies, & il peut partir des principes reconnus par-tout Chrétien.

S'il n'y a, dit-il, que des Loix inviolables & générales, il n'y aura point de Loi positive. « Car les » Loix positives n'étant pas une » suite nécessaire de l'ordre & ayant » pour objet une chose très-indiffe» rente à être commandée ou dé» fendue : il est manifeste que ces » sortes de Loix sont aussi bien que » les miracles des volontés particu» lieres ; & par conséquent elles ne » pourroient être de Dieu : Ce n'est » point-là un inconvenient médio» cre. Un être qui n'a que des vo» lontés générales, n'a point com» mandé à nos premiers parens de » ne point toucher à l'arbre de la » science du bien & du mal, il n'a » point commandé à Noé &c. »

S'il n'y a que des Loix générales & inviolables ne s'ensuivra-t-il pas aussi que tout ce qui est arrivé depuis la production de l'univers étoit une suite nécessaire du premier ordre de création ; & si cela

est, non seulement il n'y a rien que de naturel dans ce qu'on appelle miracle ; mais encore il n'y a rien de surnaturel dans notre état ; rien qui ne soit nécessaire, du moins conséquemment à la détermination que Dieu a prise de créer le monde. Cette nécessité tombera même sur les mouvemens de notre volonté, puisqu'ils ont un rapport nécessaire avec certaines volontés de Dieu. S'il étoit nécessaire, par exemple que Dieu réparât le malheur causé au genre humain par le péché du premier homme, il étoit donc nécessaire aussi que ce premier homme péchât. Nous croyons bien que ceux qui soutiennent ce sistême n'avouent pas ces conséquences, & beaucoup d'autres semblables qui paroissent également liées avec leurs principes. Ce ne sont peut-être pas les seuls qui font ainsi le sacrifice de leur raison au desir de concilier des choses irréconciliables. Après tout il n'est pas nécessaire de raisonner si conséquemment pour être bon chrétien.

La vraie Religion ne nous jettera jamais dans des contradictions réelles; mais elle n'empêche pas d'y tomber sur bien des points, où l'on donne trop d'effort à son imagination.

Ce que dit ailleurs notre Auteur, peut également se dire contre tous ceux qui ne reconnoissent point de miracles véritablement surnaturels; puisqu'il détruit la raison sur laquelle on peut se fonder pour nier ou l'existence de ces faits, ou leur surnaturalité.

» S'il est nécessaire que le mou-
» vement vienne d'une cause libre,
» les miracles sont possibles : car
» dès que la cause du mouvement
» est libre, les loix du mouvement
» ou de la Nature, peuvent être
» suspendues & interrompues. Or
» il est nécessaire que le mouve-
» ment vienne d'une cause libre,
» & parce que cette modification
» n'est pas essentielle à la matiere,
» qui n'est pas détruite par le re-
» pos, & parce que sa détermina-
» tion à tendre d'un côté plûtôt que

» de l'autre, eſt abſolument indif-
» ferente ; d'où il s'enſuit qu'il eſt
» néceſſaire qu'une cauſe libre met-
» te la matiere en mouvement &c.
Si l'on répondoit à cela que Dieu n'eſt plus libre quand il a commencé à agir, ne feroit-ce pas dire qu'il perd une de ſes perfections en nous la manifeſtant, & qu'en faiſant le plus parfait hors de lui, il ne fait que ce qu'il y a de plus mauvais pour lui-même.

Mais comment s'aſſurer, dit l'Auteur, qu'un effet eſt véritablement ſurnaturel ? Voici comment il explique ſa penſée en faiſant encore remarquer un rapport ſingulier entre les differentes claſſes de miracles, ſi l'on peut parler de la ſorte, & les diverſes eſpeces de merveilles naturelles. « Car 1o. Quelques-unes
» de celles-ci ne ſont pas moins hors
» de la portée de nos ſens, que ſi
» elles étoient immaterielles : tels
» ſont les premiers reſſorts de la
» méchanique des corps naturels. . .
. . . qu'il me ſoit permis de leur

» comparer les miracles surnatu-
» rels, qui s'operent par exemple
» dans la sainte Eucharistie, où la
foi supplée au défaut des sens....
..... 2°. Il y a des merveilles de
» la nature, qui pour être apper-
» çues demandent une ingenieuse
» & docte observation, des expe-
» riences nombreuses & industrieu-
» ses .... Il y a aussi des miracles
» surnaturels, dont l'objet est du
» ressort de ceux qui ont étudié la
» Nature, & en ont pénétré les
» secrets. Souvent pour juger avec
» certitude si une guérison est mi-
» raculeuse, il faut avoir une con-
» noissance particuliere de l'état où
» étoit interieurement le malade.
» 3°. Enfin la Nature abonde en ces
» sortes de merveilles, qui frap-
» pent également tous les yeux &
» tous les esprits.... De même
» Dieu a fait quantité de miracles
» surnaturels que les gens les plus
» éclairés n'ont pas le don de dis-
» cerner à l'exclusion du peuple
» ..... A la vûe d'un pareil mira-
» cle personne ne doute de la qua-

» lité du fait ; & l'habile Phyſicien
» eſt forcé de conformer ſon juge-
» ment à celui de l'artiſan le plus
» ſimple. Venez homme d'eſprit,
» & de ſçavoir, approchez. Entrez
» dans la maiſon de cette pauvre
» veuve, qui par l'ordre du Pro-
» phete renfermée avec ſes enfans,
» verſe un reſte d'huile, &c. A la vûe de ces faits & d'autres ſemblables, ou encore plus frappans, il ne vient à l'eſprit de perſonne de dire qu'ils peuvent provenir de certaines diſpoſitions des corps qui nous ſont inconnues. Nous ne connoiſſons pas préciſément juſqu'où vont les forces de la nature ; mais nous ſçavons qu'elles ne vont pas juſques-là. Ce ſont-là des effets produits ſans machines, ſans aucun apprêt, viſiblement éloignés & ſûrement indépendans de tout reſſort caché, & en cela bien differents de ces ſecrets merveilleux que les hommes ont inventés, & dont ils réiterent le ſuccès à leur gré long-tems après la premiere découverte.

Juin 1742.

On voit encore ici quelques réflexions de M. Bayle, dont on commence à appercevoir plus distinctement les véritables sentimens. Voici le precis de sa doctrine sur les miracles. « 1o. Il ne faut » point nier leur existence. 2o. Il » faut admettre leur surnaturalité, » c'est-à-dire, qu'ils surpassent les forces du monde visible. 3o. Il faut » les attribuer à des intelligences, » qui changent d'emploi. 4o. Ces » intelligences seront dépendantes » & causes occasionnelles du premier » moteur dans le systême des Déis» tes. Elles se conduiront par fan» taisie dans le nouveau sistême » d'athéisme que M. Bayle a in» venté. Elles seront sujettes à la » mort dans l'opinion des Payens. » Mais où M. Bayle a-t-il pris, » ajoute l'Auteur, que les intelli» gences ou les Divinités subalter» nes des Payens étoient sujettes » à la mort. On pourroit demander aussi à propos pourquoi il est des Auteurs toujours sûrs de trouver grace devant un certain

Public, quelque chose qu'il leur plaise d'avancer. Quand ils seroient convaincus en mille occasions d'avoir débité des faussetés, & des rêveries, d'avoir parlé ou écrit sans penser à ce qu'ils disoient, ou à ce qu'ils écrivoient, leur authorité n'en souffrira rien. Leur crédit est établi, il ne diminuera point, on entend toujours dans l'esprit d'un certain Public, dont il est permis à chacun de se croire bien distingué.

30. *Quelle est la force & l'autorité du vrai miracle.*

Le miracle est un effet, où Dieu » viole les loix de la nature pour » attester ce qui nous est annoncé » de sa part. En ce sens Dieu par» le aux hommes par les miracles : » car il y a deux sortes de paroles. » La premiere est un signe, qui fait » connoître par lui-même ce qu'on » pense ou ce qu'on veut, telle est » la proposition, qui exprime clai» rement de quoi il s'agit. La se-

» conde eſt un ſigne, qui approu-
» ve ou qui ratifie ce qui eſt connu
» d'ailleurs, tel eſt le *oui*, ou le
» *non*, qui eſt ſouvent toute la ré-
» ponſe que nous recevons à nos
» interrogations, ou par lequel
» quelqu'un adopte ou confirme ce
» qu'un autre nous dit. Le mira-
» cle eſt une parole de la derniere
» eſpece; c'eſt un ſuffrage divin,
» qui vient à l'appui d'une choſe
» qui eſt, ou qui a été, ou qui ſera
» bien-tôt déclarée. De-là vient
» que les mots latins *ſignum*, *oſten-*
» *tum*, *prodigium*, *portentum*, ſont
» ſouvent les ſynonimes du mot
» miracle.

Notre Auteur fait remarquer l'origine & l'antiquité de cette perſuaſion où ſont tous les hommes que le Ciel leur parle par les miracles. Elle eſt de même âge que le monde-même, elle a été univerſellement répandue. L'hiſtoire ſainte déclare qu'elle étoit commune aux Juifs & aux Egyptiens, & les fables des Gentils la ſuppoſent. « C'étoit un préjugé légiti-

» me que Dieu avoit fait naître
» dans l'esprit des hommes dès le
» commencement du monde. Les
» hommes virent que Dieu leur
» répondoit souvent par des mira-
» cles, quand ils s'adressoient à
» lui, & que leur apparoissant sous
» une figure humaine, & leur dé-
» clarant ses volontés par une figu-
» re sensible, les miracles attes-
» toient aussi-tôt que cette parole
» étoit celle du Souverain Maître.
» Considérons la maniere dont un
» petit enfant apprend le langage
» de sa nourrice & des autres. Il en-
» tend les mots qu'on prononce
» quand on lui donne ou qu'on lui
» enleve quelque chose. Il conçoit
» que ces mots sont des signes, &
» de quoi ils le sont, que c'est à lui
» qu'on les adresse, qu'on prétend
» établir avec lui un commerce
» de pensées, & lui parler. Ce fut
ainsi que Dieu accoutuma les pre-
miers hommes à prendre les mi-
racles pour sa parole. Il les fit &
les réitera dans les circonstances
propres à faire entendre aux hom-

mes qu'il vouloit leur parler pour confirmer ce qui leur avoit été annoncé de sa part.

On nous rappelle aussi un grand nombre d'exemples, tant de l'Ancien Testament que des Evangiles & des Actes des Apôtres, qui s'accordent tous à montrer que les miracles ont été promis, demandés & accordés comme des témoignages, des signes, des suffrages. Tout cela se voit très-bien rapproché & suivi de plusieurs textes des Peres, aux pages 40, 41, 42, 43, 44.

L'Auteur veut bien ensuite répondre à une objection qui ne mérite guéres d'être refutée, mais qui lui donne lieu d'exposer avantageusement une doctrine très-sensée. » Dieu n'avoit pas besoin, » dira quelqu'un, de ce moyen » exterieur & sensible pour nous » reveler ce qu'il vouloit. » Il faudroit être bien ami des fausses conclusions, pour inferer de là que Dieu n'a pas dû choisir ce moyen. Entre plusieurs moyens convena-

 bles

bles il en a pû, sans doute choisir quelqu'un dont il n'avoit pas besoin, & rien ne prouve qu'il n'ait pas dû choisir celui-ci. On seroit peut-être plus étonné de l'air de réflexion avec lequel quelqu'un pourroit dire que l'Auteur de la raison ne doit nous parler que par les principes de notre raison, & par les idées qui ont une connexion nécessaire avec ces principes; que c'est-là le vrai langage d'un Dieu qui est la raison même, & que cette façon de nous parler n'a pas les inconveniens des autres, qui peuvent être bien sujettes à l'illusion. Mais la raison elle-même, si on veut la consulter, détruira bien-tôt ce raisonnement; car elle sera la premiere à nous dire, que si Dieu veut mettre notre obéissance à l'éprevve, comme il le peut, sur des objets d'eux-mêmes indifferens, il faut nécessairement qu'il nous fasse connoître sa Loi par une autre voie que par les idées essentiellement liées avec les principes de la raison; puisque la raison toute

ſeule nous diroit préciſement que ces objets deviendront bons ou mauvais pour nous, quand ils ſeront commandés ou défendus. D'où il faut conclure premierement que ſi vous n'êtes point aſſûré qu'il ſoit impoſſible à Dieu de vous impoſer ces ſortes de Loix, vous ne pouvez auſſi aſſurer qu'il n'a point dû vous parler autrement que par votre raiſon. Mais on n'en demeure pas à cette incertitude ſi l'on ſuit ſa raiſon. Elle nous dit clairement que Dieu eſt un Maître Souverain & libre, & par conſéquent qu'il peut nous défendre ou nous ordonner ce qu'il auroit pû abandonner ſans précepte & ſans défenſe à nos inclinations. Ainſi c'eſt la raiſon même qui me diſpoſe à écouter autre choſe que mes idées, ſans me dire encore ſi la voix qui peut ſe faire entendre à moi ſera une impreſſion faite immédiatement ſur mon ame, ou une révelation extérieure qui frappera mes ſens.

La raiſon me dit encore quel-

que chose de plus. C'est elle qui me fait reconnoître que les beautés & les avantages qui résulte de la varieté & du concert de toutes les parties de cet univers, rendent un glorieux témoignage au Créateur ; que ce Dieu Tout-puissant me parle par son ouvrage, & qu'en me le montrant, il me demande le tribut d'amour, d'admiration & d'obéissance que je lui dois, indépendamment de toute loi arbitraire. La raison me portera donc aussi à croire que l'effet qui me fait appercevoir un véritable dérangement dans l'ordre de cet ouvrage, est encore un nouveau langage, & celui-là même que je dois attendre du Créateur, s'il a quelque loi nouvelle à m'intimer. Tout cela s'acccordera parfaitement avec ce qu'on a pû remarquer depuis que la parole de Dieu a fait sortir du néant tous les êtres materiels pour les ranger dans le bel ordre où nous les voyons. Il a bien paru que ce Sage Auteur les avoit soumis à des loix stables & dura-

bles, qu'il s'est proposé de ne point enfraindre & de ne point laisser violer. *Præceptum posuit & non præteribit.*

C'est-à-dire, selon la remarque de Salmeron, qu'il a resolu de ne permettre, l'infraction ou l'interruption de ces loix que pour des raisons importantes & toujours dignes de lui ; comme lorsqu'il s'agit de nous déclarer les vûes qu'il a sur nous.

Nous avons aussi remarqué que les premiers hommes ont été, & ont dû être persuadés par les circonstances où se faisoient les miracles, que Dieu vouloit leur parler par l'interruption de ces loix, & par cette suspension du cours ordinaire de la nature. Ainsi tout ce que dit à ce sujet l'Auteur de la Dissertation est véritablement puisé dans les réflexions des plus sçavans hommes, aussi-bien que dans les traditions les plus dignes de foi ; & l'on vient de voir que la plus saine raison est toute disposée à les adopter. Notre Auteur continue

encore à la satisfaire, quand il nous fait souvenir que Dieu a parlé aux hommes de deux manieres également dignes de celui qui a fait de l'homme un composé de l'esprit & des sens. « Le Seigneur a donc em- » ployé deux manieres de se révé- » ler aux hommes, l'une intérieu- » re & privée, l'autre exterieure » & publique. La premiere est » l'inspiration, & c'est ainsi qu'il » a parlé à chaque Prophête en » particulier. La seconde est le » miracle. C'est ainsi qu'il a parlé à à des Nations entieres, aux Egyp- » tiens & aux premiers Israëlites » par le ministere de Moyse, aux » Juifs par le ministere de J. C. » aux Juifs & aux Gentils par le » ministere des Apôtres. Il étoit aussi convenable, dit l'Auteur dans un autre endroit, que Dieu « nous » conduisît par les sens, sur-tout » ayant eu dessein de nous réunir » en une societé dont le commer- » ce le plus important fut la Reli- » gion. Il a donc dû ne point par- » ler à chaque homme en particu-

» lier, mais adresser à tous ensem-
» ble une parole commune, telle
» qu'est le miracle. Elle est à la
» portée de tout le monde, intel-
» ligible aux plus simples, courte
» & abregée, frappante & d'une
» vertu très-efficace pour déclarer
» & imprimer bien avant dans les
» esprits les vérités & les ordres qui
» viennent de Dieu.

On résout aisément une autre espece d'objection si l'on fait attention qu'un miracle est toujours la voix de Dieu, soit qu'il l'opére immédiatement & par lui-même; soit que le miracle soit operé par le ministere d'une intelligence céleste, qui execute ses ordres. L'on distingue à cette occasion trois especes, ou trois ordres de miracles. Le premier est de ceux qui sont au-dessus de la nature creée, soit visible ou invisible. Le second comprend ceux qui sont contre la nature, on entend seulement ici la nature visible. Sous le troisiéme on range ceux qui ne sont point selon la nature sensible. Les premiers ne peuvent être pro-

duits par une vertu finie, ils exigent l'action immédiate du Tout-puissant. « Tels sont la résurrec-
» tion d'un mort, la restitution d'un
» organe détruit, la multiplication
» d'un corps, comme des pains &
» des poissons par J. C. &c. Les miracles dont on dit qu'ils sont contre la nature, sont ceux que tout homme juge contraires à toutes les dispositions naturelles. « Tel-
» le est la conservation des trois
» Compagnons de Daniel dans la
» fournaise, l'affermissement des
» eaux sous les pas de J. C. l'en-
« levement d'Enoch, & d'Elie. Les miracles dont on dit précisément qu'ils ne sont pas selon la nature, sont des effets qui tout merveilleux qu'ils sont, ne semblent pas cependant contraires à toutes les dispositions naturelles, mais qui ne peuvent aussi provenir de ces seules dispositions, telles qu'elles sont, quand elles seroient secondées de toute l'industrie humaine. Telle est la guerison parfaite & subite d'une playe ou d'u-

ne maladie, le deſſéchement d'un arbre &c. Lorſque ces effets ſuivent éxactement & ſans délai la parole qui les annonce ou les commande. Pour produire les miracles de la ſeconde & de la troiſiéme eſpece, Dieu peut employer l'action de quelqu'autre créature; & en cela ils different également les uns & les autres de ceux du premier ordre, leſquels ne peuvent être produits que par Dieu ſeul, agiſſant immédiatement & par lui-même, ſans le concours d'aucune créature.

4°. *Que doit-on penſer des œuvres diaboliques?*

Ce qui eſt du reſſort de la nature Angelique ne paſſe point les forces naturelles du Démon; & puiſque pluſieurs grands miracles du ſecond ordre, ſont attribués aux Anges pour l'execution & l'action immédiate qui les a produits, on peut dire que le Démon a le pouvoir phyſique de produire les

œuvres, où l'on n'apperçoit que des effets surnaturels du second ou du troisiéme ordre. Nous lisons dans les Livres saints qu'il lui a été permis quelquefois d'user de ce pouvoir. « Il a fait tomber le feu du » Ciel sur les troupeaux de Job.... » Il a transporté la personne même » du Sauveur sur le pinacle du Tem» ple, &c. Van-Dale Médecin Anabaptiste de Harlem, & Serces autre Ecrivain Protestant, ont prétendu que les miracles attribués au Démon n'ont jamais été que l'effet de l'adresse & de l'imposture des hommes. Notre Auteur nous renvoye à quelques ouvrages très-propres à faire sentir combien ces Ecrivains ont peu respecté les passages de l'Ecriture, & l'interprétation commune des Saints Peres. Le premier de ces ouvrages est la Réponse à l'Histoire des Oracles de M. de Fontenelle. Le second, sont les sçavantes Lettres d'un Pere Benedictin de la Congrégation de S. Maur, que sa pieté, son mérite, & les services qu'il a rendus

à l'Eglise, ont élevé à l'Episcopat. Le troisiéme est un Traité Dogmatique sur les faux miracles, donné depuis peu au Public par un célébre Docteur de Sorbonne.

M. Bayle ne trouve pas tant de difficulté à convenir que le Démon soit auteur de plusieurs effets vraiment au-dessus de toutes les forces de la nature visible. Dans la nécessité où il est de reconnoître quelques miracles vrais ou faux, il paroît en admettre très-volontiers quelques uns qui ne sont pas dignes de Dieu. Il commence même à être un peu crédule, quand il ne s'agit que de croire au Démon. On remarque qu'après avoir affecté de se mettre en garde contre une trop grande crédulité, il débite cependant sérieusement plusieurs faits que bien d'autres regarderoient comme de petits comptes, & s'il est quelque effet prodigieux que l'on ne puisse pas absolument garantir pour l'œuvre de Dieu, il aime mieux en faire honneur à quelque Intelligence bien éloignée des

vues d'un Etre parfait. Ainſi lorſqu'il parle des prédictions que l'on attribue à Angelo Cattho Archevêque de Vienne en Dauphiné ſous Louis XI, il le fait regarder comme un homme de Cour, & adonné à l'Aſtrologie judiciaire, auquel Dieu n'auroit jamais accordé le don de prédire l'avenir. Cependant un Hiſtorien anonyme s'exprime bien différemment. *Le Duc de Bourgogne*, dit-il, *connoiſſant le grand ſens & vertu de Cattho, le retint en ſon ſervice, & lui donna penſion. C'étoit un perſonnage de bonne vie, grande littérature & modeſtie, & très-ſçavant ès Mathématiques .... Il décéda ayant vécu ſaintement & auſterement, & gît en ſon Egliſe de Vienne.* Quoiqu'il en ſoit, M. Bayle aime mieux voir en lui en Aſtrologue qu'un Mathematicien, un homme en commerce avec quelque *Diable*, quelque *eſprit déreglé*, qu'un homme favoriſé de Dieu. Il ſeroit naturel de croire qu'Angelo Cattho devoit ſa réputation d'Aſtrologue au goût qu'il avoit

pour les Mathématiques ; mais cela n'iroit pas si juste au but de M. Bayle. Il faut qu'il soit véritablement Astrologue, afin qu'on se trouve embarrassé à expliquer comment il a pu prédire ces choses, & que l'on ne puisse sortir de cet embarras qu'avec le secours d'un Démon. *Qu'un Diable, qu'un esprit déréglé s'engage à manifester l'avenir à des faiseurs d'horoscopes* ..... *On le peut comprendre ; car puisqu'il est criminel, rien n'empêche qu'il n'ait des caprices & des fantaisies grotesques* .... *Mais d'ailleurs*, continue-t-il, *un esprit créé est-il capable de voir que dans* 20 *années le mari d'une jeune femme, (Guillaume Briçonnet) sera Cardinal ? Pour prédire cela ne faudroit-il pas connoître la suite d'un nombre presqu'infini de mouvemens corporels & spirituels ? La créature peut elle embrasser tant de choses à la fois ? & si elle les embrasse, il n'y a plus de franc arbitre ; toutes les pensées des hommes sont attachées d'un lien naturel & indissoluble les*

unes à la queue des autres. Voila donc des abymes, &c. L'Auteur de la Dissertation ne convient point de la peine où M. Bayle paroît se trouver, quand celui-ci se croit obligé de conclure qu'il n'y a plus de *franc arbitre.... Que toutes les pensées des hommes sont attachées d'un lien naturel & indissoluble les unes à la queue des autres.* Il n'est pas permis d'avoir un peu lu son Bayle sans avoir reconnu dans un bon nombre de ses principes & de ses raisonnemens le grand ennemi de la liberté, & le Docteur zelé de la fatalité. C'est un endroit des plus curieux que celui-ci, où l'Auteur de la Dissertation fait toucher au doigt le véritable but de M. Bayle, en rassemblant les différentes pieces d'un sistême, qui lui est encore commun avec Machiavel. On nous fait voir dans ces divers génies, & dans cette infinité de petites Intelligences dont il lui a plu de farcir l'univers, toute autre chose que des causes occasionnelles qui déterminent Dieu à produire

les effets miraculeux. On découvre que, suivant sa pensée, ce sont les desirs nécessaires de ces génies, la succession de ces desirs, leur conflit ou leur accord, la supériorité des uns, l'infériorité des autres, ou l'égalité des forces avec lesquelles ils se résistent mutuellement, qui produisent l'ordre de choses que nous voyons. Ce morceau où l'on trouve les fines attentions de la Critique commence à la page 141. Il est un peu trop long pour être cité dans un Extrait. Voici du moins ce qui en résulte & ce qui le termine.

« La nécessité de l'Infini & de » quelque Intelligence distinguée » de l'homme, & plus puissante que » l'homme est reconnue par le héros des Impies de nos jours, qui » plutôt que d'admettre un esprit » infiniment parfait, trouve bon » de restraindre l'infini au nombre & à la durée, & de partager l'intelligence parfaite entre » une multitude d'êtres imparfaits. » Dites à notre Critique que pour

» entrer dans sa pensée, il faudroit
» conclure qu'il y a dans l'univers
» autant de génies ou d'esprits qu'il
» y a de particules de matieres les
» plus petites, & par conséquent
» autant d'esprits faiseurs de mira-
» cles que d'atomes; qu'il est donc
» bien étonnant que les miracles
» au lieu d'être si rares, ne four-
» millent pas. Il nous répondra
» que l'activité des génies rencon-
» tre bien des obstacles, & que
» d'ailleurs la plupart sont bornées
» à ne pouvoir travailler qu'aux
» merveilles de la nature, & sont
» purement des formes plastiques
» ..... Ces formes plastiques sont
» une infinité de petits génies, &
» de minces Intelligences qui pré-
» sident à chaque partie organique
» des corps naturels, & qui ont pré-
» cisément la mésure de connois-
» sances & l'idée nécessaire à leur
» emploi; elles sont toutes logées
» à propos près de la matiere de
» leur ouvrage, & sans être diri-
» gées par la volonté d'une souve-
» raine Intelligence, sans aucun

» concert entre elles, leur commun
» travail produit ce bel univers où
» tout paroît si bien concerté, par-
» ce que la nécessité que les choses
» soient comme elles sont, en ban-
» nit la confusion & le hazard.

Il faut avouer que les égaremens des plus beaux esprits qui ont abandonné la Religion, sont un grand triomphe pour elle. Sans parler de toutes les autres raisons qui démontrent l'existence d'un Dieu, les mêmes autorités qui nous obligent à reconnoître qu'il y a des Diables, ne nous apprennent-elles pas aussi que ces Démons ont confessé un Dieu, qu'ils ont été obligés d'obéir au nom d'un Dieu? Outre cela par quel principe ces Diables sont-ils determinés à nuire & à souffrir, s'ils n'ont pas été condamnés, par un Maître Souverain, au désespoir qui les rend malfaisans? Comment a-t-il pû se faire enfin que sans un premier & unique déterminant, sans avoir pû s'accorder entr'eux, ils ayent tous conspiré à établir l'ordre de l'univers. On dit qu'ils ont suivi la nécessité de leur na-

ture. Mais cette néceſſité n'eſt pas un être ſingulier, qui influe ſur les autres; ce ſont donc autant de néceſſités qu'il y a de natures différentes; & de toutes ces natures neceſſaires, qui n'ont reçu leur néceſſité & leur détermination d'aucun principe bon & ſage; ne doit-il pas réſulter une néceſſité de deſordre, plutôt qu'un ordre, & une harmonie néceſſaire. Notre Auteur a bien raiſon de croire qu'on le diſpenſe de refuter plus au long de pareilles extravagances. Revenons à ſa doctrine ſur les faits ſurnaturels dont le Démon peut être l'Auteur.

On nous fait ſouvenir ici qu'il eſt ſi eſſentiel au miracle de s'annoncer comme la voix de Dieu, que ſi un effet qui tient du prodige, n'eſt pas rapporté à Dieu, ce n'eſt pas même un faux miracle, c'eſt une œuvre purement diabolique. Tels ſont les prodiges qu'on remarque dans les Energumenes, & ceux qui ſont le fruit de la magie, où le Démon ne s'arroge rien que

ce qui convient à sa condition funeste. Mais comme il est constant par le témoignage des Peres, que le Démon a fait certains prodiges qu'il donnoit pour l'œuvre de Dieu, soit qu'il parût s'attribuer à lui-même l'autorité & le pouvoir d'un Dieu, afin d'engager les hommes à l'idolâtrie ; soit qu'il voulût accréditer quelque hérésie ; c'est-là ce qu'on doit appeller de faux miracles.

On nous fait encore distinguer ici deux especes de faux miracles. Il y a des miracles faux quant aux signes, & réels quant à la substance: ce sont ceux que les Démons opéroient réellement, mais qui n'offroient qu'un témoignage & un signe trompeur, dont les hommes pouvoient reconnoître la fausseté.

Il y a d'autres miracles faux quant à la substance & quant au signe : ce sont ceux qui n'ont que l'apparence du prodige que l'on croit voir. Cette apparence de miracle ne laisse pas de tenir du prodige, en ce que tout l'art & toute

la force humaine ne sçauroit atteindre à une pareille illusion. C'est là ce que l'on appelle communément *prestiges*; & c'est le seul moyen que les Démons puissent employer, quand ils veulent que l'erreur paroisse autorisée par les miracles du premier ordre.

On peut demander à present si l'on ne doit pas regarder comme de vrais miracles certains effets miraculeux produits physiquement & immédiatement par le Démon. L'Auteur avant que de resoudre la question, rappelle plusieurs traits de l'Histoire Sainte, entr'autres le massacre des premiers nés d'Egypte, la mort de Her & d'Onan, celle d'Ananie, & de Saphire, & autres semblables effets, dont Dieu est dit être l'Auteur, sans qu'on sçache s'il n'employa point dans ces occasions l'action d'un Démon ; ce qui ne seroit pas permis de croire, si le Démon ne pouvoit produire immédiatement un effet, dont Dieu est regardé comme le premier Auteur. On rappelle aussi d'autres ef-

fets produits immédiatement par le Démon, & qui paroiſſent cependant devoir être rapportées à Dieu, comme à celui qui les avoit ordonnées, ou qui ne les avoit permis qu'avec une attention ſpéciale à les diriger vers une fin digne de lui. Et de tout cela l'Auteur conclut qu'il y a eu de vrais Miracles » des miracles Divins, où le » Démon en qualité d'Agent pu» rement inſtrumental a concouru » autant, & ſelon que Dieu le lui a » preſcrit ..... Si l'on diſoit que » Dieu a fait ce miracle (il s'agit » de la mort des ſept maris de Sa» ra) on diroit qu'il a fait un vrai » miracle; car on ne ſçauroit trou» ver là rien de faux. L'évene» ment eſt véritablement réel, il » n'a d'ailleurs aucune fauſſe ſi» gnification, aucun rapport faux. » Or quand l'effet eſt digne d'être » ordonné de Dieu ..... & que » le ſigne attaché à cet effet con» vient à Dieu, le miracle ne peut » être que Divin ..... Oſeroit-on » nier qu'il fit périr les maris de

»Sara pour confirmer la loi »qui défend l'uſage criminel du »mariage ? » Mais ceci prend déja un peu ſur l'article ſuivant, où nous devons apprendre à faire un juſte diſcernement entre les vrais & les faux miracles.

ARTICLE XLII.

ELOGE HISTORIQUE DE Monſieur le Cardinal de Polignac.

L'Interêt, que nous prenons à la gloire de la France, à laquelle M. le Cardinal de Polignac a fait tant d'honneur : Les obligations, que lui a la République des lettres, qui, ſans doute, le placera dans ſes faſtes parmi ſes Mecenes, & ſes plus illuſtres Auteurs ; les bontés, dont il a conſtamment honoré notre Compagnie : & en particulier notre College de Paris, où il a brillé avec tant d'éclat dans le cours de ſes premieres études ; l'acceuil qu'il a toujours fait à nos

Mémoires, & à plusieurs de ceux, qui y travailloient; tous ces motifs nous faisoient souhaiter avec ardeur d'être des premiers à lui donner dans ces mêmes Mémoires un témoignage public de notre reconnoissance, & à le faire connoître à la Postérité tel qu'il étoit, le seul moyen de faire son Eloge; mais quelque empressement, que nous eussions de nous acquitter de ce devoir, il ne nous a pas été possible d'être instruits plûtôt de plusieurs circonstances de sa Vie, qu'on ne nous auroit point pardonné d'avoir passé sous silence, & nous avons d'illustres Témoins de ce que ce retardement a coûté à notre cœur.

Melchior de Polignac naquit au Puy l'onziéme d'Octobre de l'année 1661. & fut le troisiéme Fils de Louis Armand Vicomte de Polignac, Marquis de Chalençon, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Vivarets, du Velay, & de la Ville du Puy; & de Jacqueline de Beauvoir, sa troi-

ſiéme Femme, Fille de Scipion de Grimoard de Beauvoir, Comte du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, & ſon Lieutenant Général en Languedoc. Nous ne dirons rien de la grandeur, & de l'antiquité de la maiſon de Polignac; il n'eſt point conteſté qu'elle ne ſoit une des premieres du Royaume, & ſa fidélité envers nos Rois eſt le luſtre, dont elle a toujours été le plus jalouſe.

Melchior deſtiné de bonne heure à l'Egliſe, fut envoyé fort jeune à Paris pour y être élevé dans notre College, & pour y faire ſes études d'humanités. Jamais Penſionnaire ne s'eſt plus diſtingué dans ce Séminaire, où ſe trouve ordinairement la plus illuſtre jeuneſſe du Royaume, & où il falloit pour primer, comme il fit, avoir bien de l'eſprit, & une grande application à l'étude. Ses ſuccès ne firent pourtant point de jaloux; car il vouloit dès lors être aimé, & il n'étoit pas poſſible de lui refuſer ſon amitié. Quand il eût fini ſa

Rhétorique, il paſſa au College d'Harcourt, pour y étudier en Philoſophie.

Le Carthéſianiſme commençoit à partager l'Univerſité de Paris; les Jeunes Profeſſeurs n'omettoient rien pour lui donner la vogue; mais les Anciens tenoient bon pour le Péripatéticiſme, & le Régent de l'Abbé de Polignac étoit des plus zélés pour Ariſtote. Il n'oublia rien pour inſpirer le même zele à ſon nouveau Diſciple, parce qu'il comprit d'abord tout l'avantage, qui en reviendroit à la cauſe, qu'il défendoit; mais il n'y réuſſit point. L'Abbé de Polignac n'étudioit les cahiers de ſon Profeſſeur, que pour les refuter, & donnoit ſa principale application aux opinions de Deſcartes. C'étoit le vrai moyen d'apprendre parfaitement l'une & l'autre Philoſophie; auſſi quand il fallut ſoûtenir des Theſes à la fin du Cours, il ſe trouva en état de répondre ſur toutes les deux. Par complaiſance pour ſon Maître, il donna la préférence à la premiere,

& dans une ſeconde ſéance, il ſoûtint ſes propres ſentimens. C'étoit la premiere fois que le Carthéſianiſme paroiſſoit en aſſertions dans des Theſes publiques, & il ne pouvoit pas entrer en poſſeſſion de l'Ecole dans une conjoncture plus favorable; la ſingularité du fait, & la réputation du Soûtenant attirerent beaucoup de monde à ces deux Exercices: la maniere, dont l'Abbé de Polignac avoit défendu les anciens ſentimens, fit voir qu'il ne les avoit pas condamnés ſans les entendre, & le vieux Profeſſeur lui ſçut un gré infini de la bonne foi, avec laquelle il avoit fait valoir une cauſe, qu'il croyoit mauvaiſe; mais cela même ne ſervit qu'à relever le triomphe de la Doctrine, qu'il avoit adoptée.

L'Abbé de Polignac paſſa enſuite quelque tems dans le monde avec le Vicomte, ſon Frere, ſous la conduite d'un Gouverneur, & fut bien-tôt connu de ce qu'il y avoit à Paris de perſonnes de condition,

& de mérite. Tous le regarderent comme le Jeune Homme de la plus grande eſpérance, & dans la fauſſe perſuaſion, où l'on eſt aſſez communément, que les Familles ne doivent conſacrer au Seigneur que leurs moindres Sujets, pluſieurs regretterent qu'on lui eût fait prendre le parti de l'Egliſe. Ce parti étoit cependant de ſon choix, & nous ſçavons même qu'il avoit eu deſſein de s'y attacher par les liens les plus indiſſolubles. Il fit enfin ſes études de Théologie, & il y ſoûtint toute la réputation, qu'il avoit acquiſe pendant ſa Philoſophie.

En 1689. Le Cardinal de Bouillon le mena à Rome, & le fit entrer au Conclave, où Aléxandre VIII. fut élû. On le goûta extrêmement dans cette Cour, où il y a bien des Connoiſſeurs, & où le vrai mérite eſt preſque toujours une voie ſûre pour parvenir. Louis XIV. y avoit envoyé en même tems le Duc de Chaulne pour terminer les démêlés, qui avoient été pouſſés fort loin entre le S. Siege

& la France sous le précédent Pontificat, & Sa Majesté avoit témoigné qu'elle souhaitoit que l'Abbé de Polignac eût part à cette négociation. Le nouveau Pape lui donna donc plusieurs Audiences, au sortir desquelles il se plaignoit en badinant, que ce jeune Abbé étoit un vrai Séducteur. » Il ne »me contredit jamais, disoit il, il »paroît toujours être de mon avis, »& je ne sçai comment, pour l'or»dinaire, il m'entraîne dans le »sien. » Ce que Louis XIV. dit après une assez longue Audience, qu'il avoit donnée à l'Abbé de Polignac nouvellement arrivé de Rome, revient au même, quoiqu'il y paroisse une sorte d'opposition, »Je viens d'entretenir un Hom»me, & un Jeune Homme, qui m'a »toujours contredit, & qui m'a »toujours plu. » Ce témoignage des deux meilleures Têtes de leur siecle ouvrirent à l'Abbé de Polignac une entrée bien brillante dans le grand Monde. Aussi dans le peu de tems, qu'il resta pour lors à la

Cour, il fit toutes les liaisons, qu'il voulut, & il donna une grande idée de son discernement, par le choix qu'il en fit.

L'Etude faisoit néanmoins sa principale, & plus chère occupation. Il étudioit tout ; mais sans confusion : jamais personne n'a eu plus d'ordre dans l'esprit, une pénétration plus vive, une mémoire plus heureuse, il a tout lu, & à l'âge de quatre-vingt ans il n'avoit rien oublié. On ne sortoit point d'avec lui, qu'on n'eût appris quelque chose, les plus sçavans l'avouoient avec étonnement, & c'est de quoi nous avons été témoins bien des fois à Paris & à Rome. Cependant les agrémens, qu'il trouvoit par-tout & à la Cour, & à Paris, ne lui firent point perdre de vûe l'Etat, qu'il avoit embrassé, & en 1692. il entra au Séminaire. Il n'y fut pas long-tems, & lorsqu'il y pensoit le moins, le Roi le nomma son Ambassadeur en Pologne.

Ce Royaume étoit alors gouverné par un Prince, qui non-seu-

lement étoit le Héros du Nord, le Libérateur de l'Empire, & l'Admiration du Grand Condé ; mais encore ſçavant, aimant les Sciences, & auſſi capable de préſider à une Académie, que de commander une Armée. Un Roi de ce caractere ne pouvoit manquer de goûter beaucoup l'Abbé de Polignac, & il connut en effet bientôt tout ce qu'il valoit ; il ne ſe laſſoit point de le voir, & de l'entendre. Ce vieux Monarque, tout couvert de lauriers, qui avoit attiré à ſa Cour un grand nombre de perſonnes de mérite en tout genre, n'avoit point de plus doux momens que ceux, qu'il paſſoit à entretenir un Ambaſſadeur de trente-deux ans, à qui il pouvoit parler de tout, qu'il ſe plaiſoit à mettre aux priſes avec les plus vieux Guerriers, les plus habiles Politiques, & les Perſonnes les plus conſommées dans toute ſorte de Sciences. Ces entretiens étoient devenus les plaiſirs les plus piquants de la Cour de Sobieski.

L'Abbé de Polignac étoit néanmoins bien éloigné de croire qu'il ne lui restoit plus rien à apprendre, & il a été jusqu'à sa mort dans cette maxime, qui est celle de tous les Grands Hommes, qu'il n'est personne, dont on ne puisse tirer quelque lumiere. Pendant son séjour en Pologne, il rechercha la conversation de quantité de Sçavans du Nord; il eut des conférences avec les plus habiles Rabins, & l'un d'eux le mit un peu dans le goût de la Philosophie Arabe: elle avoit même fait sur lui une sorte d'impression, & il croyoit assez volontiers qu'il y avoit dans la Nature quelque chose, dont on se doutoit moins, à mesure qu'on devenoit vraiment Physicien. Cette prévention ne l'a pourtant point empêché de demeurer constamment attaché à la bonne Physique.

Lorsqu'il retournoit de Pologne en France, il prit sa route par la Hollande, & il y eut avec Bayle une conversation, à laquelle peu

de gens ſçavent que nous ſommes redevables de *l'Anti-Lucrece.* Cet Homme ſingulier, qui n'a jamais ſçu ſe fixer ſur la Religion, qui étoit né Calviniſte, qui a vêcu aſſez long-tems Catholique, qui a fini par faire profeſſion de ne rien croire; mais ſans pouvoir calmer les remords de ſa conſcience, quelque effort, qu'il eût fait pour douter de tout, & qui n'eſt parvenu à rendre par ſes Ecrits la Religion Problématique, qu'en pervertiſſant le cœur; cet Homme malheureuſement trop célebre & trop connu, ſe trouva, quand l'Abbé de Polignac le vit, dans un de ces momens fâcheux, où les plus irréſolus tâchent de s'étourdir par opiniâtreté; peut-être auſſi voulut-il ſe mettre en garde contre l'Abbé de Polignac, qui étoit en réputation d'avoir une raiſon bien ſéduiſante. Quoiqu'il en ſoit, il ſe roidit contre tout ce que l'Abbé lui put dire de plus fort & de plus ſenſé, & dans un moment de dépit de ſe voir réduit à confeſſer

qu'il ne pouvoit être ni Luthérien, ni Calviniste, ni Sacramentaire; puisqu'il avoit lui-même détruit tous les principes, sur quoi ces Sectes sont appuyées, ni par conséquent Protestant; il déclara qu'il l'étoit sur tout, & qu'il protestoit contre toutes les Religions. Comme pour cacher son embarras, plûtôt que pour justifier sa conduite, il citoit Lucrece à tout propos; son Adversaire comprit mieux qu'il n'avoit encore fait, tout le danger de la lecture de ce Poëte, qui a fait tant d'incrédules, & de prétendus Athées; & dans le moment même il prit la résolution de le refuter.

La Providence lui en avoit ménagé le loisir, car il venoit de recevoir un Ordre du Roi de se retirer à son Abbaye de Bonport. On attribua cette disgrace au mauvais succès de ses Négociations à la Diete de Pologne, qui suivit la mort de Jean III. Mais il en faut dans la vie des Grands Hommes pour bien connoître tout ce qu'ils

sont, & personne n'a peut-être montré plus de véritable grandeur d'ame dans les siennes, que M. de Polignac. Il est vrai que dans celle-ci, il étoit persuadé que le cœur de son Maître n'étoit point changé à son égard, & n'avoit nulle part aux rigueurs, dont il usoit envers lui, & cela lui suffisoit. Il auroit pû se les épargner ces rigueurs, ou du moins les faire cesser d'abord; mais il en auroit trop coûté à ceux, qui l'avoient fait échoüer en Pologne, & il ne put s'y résoudre. Héroïsme, dont il y a bien peu d'exemples dans l'Histoire, & qu'il a renouvellé plus d'une fois dans la suite, sur-tout dans une occasion bien délicate, où content d'avoir le Roi pour témoin de la sagesse de sa conduite, il aima mieux en laisser douter le Public, que de la justifier aux dépens d'une Personne, qu'il avoit voulu servir, & qui le trahissoit.

N'envisageant donc le séjour, qu'il étoit obligé de faire à Bonport, que du côté du repos, qu'il lui pro-

curoit, il l'employa à composer la plus grande partie de l'Ouvrage, dont il venoit de former le dessein, & que l'Abbé Geneſt dans la Préface de *ses principes de Philosophie*, en vers François, appelle un Chef d'Œuvre de Philosophie, & de Poësie. » L'Abbé de Polignac, dit-» il, a sçu pénétrer dans les secrets » de la premiere, & nous les ex-» pliquant par des Vers plus har-» monieux, plus riches & plus ex-» pressifs, que ceux de Lucrece, » il surmonte ce fameux Poëte avec » ses propres armes, & dissipe » tous les enchantemens de la dan-» gereuse Doctrine d'Epicure. » Le peu, que M. Sallengre a publié de ce Poëme Latin dans *ses Mémoires de Littérature*; & ce qu'en ont dit plusieurs personnes d'un goût sûr, à qui l'illustre Auteur l'avoit communiqué, prouvent que cet Eloge de M. l'Abbé Geneſt n'eſt point exageré.

En 1701. l'Abbé de Polignac fut rappellé à la Cour, & la réception que le fit le Roi, convain-

quit tout le monde que, non-seulement ce Monarque n'avoit jamais cessé de l'aimer ; mais encore qu'il n'avoit rien diminué de son estime pour lui. En 1706. il le nomma Auditeur de Rote, & l'on ne douta plus que Sa Majesté n'eût résolu de l'élever aux plus grands Honneurs. L'Abbé de Polignac de son côté ne négligea rien pour se rendre digne de ses faveurs, & pour s'acquitter avec dignité des devoirs de sa nouvelle Charge. Il étudia le Droit à fond, & bientôt il eut la réputation d'être un des meilleurs Juges de la Rote. Le Cardinal de la Tremoille étoit alors chargé des Affaires de France à la Cour de Rome : il n'eut pas long-tems pratiqué l'Abbé de Polignac, qu'il comprit de quelle ressource il pouvoit lui être dans les conjonctures épineuses, où il se trouvoit. Il sollicitoit depuis long tems le Pape Clement XI. pour une affaire, que le Roi lui avoit fort recommandée, il manda à ce Prince qu'il ne voyoit

plus d'autre moyen de la faire réussir, que d'y employer l'adresse, & l'éloquence de l'Abbé de Polignac, & qu'il prioit Sa Majesté de l'en charger : le Roy y consentit, & l'Abbé de Polignac obtint tout de Sa Sainteté. Le Cardinal de la Tremoille écrivit au Roy comment la chose s'étoit passée : l'Auditeur de Rote assûra ce Prince que le succès de sa négociation étoit uniquement dû au crédit du Cardinal, & Louis XIV. étonné, & charmé d'un procédé si rare & si noble de la part de ces deux Ministres, ne différa point d'un moment à en instruire toute la Cour.

En 1706. l'Abbé de Polignac fut rappellé de Rome, & envoyé à Gertrudemberg avec le Marêchal d'Uxelles, pour faire aux Puissances Alliées de la Maison d'Autriche quelques propositions de Paix ; à peine eut-on commencé à lire quelques articles préliminaires, que M. Buys, Chef de la députation Hollandoise, interrompant cette lecture, dit qu'il fal-

loit écarter tout ce détail, parce que, *non dimittitur peccatum*, ce furent ses propres termes, *nisi restituatur ablatum.* L'Abbé de Polignac indigné de cette hauteur, lui répondit : » Messieurs, vous » parlez bien comme des gens, qui » ne sont pas accoutumés à vain- » cre. »

Louis XIV. n'avoit entamé cette négociation, que pour montrer qu'il étoit le Pere de ses Peuples, & Dieu permit pour sa gloire que ses Ennemis l'obligeassent à la rompre : ils s'en repentirent, quand il n'étoit plus tems. Deux ans après le Roy fit la paix à Utrecht en Vainqueur, & ce fut encore en partie par le Ministere de l'Abbé de Polignac, qui, tandis qu'il travailloit à pacifier l'Europe, fut en 1712. créé Cardinal; mais reservé *in petto*; il ne fut declaré que six mois après, lorsque les principaux articles eurent été reglés. Comme le Pape avoit eu la délicatesse de ne le point nommer, tandis qu'il étoit en Hollande, il eut

à son tour celle de prier le Roi de la dispenser de signer le Traité de Paix. Outre la raison, qui demandoit que le nom d'un Cardinal ne parût point au bas d'un Traité conclu avec des Puissances Hérétiques, il en avoit une particuliere par rapport à l'Anglererre; c'est que le Traité d'Utrecht sembloit ôter au Roi Jacques, qui venoit de lui donner sa nomination pour le Cardinalat, toute esperance de remonter sur le Trône de ses Peres.

Nous ne devons pas oublier ici une réponse, que fit le Cardinal de Polignac à Utrecht aux Plénipotentiaires des Hollandois. Ces Messieurs voyant que la face des affaires étoit changée à leur égard par la réunion des Cours de Versailles & de Londres, & comprenant qu'on leur cachoit quelques-unes des conditions du Traité de Paix, déclarerent aux Ministres du Roi qu'ils pouvoient se préparer à sortir de Hollande: le Cardinal, qui n'avoit pas oublié la hauteur, avec

laquelle ils lui avoient parlé à Gertrudemberg, leur dit, » non, Messieurs, nous ne sortirons pas d'ici, nous traiterons chez vous, » nous traiterons de vous, & nous » traiterons sans vous.

De retour à Versailles le Roi le combla de marques de bonté, d'estime & de confiance, & l'on fut persuadé que les graces, que Sa Majesté répandit alors sur lui, n'étoient que pour le préparer à de plus grandes encore; mais elle n'en eut pas le tems. L'affaire de la Constitution *Unigenitus* faisoit alors grand bruit dans le Monde, & sur-tout en France. Louis XIV. après avoir tenté toutes les voyes raisonnables de douceur & de conciliation, étoit enfin résolu à la finir par la seule, qui soit efficace. M. le Cardinal de Polignac, qui pensoit sur ces matieres, & qui parloit, comme il convenoit à une personne de sa dignité & de son caractere, ne pouvoit pas encore imaginer que tout accommodement fût devenu impratiquable; la

pente de son cœur, plus forte quelquefois, que les exemples de tous les siecles, dont il étoit si bien instruit, lui faisoit toujours trouver des adoucissemens à cette maxime incontestable, qu'en matiere de foi, il n'y a de paix à espérer avec l'Eglise, que par une soumission parfaite d'esprit & de cœur. Sa propre experience ne put même jamais l'engager à se défier de ceux, qui avoient abusé de sa droiture, & de sa franchise. C'est le défaut des belles ames ; elles seroient sans tache, si toutes leur ressembloient. Cependant sa conduite, en cette occasion, déplut d'abord un peu à Louis XIV. qui ne douta pourtant jamais de la pureté de ses intentions, & qui trouva bien-tôt dans la suite de cette même affaire de quoi admirer sa grandeur d'ame, & sa générosité.

Avant que M. le Cardinal de Polignac partît pour Utrecht, il étoit entré fort avant dans la confidence de M. le Duc de Bourgo-

gne. Ce Prince, que la France a tant pleuré, & qu'elle pleurera encore long-tems, avoit conçu une estime singuliere pour lui, & deux fois la semaine, à des heures réglées, il s'enfermoit avec lui dans son cabinet, pour profiter de ses lumieres par rapport au Gouvernement, ce qui lui attira des Eloges publics de la part du Roi. Le Cardinal apprit à Utrecht qu'il n'étoit plus, & ne s'en est jamais consolé: la mort du Roi, qui arriva trois ans & quelques mois après, mit le comble à sa douleur: il concevoit mieux que personne combien la perte de ces deux grands Princes étoit irréparable: le respect, la reconnoissance, la vénération, osons dire même l'amour tendre & respectueux, qui l'avoient attaché à leurs personnes étoient, dans son cœur au-dessus de toute expression, & il n'en fut jamais un plus sincere & plus sensible.

Il n'étoit pas moins bien dans l'esprit de M. le Duc d'Orleans,

& il voyoit ſouvent ce Prince pendant les dernieres années de la vie du Roy. Le goût des Sciences & des beaux Arts, qu'ils avoient l'un & l'autre au ſouverain degré, les uniſſoit, & leur faiſoit paſſer enſemble des heures bien agreables. Il n'en fut pas de même, lorſque le Duc d'Orleans fut déclaré Régent du Royaume : tandis que toute la foule couroit au Palais Royal, le Cardinal de Polignac alloit aſſidûment au Louvre faire ſa Cour au jeune Roy. Quelque tems après il fut exilé à ſon Abbaye d'Anſchin, & il y reprit la plume pour continuer ſon Poëme contre Lucrece. Sort bien fatal d'un ſi bel Ouvrage ! Falloit-il que nous n'en fuſſions redevables, qu'aux diſgraces de ſon Auteur, & que ſes plus ſinceres admirateurs fuſſent expoſés à la tentation de regretter qu'elles n'euſſent pas duré plus long-tems ! Mais un Prince auſſi éclairé que le Regent de France, ne pouvoit pas differer à le rapprocher. Il n'alla point à Rome

après la mort de Clément XI Ceux, qui croyoient en ſçavoir la raiſon, lui en firent beaucoup d'honneur; mais ce n'eſt pas à nous à y entrer. Innocent XIII. qui ſuccéda à Clement, étant mort en 1724. le Cardinal de Polignac partit pour le Conclave, & dès que Benoît XIII. eut été élû, il fut déclaré Miniſtre du Roy auprès de ce Pontife. Pendant les huit années, que dura ſon Miniſtere il fit honneur à la France, & il s'en fit beaucoup à lui-même. Le ſeul emploi, qu'il fit du loiſir, que lui laiſſoient les affaires, dont il étoit chargé, ſuffiroit pour illuſtrer ſon nom, & faire chérir ſa mémoire. Il avoit une connoiſſance parfaite de l'ancienne Rome, & quand il auroit vécu avec les Pompées, les Ceſars, les Lucullus, & les Auguſtes, il n'en auroit pas parlé plus ſçavamment. C'étoit le fruit de ſon goût pour les recherches & les découvertes; car il n'en avoit point fait une étude particuliere. Ce fut lui, qui encouragea feu M. Bianchini, qui a fi

bien mérité de la République des Lettres, à débrouiller les précieux restes du Palais de Neron, dont la principale piece, la Sale, où cet Empereur donnoit audience aux Rois, venoit d'être découverte sur le Mont Palatin ; c'est ce qui a donné moyen à M. Bianchini de composer son excellente Description du Palais des Cesars, & la sçavante Dissertation, qu'il y a jointe ; & nous sommes bien instruits que M. le Cardinal de Polignac a eu part de plus d'une maniere à ces deux Ouvrages.

Il avoit formé un autre dessein plus important encore, & bien digne de son amour pour les beaux Arts & de son goût pour l'Antiquité. Il sçavoit que pendant les guerres civiles & les troubles, qui agiterent les plus beaux jours de la République, & le premier siécle de l'Empire, le parti, qui prenoit le dessus, & devenoit maître de Rome, ne manquoit jamais de jetter dans le Tibre toutes les Statues, & les Trophées, qui avoient

été élevés en l'honneur du Parti vaincu : quelquefois on les brisoit, ou on les mutiloit auparavant ; mais pour l'ordinaire on les y jettoit dans leur entier ; ils y sont donc encore, disoit-il, car assûrement on ne les en a point retirés; & la Riviere ne les a point emportés. Or il avoit imaginé de détourner pendant quelque jours le cours du Tibre, & de faire fouiller depuis *Pontemole* jusqu'au Mont *Testacio*, ce qui fait la longueur de trois quarts de lieues. Il auroit fallu creuser un peu avant, parce que ces marbres & ces bronzes ont dû s'enfoncer, & la vase, que le Fleuve entraîne, s'accumuler en grande quantité. Le Cardinal avoit fait niveler le terrein, & il est sûr que la chose est pratiquable. La dépense iroit loin, mais quels trésors n'y trouveroit-on pas ? Il y a même bien de l'apparence qu'on en tireroit de grandes richesses en vases d'or, d'argent, d'airain de Corinthe, &c. Si le Cardinal de Polignac avoit été assez riche pour

tenter l'entrepriſe à ſes frais, le Pape Benoît XIII. qui l'aimoit tendrement, lui auroit accordé toutes les permiſſions néceſſaires, & c'eſt peut-être la ſeule occaſion, où il a regretté de n'être pas plus opulent. Il auroit encore ſouhaité de faire creuſer ſous les ruines du Temple de la Paix, bâti par Veſpaſien, & il ne doutoit preſque point qu'on n'y découvrît le Chandelier d'or & la Mer d'airain, que Titus fit apporter à Rome après la priſe de Jeruſalem.

Il ne connoiſſoit pas moins bien les maiſons de Campagne des plus illuſtres Romains, que les Palais de Rome. Parlant un jour de celles de Sylla & de Marius, qui étoient proches l'une de l'autre, il dit agréablement qu'il ne s'étonnoit plus que ces deux Hommes célébres ſe haïſſent ſi fort, parce qu'outre qu'ils étoient voiſins, le fier Sylla devoit être bleſſé de l'opulence de Marius, & porter envie aux belles Statuës, dont cet orgueilleux Plebeien avoit orné ſes galeries & ſes

jardins C'eſt des ruines de cette même Maiſon de Campagne de Marius, que M. le Cardinal de Polignac avoit tiré les Statuës, qui compoſent l'hiſtoire d'Achille reconnu par Ulyſſe chez le Roy Lycomede. Un particulier de Rome voulant bâtir une Grange près de *Grotta Ferrata*, trouva, en creuſant les fondemens, de grandes ruines, & en avertit le Cardinal, qui ſe tranſporta ſur les lieux, & reconnut d'abord que la Maiſon de Campagne de Marius avoit été en cet endroit; il fit ouvrir la terre, & on découvrit un vaſte ſalon, qu'il fallut percer avec de grandes dépenſes; on y trouva les ſtatues, qui compoſoient la famille de Lycomede, avec Ulyſſe, & Achille déguiſé en Fille. Ces Figures étoient encore à leur place, mais renverſées & la plupart mutilées. M. Adam fut chargé de les reſtaurer, & s'en acquitta à la ſatisfaction de M. le Cardinal, c'eſt tout dire. Son Eminence fut encore redevable à ſes recherches dans les ruines de l'ancienne Rome d'un

très grand nombre de ces pieces rares de l'Antiquité, qui ont été admirées de toute la France: quelques unes lui ont été données, comme le beau bas relief, qui avoit été trouvé dans les Jardins Farneses, & dont le feu Duc de Parme lui fit présent.

De retour en France avec ces richesses, que son zele pour sa Patrie, autant que son goût pour les belles choses, lui avoit fait amasser avec tant de soin & à si grands frais, & obligé de rester à Paris, pour terminer les affaires temporelles de l'Archevêché d'Auch, auquel il avoit été nommé pendant son séjour à Rome; tout le tems, qu'il ne donnoit point au gouvernement de ce grand Diocèse, où il avoit établi, un ordre admirable, il l'employoit à exciter l'émulation pour les beaux Arts & pour les Sciences: il honoroit souvent de sa présence les trois Académies, dont il étoit membre, & les Exercices publics, par tout, où il pouvoit par-là procurer le pro-

grès de l'érudition & de la belle littérature.

Les Experiences de Newton sur les couleurs avoient été tentées plusieurs fois en France, & toujours sans succès, d'où l'on commençoit à inferer que le systême du docte Anglois ne pouvoit pas se soûtenir. M. le Cardinal de Polignac, qui n'a jamais été Newtonien, dit qu'un fait avancé par Monsieur Newton ne devoit pas être nié légerement, & qu'il falloit recommencer les Expériences jusqu'à ce qu'on pût s'assurer de les avoir bien faites. Il fit venir des Prismes d'Angleterre; les Expériences furent faites en sa présence aux Cordeliers, & elles réussirent. Il ne put cependant jamais parvenir à faire du blanc par la réunion des rayons, d'où il conclut que le blanc n'est point le résultat de cette réunion, mais le produit des rayons directs non rompus & non refrangibles. M. Newton, qui s'étoit plaint du peu d'exactitude, & même du peu de

bonne foi des Physiciens François écrivit à M. le Cardinal une Lettre très polie, pour le remercier d'un procedé si honnête, & qui marquoit tant de droiture.

Ce caractere de M. le Cardinal de Polignac a paru en tant d'occasions délicates, qu'il ne faut pas s'étonner si la bonne foi & sa franchise n'ont jamais été revoquées en doute. Elles étoient assorties en lui avec une simplicité & une innocence de mœurs, que la calomnie n'a jamais osé attaquer. On ne lui connoissoit point de passions, il étoit toujours égal, toute sa vie il a été sobre; & c'est à ses deux qualités, que l'on doit attribuer la santé parfaite, dont il a joui malgré ses fatigues & son application aux affaires & à l'étude, jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans. Les charmes de son commerce, & les graces de sa conversation étoient assaisonnées de toute la décence, qui convenoit à sa dignité, & de toute la modestie, que l'on attend des personnes consacrées au Seigneur;

toujours maître de lui-même au milieu des affaires les plus épineuſes, & qui l'intéreſſoient davantage, il ne paroiſſoit ni empreſſé, ni inquiet : les plus grands chagrins ne lui cauſoient aucune altération ſenſible, & ne troublerent jamais la ſérénité de ſon viſage. Avec un port noble & majeſtueux les traits du viſage les plus reguliers & les plus vifs, & la phyſionomie la plus belle & la plus heureuſe, il avoit naturellement un maintien grave & ſérieux, qui inſpiroit du reſpect; mais tout cela étoit accompagné d'un air ſi doux, & qui marquoit tant de bonté, qu'on l'aimoit encore plus qu'on ne le reſpectoit, & qu'on étoit toujours à ſon aiſe avec lui. Fait pour donner le ton, il ſembloit, en le donnant, le prendre des autres; d'ailleurs ſon génie aiſé s'élevoit, s'abaiſſoit, s'étendoit, ſe rétréciſſoit au gré des perſonnes, qui l'approchoient : il aimoit, non à diſputer, mais à conferer & à diſcuter : il vouloit que tout le

monde eût la liberté de dire ſon ſentiment, & quand il avoit dit le ſien, il ne trouvoit point mauvais qu'on ne s'y rendît pas. Ouvert & ſincere, mais plein de diſcretion & de réſerve, quoiqu'il parlât aſſez volontiers, il ne lui échappoit jamais rien de ce qu'il ne vouloit pas dire : bien des gens ont cru l'avoir pénétré, qui ne l'avoient pas ſeulement entamé.

La bonté, qui faiſoit ſon caractere diſtinctif, eſt celle, qui conſiſte à vouloir faire plaiſir à tout le monde, & à pardonner ſans peine, & même avec plaiſir : pour peu que ceux, qui l'avoient offenſé, revinſſent à lui, ils pouvoient compter ſur ſa bienveillance. Enfin il étoit bon dans toute la force de ce mot, & pouvoit difficilement croire qu'on fût mauvais. Il n'étoit pourtant pas aiſé de le tromper, parce qu'il étoit ſouverainement vrai & plein de ſagacité ; mais ſouvent il laiſſoit croire qu'on l'avoit trompé : il ſembloit abandonner une partie de lui-même à

l'adresse, ou à la confiance présomptueuse de quiconque entreprenoit d'abuser de sa bonté, mais il se réservoit toujours la partie la plus précieuse, qui fait l'Homme & le Grand Homme. Sa confiance intime étoit comme un sanctuaire, où peu de personnes étoient admises. D'autre part, au même tems qu'il étoit au niveau des plus grandes choses, il étoit quelquefois au dessous des plus petites. La délicatesse de sa conscience le faisoit souvent compter avec lui-même & avec Dieu; il étoit sûr de la postérité, pour les choses mêmes, où on ne lui avoit pas toujours rendu justice; mais il dédaignoit un peu trop les détails dans ses affaires temporelles, & il semble n'avoir jamais bien compris la nécessité d'une juste défiance en ce point.

Il avoit toute l'ingénuité de l'enfance la plus aimable; tout l'amusoit, mais quand il lui étoit permis de s'amuser, & toujours d'une maniere singuliere, & qui marquoit la supériorité de son esprit.

Son extrême complaisance sembloit quelquefois prendre sur la sévérité de son goût, & laissoit trop aisément enlever son suffrage. On distinguoit pourtant bien, quand il estimoit véritablement quelqu'un, car il l'aimoit, son zele pour les belles choses faisoit entrer son cœur dans son estime pour ceux, qui étoient capables d'en faire; de sorte que cette estime devenoit une vraie & tendre amitié.

Quoiqu'il eût plus de droit qu'un autre d'être blessé, quand on lui manquoit; il le paroissoit, il l'étoit même rarement. Jamais homme ne fut moins vindicatif, ni plus reconnoissant, preuve certaine qu'il n'étoit rien moins qu'insensible. Né pour aimer, & pour être aimé, il sçavoit gré à ceux, qui l'aimoient, & son amitié ne coûtoit rien. C'est que d'une part il croïoit qu'elle est dûe à ceux, qui aiment, & que de l'autre il connoissoit tout le prix de l'amitié. S'il se plaignoit de quelqu'un, on sentoit qu'il le plaignoit encore plus, & que ses

plaintes ne venoient que de la bonté de son cœur. Il avoit l'intrigue en horreur, & il n'y étoit pas propre ; sans doute parce qu'il la détestoit. Il aimoit à plaire & personne n'a plu davantage.

Il faut avoüer que l'universalité de ses connoissances le rendoit un peu inferieur en certaines choses à ceux, qui s'y étoient uniquement appliqués, mais il leur rendoit justice, & se la faisoit à lui-même sans façon. Du reste il y a eu peu de genies plus capables de tout, plus propres à tout approfondir, plus justes, plus sublimes ; sa memoire tenoit du prodige : il sçavoit l'histoire de tous les tems, comme s'il en eût étudié à fond toutes les parties, & il se souvenoit de toutes les circonstances, qui avoient mérité son attention.

Il avoit un sentiment exquis de toutes les especes de bienséances, qui s'annonçoit dans toutes ses actions & dans tous ses discours, & qui le rendoit severe sur tout ce qui touchoit les mœurs,

l'Etat, la Religion & la conſcience. Il aimoit les ſaillies & les bons mots, il lui en échapoit même aſſez ſouvent, où l'on ſentoit le ſel Attique le plus pur; mais il n'y ſouffroit pas l'ombre même de malignité. Autant qu'il craignoit peu qu'on l'offensât, & qu'il étoit peu ſuſceptible de reſſentiment par rapport à ſa Perſonne, autant étoit-il vif ſur ce qui pouvoit intéreſſer les perſonnes & les choſes qu'on doit reſpecter. Un Seigneur étranger, homme de merite d'ailleurs, attaché au ſervice d'Angleterre, & qui vivoit à Rome ſous la protection de la France, eut un jour l'imprudence de tenir à ſa table des propos peu meſurés ſur la Religion & ſur la Perſonne du Roy Jacques. M. le Cardinal lui dit avec un ſérieux mêlé de douceur: » J'ai ordre, Monſieur, de proteger votre perſonne, mais non » pas vos diſcours. » On n'a auſſi jamais mieux ſoûtenu que lui, l'honneur de la Couronne. Le Cardinal Pereyra parlant dans un Con-

ſiſtoire d'une affaire, qui regardoit les Couronnes, & que le Roy de Portugal deſiroit auſſi, dit que les quatre Couronnes s'y intereſſoient également; le Cardinal de Polignac l'interrompant, lui dit: » Monſieur le Cardinal, il y a » bien quatre Couronnes, mais il » n'y a pas les quatre Couron- » nes.

On a dit ingénieuſement de lui, qu'il étoit fait pour reconcilier les Grands avec les Gens de mérite. On pourroit ajoûter: & pour faire reſpecter, aimer même la Religion, la pieté, les bonnes mœurs par les plus Libertins, pour peu qu'ils vouluſſent raiſonner, & qu'il leur reſtât de ſentiment d'honneur. Ceux, qui l'ont approché dans ſa derniere maladie ſçavent, & nous lui devons nous mêmes ce témoignage, qu'il n'eſt pas poſſible d'enviſager la mort avec plus de tranquillité, & qu'il n'a paru avoir d'autres craintes à la vûe de ce redoutable moment, que celles dont une Ame vraiment chrétien-

ne ne peut, ni ne doit se défaire. Il traitoit avec sa Famille & avec ses Amis, comme s'il eût été dans son état naturel. Il fit même quelques vers pour l'*Anti-Lucrece*; & il est mort dans des sentimens, qu'il n'avoit pas été besoin de lui inspirer, parce qu'il en avoit été pénétré toute sa vie.

Tel fut le Cardinal de Polignac, beaucoup plus grand & plus respectable par ses qualités personnelles & par ses talens, que par les titres d'Abbé d'Anschin, de Corbie, de Mouzon, de Begard, de Bonport, de Maître de la Chapelle, d'Ambassadeur, de Plenipotentiaire, de Commandeur des Ordres du Roy, de Grand-Maître de l'Ordre du S. Esprit de Montpellier, d'Archevêque d'Auch & de Cardinal. Ces Titres passeront à d'autres, qui les porteront avec honneur; mais qui pourra remplir le vuide, qu'il a laissé dans le monde? Il faut des siécles pour former un Homme, qui réunisse en lui seul, & qui possede dans un dégré si

éminent ces qualités du cœur & de l'esprit, & ces talens singuliers, qui en ont fait un Homme rare dans le siécle le plus fécond en genies du premier ordre.

ARTICLE XLIII.

MOYENS AISE'S DE tenter le Dessalement de l'Eau Marine : En réponse au Problême proposé dans les Mémoires de Trevoux, May. 1742. Art. XXXI. page 758. par L. P. C. J.

J'Ai lu avec plaisir ce Problême, parce qu'il est proposé avec esprit par une personne entendue, & que d'ailleurs la Matiere est intéressante. Rien ne seroit plus commode pour les Navigateurs, que de pouvoir dessaler l'eau de la Mer, en laissant tomber simplement au fond une bouteille vuide qui se rempliroit d'eau douce en se filtrant au travers d'un bouchon de liége.

J'ai toujours douté de cette filtration. Mais comme une infinité

de choſes ſont poſſibles en Phyſique à notre inſçû, & qu'on n'aime pas à nier des faits atteſtés ; j'ai été fort ſatisfait de voir, dans la nouvelle Expérience, l'eau de la Mer pénétrer le bouchon de liége, & remplir preſque la bouteille, ſans ſe filtrer, ſans ſe deſſaler au moins. J'aurois encore mieux aimé voir l'eau deſſalée : car ce ſeroit un vrai bien ; mais il faut aimer le vrai & le bien, tel qu'il eſt.

Cependant une Expérience ne décidant abſolument de rien en Phyſique, & un fait contraire ne démentant pas toujours aſſez un fait atteſté, & tel liége pouvant filtrer, & tel autre avoir des pores plus ouverts, & ne pas filtrer ; je ſouhaitterois fort de voir refaire ces Expériences à cauſe du but utile qu'elles ont. Et d'ailleurs la nouvelle Obſervation de l'eau rendue mouſſeuſe, intéreſſe la Phyſique, par la grande condenſation que l'air renfermé dans la bouteille ſouffre dans cette opération.

Mais ce n'eſt que de ſiecle en

siecle, qu'il réparoit quelqu'un, qui avec la curiosité déclaircir des faits de cette nature, se trouve en avoir la commodité, & le sçavoir faire. Il faut être en Mer, en haute Mer, & jouir d'un calme qui dure quelque tems. Les Expériences capables de perfectionner la Physique, doivent être faciles à faire & à répéter à tout moment, & presque par toutes sortes de mains.

Ce goût pour les Observations faciles, m'a fait penser à transporter sur la Terre la commodité de faire l'Expérience en question. La Mer paroît difficile à remplacer; mais elle n'est ici nécessaire, que parce qu'il faut de l'eau marine, & qu'il en faut une certaine profondeur. L'eau marine bien analysée, n'est que de l'eau ordinaire avec un certain mêlange assez intîme de sel, & de quelque chose de bitumineux, de sulfureux, d'onctueux. Jusques-là il n'y a rien d'impossible; & l'on peut se procurer une eau marine factice qu'on peut essayer de filtrer, sauf à finir

cette recherche par une eau marine narurelle, lorſqu'on aura réuſſi ſur l'artificielle.

Pour ce qui eſt de la profondeur de la Mer, il paroît difficile d'y ſuppléer ; mais la penſée ſupplée à bien des choſes. La profondeur de la Mer n'a ici d'autre emploi, ni d'autre vertu, que de former une colonne d'eau bien péſante, & par-là uniquement capable de briſer une bouteille cliſſée, plate & mince, ou d'enfoncer le bouchon dans une bouteille ronde & forte, dont le goulot peut le laiſſer entrer, ou enfin la bouteille, & le bouchon tenant ferme d'élargir les pores du bouchon, & de forcer l'eau d'y entrer, en comprimant même fortement, & reduiſant comme à rien l'air qui remplit la bouteille.

L'Auteur ingénieux du Problême, fait l'honneur à mon ſiſtême de la péſanteur univerſelle qui cauſe le feu central, de croire qu'il y a quelque influence de ce ſiſtême, & de ce feu dans ce Phé-

nomene de l'air rarefié de la bouteille, & de la mousse que cause à l'eau filtrée cet air rarefié.

Je lui suis fort obligé de la bonne opinion qu'il a de mon sistême. Mais je ne suis esclave, Dieu merci, que du vrai. Or je ne vois pas qu'il y ait ici aucune rarefaction de l'air de la bouteille ; je le crois au contraire excessivement condensé, & que c'est de cette Condensation extraordinaire de l'air entremelé dans l'eau, que nait sa mousse, l'air condensé se rarefiant dès qu'il en a la liberté.

Car je ne sçaurois non plus souscrire à ce que dit l'Auteur, que l'air sort par les pores du liége avant, ou à mesure que l'eau entre dans la bouteille. Soit 1o. parce que l'air ne pénétre pas le liége : soit 2o. Parce qu'on ne voit jamais l'eau, & l'air passer en même tems, l'un pour entrer, & l'autre pour sortir, par des goulots de bouteille tant soit peu étroits, quoique mille & cent mille fois plus larges que les pores du liége.

Juin 1742.

Je reviens donc aux Epreuves, & aux Obſervations qu'on pourroit faire de cela même, en adaptant au col d'une bouteille très-forte, & de fer même s'il le falloit, un tuyau, ou vaiſſeau de matiere tout-à-fait forte, qu'on rempliroit d'eau préparée, & qu'on comprimeroit avec un piſton, juſqu'à égaler le poids & la preſſion d'une colonne d'eau de 40. & de 100. braſſes, pour forcer l'eau à ſe filtrer au travers du liége, ou de tout autre filtre qu'on pourroit eſſayer.

Car il n'y a ſortes d'Expériences qu'on ne put tenter ſans ſortir de ſon Laboratoire, & d'Expériences allant au fait du deſſalement de l'eau marine, ou de la dépuration de toutes ſortes d'eaux & de liqueurs : & cela en ſe donnant même le plaiſir que la profondeur de la Mer nous refuſe de voir l'eau pénétrer le liége, & entrer dans la bouteille, ſans doute par de petits jets détachés, & de vérifier ſi l'air en ſort en effet, ce que je ne

crois pas ; ſuppoſé du reſte qu'on puiſſe s'y ſervir d'une bouteille de verre fort, mais tranſparent.

Je ne dis pas qu'abſolument on ne puiſſe voir ſortir quelques bulles d'air du liége à meſure que l'eau s'y inſinue ; mais d'un air tiré du bouchon même, & qui n'a rien de commun avec celui de la bouteille. Pour bien faire, il faudroit s'y ſervir d'un liége déja trempé dans l'eau & bien imbibé. Mais comme j'ai dit, à la place du liége, on peut mettre un bouchon de bois ou de toute autre ſorte de matiere poreuſe qu'on voudra. On peut auſſi au-deſſus du bouchon mettre du ſable lavé, des cendres lavées, des terres, des linges en telle épaiſſeur, & diſpoſition que le génie de l'Artiſte imaginera.

Outre cette maniere, j'en ai tenté autrefois quelques autres pour le Deſſalement en queſtion. Je ne dirai pas qu'elles m'ayent réuſſi. Rien ne réuſſit une premiere fois, & je ne ſuis point Artiſte, ſi ce n'eſt d'idée & de ſpéculation. Un

homme ne peut rien faire tout ſeul. Mais il faut que celui qui penſe, ſoumette ſa penſée à celui qui opére. Les habiles Artiſtes ne manquent pas dans notre ſiecle.

Je me ſuis donc une fois aviſé, pour deſſaler de l'eau ſalée, de la ſaler davantage, juſqu'à en former une eſpece de boue avec du ſel groſſierement pilé. La diſtillation douce & lente de cette boue donna, à mon gré, & au gré de quelques demi-connoiſſeurs, une eau à peu près aſſez douce; mais que je ne voudrois pas abſolument donner pour tout-à-fait deſſalée.

L'eſprit de ce procédé, qui paroîtra contradictoire à des Eſprits non chymiſtes, & peut-être à des Chymiſtes auſſi à qui je le ſoumets, eſt de rendre le ſel de l'eau marine un peu plus groſſier, & péſant en le liant à un ſel moins ſubtil. Car à force de ſéjourner dans la Mer, d'y être agité & battu des vagues, & d'être échauffé du Soleil & des feux ſouterrains, le ſel marin eſt très-diviſé, très-

ſubtil, & très-incorporé avec l'eau marine. Il monte donc toujours un peu dans la diſtillation.

Lorſqu'on fait donc fondre un nouveau ſel dans cette eau, ce nouveau ſel qui n'eſt jamais ſi diviſé, ſi atténué, ſi bien incorporé, attire à ſoi le ſel naturel de l'eau marine, s'unit à lui, & ils forment enſemble des corpuſcules plus groſſiers, & moins incorporés avec les pures molécules de l'eau, & ils s'en détachent plus facilement. Car chacun attire ſon ſemblable, & s'aſſocie à lui: & les ſels ſont tout ce qu'il y a de plus attractif, & de plus propre à s'unir en molécules groſſieres, que leur péſanteur détache aiſément, ſur-tout de l'eau qui eſt gliſſante, & ſe dérobe à un corps roide comme celui-là.

Une ſeconde maniere, au lieu d'augmenter la ſalure de l'eau marine, eſt d'en augmenter le bitume, le ſoufre. Les ſoufres enveloppent & coagulent les ſels: & l'on trouveroit peut-être tel ſoufre, tel bitume, telle graiſſe, tel-

le huile, tel savon même, telle gomme, qui étant bien brouillée avec l'eau marine, la dépouilleroit tout d'un coup, ou à la longue de son sel, de son acreté, de son amertume, sans, ou avec la distillation.

Une troisiéme façon, est de faire une pâte de poudre de brique, de terre glaise, ou de telle autre terre ou matiere seche ou humide que l'on voudra, délayée avec de l'eau de Mer, de les bien amalgamer, bien incorporer, & puis de les distiller à la façon ordinaire des chymistes. On pourroit de ces trois façons n'en faire qu'une, & trouver tel mêlange de terres, de sels, de soufres, qui absorberoient le sel, & le bitume de l'eau marine. On pourroit la faire bouillir avec des herbes, des bois, des terres &c. qui l'adouciroient, ou la disposeroient à s'adoucir dans la distillation.

On pourroit distiller d'abord l'eau de la Mer à l'ordinaire, & la dégager de la plus grande partie de son sel, & puis mêler quel-

que chose avec cette eau qui en tempéreroit la petite salure, & l'amertume qui lui reste, on la mettroit en état de la perdre tout-à-fait dans une seconde distillation.

J'ai vu réussir un procédé fort simple : je faisois bouillir de l'eau salée dans un chaudron. A un pied de distance au dessus je mettois un linge assez serré qui recevoit immédiatement la fumée & en laissoit transpirer une plus fine qui s'attachoit à un linge posé un demi pied au-dessus. On exprimoit les deux linges. L'eau du premier étoit sensiblement salée, celle du second ne l'étoit point, ou comme point. Elle avoit même un goût fort insipide de linge à l'ordinaire. Je suis persuadé qu'on s'en seroit désaltéré.

Rien ne seroit plus simple. On mettroit sur une chaudiere une quaisse ou espece de tambour avec deux, trois, quatre, cinq, six linges tendus à quelque distance les uns des autres. Avec un peu de façon on en feroit un vrai alembic,

avec un bec a la portée du linge le plus élevé. Je ne crois pas cette maniere indifférente dans ſa grande ſimplicité. Les linges ſuppléroient à la hauteur de l'alembic. Car avec un alembic fort haut, on ne doute pas qu'on ne tirât de l'eau douce de l'eau marine, puiſque le ſoleil l'attire telle à la hauteur des nuages, qui nous la rendent ſans aucune ſalure ni amertume. Il n'y a pas de ſerpentin qui y atteignît ou y ſuppléât.

ARTICLE XLIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ALLEMAGNE.

DE HAMBOURG.

M. le Docteur *Kuhn*, Auteur de la Dissertation sur l'Origine des Fontaines, qui a remporté le prix à l'Académie de *Bourdeaux*, a répondu aux deux Lettres contre son systême, insérées l'année derniere dans les Journaux de *Trevoux*, au mois d'Octobre & de Novembre. Sa Réponse doit être dans les Actes de *Leipsick*, au mois de May & de Juin de cette année 1742.

ANGLETERRE.

De Londres.

Histoire de Marie Stuart, *Reine d'*Ecosse *& de* France, *avec les Pieces Justificatives, & des Remarques.* A Londres, MDCC XLII.

Nous mettons ce Livre sous le titre de *Londres*, parce que le nom de cette Ville paroît au frontispice. Il est peu d'Histoires particulieres qui fournissent autant d'événemens étranges & singuliers, que celle de *Marie Stuart*, & peu de sujets dans l'Histoire, sur qui les sentimens ayent été aussi partagés. L'Auteur qui fait profession d'en abandonner le jugement au Public, ne laisse pas de paroître assez décidé.

PAYS-BAS.

D'ANVERS.

Le cinquiéme Tome d'Août des Actes des Saints donnés par les Hagiographes d'*Anvers*, contient entre autres choses, l'Histoire de S. Louis, qui peut faire seule un volume. Aussi en a-t-on tiré des Exemplaires séparément, pour ceux qui n'ayant pas les *Acta Sanctorum*, veulent pourtant completer leur Histoire de *France*. Nous en procurerons à ceux qui en demanderont.

ITALIE.

DE BRESCIA.

M. le Cardinal *Querini* ayant résolu de donner une Edition des Lettres de *François Barbaro*, noble Vénitien, homme distingué par son mérite, & par les services qu'il rendit à sa Patrie au quin-

ziéme ſiécle, a fait préceder le Recueil par une longue Préface, ou Diſſertation de près de 600 pages, grand *in*-4°. ſous le nom de *Diatriba Præliminaris in duas partes diviſa, ad* Franciſci Barbari *&* *aliorum ad ipſum Epiſtolas, ab anno* Chr. MDCCCCXXV, *ad an.* MDCCCCLIII. *Nunc primùm editas, ex duplici MS. Cod.* Brixiano, *&* Vaticano *uno. Has omnes alterum volumen complectetur. Quin ad ejus calcem aderit ampla earumdem Mantiſſa, ex* Forojulienſibus *Biblioth.* Guarnerianæ Mſſ. Brixiæ, *excudebat* Joannes-Maria Rizzardi. MDCCXLI.

Cette Diſſertation nous inſtruit des principaux traits de la vie de *Barbaro*, de ſon caractere, de ſes emplois, du zéle qu'il eut pour le renouvellement des Sciences, des ſoins qu'il prit pour rechercher les Livres des Anciens, de ſon commerce avec les Sçavans de ſon tems, de ſes Ouvrages. Elle éclaircit quelques difficultés qu'on rencontre en liſant les Ecrivains qui

ont parlé de ce grand homme. On connoîtra encore mieux toutes ces choses par les Lettres de *François Barbaro*, & par celles qui lui sont adressées.

Avec la Dissertation du Cardinal *Querini* nous avons reçu diverses Piéces de cet illustre & sçavant Auteur, & d'autres qui ont rapport à sa personne. La premiere est un Discours latin qu'il prononça à *Florence* en 1705, sur l'excellence de l'Histoire Sainte, de celle sur-tout qui est contenue dans le Pentateuque: *De Mosaicæ Historiæ præstantiâ.* Il étoit alors dans l'Abbaye de son Ordre, de la Congrégation du Mont *Cassin*, chargé d'enseigner l'Ecriture Sainte. Il crut devoir préluder par ce Discours, pour faire connoître l'importance des Leçons qu'il alloit commencer, & engager ses Auditeurs à y donner toute leur application. Trois qualités relévent l'étude de l'Histoire, la vérité, l'agrément, l'utilité. Un Orateur a beau jeu quand il entreprend

de faire valoir l'Hiſtoire Sainte par tous ces endroits, au-deſſus de toutes les Hiſtoires du monde: & l'on peut juger par ſon habileté connue depuis long-tems, ſi l'Orateur de *Florence* a ſçu profiter de ſes avantages. M. *Roſino*, l'un des Profeſſeurs au Seminaire Epiſcopal de *Verone*, y a fait réimprimer en 1741. *in*-4°. cette Piece, pour exciter la jeuneſſe qu'on y éleve, à l'étude des Livres Saints.

Litteræ Apoſtolicæ Clementis PP. XII. de Vaticanæ Bibliothecæ incremento, de Novâ S. Ephram Syri editione ex ejus codicibus adornata; atque una ſimul de Paſtoralis ſollicitudinis laudibus.

C'eſt d'abord une Bulle du Pape Clement XII. dattée du 4. de Septembre 1730. adreſſée au Cardinal Querini, par laquelle ce Pontife l'inſtitue Bibliothécaire, ou *Protecteur* de la Bibliotheque de la Sainte Egliſe Romaine, ou du Vatican: avec tous les droits, honneurs, pouvoirs, autorité attachés à cette Charge

vacante par la mort du Cardinal *Pamphile.*

Suit un Bref du même Pape au Cardinal Bibliothecaire, en datte du 26. de May 1731. par lequel il le félicite sur son Edition des Œuvres de S. *Ephrem*, & le remercie de la donation qu'il vient de faire de sa Bibliotheque à celle du Vatican, s'en réservant l'usage durant sa vie. A cette occasion le Pape fit augmenter considérablement la Bibliotheque Pontificale, pour y placer les Livres du Cardinal Querini, qui sont en grand nombre, & très-choisis. La Coupe de ce nouveau bâtiment est jointe au Bref.

Les années suivantes 1732, 35, 36, 37, le Cardinal Querini ayant fait au Pape les complimens du nouvel an, en reçut des Brefs dans lesquels Clement XII. loue le zéle & les vertus Pastorales du Cardinal, le soin qu'il prend de faire achever sa Cathédrale avec beaucoup de magnificence, ses travaux litteraires, son édition de Saint

Ephrem, dont il le remercie de lui avoir envoyé les deux premiers volumes. Ces quatre Brefs ſont à la ſuite du premier.

Le Succeſſeur de Clement XII. qui connoiſſoit le mérite & les travaux du Cardinal *Querini*, ne fut pas plutôt élu, qu'il lui témoigna dans le Conclave même ſon eſtime & ſes ſentimens, & dès le lendemain il le mit à la tête de la Congregation de l'Examen des Livres. Il n'a ceſſé depuis de lui donner des marques de ſa bienveillance. C'eſt ce que nous apprennent les deux Lettres du Cardinal écrites à Benoît XIV, aux mois de Janvier & de Février 1741. Il lui rend compte de ſes travaux, de ſes études, de ſes Ouvrages, de ſa conduite. Dans la recherche qu'il fait des Lettres de *François Barbaro*, une entre les autres s'eſt préſentée le plus à propos du monde. Le Sénateur Vénitien félicite ſur ſon exhaltation *Nicolas* V. l'un des plus grands Papes qui ayent gouverné l'Egliſe :

Savant, Protecteur des Savans, libéral, magnifique, zélé pour la paix de l'Eglise, & dont la sagesse rétablit celle de l'*Italie*; la ressemblance étoit trop marquée pour que le Cardinal *Querini* n'en fît pas l'application à celui qui occupe aujourd'hui le Siége Apostolique. Il y ajoute quelques traits tirés de *Barbaro*, & d'autres Ecrivains du XV. siécle.

Les Lettres du sçavant Vénitien sont un fond fertile qui fournit matiere à celles de son illustre Editeur. Dans une qu'il écrit à S. E. M. le Cardinal *de Fleury*, il lui rapporte celle de *Barbaro* à *Gentile de Leonissa*, Général des troupes de la République, en date du 16 de Juin 1452. Cette Lettre contient les maximes d'un sage Politique sur la guerre. Il n'y faut pas moins d'esprit, de prudence, de lumiere, de connoissances, que de forces & de courage, & il est très-utile de posséder ce qu'en ont écrit les anciens Grecs, & Latins. On voit assez ce qui a déterminé

M. le Cardinal *Querini* au choix de cette Lettre. Dans la sienne, il se félicite du commerce qu'il entretient avec le Cardinal Ministre, dont il loue le goût, & l'esprit cultivé par les Belles-Lettres. Il finit en lui rapportant l'entretien qu'il eut avec le Pape dans son dernier voyage à *Rome*, au sujet de S. E. *Audeo dicere* (ce sont ses paroles) *in ea* (*tui nominis mentione*) *identidem repetenda; meam erga te observantiam cum eo honore & cultu decertasse quo te Pontifex, ob egregias animi tui virtutes, ob æquissimam Florentissimi Regni administrationem, ob Religionis causam tuo studio defensam dignatur.*

Les trois dernieres Lettres imprimées du Cardinal *Querini* que nous avons reçues, sont écrites au Cardinal *Corsini*, Neveu du Pape Clement XII. Par la premiere, il lui adresse les Brefs dont nous avons parlé; & par la seconde, le Sermon, dont on va voir le sujet. Dans la troisiéme, il répond à une question qui avoit été proposée, sça-

voir si les Cardinaux Evêques qui ont été Bibliothéquaires du Vatican, avoient remis leur Evêché pour vacquer à cet emploi. La réponse du Cardinal *Querini* est, qu'il ne s'en trouve aucun qui ait renoncé pour ce sujet à son Eglise, mais qu'ils ont su joindre les fonctions de l'un & de l'autre ministere. Il le prouve par induction, en donnant la liste de tous les Cardinaux qui ont fait les fonctions de Bibliothécaires, sans quitter leurs Evêchés.

Dans toutes ces Lettres on voit un homme d'un travail infatiguable, toujours utilement occupé, plein du zele de la maison du Seigneur; Evêque par religion & par devoir, homme de lettres par inclination, par goût, par habitude, sans que l'inclination & le goût prennent rien sur le devoir, qui ne leur laisse que des heures dérobées au repos, ou que d'autres croiroient suffisamment remplies par la fatigue des voyages, & par la dissipation des affaires.

Sermone detto nel nuovo Duomo di Brescia *l'anno MDCCXLI. nella solennità dell' Assunzione di* Maria *Vergine ,dall' Eminentissimo é Reverendissimo signore il signor Cardinale* Angelo Maria Querini &c. *In* Brescia , *delle stampe di* Gian-Maria Rizzardi , MDCCXLI, *in* - 4°.

A la vue de la nouvelle Eglise Cathédrale de *Brescia* , consacrée à Dieu sous le titre de l'Assomption de la sainte Vierge, M. le Cardinal Querini est saisi des mouvemens de reconnoissance & de zele. Il bénit Dieu de l'avoir mis en état d'élever cet édifice avec la magnificence qu'on y admire, & il exhorte son peuple à contribuer généreusement à l'achevement d'un ouvrage qui fera l'ornement de leur ville, & l'éloge de leur pieté. Il fait la description de ce qui est déja fait, & de ce qui reste à faire; & afin d'en donner une idée plus sensible, on a joint au Discours la vue & l'élévation de cette superbe Basilique.

Juin 1742.

Les Adminiſtrateurs de la Fabrique de cette Egliſe, par délibération de leur aſſemblée ont fait imprimer le Diſcours de leur Paſteur, pour faire connoître ſon zele, ſa piété, ſa magnificence, & engager leurs Concitoyens à le ſeconder dans une ſi glorieuſe entrepriſe.

DE TOULON

Obſervation de la Comete qui a paru auprès de la conſtellation de Cephée cette année 1742. *Faite à* Toulon par le P. du Chatelard, Jeſuite *Hydrographe du* Roi.

Le 26. Mars à 8. h. $\frac{1}{2}$ La Polaire, la Comete, & le Bras Droit de Cephée en ligne droite. La Comete paroiſſoit à 4. d. environ de la Polaire; ſa queuë n'occupoit guere que deux ou deux degrés & demi en longueur . . . . . Aſcens.

droite de la Comete 350d. 10′.

Déclinaiſon Nord ... 83d. 40′.

Le 27. à 9. h. du ſoir. La Po-

laire, la Comete, & l'Etoile qui est à la Cuisse de Cassiopée en ligne droite: En même tems la 3e. de la queuë du Dragon à commencer par le bout, la Comete, & l'Etoile qui est à la jambe gauche de Cassiopée en ligne droite.

Ascens. droite.... $12^{d}. 30'$.

Déclinais. $83^{d}. 35'$.

Le 28. à 8. h. $\frac{1}{2}$ du soir. L'Etoile qui est à la cuisse droite de la petite Ourse, la Comete, & la grande Etoile qui est au-dessous de l'épaule gauche de Persée, en ligne droite. En même tems la Polaire, la Comete, & la petite Etoile qui est au dessus du bras gauche de Persée, la ligne passant un peu au-dessus de cette derniere Etoile, du côté du casque de Persée...... Ascens. droite de la Comete 25^{d}.

Déclinaison..... $83^{d}. 40'$.

Le 29. à 3. h. $\frac{1}{2}$ du matin. La queuë de la Comete au S S O. Hauteur de la polaire plus grande que celle de la Comete d'environ

4^d. $\frac{1}{2}$ priſe avec un quart de cercle de 3. pieds $\frac{1}{2}$ de rayon. La Comete un peu à la gauche d'une ligne tirée par la claire des gardes, la Polaire & la Comete; un peu plus à l'Oueſt qu'hier au ſoir.

Aſcens. droite 30^d.

Déclinaiſ. 83^d. 30′.

☿ Le 1. Avril à 8. du ſoir. La voiſine de la Polaire à la queuë de la petite Ours, la Polaire, & la Comete en ligne droite, la Comete étant un tiers plus loin de la Polaire que ladite voiſine; Capella faiſant avec les 3. précédentes un Angle très Obtus, dont le ſommet étoit du côté de la grande Ourſe.. Aſcens. droite. 58^d.

Déclinaiſ... 81. 30′.

Le 4. à 8. h. du ſoir. Angle très-Obtus, dont la Polaire étoit le centre ou le ſommet, la Comete d'une part, & la voiſine de la Polaire à la queuë de la petite Ourſe de l'autre; le ſommet de l'Angle du côté de Caſſiopée; la Comete étant éloignée de la Polaire

de deux fois la distance qu'il y a de la Polaire à la seconde de la queuë sa voisine. . . Ascens droite . . . . 70^{d}.

Déclinaison . . . 80^{d}.

Le 6. à 8. h. $\frac{1}{2}$ du soir. Capella, la Comete, & l'Etoile du petit Chariot qui est au haut de la cuisse de la petite Ourse en ligne droite. La Comete distante de la Polaire autant que la Polaire de ladite Etoile du petit Chariot.

. . . Ascens. droite. 79^{d}. 79. 30'.

Déclinaison 76^{d}.

Le 7. à 8. h. du soir. La Polaire, la Comete, & l'épaule gauche d'Auriga faisant un Angle Obtus très-peu sensible, le sommet du côté de la grande Ourse; la Comete à un tiers de la distance qu'il y a de la Polaire à ladite de l'épaule gauche. En même tems la derniere au bout de la queuë de la grande Ourse, l'avant derniere du bout de la queuë du Dragon & la Comete en ligne droite, où faisant un Angle très-

Obtus & peu ſenſible, dont le ſommet étoit vers la petite Ourſe.

. . Aſcens. droite 78^d.

Déclinaiſon. . . . 75^d. 30′.

Le 8. à 8. h. ½ du ſoir. La Polaire, la Comete, & l'épaule gauche d'Auriga en ligne droite, ou faiſant un Angle très-Obtus du côté du caſque de Perſée

Aſc. droite de la Comete 77^d. 40′.

Déclin. . . . 73. 50.

Le 11. à 8. ½ du ſoir. La derniere de la queuë de la grande Ourſe, & la Comete dans une ligne droite tirée par le point qui eſt aux 2 tiers de l'eſpace qu'il y a depuis la derniere de la queuë du Dragon, juſqu'à la ſeconde de la queuë ſa voiſine. En même tems la plus Nord des deux dernieres roues du grand Chariot, la Comete, & l'épaule gauche de Perſée. en ligne droite. . . . Aſcen. . . . . . droite. 82^d.

Déclin. . . . 72^d. 30′.

La Comete commençoit à n'être gueres plus viſible, même

Juin 1742.

avec une excellente lunette de 3. pieds.

Le 12. & le 13. le tems fut couvert par des vents d'Eſt, & E S E. Le 14. la Comete avoit diſparu.

Les Arts les plus utiles, & les plus néceſſaires ne ſont pas ceux qui ont rendu célébres les Artiſtes, ou les Artiſans qui les ont exercés, même avec le plus d'intelligence. Les Arts mécaniques, ruſtiques & groſſiers, ſont ceux qui méritent le plus d'attention, parce que nous en avons le plus de beſoin. La néceſſité les entretient ; & ils ſont condamnés à l'obſcurité, & à la baſſeſſe des conditions où ils ſe trouvent renfermés. La Muſique, & la Peinture ſont dans un genre dont on pourroit ſe paſſer ; & combien de Peintres, & de Muſiciens ont fait, & feront paſſer leurs Noms, & leurs Ouvrages à la Poſtérité ? L'Ecriture eſt une ſorte de Peinture infiniment préférable pour l'utilité à celle qui

en porte ſimplement le nom : C'eſt

Cet Art ingénieux
De peindre la parole, & de parler aux yeux,
Et par des traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux penſées.

C'eſt l'inſtrument du Commerce le plus agréable, le plus intéreſſant, le plus néceſſaire. Quelle gloire ont acquiſe ceux qui y ont excellé? Il eſt vrai que la médiocrité y ſuffit, & que la perfection paroît être ſuperflue. Cependant en ceci, comme dans toutes les choſes qui en ſont ſuſceptibles, elle a ſon prix & ſon mérite, & plus même qu'en bien d'autres. Mais enfin, ſi quelque choſe peut relever cet Art, & l'annoblir en quelque maniere, ce doit être les modeles & les piéces, les regles & les principes qu'en ont donnés de nos jours quelques Maîtres habiles qui s'y ſont diſtingués. Tels ſont les Sieurs *Alais*, *Sauvage*, *Roſſignol*, *Glachant*. C'eſt

ce qu'on reconnoîtra dans l'Ouvrage que le dernier vient de publier, & de dédier à Monseigneur le Duc de *Chartres*, sous ce Titre: *Nouveau Traité d'Ecriture, enrichi de plusieurs Piéces gravées d'après le Chef d'Œuvres de M.* Rossignol, *où l'on trouve ses Démonstrations, selon les principes de M.* Alais; & dans lequel *l'on combat de nouveax principes sur l'Art d'écrire, dédié à Monseigneur le Duc de* Chartres, *par le Sieur* Glachant *Expert, Ecrivain-Juré, rue* Triquetonne. A Paris *chez* J. B. Claude Bauche, *Quay* des Augustins &c. *MDCCXLII. in-folio* grand papier.

De tous les Auteurs qui ont parlé de l'Ecriture, je n'en vois point, dit le sieur Glachant, bon Juge en cette matiere, *qui en ait parlé avec une connoissance plus parfaite que M. Alais.* Le sieur *Rossignol le plus goûté de tous les Maîtres de son siecle*, avoit expliqué, démonmontré, & réduit en pratique dans des Piéces inimitables les princi-

pes du sieur *Alais* qu'il n'a pu donner au Public. Ce sont ces principes, recueillis soigneusement, & développés par le sieur *Glachant*; qui composent son Ouvrage. Sans être fort expert dans cet Art, on ne laisse pas d'en reconnoître la vérité, la justesse & la convenance; comme on sent que ceux d'un autre Maître qui les contredit, & que le sieur *Glachant* refute, sont impraticables, inutiles ou nuisibles. Les Pieces d'Ecriture qu'on trouve à la fin de l'Ouvrage sont pour la plûpart, du sieur *Rossignol*. Le sieur *Glachant* y a ajoûté celles de sa façon qu'il a crues nécessaires pour l'intelligence des principes qu'il a établis. Ces Pieces nous paroissent de véritables & d'excellens Chef-d'Œuvres. Soit qu'on s'arrête à la forme, & au corps de l'Ecriture; soit qu'on considere la legereté, l'élégance, la varieté, la hardiesse des traits qui en font l'ornement, elles méritent mieux d'être recherchées & conservées, que tant de

vaines curiosités qu'on rassemble à grands frais; quand elles n'auroient d'autre avantage que de plaire, & de contenter les yeux.

Le sieur de *Bailleul* le Jeune, Géographe demeurant à *Paris* rue S. *Jacques*, vis à-vis la Fontaine S. *Severin*, à l'Enseigne de la Providence, donne avis au Public qu'il vient de mettre en vente une Carte en deux grandes feuilles, qui a pour Titre: *Carte des Duchés de Brabant & de Limbourg; partie de celui de Juliers, de Gueldres, & de Luxembourg; le Comté de Flandres, de Hainaut, d'Artois, de Namur, & de Cambresis; l'Evêché & Principauté de Liege; divisée selon les principales Provinces, & soudivisée selon les Baillages & Châtellenies*; le tout levé sur les lieux. Le prix est de 2. l. 10. s. On lavera en jaune les parties appartenantes à la Maison d'*Autriche*; en rouge, ce qui appartient à la *France*, & en vert ce qui est à la *Hollande*.

Juin 1742.

On trouve eussi chez le sieur *Bailleul* les Plans des Villes Fortes de Flandre ; le prix est de 20. sols.

L'utilité & la commodité du Cadran vertical pour *Paris*, & les environs s'étant manifestées par le grand nombre qui s'en est vendu, on l'annonce pour ceux qui sont obligés de courir l'*Allemagne*, ou d'y séjourner, parce qu'il marque fort bien l'heure au Soleil, tant à *Vienne*, qu'à *Munich*, & autres lieux qui sont à même degré. Il est portatif, & la maniere de s'en servir est simple & facile : on en donne l'usage, avec le Cadran. Prix 2. l. On trouve au même endroit de semblables Cadrans pour *Lyon* & *Bourdeaux*, au même prix. Ceux qui en voudront de montés sur un pied, pour les affermir, payeront 3. liv. On prie les personnes de Province qui en demanderont, d'affranchir les lettres ; on aura soin de les leur faire tenir à leur adresse. Ces Cadrans sont utiles pour régler les Montres.

Juin 1742.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1742.

ART. XXXVIII. Observations sur la Construction de la Carte des Mers comprises entre l'Asie & l'Amérique. Par M. *Bellin.* 941

ART. XXXIX. *De Augustissimo Eucharistiæ Sacramento Antirrheticon, adversus R. P.* le Brun, *&* *D.* Eusebium Renaudot, &c. *Autore* P. Petro Benedicto, è Societate JESU. 971

ART. XL. Description de la Méthode d'un Thermometre universel. 992

ART. XLI. Dissertation sur les Miracles, contre les Impies, 1003

ART. XLII. Eloge Historique de Monsieur le Cardinal de Polignac. 1053

ART. XLIII. Moyens aisés de tenter le dessalement de l'Eau Marine, &c. Par le P. C. J. 1091

ART. XLIV. Nouvelles Litteraires. 1103

Errata pour le mois de Janvier 1742.

PAg. 151. lign. 8. les Terres, *lisez*, Sesterces.

153. lig 22. d'une minute à l'autre, *lisez*, d'un minuit à l'autre.

A l'Article VII. pag. 149. &c. dans le Titre & dans le Texte, *Talvire*, lisez par-tout, *Taloire*.

Errata pour le mois de Mai 1742.

PAge 759. ligne 5. riches négotians, *lisez* riche négotiant.

764. lign 11. puisse, *lisez*, peut.

778. l'Histoire critique, de l'établissement. *Otez* la virgule.

779. lig. 3. rapporte... l'an. *lis.* rapporte à l'an.

Ib lig 10. permettoient, *lis.* permettoit.

Ibid. lig. 26. ombrages, *lis.* ombrage.

798. lig 5. Vologese, premier. *Otez* la virgule.

797 lig. 13. Loise, *lis.* Loire.

Ibid. lig. 21. des Officiers, *lisez*, d'Officiers

Ib, lig. 23. les, *lisez*, le.

805 lig. 26. ten convient-il? *lisez*, en

809. lig. 15. ce n'est, *lis.* ce n'est pas.

821. lig. 10. qui tiennent, *lif.* qui y tiennent.
823. lig. 18. Appollon, *lisez* Apollon.
826. lig. 11. que leur portoient, *lisez*, que lui portoient.
878. lig. 19. degrés, *lisez*, degré.
880. lig. 20. Pople, *lisez* Pope
881. lig. 16. diminuent, *lisez*, diminue.
894. lig. 16. cenſidérable, *liſ.* conſidérable.
Ib. lig. 24. n'aye, *liſ.* n'ait.
921. lig. 18. dont elle eſt veuve, *effacez* ces mots.
Ib. lig. 20. avoit eu, *liſ.* a eu.
927. lig. 22. ou quelque, *liſ.* ou à quelque.
929. lig. 11. regarde, *liſez*, regardent.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier le préſent *Journal*, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JEAN-FRANÇOIS ROBUSTEL.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4460